LE MIRACLE DU PARDON

SPENCER W. KIMBALL

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Corporation of the Presiding Bishop, The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints

http://archive.org/details/lemiracledupardon1999fre

Le miracle du pardon

Res
Book Area
M234.2
K49m FRE
1999?
356835

LE MIRACLE DU PARDON

SPENCER W. KIMBALL

Eglise de Jésus-Christ
des Saints des Derniers Jours
Paris

Titre de l'édition originale:
The Miracle of Forgiveness

© 1969 Intellectual Reserve, Inc.
All rights reserved

Printed in Germany

80080 140
French

A Camilla

Table des matières

Chapitre		Page
	Préface	9
1	Cette vie est le moment	13
2	Rien d'impur ne peut entrer	27
3	Aucun qui fasse le bien, pas même un seul	37
4	Ces choses que hait l'Eternel	43
5	Le péché le plus grave après le meurtre	63
6	Le crime contre nature	77
7	Péchés d'omission	89
8	Telles que sont les pensées dans son âme	99
9	Le point de non retour	111
10	Repentez-vous ou périssez	125
11	La conviction : l'éveil	139
12	L'abandon du péché	151
13	Enlever les fardeaux par la confession	165
14	La réparation	177
15	Le respect des commandements de Dieu assure le pardon	187
16	Eviter les pièges	199
17	Préparer un chemin sûr	217
18	Pardonner pour être pardonné	241
19	...Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés	255
20	Le moment des comptes	277
21	L'Eglise pardonnera	297
22	Dieu pardonnera	311
23	Le miracle du pardon	331
	Index	339

Table des matières

Chapitre		Page
	Préface	9
1	Cette vie est le moment	13
2	Rien d'impur ne peut entrer	27
3	Aucun qui fasse le bien, pas même un seul	37
4	Ces choses que hait l'Eternel	43
5	Le péché le plus grave après le meurtre	63
6	Le crime contre nature	77
7	Péchés d'omission	89
8	Telles que sont les pensées dans son âme	99
9	Le point de non retour	111
10	Repentez-vous ou périssez	125
11	La conviction : l'éveil	139
12	L'abandon du péché	151
13	Enlever les fardeaux par la confession	165
14	La réparation	177
15	Le respect des commandements de Dieu assure le pardon	187
16	Eviter les pièges	199
17	Préparer un chemin sûr	217
18	Pardonner pour être pardonné	241
19	...Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés	255
20	Le moment des comptes	277
21	L'Eglise pardonnera	297
22	Dieu pardonnera	311
23	Le miracle du pardon	331
	Index	339

Préface

Et Dieu faisait des miracles extraordinaires...
(Actes 19 : 11)

Notre Seigneur, Jésus-Christ, est ce Dieu de miracles. Il dit un jour aux croyants juifs : «Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira» (Jean 8 : 32).

Y a-t-il un miracle qui puisse se comparer à celui accompli par Jésus, lui qui «... détache les chaînes de la méchanceté, dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés... » (Esaïe 58 : 6). Il guérit les malades, chassa les démons, calma la tempête et ressuscita même les morts. Mais y a-t-il un miracle qui puisse égaler celui qui libère l'homme des liens de l'ignorance, de la superstition et de la transgression? Joseph Smith le prophète a dit : «Il vaut mieux sauver un homme qu'en ressusciter un des morts.»

Paul dit : «O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? L'aiguillon de la mort, c'est le péché... » (1 Cor. 15 : 55-56). Ce qui fait dire : «Il n'y a de tragédie que dans le péché.»

Ce livre n'a pas été écrit pour distraire, mais dans un objectif sérieux : celui de présenter des Ecritures, des expériences et des exhortations dans l'espoir qu'ainsi beaucoup seront incités à se repentir de leurs péchés et de leurs actes inconsidérés et se mettront en devoir de se purifier et de rechercher la perfection.

Ce dessein est né dans mes années de ministère en tant que président de pieu et apôtre, période pendant laquelle j'ai eu de nombreuses occasions de traiter avec des transgresseurs, en particulier avec des gens qui avaient commis des péchés sexuels, tant dans les liens du mariage qu'en dehors. Les Ecritures étant la base ferme de la loi et du bonheur, j'ai constamment ressenti la nécessité d'en faire un choix que je pourrais recommander aux pécheurs. Les références que j'ai notées sont devenues une collection qui a abouti à ce livre.

Parce que hommes et femmes sont humains et ont normalement l'esprit charnel, parce qu'il est ordinairement plus facile de faire le mal que le bien et parce que «tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu», j'ai peut-être noté beaucoup plus d'Ecritures au sujet du péché sexuel que sur n'importe quel autre.

Pour guérir les maladies spirituelles qui nous étouffent et empoisonnent notre vie, le Seigneur nous a donné un remède sûr : le repentir.

J'avais pris la décision de ne jamais écrire de livre, mais j'ai changé d'avis pour trois grandes raisons.

Tout d'abord, le besoin. Quand j'entre presque quotidiennement en contact avec des foyers brisés, des enfants délinquants, des gouvernements corrompus et des groupes apostats et que je me rends compte que tous ces problèmes sont le résultat du péché, je voudrais crier avec Alma : «O, je voudrais... aller... avec une voix à faire trembler la terre, et crier repentance à tous les peuples!» (Alma 29 : 1).

Ce livre souligne donc combien il est grave d'enfreindre les commandements de Dieu, montre que le péché ne peut apporter que le chagrin, le remords, la déception et l'angoisse, et prévient que les petits écarts évoluent pour en devenir de plus grands et se transforment finalement en grandes transgressions qui entraînent de lourds châtiments. Etant donné la prédominance et la gravité des péchés sexuels et d'autres grands péchés, ceux-ci seront particulièrement soulignés. Je donne des signaux d'avertissement et des directives pour réduire le danger de se laisser aveuglément entraîner dans des sentiers interdits.

Ayant pris conscience de la profondeur de leurs péchés, beaucoup ont tendance à abandonner tout espoir, n'ayant pas une connaissance claire des Ecritures et du pouvoir rédempteur du Christ.

Deuxièmement, j'écris donc pour affirmer joyeusement que l'homme peut être littéralement transformé par son repentir et par le don du pardon de Dieu qui s'ensuit pour tous les péchés, sauf les péchés impardonnables. Il vaut mieux ne pas avoir commis le péché; le chemin du transgresseur est difficile, mais la guérison est possible.

Troisièmement, ceux d'entre nous que le Seigneur a appelés à diriger ont une responsabilité à laquelle ils ne peuvent échapper, c'est celle qu'avaient Jacob et Joseph

«... (répondre des péchés du peuple sur notre tête, si nous ne lui enseignions pas la parole de Dieu avec diligence; c'est pourquoi, en

travaillant de toutes nos forces, son sang ne viendrait pas sur nos vêtements...» Jacob 1 : 19). Esaïe lance cet avertissement : «Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob ses péchés!» (Esaïe 58 : 1). Ezéchiel lance cet avertissement aux dirigeants : «... Les pasteurs ne devraient-ils pas paître le troupeau?» (Ezéchiel 34 : 2). Et puis : «Si cet homme... sonne de la trompette, et avertit le peuple... et s'il ne se laisse pas avertir... son sang sera sur sa tête» (Ezéchiel 33 : 3-4).

La trompette ne doit annoncer «... que la repentance à cette génération» (D&A 6 : 9). Ainsi le message s'adresse au monde entier, et pas seulement aux membres de la vraie Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

Ces raisons et la prééminence donnée à ce sujet dans les appels de tous les prophètes et de tous les chefs spirituels depuis Adam me semblent justifier un livre traitant exclusivement du péché, de la repentance et du pardon, et ceci en dépit du fait que beaucoup d'auteurs de l'Eglise ont parlé de ce sujet dans le cadre d'un ouvrage plus général.

En écrivant ce livre, je ne prétends pas faire œuvre d'originalité ou de génie littéraire. Il se peut qu'il n'y ait rien de neuf ni de frappant dans ce que je vais dire. D'autre part, j'ai délibérément répété certaines Ecritures pour soutenir diverses facettes du sujet ou pour insister suffisamment dans l'espoir que ceux qui sont découragés et dans le péché puissent laver «leurs robes... dans le sang de l'Agneau», et que la paix descende sur eux comme la rosée des cieux.

De même, le fait que l'auteur traite du péché et de la repentance ne sous-entend pas que lui ou ceux qu'il cite, à part le Seigneur lui-même, sont sans défaut. Mais nous ne serions guère poussés à être justes si tous les orateurs et tous les écrivains remettaient à plus tard toute discussion et tout avertissement jusqu'à ce qu'ils aient atteint eux-mêmes la perfection.

Pour reprendre les propos de Jacob : «... Je sais que les paroles de vérité sont dures contre toute impureté; mais les justes ne les craignent pas, car ils aiment la vérité et ne sont pas ébranlés» (2 Néphi 9 : 40).

Nous ressentons probablement ce qu'éprouve Pierre à la fin de sa vie :

> «Et je regarde comme un devoir, aussi longtemps que je suis dans cette tente, de vous tenir en éveil par des avertissements, car je sais que je la quitterai subitement, ainsi que notre Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître. Mais j'aurai soin qu'après mon départ, vous puissiez toujours vous souvenir de ces choses» (2 Pierre 1: 13-15).

Je revendique toute la responsabilité du contenu de ce livre. L'Eglise et ses dirigeants ne sont en aucune façon responsables des erreurs qu'on pourrait y trouver.

Pas plus qu'à un autre mortel, il ne m'est possible de sauver l'âme d'autrui, mais j'espère humblement que ce livre aidera certains de ceux qui souffrent des effets funestes du péché à trouver le chemin qui mène des ténèbres à la lumière, de la souffrance à la paix, de la misère à l'espérance et de la mort spirituelle à la vie éternelle. Si ce livre y parvient si peu que ce soit et contribue à confirmer les autres dans une vie de justice, mes efforts pour l'écrire auront été justifiés.

Spencer W. Kimball

Chapitre un

Cette vie est le moment

> *...car tous les contrats qui ne sont pas faits de la sorte prennent fin quand les hommes sont morts.*
>
> Doctrine et Alliances 132 : 7.
>
> *Car voici, cette vie est le moment où les hommes doivent se préparer à rencontrer Dieu...*
>
> Alma 34 : 32

La destinée de l'esprit de l'homme est de venir sur cette terre et de faire un voyage d'une durée indéterminée. Il voyage tantôt dangereusement, tantôt en sécurité, tantôt avec tristesse, tantôt avec joie. En tout temps, le chemin est marqué par la volonté divine.

Le voyage traverse la tendre enfance avec ses activités insouciantes mais son apprentissage rapide; l'enfance avec ses petites déceptions et ses petits bobos, ses sentiments froissés, ses excitations vives; la jeunesse avec son exubérance, ses sympathies et ses antipathies, ses craintes, ses espoirs et ses intensités; les débuts du mariage avec ses responsabilités, ses compétitions, ses ambitions, avec l'éducation des enfants et tout ce qui en découle; et l'âge avancé avec ses réalisations, ses aboutissements, les buts atteints, la détente et la retraite.

Pendant tout ce voyage, il y a des occasions d'apprendre, de progresser et de se développer en vue du but final. Nous voyons des gens qui se contentent de voyager, n'ayant aucun but, aucune direction, aucune destination, aucun objectif. Sans carte routière pour les guider, ils se contentent de suivre le chemin et ramassent à des degrés divers tout ce qui plaît à l'œil, flatte la vanité, satisfait la faim, étanche la soif, assouvit les passions. Et quand la fin de la vie approche, ils ont voyagé mais ne sont guère plus proches de la destination qu'ils auraient dû atteindre qu'au début. Chose regrettable, certains ont totalement perdu leur chemin.

Le dessein divin de la vie

D'autres préparent leur itinéraire, prennent des décisions sages et correctes et atteignent dans une grande mesure leurs objectifs et leur joyeuse destination. En agissant ainsi, ils coopèrent avec le Créateur dans son dessein vis-à-vis de la vie, qu'il a défini ainsi : «Car voici mon œuvre et ma gloire : réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme» (Moïse 1 : 39).

L'immortalité et la vie éternelle constituant le seul but de la vie, tous les autres intérêts et toutes les autres activités n'en sont que des annexes. Et étant donné que ces objectifs sont l'œuvre et la gloire de Dieu, ils sont aussi l'œuvre à laquelle doit s'employer l'homme et la raison principale pour laquelle il est venu sur la terre. L'un de ces deux éléments, la grande bénédiction qu'est l'immortalité, est donnée à l'homme comme un cadeau du Tout-Puissant sans qu'il fasse le moindre effort. L'autre, la vie éternelle, est un programme coopératif devant être réalisé par le Seigneur et ses enfants sur la terre. L'homme reçoit donc la responsabilité générale de collaborer pleinement avec le Dieu éternel pour réaliser cet objectif. Dans ce but, Dieu a créé l'homme pour qu'il vive dans l'état mortel, et l'a doté de la capacité de perpétuer le genre humain, de soumettre la terre, de se perfectionner et de devenir comme Dieu, omniscient et omnipotent.

Notre Père envoya alors sur la terre une lignée de prophètes pour rappeler à l'homme ses devoirs et sa destinée, pour l'avertir des dangers et lui montrer le chemin conduisant à sa victoire totale. Il semble que les perceptions spirituelles de beaucoup de peuples n'ont pas été suffisantes pour leur faire comprendre pleinement les desseins de Dieu et il les a fait instruire à des niveaux inférieurs. C'est là apparemment ce que voulait dire Alma quand il dit :

> «Car voici, le Seigneur accorde à toutes les nations des hommes de la même nation et de la même langue pour enseigner sa parole, oui, en sagesse, tout ce qu'il estime convenable qu'elles aient... » (Alma 29 : 8).

Malheureusement, le peuple de Dieu n'a que trop souvent rejeté sa voie, ceci pour sa propre destruction. Mais le Seigneur n'a jamais permis que ces gens soient détruits et n'atteignent pas leur but sans les avoir instruits et avertis. Par exemple, il est écrit à propos des Juifs : «... et aucune d'elles n'a jamais été détruite, que cela ne lui ait été annoncé par les prophètes du Seigneur» (2 Néphi 25 : 9).

Les Ecritures montrent clairement le but élevé de l'existence de l'homme. Abraham et Moïse furent particulièrement explicites à ce

sujet, comme le révèlent les documents mis à notre disposition grâce au prophète moderne, Joseph Smith. Ce prophète, ayant appris l'histoire et la raison d'être de tout cela dans les documents anciens aussi bien que par des visites d'êtres célestes, a continué à recevoir par la révélation directe d'autres lumières et d'autres vérités concernant le grand potentiel de l'homme. Par son entremise, Dieu a abondamment confirmé que l'homme est la création suprême faite à l'image et à la ressemblance de Dieu et de son Fils Jésus-Christ; que l'homme est enfant de Dieu, que c'est pour l'homme, et l'homme seul, que la terre a été créée, organisée, plantée et préparée pour servir d'habitation à l'humanité; et que, ayant en lui le germe de la divinité et étant donc un dieu en embryon, l'homme a la capacité illimitée de progression et d'accomplissement.

Importance de la croyance en Dieu

Ce livre présuppose que le lecteur croit en Dieu et au but élevé de la vie. Sans Dieu, le repentir n'aurait guère de signification et le pardon serait à la fois inutile et irréel. S'il n'y avait pas de Dieu, la vie elle-même n'aurait pas de sens et, comme ce fut le cas des antédiluviens, des Babyloniens, des Israélites et de nombreux autres peuples et civilisations, nous pourrions nous sentir justifiés dans notre envie de ne vivre que pour aujourd'hui, de «manger, boire et nous réjouir», de nous dissiper, et de satisfaire tous les désirs profanes. S'il n'y avait pas de Dieu, il n'y aurait pas de rédemption, pas de résurrection, pas d'éternités à attendre et, par conséquent, pas d'espérance.

Mais *il y a* un Dieu, et il est aimant, bon, juste et miséricordieux. *Il y a* une existence sans fin. L'homme souffrira ou se réjouira dans son avenir selon les œuvres qu'il aura accomplies dans la mortalité. En conséquence, puisque la vie mortelle n'est qu'un point en comparaison de la durée infinie de l'éternité, l'homme doit prendre grand soin que son présent lui assure la joie, le développement et le bonheur pour son avenir éternel.

Notre connaissance prémortelle

Rapportant une remarquable vision, Abraham nous a exposé les desseins en vue desquels Dieu a créé le monde et nous y a mis.

> «Or, le Seigneur m'avait montré, à moi, Abraham, les intelligences qui furent organisées avant que le monde fût; et parmi toutes celles-là, il y en avait beaucoup de nobles et de grandes» (Abraham 3 : 22).

Dans le conseil des cieux, le Seigneur exposa clairement le plan,

ses conditions et ses avantages. La terre devait être non seulement un lieu de résidence pour l'homme, mais aussi une école et un lieu de mise à l'épreuve, une occasion pour l'homme de faire ses preuves. L'homme recevrait le libre arbitre de manière à pouvoir choisir par lui-même.

La vie devait comprendre trois sections ou états : prémortel, mortel et immortel. Le troisième stade comprendrait l'exaltation — la vie éternelle avec la divinisation — pour ceux qui développeraient toutes les possibilités de leur période mortelle. Les réalisations accomplies dans un des états affecteraient d'une manière capitale l'état ou les états suivants. Si une personne gardait son premier état, il lui serait permis de connaître le deuxième, soit la vie ici-bas, qui serait une nouvelle période d'épreuve et d'expériences. S'il tirait profit de son deuxième état, son expérience terrestre, c'était la vie éternelle qui l'attendrait. C'est pour cela que les hommes traversent les nombreuses expériences de la vie terrestre «pour voir s'ils feront tout ce que le Seigneur, leur Dieu, leur commandera» (Abraham 3 : 25).

Nous, les mortels, qui vivons maintenant sur cette terre, sommes dans notre *deuxième état*. Notre présence même ici dans un corps mortel atteste du fait que nous avons «conservé» notre premier état. Notre matière d'esprit était éternelle et coexistante avec Dieu, mais notre Père céleste l'a organisée en corps d'esprit. Notre corps d'esprit a traversé une longue période de progression, de développement et de formation et, ayant réussi l'épreuve, a finalement été admis sur cette terre et dans l'état mortel.

Un des buts précis dans lesquels notre esprit est venu sur cette terre et a revêtu l'état mortel était l'obtention d'un corps physique. Ce corps devait être assujetti à toutes les faiblesses, tentations, fragilités et limitations de la condition mortelle et devait surmonter son ego.

Nous ne nous souvenons pas de notre vie pré-mortelle mais, avant de venir sur cette terre, nous comprenions tous exactement la raison pour laquelle nous devions être ici. Il serait attendu de nous que nous obtenions la connaissance, que nous nous instruisions et que nous nous formions. Nous devions dominer nos impulsions et nos désirs, maîtriser nos passions et vaincre nos faiblesses grandes et petites. Nous devions éliminer les péchés d'omission et de commission et suivre les lois et les commandements donnés par notre Père. Les grands penseurs du monde ont reconnu que l'effort que cela implique donne de la dignité et de la noblesse à l'homme. Dante, par exemple,

l'a exprimé de cette façon : «Pensez à vos origines; vous n'avez pas été formés pour vivre comme des brutes, mais pour suivre la vertu et la connaissance[1].»

Nous avons compris aussi qu'après une période allant de quelques secondes à des dizaines d'années de vie mortelle, nous mourrions, que notre corps retournerait à notre mère la terre d'où il avait été tiré et que notre esprit irait dans le monde des esprits où nous pourrions continuer à nous former à notre destinée éternelle. Au bout d'un certain temps, il y aurait une résurrection, ou réunion du corps et de l'esprit, qui nous rendrait immortels et nous permettrait de continuer à progresser vers la perfection et la divinisation. Cette résurrection nous a été accordée grâce au sacrifice du Seigneur Jésus-Christ, Créateur de cette terre, qui nous a rendu ce service incomparable, un miracle que nous ne pouvions faire pour nous-mêmes. C'est ainsi que nous a été ouvert le chemin de l'immortalité et — si nous nous en montrons dignes — de l'exaltation finale dans le royaume de Dieu.

L'Évangile, notre carte

Pour situer un lieu de destination que nous n'avons pas encore visité, nous consultons d'ordinaire une carte. Le Seigneur Jésus-Christ, notre Rédempteur et Sauveur, nous a donné comme deuxième grande bénédiction, notre carte : un code de lois et de commandements grâce auquel nous pourrions atteindre la perfection et finalement la divinisation. Cet ensemble de lois et d'ordonnances s'appelle l'Evangile de Jésus-Christ, et c'est le seul plan qui exaltera l'humanité. L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est le seul dépositaire de la plénitude de ce programme sans prix, qui est mis à la disposition de ceux qui l'acceptent.

Pour atteindre le but (la vie éternelle, l'exaltation et la divinisation), on doit être introduit dans le royaume par le baptême correctement accompli; on doit recevoir le Saint-Esprit par l'imposition des mains de ceux ayant reçu l'autorité; l'homme doit être ordonné à la prêtrise par les détenteurs autorisés de la prêtrise; on doit être doté et scellé dans la maison de Dieu par le prophète qui détient les clefs ou par l'un de ceux à qui les clefs ont été déléguées; on doit mener une vie de justice, de pureté et de service. Nul ne peut accéder à la vie éternelle autrement que par la bonne porte : Jésus-Christ et ses commandements.

---

[1] Dante, La Divine Comédie.

Jésus l'a très clairement dit en ces termes :

> «En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par ailleurs, est un voleur et un brigand» (Jean 10 : 1).
>
> «Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et il sortira, et il trouvera des pâturages» (Jean 10 : 9).

Et Jacob, le théologien-prophète, a lancé cet avertissement :

> «Venez donc, mes frères bien-aimés, venez au Seigneur, le Très-Saint. Souvenez-vous que ses sentiers sont justes. Voici, la voie est étroite pour l'homme, mais elle va en ligne droite devant lui, et le gardien de la porte est le Très-Saint d'Israël, et il n'y place aucun serviteur; et il n'y a pas d'autres voies que la porte; car il ne peut être trompé, car Seigneur Dieu est son nom» (2 Néphi 9 : 41) .

Le droit chemin

Nous ne devons pas être surpris que les exigences de Dieu pour obtenir les récompenses éternelles soient précises et invariables, puisque même la société et le gouvernement de l'homme fonctionnent sur une telle base. Par exemple, quand nous rentrons de l'étranger dans notre patrie, nous devons répondre à certaines conditions et fournir des preuves sous forme de passeport, de visa, de certificats médicaux quant à notre santé, aux vaccinations, d'extraits d'acte de naissance et d'autres documents. On ne peut recevoir de salaire sans avoir répondu d'une manière satisfaisante aux conditions de l'emploi. On ne peut monter en bus, en train ou en avion sans avoir payé sa place et on doit en fournir la preuve à la gare ou à l'aéroport. On ne peut devenir citoyen d'un pays sans avoir satisfait aux conditions imposées par les lois du dit pays. On ne peut s'attendre à recevoir un diplôme d'une université sans avoir payé les frais d'inscription, étudié et prouvé qu'on a satisfait aux conditions requises. Les récompenses éternelles de Dieu dépendront de même de l'obéissance de l'homme aux conditions requises.

La prédominance de la temporisation

Un des défauts humains les plus graves de toutes les époques est la temporisation, le refus d'accepter *dès maintenant* les responsabilités personnelles. Les hommes sont venus volontairement sur la terre pour faire leur éducation, se former, se développer et se perfectionner, mais beaucoup se laissent détourner et se contentent de «couper le bois et... puiser l'eau», esclaves de l'indolence mentale et spirituelle et de la recherche des plaisirs profanes.

Il y a même beaucoup de membres de l'Eglise qui sont mous et insouciants et qui remettent constamment à plus tard. Ils vivent leur religion négligemment, pas pieusement. Ils obéissent à certaines règles, mais ne sont pas vaillants. Ils ne commettent aucun grand délit, mais ne font tout simplement pas les choses requises d'eux : par exemple payer la dîme, respecter la Parole de Sagesse, prier en famille, jeûner, assister aux réunions, servir. Ils ne considèrent peut-être pas de telles omissions comme des péchés, et pourtant c'était là le genre de choses dont étaient probablement coupables les cinq vierges folles de la parabole de Jésus. Les dix vierges appartenaient au royaume et avaient tous les droits aux bénédictions, mais cinq n'étaient pas vaillantes et n'étaient pas prêtes quand vint le grand jour. Elles n'étaient pas prêtes parce qu'elles ne respectaient pas tous les commandements. Elles furent cruellement déçues de se voir exclues du mariage, comme le seront aussi leurs imitateurs modernes.

Je connais une soeur de l'Eglise qui disait en buvant son café : «Le Seigneur sait que mon cœur est droit, que j'ai de bonnes intentions et que je trouverai un jour la force d'arrêter.» Mais recevra-t-on la vie éternelle sur la base de ces bonnes intentions? Peut-on entrer dans un pays, recevoir un diplôme et ainsi de suite sur le témoignage de bonnes intentions que ne confirment pas des actes appropriés? Samuel Johnson a fait la réflexion que «l'enfer est pavé de bonnes intentions». Le Seigneur ne traduira pas en œuvres les espérances, les désirs et les intentions des hommes. Chacun doit faire cela lui-même.

Seuls les vaillants seront exaltés

On peut être sauvé dans l'un ou l'autre des trois royaumes de gloire — téleste, terrestre ou céleste — mais on ne peut atteindre l'exaltation que dans le plus haut des trois cieux ou degrés de la gloire céleste. Paul a dit aux Corinthiens :

> «Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres; mais autre est l'éclat des corps célestes, autre celui des corps terrestres. Autre est l'éclat du soleil, autre est l'éclat de la lune, et autre est l'éclat des étoiles; même une étoile diffère en éclat d'une autre étoile.
>
> «Ainsi en est-il de la résurrection des morts... » (1 Corinthiens 15 : 40-42).

Et par Joseph Smith le prophète, nous avons reçu des précisions sur la déclaration de Paul :

> «Il y a, dans la gloire céleste, trois cieux ou degrés :
>
> «Pour obtenir le plus haut, l'homme doit entrer dans cet ordre de la prêtrise (à savoir la nouvelle alliance éternelle du mariage).

«Sinon, il ne peut l'obtenir.

«Il peut entrer dans l'autre, mais c'est là la fin de son royaume; il ne peut avoir d'accroissement» (D&A 131 : 1-4).

Seuls ceux qui sont vaillants seront exaltés et recevront le plus haut degré de gloire, par conséquent «beaucoup sont appelés, mais peu sont élus» (D&A 121 : 40). Comme l'a dit le Sauveur : «... étroite est la porte, resserré le chemin qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent.» Et inversement, «... large est la porte, spacieux est le chemin qui mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par là» (Matt. 7 : 13, 14).

Il est vrai que beaucoup de Saints des Derniers Jours ayant été baptisés et confirmés membres de l'Eglise — certains ayant même reçu leur dotation et ayant été mariés et scellés dans le saint temple — ont estimé que les bénédictions de l'exaltation et de la vie éternelle leur étaient assurées. Mais il n'en est pas ainsi. Il y a deux conditions fondamentales que toute âme doit remplir, sans quoi elle ne peut atteindre les grandes bénédictions offertes : elle *doit* recevoir les ordonnances et elle *doit* être fidèle, surmontant ses faiblesses. En conséquence, ne seront pas exaltés tous ceux qui prétendent être des Saints des Derniers Jours.

Mais pour les Saints des Derniers Jours qui sont vaillants, qui remplissent fidèlement et pleinement les conditions, les promesses sont glorieuses et défient toute description :

> Alors, ils seront dieux, parce qu'ils n'auront pas de fin ; c'est pourquoi, ils seront de toute éternité à toute éternité, parce qu'ils continuent. Alors, ils seront au-dessus de tout, car tout leur sera soumis. Alors ils seront dieux, parce qu'ils auront tout pouvoir et que les anges leur seront soumis» (D&A 132 : 20).

Les dangers des retards

Parce que les hommes ont tendance à repousser le moment d'agir et à négliger les directives, le Seigneur a donné à plusieurs reprises des injonctions formelles et lancé des avertissements solennels. Maintes et maintes fois, en des termes différents et tout au long des siècles, le Seigneur a lancé des rappels aux hommes pour qu'ils n'aient absolument aucune excuse. Et la teneur de l'avertissement prophétique a été que *le moment d'agir c'est maintenant dans cette vie mortelle.* On ne peut retarder impunément l'obéissance aux commandements de Dieu.

Notez les paroles d'Amulek, spécialement ces passages importants relatifs au temps, imprimés en italique :

Oui, je voudrais que vous vous avanciez et ne vous endurcissiez pas davantage le cœur; car voici, *le moment et le jour de votre salut, c'est maintenant*, et c'est pourquoi, si vous voulez vous repentir et ne point vous endurcir le cœur, le grand plan de la rédemption sera immédiatement accompli pour vous.

Car voici, *cette vie est le moment où les hommes doivent se préparer à rencontrer Dieu* ; oui, voici, *le jour de cette vie est le jour où les hommes doivent accomplir leurs œuvres.*

Et maintenant, comme je vous l'ai déjà dit, étant donné que vous ave eu tant de témoignages, pour cette raison, je vous supplie de ne pas différer le jour de votre repentance jusqu'à la fin; *car, après ce jour de vie, qui nous est donné pour nous préparer à l'éternité*, voici, si nous ne nous améliorons pas *tandis que nous sommes dans cette vie*, alors vient *la nuit de ténèbres pendant laquelle nul travail ne peut être fait.*

Vous ne pourrez dire, quand vous en arriverez à cette crise terrible : Je veux me repentir, je veux retourner à mon Dieu. Non, vous ne pourrez pas le dire; *car ce même esprit qui possède votre corps au moment où vous quittez cette vie, ce même esprit aura le pouvoir de posséder votre corps dans le monde éternel* (Alma 34 : 31-34).

Même si nous laissons de côté les nombreuses Ecritures qui rendent un témoignage semblable, en lisant, en priant et en méditant sur celle-ci nous recevons la conviction frappante de la nécessité de nous repentir *maintenant!*

Melvin J. Ballard, apôtre moderne, souligne pour nous les paroles d'Amulek en ces termes :

«... Mais cette vie est le moment où les hommes doivent se repentir. Qu'aucun de nous ne s'imagine que nous pouvons descendre au tombeau sans avoir vaincu les corruptions de la chair et puis perdre au tombeau tous nos péchés et toutes nos tendances mauvaises. Ils seront avec nous. Ils seront avec l'esprit quand il est séparé du corps.

«J'estime que tout homme et toute femme peuvent faire davantage pour se conformer aux lois de Dieu en une seule année dans cette vie qu'ils ne pourraient le faire en dix ans quand ils seront morts. L'esprit ne peut que se repentir et changer, et ensuite la bataille devra continuer plus tard avec la chair. Il est beaucoup plus facile de vaincre et de servir le Seigneur quand la chair et l'esprit sont combinés. C'est le moment où les hommes sont le plus souple et le plus influençable. Nous nous apercevrons quand nous serons morts que tous les désirs et tous les sentiments seront considérablement intensifiés. Quand l'argile est malléable elle est beaucoup plus facile à changer que quand elle a durci et pris.

«Cette vie est le moment de nous repentir. C'est pour cela que je pense qu'il nous faudra mille ans après la première résurrection pour que le dernier groupe soit prêt à ressusciter. Il lui faudra mille ans pour

faire ce qu'il aurait pu accomplir dans cette vie en soixante-dix ans [2].»

La révélation de 1918 donnée à Joseph F. Smith contient ces propos : «... les morts avaient considéré la longue séparation de leur esprit et de leur corps comme une servitude[3].»

Une autre citation de frère Ballard détaille la pensée du président Smith :

> «... Quand nous quitterons cette vie, que nous laisserons ce corps, nous désirerons faire beaucoup de choses que nous ne pouvons absolument pas faire sans le corps. Nous serons gravement handicapés, nous aspirerons à retrouver le corps et nous prierons pour retrouver bientôt notre corps. Nous saurons alors quel avantage c'est d'avoir un corps.
>
> «Alors tous ceux qui remettent à plus tard, jusqu'à la vie suivante, la tâche de corriger et de surmonter les faiblesses de la chair, se condamnent à des années d'esclavage, car personne ne se lèvera dans la résurrection avant d'avoir terminé son œuvre, avant d'avoir vaincu, *avant d'avoir* fait tout ce qu'il peut faire[4].»

Le mariage éternel maintenant pour les Saints des Derniers Jours

Il n'est aucun endroit où l'élément de temps soit plus complètement souligné que dans la question du mariage éternel. Il est vrai que notre Père, dans sa miséricorde, prend des dispositions postmortelles spéciales pour ceux qui n'entendent pas l'Évangile dans cette vie; mais pour les Saints des Derniers Jours, le moment c'est *maintenant*. Lisez la parole du Seigneur concernant l'alliance du mariage :

> «... Je te révèle une nouvelle alliance éternelle; et si tu ne respectes pas cette alliance, tu seras damné; car nul ne peut rejeter cette alliance et recevoir la permission d'entrer dans ma gloire» (D&A 132 : 4).

Cette alliance, c'est le mariage céleste.

A ce sujet, dans notre nouvelle dispensation, le Seigneur s'étend un peu sur une déclaration qu'il a faite aux habitants de la Palestine :

> «Car étroite est la porte, resserré le chemin qui mènent à l'exaltation et à la continuation des vies, et il y en a peu qui les trouvent, parce que vous ne me recevez point *dans le monde* et que vous ne me connaissez point.
>
> «Et si vous me recevez *dans le monde*, alors vous me connaîtrez et vous recevrez votre exaltation, afin que là où je suis, vous soyez aussi.

---

[2] Melvin J. Ballard, «Three Degrees of Glory».

[3] Joseph F. Smith, Gospel Docrine (Salt Lake City, Deseret Book Company, 1966, p. 475).

[4] Melvin J. Ballard, «Three Degrees of Glory».

«Et ce sont là les vies éternelles — connaître le seul Dieu sage et vrai, et Jésus-Christ, qu'il a envoyé. C'est moi. C'est pourquoi, recevez ma loi.

«Large est la porte et spacieux le chemin qui mènent aux morts, et il y en a beaucoup qui entrent par là, parce qu'ils ne me reçoivent pas et qu'ils ne demeurent pas dans ma loi» (D&A 132 : 22-25).

Comme le Seigneur rend impressionnant l'élément de temps! Pourquoi insiste-t-il constamment sur ce fait, si cela n'a pas d'importance? Ces expressions *dans le monde et hors du monde*, voudraient-elles dire que l'on peut traverser au petit bonheur les années de la vie mortelle, à «boire, manger et se réjouir» ignorant tous les commandements et ne menant pas une vie pure et recevoir quand même les bénédictions?

Le jugement selon la connaissance

La connaissance de l'Évangile ainsi qu'une occasion suffisante de le vivre ont été données à beaucoup d'hommes et de femmes dans cette vie. Ceux-là seront jugés par la loi de l'Évangile. Si quelqu'un n'a pas eu l'occasion d'entendre et de comprendre l'Evangile dans cette vie mortelle, cette possibilité lui sera donnée dans l'au-delà. Le jugement est basé sur la connaissance et sur l'obéissance.

Les Saints des Derniers Jours se trouvent dans la première catégorie. Ayant été bénis en recevant les bienfaits de l'Évangile, ils sont et seront jugés d'après les critères de celui-ci. Là où la loi existe, c'est une erreur grave que de ne pas s'y soumettre, comme le soulignent les Ecritures suivantes :

«Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché. Mais maintenant vous dites : Nous voyons. C'est pour cela que votre péché subsiste» (Jean 9 : 41).

«Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient pas de péché; mais maintenant ils n'ont aucune excuse de leur péché» (Jean 15 : 22).

«Le serviteur qui, ayant connu la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas agi selon sa volonté, sera battu d'un grand nombre de coups. Mais celui qui, ne l'ayant pas connu, a fait des choses dignes de châtiment, sera battu de peu de coups. On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié...» (Luc 12 : 47-48).

Les paroles que Jacob adressa à son peuple auraient aussi bien pu l'être directement à nous :

«Mais malheur à celui à qui la loi est donnée, oui, qui a tous les commandements de Dieu, comme nous, et qui les transgresse, et qui prodigue les jours de son épreuve, car son état est terrible!» (2 Néphi 9 : 27).

Certaines possibilités finissent à la mort

Ainsi, pour nous qui connaissons, mais n'obéissons pas, les possibilités d'obtenir certaines bénédictions sans limites prennent fin quand la mort nous ferme les yeux.

> «Et si, après avoir reçu ceci, vous ne gardez pas mes commandements, vous ne pourrez pas être sauvés dans le royaume de mon Père» (D&A 18 : 46).

La déclaration frappante du roi Benjamin est vraiment de nature à nous faire réfléchir :

> «C'est pourquoi, si cet homme ne se repent pas, s'il reste et meurt ennemi de Dieu, les exigences de la justice éveillent son âme immortelle à la conscience vive de son crime, qui le fait reculer hors de la présence du Seigneur et lui remplit l'âme de culpabilité, de peine et d'angoisse, ce qui est semblable à un feu inextinguible dont la flamme monte pour toujours» (Mos. 2 : 38).

Tel est l'état de ceux qui négligent sciemment de vivre selon les commandements dans cette vie. Ils s'attireront leur propre enfer.

Bénédictions du repentir et du pardon

Notre Père aimant nous a donné le merveilleux principe du repentir comme accès au pardon. Tous les péchés, sauf ceux que le Seigneur a exceptés, fondamentalement le péché contre le Saint-Esprit et le meurtre, seront pardonnés à ceux qui se repentent totalement, d'une manière suivie et continue pour produire une transformation sincère et globale de leur vie. Le pardon existe même pour le pécheur qui commet des transgressions graves, car l'Eglise pardonnera et le Seigneur pardonnera ces choses quand le repentir sera parvenu à maturité.

Le repentir et le pardon font partie de la merveilleuse ascension vers la divinisation. Dans le plan de Dieu, l'homme doit volontairement faire cette ascension, car l'élément du libre arbitre est fondamental. L'homme choisit par lui-même, mais il ne peut décider des châtiments. Ils sont immuables. Les petits enfants et les arriérés mentaux ne sont pas tenus pour responsables, mais tous les autres recevront soit des bénédictions, des avancements et des récompenses, soit des châtiments et des privations selon leur réaction au plan de Dieu quand il leur est présenté et selon leur fidélité à ce plan. Le Seigneur, dans sa sagesse, a pris des dispositions pour cette situation et a permis qu'il y ait du bien et du mal, du réconfort et de la douleur. L'alternative nous donne un choix et, par là, de la progression et du développement.

L'aide du Saint-Esprit

Il y a dans la vie de tout le monde un conflit entre le bien et le mal, entre Satan et le Seigneur. Quiconque est arrivé à l'âge de responsabilité, qui est huit ans, ou l'a dépassé et est baptisé convenablement avec un cœur tout à fait repentant, recevra le Saint-Esprit de façon sûre. Si on l'écoute, ce membre de la Divinité guidera, inspirera, avertira et neutralisera les incitations du Malin. Le Seigneur l'a dit très clairement :

> «C'est pourquoi, ce que j'ai dit à mes apôtres, je vous le dis de nouveau: toute âme qui croira à vos paroles et sera baptisée d'eau pour la rémission des péchés, recevra le Saint-Esprit» (D&A 84 : 64).

Nous avons aussi à ce sujet les paroles classiques de Moroni :

> «Et par le pouvoir du Saint-Esprit vous pouvez connaître la vérité de toutes choses» (Moroni 10 : 5).

Suivez le chemin non battu

En résumé, le chemin de la vie éternelle est clair. Il est bien jalonné. Il est difficile. Les influences mauvaises et bonnes seront toujours présentes. Il faut choisir. Généralement le chemin mauvais est le plus facile et, étant donné que l'homme est charnel, ce chemin triomphera, à moins qu'il y ait un effort conscient, constant et vigoureux pour rejeter le mal et suivre le bien.

> «Mais souvenez-vous que celui qui persiste dans sa nature charnelle et qui continue dans les voies du péché et de la révolte contre Dieu, reste dans son état de déchéance, et le diable a tout pouvoir sur lui» (Mosiah 16 : 5).

Cette vie terrestre est le moment de se repentir. Nous ne pouvons nous permettre de prendre le risque de mourir ennemis de Dieu.

En conséquence il est important que tous les fils et toutes les filles de Dieu sur cette terre «voient de leurs yeux, entendent de leurs oreilles et comprennent avec leur cœur» le but de la vie et la responsabilité qu'ils ont vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur postérité, et qu'ils décident de suivre le chemin non battu qui est *étroit* et *resserré*. C'est avant de se mettre en route qu'ils doivent abandonner les voies mauvaises. Le secret d'une vie réussie c'est la protection et la prévention. Ceux qui cèdent au mal sont ordinairement ceux qui se sont mis dans une position vulnérable.

Oui bénis et heureux sont ceux qui peuvent résister au mal et vivre tous les jours de leur vie sans céder à la tentation. Mais pour ceux qui sont tombés, la repentance est le chemin du retour. La repen-

tance est toujours possible, même à la onzième heure, car cette action tardive vaut encore mieux que rien du tout. Le larron sur la croix qui dit : «Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne» était en meilleure voie que celui qui lança au visage du Seigneur: «N'es-tu pas le Christ? Sauve-toi toi-même, et sauve-nous!» (Luc 23 : 39, 42).

Comme nous l'avons vu, on peut attendre trop longtemps pour se repentir. C'est ce que firent beaucoup de Néphites. Samuel le Lamanite dit à leur sujet :

> «Mais voici, vos jours d'épreuve sont passés; vous avez différé le jour de votre salut jusqu'à ce qu'il soit *éternellement trop tard*, et *votre destruction est assurée*; oui, car vous avez recherché, tous les jours de votre vie, ce que vous ne pouviez obtenir; et vous avez recherché le bonheur en commettant l'iniquité, chose qui est contraire à la nature de cette justice qui est en notre grand Chef Eternel» (Hél. 13 : 38).

Observez de nouveau l'accent mis sur les mots en italique. Et ne croyons pas qu'en appelant les gens à la repentance, les prophètes ne se soucient que des péchés les plus graves comme le meurtre, l'adultère, le vol et ainsi de suite, pas plus que des seules personnes qui n'ont pas accepté les ordonnances de l'Évangile. On doit s'être purifié de toutes les transgressions, avoir surmonté toutes les faiblesses pour pouvoir atteindre la perfection et la divinisation. En conséquence, le but de ce livre est de souligner qu'il est d'importance capitale que chacun de nous transforme sa vie par le repentir et le pardon. Les chapitres suivants traiteront plus en détail des divers aspects de ce sujet.

Oliver Wendell Holmes a dit : «De nombreuses personnes meurent, leur musique étant encore en eux. Pourquoi en est-il ainsi? Trop souvent parce qu'elles sont toujours occupées à se préparer à vivre. Avant qu'elles ne le sachent, leur temps est écoulé.» Tagore a exprimé une pensée semblable en ces termes : «J'ai passé mes jours à accorder et à désaccorder mon instrument et le chant que je venais chanter reste inexprimé.»

Mon plaidoyer est donc le suivant : Tendons les cordes de notre instrument et faisons en sorte que notre mélodie soit joliment chantée. Ne mourons pas tandis que notre musique est encore en nous. Utilisons plutôt cette précieuse épreuve mortelle pour monter avec assurance et gloire vers la vie éternelle que Dieu notre Père donne à ceux qui gardent ses commandements.

Chapitre deux

Rien d'impur ne peut entrer

> *... tous les hommes de partout doivent se repentir sinon ils ne peuvent nullement hériter du royaume de Dieu, car aucune chose impure ne peut y entrer ou demeurer en sa présence... »*
>
> Moïse 6 : 57

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, la route de la vie est parfaitement jalonnée selon le but divin, la carte de l'Évangile de Jésus-Christ est mise à la disposition des voyageurs, la destination de la vie éternelle est clairement indiquée. C'est à cette destination que notre Père nous attend plein d'espoir, vivement désireux de saluer ses enfants à leur retour. Malheureusement beaucoup n'arriveront pas.

La raison en est clairement donnée par Néphi : «... rien d'impur ne peut entrer dans le royaume de Dieu...» (1 Néphi 15 : 34). Et encore : «... rien d'impur ne peut habiter avec Dieu ...» (1 Néphi 10 : 21). Dans ce contexte, le terme *impur* signifie pour les prophètes ce qu'il signifie pour Dieu. Pour l'homme le mot peut avoir un sens relatif : une minuscule tache, par exemple, ne fait pas qu'une chemise ou une robe blanche soit sale. Mais pour Dieu, qui est perfection, la pureté signifie la pureté morale et personnelle. Tout ce qui est moins que cela est, dans une mesure ou dans une autre, de l'impureté et ne peut par conséquent pas demeurer avec Dieu.

Sans les dons magnifiques du repentir et du pardon, la situation serait sans espoir pour l'homme, car nul autre que le Maître n'a jamais vécu sans péché sur la terre. Il y a naturellement tous les degrés du péché. Au pire, le pécheur invétéré est dans les griffes de Satan. Comme Jésus l'a dit, «tout (son) corps (est) dans les ténèbres». Le Sauveur dit ensuite qu'il est impossible de servir Dieu ou d'être proche de lui dans de telles circonstances :

«Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon» (Matt. 6 : 24).

Nous appartenons à celui que nous servons

Pécher, c'est donc servir Satan. C'est un truisme que de dire que les hommes appartiennent à celui auquel ils veulent obéir. Beaucoup d'Ecritures le confirment. Jésus a souligné cette vérité quand il a dit aux Juifs : «Quiconque se livre au péché est esclave du péché» (Jean 8 : 34). Paul, écrivant aux Romains, dit :

«Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité; mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de justice. Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous...

«Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice? » (Rom. 6 : 13, 16).

Pierre souligne aussi cet esclavage :

«Avec des discours enflés de vanité, ils amorcent par les convoitises de la chair, par les dissolutions, ceux qui viennent à peine d'échapper aux hommes qui vivent dans l'égarement; ils leur promettent la liberté, quand ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption, car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui» (2 Pierre 2 : 18-19).

On pourrait observer que le terme *convoitise* ne se limite pas nécessairement dans sa signification au désir sexuel. Il peut impliquer tout appétit et pulsion charnels ou profanes portés à l'excès. Satan utilisera avec empressement les autres pulsions qui conviennent à son but aussi bien que les pulsions sexuelles pour rendre esclaves les hommes jusqu'à ce que, comme Mormon le dit :

«... Ils soient menés par Satan, comme la paille est chassée par le vent, ou comme un vaisseau, sans voiles ni ancre et sans rien pour le diriger, est balloté par les vagues; et ils sont comme lui» (Mormon 5 : 18).

Satan : un être réel

A notre époque d'intellectualité et d'erreur, les hommes dépersonnalisent non seulement Dieu, mais aussi le démon. En vertu de cette conception, Satan est un mythe utile pour maintenir les gens dans le droit chemin à une époque moins éclairée, mais il est démodé à notre époque civilisée. Rien n'est plus loin de la vérité. Satan est un être d'esprit parfaitement personnel, mais dépourvu de corps mortel.

Son désir de se sceller chacun de nous n'est pas moins ardent dans la méchanceté que l'est celui de notre Père de nous attirer en justice dans son royaume éternel. Néphi, dans sa prophétie relative à notre époque, nous donne un aperçu de la tactique de Satan aussi bien qu'une esquisse de caractère d'une effrayante précision :

> «Car voici, en ce jour, il fera rage dans le cœur des enfants des hommes, et les poussera à la colère contre ce qui est bon.
>
> «Et il en pacifiera d'autres, et les endormira dans une sécurité charnelle, en sorte qu'ils diront : Tout est bien en Sion; oui, Sion prospère, tout va bien — c'est ainsi que le diable trompe leur âme, et les entraîne soigneusement en enfer.
>
> «Et voici, il en flatte d'autres, et il leur dit qu'il n'y a point d'enfer; et il leur dit : Je ne suis pas un diable, car il n'y en a point — et c'est ce qu'il leur chuchote aux oreilles, jusqu'à ce qu'il les saisisse de ses chaînes terribles d'où il n'y a point de délivrance.
>
> «Oui, ils seront saisis par la mort et l'enfer; et la mort, l'enfer et le diable, et tous ceux qui auront été saisis par eux, se tiendront devant le trône de Dieu, pour être jugés selon leurs œuvres; d'où ils iront dans le lieu qui a été préparé pour les recevoir... » (2 Néphi 28 : 20-23).

Oui, le démon est bel et bien une personne. Il est également intelligent et entraîné. Ayant derrière lui des milliers d'années d'expérience, il est devenu extraordinairement efficace et de plus en plus décidé. Les jeunes gens pensent et disent souvent quand des mains se tendent pour les gouverner : «Je n'ai besoin de personne.» En fait, même des adultes plus expérimentés ne peuvent se permettre d'être sûrs d'être capables de résister à Satan. Les adolescents et les adolescentes doivent assurément être convenablement fortifiés et protégés s'ils veulent pouvoir affronter les puissances efficaces, hautement entraînées et supérieures qui guettent sans répit les occasions de tenter.

Qu'on soit jeune ou vieux, il faut avoir l'intelligence d'accepter les conseils et les instructions des gens expérimentés qui connaissent les pièges, les murs croulants et les digues lézardées qui entraînent la destruction.

Vieux péchés, nouveaux noms

Les péchés peuvent être classifiés en plusieurs catégories. Ils vont des simples inconvenances et écarts à l'effusion du sang innocent et au péché contre le Saint-Esprit. Il y a des péchés contre nous-mêmes, des péchés contre ceux que nous aimons, des péchés contre nos semblables, des péchés contre notre communauté, des péchés contre l'Eglise, des péchés contre l'humanité. Il y a des péchés qui sont

connus du monde et d'autres qui sont si soigneusement cachés que le pécheur est le seul être mortel qui soit au courant de l'erreur.

Parfois une nouvelle génération donne aux vieux péchés de nouveaux noms — qui sont souvent des désignations visant à supprimer toute implication de péché — et quand on lit la longue liste scripturale des transgressions, on ne les reconnaît pas par leurs noms modernes. Mais tout est là, dans les Ecritures, et tout est ici et pratiqué de nos jours.

Parfois quelqu'un, qui ne découvre pas dans les Ecritures le nom moderne du péché ou de la perversion dont il s'est particulièrement rendu coupable, soulage sa conscience en essayant de se convaincre qu'après tout ce n'est pas si terrible puisque ce n'est pas explicitement interdit. Par exemple, le mot *pelotage* ne se trouve pas dans les Ecritures, mais le fait de peloter est condamné à maintes reprises. De même, d'autres péchés et perversions peuvent ne pas être désignés dans les Ecritures par leur appellation moderne, mais l'examen soigneux des Ecritures révèlera que ces choses ont été faites pour leur plus grande honte par les Romains, les Corinthiens, les Ephésiens, les enfants d'Israël et les autres peuples au cours des siècles.

En outre, en ayant un entretien avec des jeunes gens et parfois des personnes plus âgées, je m'aperçois que beaucoup ne connaissent pas la signification des noms des péchés dans les anciennes Ecritures. Un jeune m'a dit : «Je sais ce qu'est l'adultère, mais qu'est-ce que c'est que la fornication, et est-ce mal?» Un éminent travailleur social a dit qu'il y avait beaucoup de jeunes gens parvenus à la maturité physique à qui on n'avait jamais dit en termes clairs que les relations sexuelles en dehors du mariage étaient des péchés graves. En conséquence, bien que ce soit quelque chose de désagréable à discuter, ce livre traitera de ces sujets dans les chapitres suivants.

Liste scripturale des péchés

Puisque le catalogue scriptural est si complet, en particulier dans les écrits des apôtres des premiers jours, citons les péchés décrits par les Ecritures. Par exemple, la prophétie de Paul à Timothée en ce qui concerne la situation de notre époque s'est réalisée avec une précision déprimante.

> «Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomniateurs, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu,

ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. Eloigne-toi de ces hommes-là. Il en est parmi eux qui s'introduisent dans les maisons, et qui captivent des femmes d'un esprit faible et borné, chargées de péchés, agitées par des passions de toutes espèces... » (2 Tim. 3 : 16).

Paul mit les Romains en garde contre des péchés semblables :

«... livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps; eux qui... ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur...

«... Dieu les a livrés à des passions infâmes : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes...

«Rapporteurs, médisants, impies, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, dépourvus... de loyauté, d'affection naturelle, de miséricorde. Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font» (Rom 1 : 24-27, 30-32).

Paul parlant aux Corinthiens cite encore quelques types de péché.

«... ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs n'hériteront le royaume de Dieu» (1 Corinthiens 6 : 10).

Jean le Révélateur catalogue les transgressions qui mériteront la seconde mort :

«Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort» (Apoc. 21 : 8).

Le péché sexuel est maintes et maintes fois condamné dans les Ecritures. Pour que nos définitions soient bien claires, rendons-nous compte que les relations hétérosexuelles sont le péché de fornication quand elles sont pratiquées par les célibataires et d'adultère quand ce sont des gens mariés qui s'y livrent en dehors de leurs alliances matrimoniales. L'un et l'autre sont des péchés graves aux yeux de Dieu. Paul a écrit :

«Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ? Prendrai-je donc les membres de Christ, pour en faire des membres d'une prostituée? Loin de là! Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle? Car, est-il dit, les deux deviendront une seule chair... Fuyez l'impudicité... (1 Cor. 6 : 15-16, 18).

Dans d'autres épîtres, Paul souligne encore et énumère d'autres péchés (voir Rom. 1 : 24-32; 1 Cor. 3 : 16-17; 6 : 9-10; 10 : 8; Eph. 5 : 3-7; Gal. 5 : 19-21; Col. 3 : 5, 7-8; 1 Thess. 4 : 3-5).

En lisant les Ecritures citées ou mentionnées ci-dessus, nous observons qu'elles reprennent virtuellement toutes les transgressions modernes, quoique parfois sous des noms anciens. Passons en revue cette longue liste :

Le meurtre, l'adultère, le vol, les jurons, l'impiété chez les maîtres, la désobéissance chez les serviteurs, l'infidélité, l'imprévoyance, la haine de Dieu, la désobéissance au mari, le manque d'affection naturelle, la suffisance, la flatterie, la convoitise, la déloyauté, les indiscrétions, la médisance, le manque de sincérité, les coups, les rixes, l'esprit querelleur, l'ingratitude, le manque d'hospitalité, la tromperie, le manque de respect, la vantardise, l'arrogance, l'orgueil, les paroles sournoises, la grossièreté, la calomnie, la corruption, le détournement, la spoliation, le parjure, l'incontinence, l'impureté, la bassesse, les relations obcènes, la folie, la paresse, l'impatience, le manque de compréhension, l'absence de pitié, l'idolâtrie, le blasphème, le reniement du Saint-Esprit, la violation du sabbat, l'envie, la jalousie, la méchanceté, la malignité, la vindicte, l'implacabilité, la rancune, les vociférations, l'animosité, la profanation, les injures, le commérage, la provocation, l'âpreté au gain sordide, la désobéissance aux parents, la colère, la haine, la convoitise, le faux témoignage, la perversité, la lasciveté, l'hérésie, la présomption, le sacrilège, l'appétit insatiable, l'instabilité, l'ignorance, l'entêtement, les insultes envers l'autorité, la malignité; et dans notre langage moderne, la masturbation, le pelotage, la fornication, l'adultère, l'homosexualité et toutes les perversions sexuelles, tous les péchés cachés et secrets et toutes les pratiques impies et impures.

«Telles sont les transgressions que le Seigneur a condamnées par ses serviteurs. Que personne ne justifie ses péchés en se donnant pour excuse que le péché particulier qu'il commet n'est ni mentionné ni interdit dans l'Ecriture».

La pureté est essentielle pour la vie éternelle

Qu'il y ait ou non d'autres victimes, tout péché s'exerce contre Dieu, car il tend à contrarier le programme et les desseins du Tout-Puissant. De même, tout péché nuit au pécheur, car il limite sa progression et gêne son développement.

Dans notre voyage vers la vie éternelle, la pureté doit être notre

but constant. Pour marcher et parler avec Dieu, servir avec Dieu, suivre son exemple et devenir comme un dieu, nous devons atteindre la perfection. En sa présence, il ne peut pas y avoir de fraude, de méchanceté ou de transgression. Dans de nombreuses Ecritures, il a bien clairement dit que toute impiété, tout mal, toute faiblesse doivent être abandonnés avant que nous ne puissions monter sur «la montagne de l'Eternel». Le psalmiste a demandé :

> «Qui pourra monter à la montagne de l'Eternel? Qui s'élèvera jusqu'à son lieu saint?»

Et il répond à sa question :

> «Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur; celui qui ne livre pas son âme au mensonge, et qui ne jure pas pour tromper» (Psaumes 24 : 3-4).

Rapportant sa vision de la cité céleste, Jean dit :

> «Il n'entrera chez elle rien de souillé, ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge; il n'entrera que ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'agneau» (Apoc. 21 : 17).

Après avoir énuméré beaucoup de péchés, Paul dit aux Galates :

> «... comme je l'ai déjà dit, (que) ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu» (Gal. 5 : 21).

Dès le début, Dieu n'a laissé aucun doute dans l'esprit de son peuple sur le fait que seuls ceux qui sont purs hériteront son royaume. Il a donné ce commandement à Adam :

> «C'est pourquoi, enseignez-le à vos enfants, que tous les hommes de partout doivent se repentir, sinon ils ne peuvent nullement hériter du royaume de Dieu, car aucune chose impure ne peut y demeurer ou demeurer en sa présence... » (Moïse 6 : 57).

De nombreuses Ecritures attestent du même principe : seuls ceux qui sont purs peuvent demeurer avec Dieu (par exemple, voyez Mosiah 2 : 37, Alma 11 : 37, Tite 1 : 15-16). Il ne peut en être autrement, car «... avoir l'esprit tourné vers le charnel, c'est la mort, et avoir l'esprit tourné vers le spirituel, c'est la vie éternelle» (2 Néphi 9 : 39). Jésus lui-même exprima admirablement cette pensée dans les Béatitudes :

«Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu!» (Matt. 5 : 8). La pureté de cœur signifie la perfection; ceux qui sont parfaits non seulement verront Dieu, mais auront son amitié.

Cette idée que le péché éloigne l'homme de Dieu et nous éloignera de sa présence si nous ne nous en repentons pas, ne se limite pas

aux anciens prophètes. Le prophète moderne Joseph Smith a vu le péché comme un des principaux obstacles au salut et à la divinisation. Il dit :

> «... Si vous voulez aller où Dieu se trouve, vous devez devenir semblables à Dieu, ou posséder les principes que Dieu possède, car si nous ne nous approchons pas de Dieu dans les principes, nous nous éloignons de Lui et nous nous rapprochons du diable. Oui, je me tiens au milieu de toutes sortes de gens.
>
> «Sondez votre cœur, et voyez si vous êtes semblables à Dieu. J'ai sondé le mien et je sens que je dois me repentir de tous mes péchés.
>
> «Nous avons parmi nous des voleurs, des adultères, des menteurs, des hypocrites. Si Dieu vous parlait des cieux, il vous ordonnerait de ne pas voler, de ne pas commettre l'adultère, de ne pas convoiter, de ne pas tromper, mais d'être fidèles en un petit nombre de choses. Lorsque nous dégénérons et que nous nous éloignons de Dieu, nous descendons vers le diable et nous perdons la connaissance, et sans la connaissance nous ne pouvons pas être sauvés, et tandis que nos cœurs sont remplis de mal, et que nous étudions le mal, il n'y a pas de place dans nos cœurs pour le bien, ni pour l'étude du bien...[1] »

La discipline est nécessaire

Quand j'étais jeune garçon, je m'occupais d'un bœuf de Jersey qui devint méchant et me chargea plusieurs fois. Pour arrêter son attaque, tout ce que j'avais à faire, c'était de donner un coup sec à la chaîne qui était fixée à un anneau dans ses naseaux; il devenait alors docile et j'en étais maître. Quand il devenait moins traitable, j'ajoutais une longue perche de bambou fixée à l'anneau qu'il avait dans les naseaux. Il était maintenant totalement sous ma coupe, car je pouvais le retenir ou le faire avancer. Il était sous ma domination.

C'est ainsi que le péché tient, comme un anneau dans le nez, le pécheur sous sa domination. Ainsi le péché est comme des menottes aux poignets, un anneau dans le nez et un collier d'esclave autour du cou.

Mais pour poursuivre l'analogie, mon taureau, s'il avait été un humain, aurait pu se discipliner. Alors, sans anneau dans les naseaux, il aurait gouverné ses propres actions. Il en va de même du péché humain : la maîtrise de soi, le contrôle de soi peuvent être substitués à la domination du péché, et le pécheur peut s'approcher de par son propre libre arbitre vers Dieu plutôt que d'avancer, sous la domination du péché, vers Satan.

---

[1] Enseignements du prophète Joseph Smith, choisis et arrangés par Joseph Fielding Smith, p. 302.

Le terme n'est peut-être pas populaire à notre époque de licence et d'absence de retenue, mais ce qu'il nous faut c'est de l'autodiscipline. Pouvons-nous imaginer les anges ou les dieux non maîtres d'eux-mêmes en quoi que ce soit? La question est bien entendu absurde. Comme est également ridicule l'idée que l'un d'entre nous puisse s'élever au sommet éternel sans se discipliner et être discipliné par les circonstances de la vie. La pureté et la perfection que nous recherchons ne peuvent être atteintes sans cet assujettissement des pulsions indignes et impies et l'encouragement correspondant de leurs opposés. Nous ne pouvons assurément pas nous attendre à ce que les règles soient plus faciles pour nous que pour le Fils de Dieu, dont il est écrit qu'il

> «... a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel» (Hébreux 5 : 7-9)

«Pour tous ceux qui lui obéissent», voilà les mots clefs pour nous. Et l'obéissance implique toujours la discipline de soi. Il en va de même de la repentance, qui est le moyen d'annuler les effets d'un manque d'obéissance précédent dans notre vie. Les avantages de l'obéissance et de la repentance valent bien l'effort.

La repentance est la seule voie

La repentance est toujours la clef d'une vie meilleure et plus heureuse. Nous en avons tous besoin, que nos péchés soient graves ou courants. Par la repentance nous percevons plus clairement les contrastes de l'affirmation de Paul : «Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur» (Rom. 6 : 23). Par la repentance nous pouvons être «sanctifiés de tout péché, (jouir) des paroles de vie éternelle dans ce monde et de la vie éternelle dans le monde à venir, à savoir la gloire immortelle» (Moïse 6 : 59).

Et il n'y a pas d'autre manière.

Chapitre trois

Aucun qui fasse le bien, pas même un seul

Le plus grand des défauts, c'est de ne s'en connaître aucun.

Carlyle

Quand nous entendons des sermons contre la transgression, insistant sur la nécessité de se repentir, nous avons pour la plupart étrangement tendance à appliquer l'idée exclusivement aux autres. On a dit que nous passons trop de temps à confesser les péchés des autres. Apparemment il est beaucoup plus facile de voir ces péchés-là que les nôtres et de traverser la vie avec complaisance, sans reconnaître la nécessité dans laquelle nous nous trouvons nous-mêmes de nous amender.

Tous sont pécheurs

Et pourtant, tout le monde pèche dans une certaine mesure; par conséquent, nul ne peut appeler à juste titre les autres à la repentance sans s'inclure lui-même. C'est ainsi que nous lisons dans les écrits de Jean :

> «Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous... Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous» (1 Jean 1 : 8, 10).

Le psalmiste a de même chanté :

> «L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu! Ils se sont corrompus, ils ont commis des actions abominables; il n'en est aucun qui fasse le bien. L'Eternel, du haut des cieux, regarde les fils de l'homme, pour voir s'il y a quelqu'un qui soit intelligent, qui cherche Dieu. Tous se sont égarés ... il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul» (Psaumes 14 : 1-3).

D'autres Ecritures mettent l'accent sur la même chose :

> «Non, il n'y a sur la terre point d'homme juste qui fasse le bien et qui ne pèche jamais» (Eccl. 7 : 20). «Qui dira : J'ai purifié mon cœur, je suis net de mon péché?» (Prov. 20 : 9).

> «C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché... » (Rom. 5: 12).

Joseph Smith le prophète, dans sa prière de dédicace du temple de Kirtland, implora : «O Jéhovah, sois miséricordieux envers ce peuple, et, puisque tous les hommes sont pécheurs, pardonne les transgressions de ton peuple, et qu'elles soient effacées à jamais» (D&A 109 : 34).

C'est parce que le péché est universel, qu'il est grave et que la fin du monde est proche que le Seigneur a révélé à son prophète des derniers jours, Joseph Smith, ce commandement : «Ne parlez que de repentance à cette génération» (D&A 6 : 9).
Une des histoires souvent racontées à propos de J. Golden Kimball rapporte ce trait d'esprit : «Les Frères ne peuvent pas me retrancher de l'Eglise, je me repens trop souvent». C'est là une grande leçon si on l'interprète correctement. Il n'y a absolument aucun jour dans la vie d'un homme quel qu'il soit ou la repentance ne soit pas essentielle à son bien-être et à sa progression éternelle.

Mais quand la plupart d'entre nous pensent à la repentance, ils ont tendance à limiter leur perspective et à ne la considérer comme bonne que pour leur mari, leur femme, leurs parents, leurs enfants, leurs voisins, leurs amis, le monde, tous et chacun, sauf eux-mêmes. De même, il y a un sentiment très généralisé et peut-être inconscient que le Seigneur n'a conçu la repentance que pour ceux qui commettent le meurtre, l'adultère, le vol ou d'autres crimes atroces. Il n'en est rien. Si nous sommes humbles et désireux de vivre selon l'Évangile, nous en viendrons à considérer la repentance comme quelque chose qui s'applique à tout ce que nous faisons dans la vie, que ce soit de nature spirituelle ou temporelle. La repentance est pour toute âme qui n'a pas encore atteint la perfection.

Les membres de l'Eglise ont besoin de repentance

Une autre idée fausse qu'entretiennent les Saints des Derniers Jours est que la repentance n'est que pour la personne qui n'appartient pas à l'Eglise de Jésus-Christ. Cette idée ignore non seulement la doctrine de l'Évangile et le bon sens, mais aussi les révélations for-

melles de Joseph Smith, le prophète, dans lesquelles le Seigneur a profité de plus d'une occasion de réprimander les Saints et de les appeler à la repentance pour leurs mauvaises actions. A Kirtland, par exemple, il s'insurgea contre les pécheurs au sein de l'Eglise et leur dit nettement :

> «Voici, moi, le Seigneur, je ne suis pas satisfait d'un grand nombre de ceux qui sont dans l'Eglise de Kirtland;
>
> «Car ils n'abandonnent pas leurs péchés et leurs voies perverses, l'orgueil de leur cœur, leur cupidité et toutes leurs choses détestables, et n'observent pas les paroles de sagesse et de vie éternelle que je leur ai données.
>
> «En vérité, je vous dis que moi, le Seigneur, je les châtierai et agirai comme bon me semblera, s'ils ne se repentent pas et n'observent pas toutes les choses que je leur ai dites» (D&A 98 : 19-21).

Quelques mois plus tard, le Seigneur citait les péchés précis dont les Saints du Missouri s'étaient rendus coupables :

> «Voici, je vous le dis, il y avait parmi eux des querelles et des disputes, des envies, des luttes et des désirs voluptueux et cupides. Ils ont donc souillé par là leur héritage» (D&A 101 : 6).

Même ceux qui faisaient partie de l'école des prophètes eurent besoin de réprimandes et de repentance :

> «Néanmoins... des querelles se sont élevées dans l'école des prophètes, chose qui m'a été très pénible, dit votre Seigneur; c'est pourquoi je les ai envoyés au dehors pour qu'ils soient châtiés» (D&A 95 : 10).

Et Emma, la femme du prophète, fut appelée par révélation à la repentance :

> «Et de plus, en vérité, je le dis, que ma servante pardonne les offenses de mon serviteur Joseph; alors les offenses qu'elle a commises contre moi lui seront pardonnées... » (D&A 132 : 56).

Même les prophètes ne sont pas parfaits

Même Joseph Smith, le prophète, aussi grand qu'il fût, n'était pas parfait, et le Seigneur dut l'appeler à la repentance : «Et maintenant, mon serviteur Joseph, je te commande de te repentir, de marcher avec plus de droiture devant moi, de ne plus céder aux persuasions des hommes» (D&A 5 : 21).

Le jeune prophète avait besoin de repentance comme tous les hommes. Il confessait honnêtement ses faiblesses. Dans son adolescence, quand il avait été solitaire dans l'intense persécution qui suivit sa glorieuse vision, il fut abandonné à toutes sortes de tentations. Il dit :

«... je tombai fréquemment dans beaucoup d'erreurs insensées et manifestai les faiblesses de la jeunesse et de la nature humaine; ce qui, j'ai le regret de le dire, m'entraîna dans diverses tentations offensantes aux yeux de Dieu... » (Joseph Smith 2 : 28).

Si Joseph était humain, et par conséquent faillible, il ne commettait pas de péchés graves, et il se hâte de le préciser :

«... Bien que je fasse cette confession, il ne faut pas penser que je me rendis coupable de péchés graves ou capitaux. Il n'a jamais été de ma nature d'être enclin à commettre de tels péchés. Mais je fus coupable de légèreté et d'avoir parfois tenu joyeuse compagnie, etc., ce qui ne convenait pas à la réputation que devait entretenir quelqu'un qui avait été appelé de Dieu comme je l'avais été ... » (Joseph Smith 2 : 28).

Il y a des ennemis de la cause de Dieu qui ont essayé de tirer profit de cette déclaration, mais les hommes de bien la reconnaissent comme une confession simple et honnête qui cadre bien avec la personnalité d'un grand homme, bien qu'encore imparfait.

Une chose importante à considérer, c'est que le prophète reconnaît ses erreurs, se repent et prie pour avoir le pardon :

«A la suite de cela, écrit-il, je me sentis souvent condamné à cause de ma faiblesse et de mes imperfections... » et ce soir-là, comme probablement bien des fois avant, il s'agenouilla à côté de son lit. Comme il le décrit : «... je me mis à prier et à supplier le Dieu Tout-Puissant de me pardonner tous mes péchés et toutes mes folies et aussi de se manifester à moi pour que je connusse ma situation vis-à-vis de lui... » (Joseph Smith 2 : 29).

Tout le monde est sujet au péché s'il ne veille pas constamment car on n'obtient la victoire sur Satan que par une vigilance constante. Dans les Doctrine et Alliances, le Seigneur montre bien que personne n'est à l'abri des tentations, et que même un prophète ne peut traiter à la légère les choses sacrées. Il donne cet avertissement :

«Car bien que l'homme puisse avoir de nombreuses révélations et avoir le pouvoir de faire de nombreuses œuvres puissantes, s'il se vante de sa force personnelle, méprise les conseils de Dieu et obéit aux caprices de sa volonté, et de ses désirs charnels, il tombera et encourra la vengeance qu'un Dieu juste fera tomber sur lui» (D&A 3 : 4).

La réprimande poursuit :

«Voici, tu es Joseph, et tu as été choisi pour accomplir l'œuvre du Seigneur, mais tu tomberas pour cause de transgression, si tu n'y prends garde» (D&A 3 : 9).

Souvenez-vous que la transgression dont le jeune prophète était coupable n'était ni le meurtre, ni le péché sexuel, ni les jurons, ni

aucun des actes ordinairement appelés péchés. Il avait simplement cédé à la puissante persuasion de son ami et bienfaiteur Martin Harris de lui confier la traduction anglaise des écrits sacrés du Livre de Mormon qui, à cause de cette erreur, fut perdue.

> «Mais souviens-toi : Dieu est miséricordieux. C'est pourquoi, repens toi de ce que tu as fait de contraire au commandement que je t'ai donné, et tu seras encore toujours celui que j'ai choisi, et tu seras de nouveau appelé à l'œuvre;
>
> «Mais si tu ne fais pas cela, tu seras abandonné, tu deviendras comme les autres hommes et tu n'auras plus de don» (D&A 3 : 10-11).

La réprimande adressée à Joseph Smith par le Seigneur rappelle celle faite à un autre prophète, le grand Moïse. A cause d'un péché momentané, commis en un moment de tension (voir Nombres 20 : 9-12), Moïse se vit refuser la grande bénédiction de faire entrer les enfants d'Israël dans la Terre Promise après leurs quarante années d'errance dans le désert.

Si même les prophètes élus du Seigneur ne sont pas exempts de la nécessité de se repentir, que dire de nous, les autres? Il est clair que la repentance est pour tous, pour les Saints des Derniers Jours aussi bien que pour les autres.

Péchés parmi les Saints

J'ai eu le plaisir d'aller souvent dans les foyers des dirigeants de mission, de paroisse et de pieu de Sion. Je suis profondément reconnaissant du fait que la plupart des nôtres essaient de vivre les commandements du Seigneur.

Mais je trouve aussi des parents qui ont perdu l'affection naturelle pour leurs enfants. Je trouve des enfants qui renient leurs parents et refusent d'assurer la charge de leurs parents âgés. Je trouve des maris qui abandonnent leur femme et leurs enfants et qui se servent de presque tous les prétextes pour justifier une telle action. Je trouve des femmes qui sont exigeantes, indignes, querelleuses, qui refusent de collaborer, qui sont profanes et qui provoquent par là leur mari à des réactions semblables. Je trouve des maris et des femmes, vivant sous le même toit, qui sont égoïstes, inflexibles et refusent de pardonner et qui, par leurs malentendus, se sont endurci le cœur et ont empoisonné leur esprit et l'esprit de leurs enfants.

J'en trouve qui commèrent et portent de faux témoignages contre leur prochain. Je trouve des frères qui se traînent mutuellement devant les tribunaux pour des broutilles qui auraient pu être réglées par eux-mêmes à l'amiable. Je trouve des frères et des sœurs de sang

qui se battent pour des héritages et se traînent mutuellement devant les tribunaux du pays, dévoilant au public les secrets de famille les plus intimes et les plus personnels, ne respectant rien, n'ayant que peu de considération l'un pour l'autre, ne considérant que le gain financier qu'ils pourraient retirer d'une action aussi égoïste.

Dans une ville de l'Est des Etats-Unis, j'ai vu une famille déchirée par une querelle honteuse — une moitié des frères et des sœurs d'un côté, une moitié de l'autre. Au service funèbre, la moitié assise d'un côté de l'allée, l'autre moitié de l'autre. Ils refusaient de se parler. L'héritage ne valait que quelques milliers de dollars et cependant à cause de lui, des frères et des sœurs de sang devinrent des ennemis jurés.

J'ai vu des gens dans des paroisses et des branches qui contestent les mobiles des autorités, des uns et des autres, et en font des «offenseurs pour un mot» pour des choses qui ont été dites, ou dont on a cru ou imaginé qu'elles l'avaient été. J'ai vu des branches déchirées par des gens qui disent des choses méchantes l'un au sujet de l'autre, qui ont introduit dans leurs réunions l'esprit de Lucifer plutôt que l'esprit du Christ.

Il y en a qui n'acceptent aucune responsabilité et n'accordent aucun temps au service de l'Eglise, mais qui critiquent constamment ceux qui le font. Il y en a qui sont coupables et profanes, et ne servent que du bout des lèvres. Il y en a qui font des affirmations hypocrites, mais ne les mettent pas en pratique; il y en a qui sont intolérants et pleins de préjugés; il y en a qui sont méchants à l'égard de leur famille.

C'est à cause de ces excentricités, péchés, transgressions et autres que je n'ai pas mentionnés, que tous ont besoin de repentance. Les chapitres suivants parleront davantage des péchés qui nous menacent personnellement, en tant qu'Eglise et en tant que société. Après cela, nous examinerons le moyen de se repentir et le miracle du pardon que Dieu accomplit pour ceux qui se repentent vraiment.

Chapitre quatre

Ces choses que hait l'Eternel

> *Il y a six choses que hait l'Eternel, et même sept qu'il a en horreur : les yeux hautains, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui médite des projets iniques, les pieds qui se hâtent de courir au mal, le faux témoin qui dit des mensonges, et celui qui excite des querelles entre frères.*
>
> Proverbes 6 : 16-19

La malédiction de la terre, c'est le péché. Il couvre tous les domaines. Il prend de nombreuses formes et revêt de nombreuses espèces de déguisements, selon des facteurs tels que la couche sociale où il agit. Mais que l'homme l'appelle convention ou affaire, ou utilise un autre euphémisme, s'il offense la loi de Dieu, c'est un péché.

Il y en a qui veulent classer comme mineurs les péchés dont nous parlons dans ce chapitre, mais si nous ne nous en repentons pas, ils nous empêcheront quand même d'arriver à la vie éternelle. Il est probable que la plupart d'entre nous en ont eu leur part. Nous ne les traitions ici que brièvement et sans imaginer que la liste en soit exhaustive.

L'idolâtrie

Du haut du mont Sinaï, Dieu a proclamé ce commandement inaltérable :

> «Tu n'auras *pas d'autres* dieux devant ma face.
>
> «Tu ne te feras *point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses* qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu *ne te prosterneras point* devant elles, et tu *ne les serviras point*... (Exode 23 : 5)

Cette interdiction englobe non seulement les images sous forme de dieux ou d'hommes, mais la représentation de tout ce qui est ter-

restre, sous quelque forme que ce soit. Cela comprend à la fois les choses tangibles et les choses moins tangibles, et tout ce qui incite à s'éloigner du devoir, de la loyauté, de l'amour et du service de Dieu.

L'idolâtrie compte parmi les péchés les plus graves. Il y a malheureusement des millions de gens aujourd'hui qui se prosternent devant des images d'or, d'argent, de bois, de pierre et d'argile. Mais l'idolâtrie dont nous nous préoccupons le plus ici, c'est l'adoration consciente d'autres dieux encore. Il y en a qui sont de métal, de velours et de chrome, de bois, de pierre et de tissu. Ils ne sont pas à l'image de Dieu ni à celle de l'homme, mais sont créés pour donner à l'homme du confort et de la jouissance, pour satisfaire ses besoins, ses ambitions, ses passions et ses désirs. Certains n'ont pas de forme physique du tout, mais sont intangibles.

Beaucoup de gens semblent «adorer» d'une manière primitive : ils vivent pour boire et manger. Ils sont comme les enfants d'Israël qui, bien qu'on leur offrît les grandes libertés qui accompagnaient le développement national sous la direction personnelle de Dieu, ne pouvaient élever leur esprit au-dessus des «marmites à viande d'Egypte». Il semble qu'ils ne puissent s'élever au-dessus de la satisfaction de leurs appétits physiques. Comme Paul l'a dit : «Ils ont pour dieu leur ventre» (Phil. 3 : 19).

Les idoles ou faux dieux modernes peuvent prendre des formes telles que vêtements, maisons, entreprises, machines, autos, bateaux de plaisance et beaucoup d'autres choses matérielles qui détournent du chemin de la divinisation. Qu'importe si l'objet concerné n'a pas la forme d'une idole? Brigham Young a dit : «Je préférerais voir un homme adorer un petit dieu fait en cuivre ou en bois que de le voir adorer ses biens[1].»

Les choses intangibles deviennent aussi facilement des dieux. Les diplômes, les lettres et les titres peuvent devenir des idoles. Beaucoup de jeunes gens décident d'aller à l'université alors qu'ils devraient tout d'abord aller en mission. Le diplôme, la richesse et la sécurité qui en découlent semblent si désirables que la mission vient en second lieu. Il y en a qui négligent le service de l'Eglise pendant qu'ils sont à l'université, désirant donner la préférence à la formation profane et ignorant les alliances spirituelles qu'ils ont contractées.
Beaucoup de gens construisent et meublent une maison, achètent tout

[1] Journal of Discourses 6 : 196.

d'abord une auto, pour découvrir ensuite qu'ils «ne peuvent se permettre» de payer la dîme. Qui adorent-ils? Certainement pas le Seigneur du ciel et de la terre, car nous servons celui que nous aimons et nous donnons la priorité à l'objet de notre affection et de nos désirs. Les couples de jeunes mariés qui n'envisagent d'avoir des enfants que lorsqu'ils auront obtenu leur diplôme seraient sans doute choqués si on traitait d'idolâtrie la préférence pour laquelle ils ont opté. Leur justification leur donne des diplômes aux dépens des enfants. Est-ce là un échange que l'on peut justifier? Qui aiment-ils et adorent-ils : eux ou Dieu? D'autres couples, conscients que le premier but de la vie ne réside pas dans le confort, l'aisance et le luxe, terminent leurs études tout en progressant dans une vie bien remplie en ayant des enfants et en servant l'Eglise et leur communauté.

Beaucoup adorent la chasse, la pêche, les vacances, les pique-niques et les sorties de week-end. D'autres ont pour idoles le sport, le baseball, le football, les courses de taureaux ou le golf. En général, ces activités se font aux dépens du culte du Seigneur et du service rendu à l'édification du royaume de Dieu. Cette préférence peut ne pas paraître grave pour ceux qui font ce choix, et pourtant cela indique où se trouvent leur allégeance et leur loyauté.

Une autre image encore que les hommes adorent est celle de la puissance et du prestige. Beaucoup foulent aux pieds les valeurs spirituelles et souvent les valeurs morales dans leur ascension vers le succès. Ces dieux de la puissance, de la richesse et de l'influence sont extrêmement exigeants et sont tout aussi réels que les veaux d'or des enfants d'Israël dans le désert.

La rébellion

Un péché courant, c'est la rébellion contre Dieu. Elle se manifeste par le refus volontaire d'obéir aux commandements de Dieu, par le rejet des instructions de ses serviteurs, par l'opposition à l'œuvre du royaume, c'est-à-dire par la parole ou l'acte de désobéissance délibérée à la volonté de Dieu.

Un exemple classique de rébellion contre Dieu est celui de Judas Iscariot qui alla jusqu'à livrer son Seigneur à des assassins. Un autre exemple est le roi Saül. Fort et capable, doté au départ d'un grand potentiel, ce jeune homme élu devint orgueilleux et rebelle. Nous trouvons cette réprimande adressée par le prophète Samuel au souverain égocentrique et égoïste :

> «... lorsque tu étais petit à tes yeux, n'es-tu pas devenu le chef des

tribus d'Israël, et l'Eternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois roi sur Israël?

«Pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de l'Eternel?

«... l'Eternel trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de l'Eternel? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers. Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie... tu as rejeté la parole de l'Eternel... » (1 Samuel 15 : 17, 19, 22-23).

Il est écrit à propos des peuples du Livre de Mormon qui s'enfonçaient rapidement dans la méchanceté :

«Or, il ne péchait pas par ignorance, car il connaissait la volonté de Dieu à son sujet, car elle lui avait été enseignée; c'est pourquoi, il se rebellait volontairement contre Dieu» (3 Néphi 6 : 18).

Les Saints des Derniers Jours ont de même la bénédiction d'avoir la lumière et la connaissance. Ils sont également condamnés par le Seigneur s'ils se rebellent contre les vérités révélées de l'Évangile.

Parmi les membres de l'Eglise, la rébellion prend souvent la forme de critique des autorités et des dirigeants. Ils «ne craignent pas d'injurier les gloires» et «parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent», dit Pierre (2 Pierre 2 : 10, 12). Ils se plaignent des programmes, rabaissent les autorités constituées et se posent d'une manière générale en juges. Au bout d'un moment, ils s'absentent des réunions de l'Eglise pour des offenses imaginaires, ne paient pas la dîme et ne remplissent pas leurs autres obligations envers l'Eglise. En un mot, ils ont l'esprit d'apostasie, qui est presque toujours la moisson des semences de la critique. S'ils ne se repentent pas, ils se rabougrissent dans l'élément destructeur qu'ils ont eux-mêmes préparé, s'empoisonnent avec des mixtures qu'ils ont confectionnées eux-mêmes; ou, comme le dit Pierre, ils «périront par leur propre corruption». Et ce n'est pas seulement eux qui souffrent, mais aussi leur postérité. A l'époque moderne, le Seigneur a décrit leur sort en ces termes :

«Maudits sont tous ceux qui lèveront le talon contre mes oints, dit le Seigneur, et crient qu'ils ont péché, alors qu'ils n'ont pas péché devant moi, dit le Seigneur...

«Mais ceux qui crient : transgression! le font parce qu'ils sont serviteurs du péché et sont eux-mêmes les enfants de la désobéissance.

«Et ceux qui jugent faussement contre mes serviteurs...

«Leur panier ne sera pas rempli, leurs maisons et leurs granges périront, et ils seront eux-mêmes méprisés par ceux qui les ont flattés.

«Ils n'auront aucun droit à la prêtrise, ni leur postérité après eux, de génération en génération» (D&A 121 :16-18, 20-21).

Ces gens ne rendent pas témoignage à leurs descendants, détruisent la foi au sein de leur foyer et vont jusqu'à refuser «le droit à la prêtrise » aux générations leur succédant qui sinon auraient été fidèles en toutes choses. Cela nous rappelle comment le Seigneur montra son déplaisir devant la rébellion d'Aaron et de Marie contre son serviteur Moïse, quand il les réprimanda et frappa Marie de la lèpre (voir Nombres 12 : 1-10). Moïse était l'oint du Seigneur. Critiquer le serviteur et se plaindre de lui, c'était se rebeller contre le Maître.

On voudrait que les rebelles prennent le temps de se demander : «Ma philosophie et mes efforts critiques me rapprochent-ils du Christ, de Dieu, de la vertu, de la prière, de l'exaltation?» «Qu'est-ce que j'ai pu gagner par mes critiques : la paix, la joie et la progression, ou simplement la satisfaction de mon orgueil?» «Par mon péché, qu'est-ce que j'ai gagné d'autre que la satisfaction charnelle immédiate?»

Dans les cas où les rebelles font preuve de repentance, celle-ci peut être allumée de diverses manières. Certains hommes prennent conscience de leurs péchés grâce à l'introspection, tandis que d'autres doivent être amenés sur les genoux par des forces extérieures. Beaucoup, ayant pris conscience de leurs transgressions, commencent à se repentir en secret. D'autres doivent être appréhendés, réprimandés et punis avant de commencer leur transformation. Certains ont même besoin d'être disciplinés par l'inactivité forcée, la disqualification ou même l'excommunication pour qu'ils se rendent compte de leur situation catastrophique et de la nécessité de transformer leur vie. Aucun de nous ne doit être irrité parce qu'on lui rappelle ses responsabilités et qu'on l'appelle à se repentir de ses péchés. Le Seigneur peut décider de nous réprimander de cette manière ou d'une autre, mais tout cela est pour notre propre bien.

> «... Mon fils, ne méprise pas les châtiments du Seigneur, et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils.
>
> «Supportez le châtiment : C'est comme des fils que Dieu vous traite; car quel est le fils qu'un père ne châtie pas?» (Hébreux 12 : 5-7).

Une des autorités de l'Eglise parlait d'une façon gentille et claire, mais fermement, à une conférence de pieu, attirant l'attention sur certaines faiblesses communes aux gens de cette communauté. Commentant le discours, quelqu'un fit cette réflexion : «Je suppose qu'il est le seul qui arrivera au sommet. Il sera drôlement solitaire.» La personne aurait pu dire : «C'était une critique appropriée et je vais commencer à me corriger.» Elle manifesta, au contraire, l'esprit de

rébellion devant une réprimande légitime. Elle est certainement l'une de celles qui diraient, si on mentionnait une réprimande scripturale : «Mais cela, c'était le Christ ou les prophètes d'autrefois; n'importe qui accepterait des réprimandes ou des critiques de leur part.» C'est oublier la déclaration du Seigneur que ce qui est donné au peuple «... que ce soit par ma propre voix ou par la voix de mes serviteurs, c'est tout un» (D&A 1 : 38).

Une forme de rébellion très répandue, c'est «la haute critique» qui réjouit les membres de l'Eglise qui deviennent fiers de leurs pouvoirs intellectuels. Se délectant de leur prétendue supériorité, ils argumentent, analysent avec leur intellect seul ce qui ne peut être discerné que par l'œil de la foi; ils contestent et déboulonnent les doctrines et les règles de l'Eglise qui ne résistent pas à leur examen critique. En tout cela, ils minent la foi de ceux qui n'ont pas autant de connaissances et ne maîtrisent pas aussi bien la logique, semblant parfois trouver du plaisir dans ce résultat. Mais la parole que le Seigneur adresse à ces gens est toujours ce qu'elle était, il y a deux mille ans :

> «... si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.
>
> «Malheur au monde à cause des scandales! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive!» (Matt. 18 : 3, 7).

Un des châtiments de celui qui se rebelle contre la vérité, c'est qu'il perd le pouvoir de percevoir la vérité. Ecoutez ces paroles de Jacob :

> «Mais les Juifs étaient un peuple obstiné. Ils méprisaient les paroles simples, ils tuaient les prophètes, ils recherchaient les choses qu'ils ne pouvaient comprendre. C'est pourquoi, à cause de leur aveuglement, aveuglement qui provenait *de ce qu'ils regardaient au-delà du point marqué,* il fallait nécessairement qu'ils tombent... » (Jacob 4 : 14).

Les traîtres

Que dira-t-on des membres qui vont jusqu'à publier leurs critiques de l'Eglise encourageant ses ennemis et embarrassant ses dirigeants et les autres membres fidèles? Une des définitions du traître c'est «quelqu'un qui rejette une obligation ou un devoir», et assurément les membres de l'Eglise ont l'obligation de soutenir l'Eglise et d'en promouvoir les objectifs.

Que pourrait-il y avoir de plus méprisable qu'un traître envers un ami, l'Eglise, un pays ou une cause? Paul considérait cette défection

comme suffisamment affreuse pour l'inclure dans sa prophétie sur les péchés des derniers jours (voir 2 Tim. 3 : 4). Le traître travaille souvent dans le noir pour tromper. Nous ne manquons pas de traîtres aujourd'hui dans l'Eglise, de gens qui veulent détruire ce qui est bon pour obtenir leur propre récompense terrestre égoïste ou pour réaliser leurs vils desseins.

La profanation du sabbat

Nous sommes devenus un monde de profanateurs du sabbat. Le jour du sabbat, les lacs sont pleins de bateaux, les plages sont bondées, les cinémas font de grosses recettes, les terrains de golf sont parsemés de joueurs. Le sabbat est le jour préféré pour les rodéos, les assemblées, les pique-niques de famille; les matches de football se jouent en ce jour sacré. Même «l'étranger qui est dans tes portes» est poussé à travailler. Pour beaucoup, le slogan est : «Ouvert comme en semaine» et ce saint jour est devenu un jour de congé. Et parce que tant de gens traitent ce jour comme un jour de congé, beaucoup d'autres pourvoient aux besoins des amateurs de plaisir et des amasseurs d'argent.

Les profanateurs du sabbat sont également ceux qui achètent des denrées ou des distractions le jour du sabbat, encourageant ainsi les lieux de plaisir et les commerces à rester ouverts, chose que sinon ils ne feraient pas. Si nous achetons, vendons, faisons du commerce ou soutenons ces activités le jour du Seigneur, nous sommes rebelles comme les enfants d'Israël; or, les conséquences terribles de leur transgression contre ce commandement et d'autres devraient être un avertissement permanent pour nous tous.

Bien que le prompt et sévère châtiment d'Israël pour ses infractions ne soit pas exigé aujourd'hui, cela ne diminue pas la gravité de l'offense envers le Seigneur qu'est la profanation de son jour. L'importance d'honorer le sabbat a été répétée de nos jours à Joseph Smith le prophète dans une révélation donnée par le Seigneur :

> «Et afin que tu puisses te préserver plus complètement des souillures du monde, tu iras à la maison de prière en mon saint jour et tu y offriras tes sacrements.»

On remarquera que c'est là un commandement positif.

> «Car, en vérité, c'est ce jour qui t'a été désigné pour que tu te reposes de tes labeurs et pour que tu présentes tes dévotions au Très-Haut.
>
> «Néanmoins, tu offriras tes vœux en justice tous les jours et en tout temps.

«Mais souviens-toi qu'en ce jour, le jour du Seigneur, tu offriras tes oblations et tes sacrements au Très-Haut, confessant tes péchés à tes frères et devant le Seigneur.

«Et en ce jour-là, tu ne feras rien d'autre que de préparer ta nourriture en toute simplicié de cœur, afin que ton jeûne soit parfait, ou, en d'autres termes, que ta joie soit complète» (D&A 59 : 9-13).

Remarquez ici que si le Seigneur met l'accent sur l'importance du jour du sabbat et sur la manière correcte de l'observer; il exige de son peuple la «justice tous les jours et en tout temps».

Ceux qui aiment l'argent

La possession de richesses ne constitue pas nécessairement un péché. Mais le péché peut résider dans l'acquisition et dans l'emploi de la richesse. Paul sous-entendit cette distinction dans sa déclaration à Timothée :

«Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments.

Pour toi, homme de Dieu, fuis ces choses, et recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur» (1 Tim. 6 : 10-11).

L'histoire du Livre de Mormon révèle éloquemment l'effet corrosif de la passion des richesses. Chaque fois que le peuple devenait juste, il devenait prospère. Suivait alors la transition de la prospérité à la richesse, de la richesse à l'amour de la richesse, puis à l'amour de l'aisance et du luxe. Il passait alors à l'inactivité spirituelle, puis au péché et à la méchanceté grave, puis connaissait une quasi-destruction par la main de ses ennemis. Ceci le poussait au repentir, ce qui ramenait la justice, puis la prospérité, et le cycle recommençait.

Si le peuple avait utilisé sa richesse dans de bons buts, il aurait pu jouir d'une prospérité constante. Mais il semblait incapable de rester à la fois riche et juste pendant une période prolongée. Pendant un temps limité, certaines personnes peuvent «tenir le coup», mais elles se détériorent spirituellement quand l'argent abonde. L'auteur des Proverbes dit :

«Un homme fidèle est comblé de bénédictions, mais celui qui a hâte de s'enrichir ne reste pas impuni» (Prov. 28 : 20).

Jean mit en garde contre l'amour des choses du monde :

«N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui; car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde. Et le monde passe, et sa convoitise aussi; mais celui qui fait la volonté de

Dieu demeure éternellement» (1 Jean 2 : 15-17) .

Brigham Young a exprimé sa crainte que les richesses du monde ne corrompent l'âme de son peuple dans notre dispensation, lorsqu'il dit :

> «Prenez courage, frères... labourez votre champ et semez du blé, plantez vos pommes de terre... notre devoir est de prêcher l'évangile, de rassembler Israël, de payer notre dîme et de construire des temples. La plus grande peur que j'aie au sujet de ce peuple, c'est qu'il s'enrichisse dans ce pays, oublie Dieu et son peuple, devienne gras, se chasse lui-même de l'Eglise et aille en enfer. Ce peuple résistera aux populaces, aux vols, à la pauvreté et à toutes les persécutions et restera fidèle. Mais ma plus grande peur, c'est qu'il ne puisse résister à la richesse.»

Brigham Young a déclaré aussi que les Saints des Derniers Jours qui accordent toute leur attention au gain, se refroidissent bientôt dans leurs sentiments vis-à-vis des ordonnances de la maison de Dieu. Ils négligent leurs prières, deviennent peu disposés à faire des dons, la loi de la dîme devient une trop grande épreuve pour eux et ils abandonnent finalement leur Dieu. Ils tombent dans la catégorie décrite par Jacob :

> «Mais malheur aux riches qui sont riches des choses du monde. Car, à cause de leurs richesses, ils méprisent les pauvres, et ils persécutent les humbles; et leur cœur est dans leurs trésors; c'est pourquoi, leur trésor est leur dieu. Et voici, leur trésor périra avec eux aussi» (2 Néph 9 : 30).

Le Seigneur commanda au jeune homme riche de se débarrasser de sa richesse (Luc 18 : 22). Il lut certainement les pensées du jeune homme riche et put se rendre compte que son trésor était son dieu. Le jeune homme semblait disposé à faire presque n'importe quoi pour avoir la possibilité de servir le Seigneur et d'être exalté... sauf abandonner ses richesses.

Le bienveillant Créateur nous assure que la terre et toutes les bonnes choses qui s'y trouvent sont pour l'homme.

> «... la plénitude de la terre est à vous, les animaux des champs et les oiseaux de l'air, et ce qui grimpe sur les arbres et marche sur la terre, oui, l'herbe et les bonnes choses qui viennent de la terre... oui, toutes les choses qui viennent de la terre... sont faites pour le bénéfice et l'usage de l'homme...
>
> «Et il a plu à Dieu de donner toutes ces choses à l'homme, car elles sont faites pour être utilisées dans ce but avec jugement, et pas à l'excès ni par extorsion» (D&A 59 : 16-18, 20).

Comme c'est bon et généreux de la part de notre Seigneur aimant et prévoyant! Il est clair qu'il ne se réjouit pas de la pauvreté ou de la

souffrance, du besoin ou des privations. Il voudrait que tous les hommes jouissent de tout ce qui a été créé, si l'homme pouvait seulement le faire sans perdre sa dépendance et sa dignité, s'il pouvait seulement s'empêcher de s'éloigner du Créateur et de s'attacher à la création.

Le vol

Le vol est un péché très répandu. L'Ecriture dit :

> «On ne tient pas pour innocent le voleur qui dérobe pour satisfaire son appétit, quand il a faim; si on le trouve, il fera une restitution au septuple, il donnera tout ce qu'il a dans sa maison» (Prov. 6 : 30-31).

Dans certains pays orientaux où la pauvreté est de règle et la souffrance et la famine sont un spectre courant, on peut comprendre qu'il y ait une certaine proportion de vols et de malhonnêteté — bien que cela ne soit ni admis ni excusé — mais dans le monde occidental, où la plupart des gens ont ce qui est nécessaire dans la vie et même un certain luxe, le vol n'a aucune justification. Et cependant on rapporte constamment des cambriolages dans nos grandes villes et le vol est courant. Les maisons doivent être cadenassées, les voitures fermées à clef, les vélos enchaînés aux arbres. Les voleurs ont recours à l'extorsion, au chantage et même à l'enlèvement.

Y a-t-il quelqu'un qui puisse dire sincèrement qu'il ne savait pas que le vol est quelque chose de mal? Le désir de posséder semble être une pulsion fondamentale chez les humains, mais si l'enfant peut vouloir les jouets des autres enfants, il ne tarde pas à savoir qu'ils ne lui appartiennent pas. Les petits vols deviennent plus grands si le désir n'est pas maîtrisé. Les parents qui «couvrent» leurs enfants, les excusent et paient leurs détournements, manquent une occasion importante de leur donner une leçon et leur font ainsi un tort immense. Si on exige de l'enfant qu'il rende la pièce d'argent, le crayon ou le fruit avec une excuse appropriée, il y a beaucoup de chances pour que cette tendance à voler soit freinée. Mais si on le porte aux nues et qu'on en fait un petit héros, si son détournement est tourné en plaisanterie, il y a beaucoup de chances pour qu'il continue et commette des vols de plus en plus importants. La plupart des cambrioleurs et des voleurs à main armée ne seraient pas devenus ce qu'ils sont, si on les avait disciplinés dans leur jeunesse.

Le voleur découvre généralement que son butin n'en vaut pas la peine quand il est pris et est puni. Un homme qui avait escroqué son employeur de plusieurs milliers de dollars et s'était enfui, fut pour-

chassé presque d'un bout à l'autre du monde, rentra finalement chez lui et se rendit aux autorités. Il n'avait presque plus le sou. Il ne put expliquer ses actes qu'en disant qu'il était trop faible pour résister à la tentation. Il dit : «Aucune somme d'argent n'en vaut la peine, que ce soient dix mille dollars ou dix millions. Presque à chaque heure du jour, pendant les derniers mois, j'ai voulu cesser de courir. Vous ne pouvez vous rendre compte de ce que c'est de courir, sans arrêt et de toujours savoir qu'il n'est pas question de s'arrêter... Le prix que je paie est lourd : tout ce que j'en ai retiré ne valait pas les soucis, la peur et l'humiliation que ma famille a subis.»

Ce désir de prendre les biens de quelqu'un d'autre se manifeste sous diverses formes : le vol, la corruption, l'âpreté en affaires, la fraude fiscale, l'extorsion, la convoitise, l'action cupide en justice, la fausse déclaration dans le but de prendre quelque chose pour rien et ainsi de suite. Quiconque pratique une de ces formes de malhonnêteté doit se repentir, retrouver la clarté de la conscience et se libérer des liens, des chaînes, des soucis et des craintes.

Maîtres impies

Paul parle des «maîtres impies» et fait certainement allusion à ceux qui escroquent les serviteurs ou les employés et ne paient pas convenablement les travaux effectués ou la marchandise fournie. Il pense vraisemblablement à ceux qui sont méchants, exigeants et n'ont aucune considération pour leurs subordonnés.

> Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard, et abstenez-vous de menaces, sachant que leur Maître et le vôtre est dans les cieux, et que devant lui il n'y a point d'acception de personne» (Eph. 6 : 9).

Bref l'employeur doit traiter ses employés selon la règle d'or, se souvenant qu'il y a un Maître dans les cieux qui juge aussi bien l'employeur que l'employé. Paul exige de même un niveau élevé de la part des employés :

> «Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair... dans la simplicité de votre cœur, comme à Christ, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu» (Eph. 6 : 5-6).

Nous pouvons interpréter ceci en termes modernes comme voulant dire que le serviteur et l'employé doivent constamment servir avec honnêteté, d'une manière pleine et entière, et faire pour leur employeur ce qu'ils voudraient que l'employé fasse pour eux si eux-mêmes étaient l'employeur. Toute autre façon de faire exige la repentance.

L'imprévoyance

Le péché d'imprévoyance est intimement lié à la question des employeurs et des employés. L'homme a l'obligation morale et la responsabilité, non seulement de pourvoir à ses besoins et d'être un serviteur profitable, mais aussi de s'occuper de sa propre famille et de pourvoir à ses besoins. «A cause du froid, le paresseux ne laboure pas; à la moisson, il voudrait récolter, mais il n'y a rien» (Prov. 20 : 4). De même Paul écrit : «Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle» (1 Tim. 5 : 8).

Le faux témoignage

Le péché de faux témoignage se commet de beaucoup de façons. En sont coupables les commères et les colporteurs d'histoires, les chuchoteurs, ceux qui ne sont pas sincères, les menteurs, les querelleurs, ceux qui aiment tromper. Parfois ces faiblesses sont considérées comme mineures, et cependant elles brisent les cœurs, détruisent les réputations et ruinent les vies. Paul a dit aux offenseurs de ce genre :

> «Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur toute calomnie, et toute espèce de méchanceté disparaissent du milieu de vous. Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ» (Eph. 4 : 31-32).

Dans ce groupe de pécheurs, il faut inclure ceux que Paul mentionne : les flatteurs, les fourbes, les médisants, les calomniateurs, ceux qui sont envieux, pleins d'animosité, jaloux, aigris, ceux qui se mordent et se dévorent les uns les autres, ceux qui souillent, les outrageurs, les commères, les provocateurs, ceux qui sont remplis de haine, ceux qui inventent des choses méchantes, les pierres d'achoppement.

Bien entendu, personne ne se reconnaît dans cette catégorie. C'est toujours l'autre qui commère, invente des histoires, médit et est fourbe. Mais ne sommes-nous pas tous coupables dans une certaine mesure et n'avons-nous pas tous besoin de faire notre examen de conscience?

Les gens rendent souvent faux témoignage dans une intention méchante. Par exemple, les candidats dans une élection font parfois agir le «chuchoteur», le malin qui ne porte aucune accusation officielle mais qui, par des sous-entendus, des demi-vérités et des suggestions subtiles sape discrètement un adversaire sans méfiance. Souvent, ils se manifestent la veille de l'élection, trop tard pour qu'on y

réponde. Ce genre de calomnie devrait être en dessous de la dignité d'un homme honorable. Les émotions viles comme la jalousie, la convoitise, l'envie et l'esprit de vengeance suscitent parfois dans la vie quotidienne le même genre de fausses accusations qu'on laisse couver pendant que la victime ignore tout de l'attaque.

Un autre aspect du faux témoignage, c'est le «débat», non pas le débat officiel à l'école ou à l'université, mais celui de l'égotiste qui se sent obligé de débattre et de discuter de toutes les situations. En politique, en religion, dans n'importe quel autre domaine, il luttera de toutes ses forces et aussi longtemps qu'il le faudra pour marquer un point, quel que soit le côté où se trouve la vérité. Il y en a qui prennent même parti pour le côté qui a tort pour gagner le débat ou pour un salaire.

Nous avons dans l'Eglise des instructeurs qui développent dans une leçon un argument qu'ils appellent discussion et, sous le prétexte de susciter la participation, font du tort à la foi des membres de la classe. J'ai entendu parler d'un instructeur qui a proposé à sa classe, au cours d'une leçon sur la divinité de la mission du Christ, que lui, l'instructeur, assume la position que le Christ était un imposteur et son œuvre une escroquerie. La classe devait défendre la divinité du Christ. Etant si bien préparé et ayant pris sa classe au dépourvu, l'instructeur prouva par la logique que le Christ était un escroc; en tout cas, à la fin de la leçon, quelques questions capitales restaient sans réponse et on ne savait pas qui avait raison. L'homme aimait débattre, argumenter. Mais son témoignage était faux.

Parmi les faux témoins on peut classer le flatteur, l'hypocrite, le menteur, la commère. Esaïe a écrit à leur sujet : «Malheur à ceux qui appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien; qui prennent les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres; qui prennent le doux pour l'amer et l'amer pour le doux!» (2 Néphi 15 : 20). Ces choses-là, le Seigneur les hait.

> «Il y a six choses que hait l'Eternel, et même sept qu'il a en horreur : les yeux hautains, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui médite des projets iniques, les pieds qui se hâtent de courir au mal, le faux témoin qui dit les mensonges, et celui qui excite des querelles entre frères» (Prov. 6 : 16-19).

Cela rappelle ce que disait Diogène en réponse à la question : «Quel est l'animal dont la morsure est la plus venimeuse?» Il répondit : «Parmi les animaux domestiques, le flatteur, parmi les sauvages, le calomniateur.»

Les mensonges et le commérage qui font du tort aux réputations sont répandus aux quatre vents comme des semences de pissenlit soufflées par un enfant. Ni les semences, ni le commérage ne pourront jamais être récupérés. La mesure et l'étendue du mal accompli par le commérage sont incalculables.

La vulgarité

Dans cette catégorie de péchés, on pourrait aussi inclure les paroles sottes, les jurons, le fait de prendre le nom du Seigneur en vain, les paroles lascives. Ceci ne comprendrait-il pas aussi la pornographie, avec son caractère pervers, son dessein délibéré de souiller la jeunesse?

Pour ce qui est des jurons ou la profanation du nom du Seigneur, on ne doit utiliser les noms de la Divinité que dans la prière ou dans les paroles ou les discours empreints de dignité et certainement jamais dans des expressions inutiles ou familières. L'emploi des jurons ordinaires, marque d'un caractère grossier et insouciant, est déjà assez regrettable, mais l'utilisation dans un juron de l'un des noms du Seigneur, cela est absolument inexcusable. Si quelqu'un devait se laisser entraîner dans ce sens, il devrait se repentir «en prenant le sac et la cendre» comme s'il avait commis l'un des autres péchés graves. A ces jurons sont intimement liés l'impiété, l'irrévérence, la grossièreté, l'idolâtrie ou le blasphème, le reniement du Saint-Esprit, le fait d'«injurier les gloires».

Dans la catégorie de la profanation du nom du Seigneur, nous pourrions inclure l'emploi du nom de la Divinité par des personnes non autorisées à accomplir des ordonnances. Dans les Ecritures modernes, le Seigneur a donné cet avertissement :

> «C'est pourquoi que tous les hommes prennent garde à la façon dont ils mettent mon nom sur leurs lèvres».
>
> «Car voici, en vérité, je le dis, il y en a beaucoup qui sont sous cette condamnation, qui se servent du nom du Seigneur et l'utilisent en vain, n'ayant pas l'autorité» (D&A 63 : 61-62).

Ce sont des gens présomptueux et des blasphémateurs que ceux qui prétendent baptiser, bénir, marier ou accomplir d'autres sacrements au nom du Seigneur alors qu'en fait ils n'ont pas son autorisation formelle. Et nul ne peut obtenir l'autorité de Dieu par la lecture de la Bible ou par le simple désir de servir le Seigneur, aussi purs que soient ses mobiles.

La violation de la Parole de Sagesse

Boire est une malédiction de notre époque comme ce l'était — s'il faut en croire ses écrits — du temps de Paul. La consommation de boissons alcoolisées interdites est un péché pour nous qui avons fait alliance avec Dieu et avons reçu le commandement de nous en abstenir. Une personne qui n'enfreint jamais la loi du Seigneur concernant la boisson ne deviendra jamais alcoolique.

Comme du temps de Noé, nous mangeons et nous buvons, nous nous marions et marions nos enfants (Matt.24 : 38). Nos nombreux dîners et banquets sont souvent agrémentés d'alcool dont dépend si totalement l'ambiance dans certains cercles. L'alcool est courant dans le train et l'avion. Pour beaucoup l'heure du cocktail est indispensable. Les budgets des clubs, des entreprises et des gouvernements lui réservent une place.

Quelle condamnation quand la vie sociale dans les cours, les salles de banquet, les ambassades tourne autour de l'alcool et quand des accords et même des traités sont conclus devant un verre d'alcool! Comme il est stérile, l'hôte qui ne peut amuser qu'en servant de l'alcool à ses invités, comme il est vide, l'invité qui ne peut s'amuser sans alcool!

La boisson maudit tous ceux qu'elle touche : le vendeur, l'acheteur et le consommateur. Elle impose la misère et le malheur à de nombreux innocents. Elle est associée à la corruption, à l'immoralité, au jeu, à l'escroquerie, au gangstérisme et à la plupart des autres vices. Dans son sillage, on trouve l'argent gaspillé, les familles dépouillées, les corps abîmés, les intelligences rabougries, de nombreux accidents. Elle a tout contre elle, rien pour elle, et cependant les Etats la vendent et en retirent des revenus; elle est devenue une partie «normale» et acceptée de la vie moderne.

L'emploi de cet instrument de Satan est particulièrement un péché pour tous les Saints des Derniers Jours qui connaissent la loi de la Parole de Sagesse. Donnée comme Parole de Sagesse et non comme commandement en 1833 elle fut proclamée commandement, en 1851 par un prophète de Dieu. Il faut l'envisager sous ce jour et, si on l'enfreint, s'en repentir comme pour les autres péchés graves. Le poison est mauvais en lui-même, mais cela est secondaire comparé à la désobéissance aux commandements de Dieu. Connaître la loi et ne pas la respecter, c'est pécher. Le Rédempteur a donné cet avertissement :

«Prenez garde à vous-mêmes de crainte que vos cœurs ne s'appesan-

tissent par l'excès du manger et du boire, et par les soucis de la vie, et que ce jour ne vienne sur vous à l'improviste» (Luc 21 : 34).

Pour ce qui est de l'usage du tabac, le Seigneur a révélé en 1833 :

> «De plus, le tabac n'est ni pour le corps, ni pour le ventre, et n'est pas bon pour l'homme, mais c'est une herbe pour les contusions et le bétail malade... » (D&A 89 : 8).

C'est catégorique. Ces dernières années, la science a prouvé à la satisfaction de tous les hommes raisonnables que le tabac est nocif. Le bon sens en interdit l'usage. Chose bien plus importante encore, son emploi par les membres de l'Eglise du Seigneur est une violation des commandements de Dieu dont il faut se repentir, comme des autres péchés graves.

L'usage de thé et de café est, lui aussi, interdit par le Seigneur, les les vrais disciples du Maître désireront vivement lui plaire en respectant ce commandement et tous les autres. Outre les points explicitement couverts par la Parole de Sagesse, les gens qui ont de la sagesse éviteront les autres substances nocives. Le monde peut dire que fumer, boire en société, prendre du thé et du café, c'est normal, mais grâce au Seigneur, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, son Eglise a des «normes» différentes.

La drogue

Une pratique souvent plus nocive même que la pratique coûteuse, nuisible et détestable qu'est la boisson, est celle de la drogue. Les articles relatifs au «trafic de la drogue» que l'on trouve dans nos journaux et nos magazines sont révoltants. Un de ces rapports a montré que New York comptait des milliers d'adolescents drogués. Malgré les efforts locaux, nationaux et internationaux pour freiner la diffusion de ces poisons, une commission sénatoriale d'enquête des Etats-Unis sur la criminalité a constaté qu'il était facile de se procurer ces drogues dans la plupart des villes américaines.

On doit éviter cette habitude comme on éviterait n'importe quel fléau. Les jeunes aussi bien que les adultes doivent veiller à ne pas jouer avec des habitudes aussi novices que renifler de la colle, prendre du LSD, fumer de la marijuana etc. Elles ne sont pas seulement pécheresses en elles-mêmes, mais conduisent à l'emploi de drogues plus dangereuses encore et produisent l'effondrement spirituel, moral et physique du drogué. Il faut se repentir de ces mauvaises habitudes et s'en débarrasser une fois pour toutes. Même les somnifères, les tran-

quillisants et autres que l'on pensait inoffensifs, ont parfois fait du tort et même provoqué une issue fatale; il faut les limiter ou les éviter et, si on les utilise, ne les prendre que sous la stricte surveillance d'un bon médecin.

Les violateurs de l'alliance

Le viol de l'alliance est lui aussi un péché de ce genre. La personne baptisée promet de garder toutes les lois et tous les commandements de Dieu. Elle a pris la Sainte-Cène et a de nouveau fait vœu de fidélité, promettant et faisant alliance de garder toutes les lois de Dieu. De nombreuses personnes sont allées au temple et ont de nouveau fait alliance qu'elles respecteraient tous les commandements de Dieu, feraient en sorte que leur vie soit pure, dévouée, digne et prête au service. Et cependant, il y en a beaucoup qui oublient leurs alliances et enfreignent les commandements, tentant parfois délibérément d'éloigner les fidèles avec eux.

A propos de ceux qui enfreignent les alliances et les promesses faites dans les lieux sacrés et d'une manière solennelle, nous pouvons appliquer comme suit les paroles du Seigneur :
«... un méchant homme, qui a méprisé les conseils de Dieu, a violé les promesses extrêmement sacrées qui furent faites devant Dieu, s'est fié à son jugement personnel et s'est vanté de sa propre sagesse» (D&A 3 : 12-13).

Les impies

Un autre des péchés cités par Paul est commis par les «impies». Les impies, ceux qui haïssent Dieu, font le contraire du commandement : «Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.» Beaucoup d'hommes deviennent hautains quand ils reçoivent un vernis de connaissance et ils se débarrassent à force de raisonnements de leur foi en Dieu. Etant donné que tout ce dont nous jouissons et dont nous profitons vient du Dieu vrai et vivant, tous ceux qui se sont éloignés de leur Seigneur, si peu que ce soit, doivent se repentir profondément pour obtenir leur réconciliation avec lui.

Paul dénonça sévèrement ceux qui «ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur», «les impies». Il y avait à l'époque, comme aujourd'hui et parmi nos propres membres, des groupes qui reniaient le Maître qui les avait rachetés de son propre sang et cependant se prétendaient membres de son Eglise et, dans leur hypocrisie et leur égotisme, font semblant de lui être fidèles. Il y en a qui reçoivent les

avantages de l'Eglise alors que non seulement ils n'y apportent rien, mais vont jusqu'à lui faire du tort, à elle et à ses principes. Ces incroyants hypocrites font usage de leurs pouvoirs pour détruire plutôt que pour édifier.

L'ingratitude

L'ingratitude est un péché affligeant qui allume la colère du Seigneur (voir D&A 59 : 21), Elle se manifeste souvent par la «rébellion envers les parents» que Paul condamne. Beaucoup de jeunes exigent et reçoivent beaucoup de leurs parents et montrent peu ou pas de gratitude, comme si les parents le leur devaient sans qu'il doive y avoir de leur part ni considération, ni reconnaissance. Il devait y avoir du temps de Paul des enfants qui considéraient avec ingratitude et comme leur étant dues les nombreuses bénédictions et possibilités qui leur étaient données, car il continua à mettre les saints de Rome et les autres en garde contre cette faiblesse.

Quand le Sauveur guérit les dix lépreux et qu'un seul seulement le remercia, il montra les neuf ingrats pour donner une leçon à tous en disant : «Les dix n'ont-ils pas été guéris?» (Luc 17 : 17). Les adultes aussi bien que les jeunes se rendent souvent coupables de désobéissance et d'ingratitude vis-à-vis de leur Père céleste qui leur donne tout. Beaucoup refusent de montrer leur gratitude par le service, la prière en famille, le paiement de leur dîme et les diverses autres formes d'expression que Dieu est en droit d'attendre.

L'absence de miséricorde

L'absence de miséricorde est, elle aussi, une faiblesse grave. Paul l'a associée aux nombreux péchés que nous considérons généralement comme étant de grande gravité. Le Seigneur a dit : «Heureux les misérisordieux, car ils obtiendront miséricorde!» (Matt. 5 : 7). Il a souligné cette idée dans la parabole du serviteur impitoyable qui, bien que s'étant vu remettre une dette de dix mille talents, refusa de pardonner à son propre débiteur qui ne lui devait que cent deniers. Le châtiment qu'il recut pour sa dureté fut très sévère (Matt. 18 : 23-35).

La colère

Paul met en garde contre les colériques, ceux qui se fâchent quand les choses vont mal. Quand ils sont relevés de leur poste dans l'Eglise, il leur arrive de se fâcher, ils ne veulent plus rendre aucun service et boudent, se plaignent et critiquent férocement tout ce qui est

accompli par ceux qui les ont offensés. Parfois leur colère va jusqu'à une haine et une rancune implacables, et eux et leurs proches souffrent dans leur foi et leur activité, et parfois dans leur qualité de membres et leur salut. Il y en a beaucoup qui auraient pu être pratiquants et fidèles aujourd'hui dans l'Eglise, mais qui sont à l'extérieur parce qu'un ancêtre, un père, un grand-père ou un arrière-grand-père s'est aigri et a apostasié.

Dieu déteste le péché

«Il y a six choses que hait l'Eternel.» Oui, parce que ce sont des péchés, il les hait. Pour la même raison, il hait toutes les transgressions dont nous avons parlé dans ce chapitre et d'autres encore. Bien qu'il aime le pécheur, il «ne (peut) considérer le péché avec le moindre degré d'indulgence» (D&A 1 : 31). En tant que pécheurs, nous apprécierons mieux son amour et sa bonté si une horreur semblable du péché nous pousse à transformer notre vie par la repentance.

Chapitre cinq

Le péché le plus grave après le meurtre

> *... ces choses sont une abomination aux yeux du Seigneur; oui, le plus abominable des péchés, après celui de verser le sang innocent, ou celui de nier le Saint-Esprit.*
>
> Alma 39 : 5

Il y a des péchés qui sont si graves que nous ne leur connaissons aucun pardon. Nous en parlerons plus en détail dans un chapitre ultérieur. Il y a aussi des péchés qui approchent en gravité des péchés impardonnables mais semblent tomber dans la catégorie de ceux que l'on peut pardonner. Ce sont les délits diaboliques de l'impureté sexuelle. Sous une forme variée, ils vont des aberrations comme l'onanisme, la stimulation sexuelle et la masturbation jusqu'aux pratiques dégoûtantes et dénaturées avec des partenaires. Qu'elle soit citée ou non dans les Ecritures ou dans les discours, toute pratique ou acte sexuel qui est «contre nature» ou non autorisé est un péché.

Il est malheureux que les dirigeants de l'Eglise doivent discuter de ces péchés de corruption, mais ils seraient sous la condamnation s'ils n'avertissaient, ne prévenaient, ne protégeaient et ne fortifiaient. Eduquer les gens en matière de morale est certainement le devoir des conseillers spirituels, même si cela leur répugne et leur est désagréable. Comme aux époques précédentes, le peuple de Dieu ne doit jamais pouvoir invoquer l'excuse de l'ignorance.

Le péché sexuel souille

La transgression, l'impureté et la malpropreté se trouvent dans tous les péchés sexuels. Expliquant une parabole, le Sauveur dit :

> «... c'est du dedans, c'est du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les impudicités, les meurtres, les vols,

les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement, le regard envieux, la calomnie, l'orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans, et souillent l'homme» (Marc 7 : 21-23).

Ce ne sont pas la terre ni la graisse qui se trouvent sur les mains de quelqu'un qui le souillent; ce ne sont pas non plus les ongles «en deuil», la transpiration accumulée par un labeur honnête ou l'odeur du corps résultant d'un travail intense. On peut se baigner à chaque heure, se parfumer souvent, se laver : fréquemment les cheveux, se faire manucurer tous les jours et être passé maître en paroles mielleuses tout en étant aussi impur que les fosses de l'enfer. Ce qui souille, c'est le péché et surtout le péché sexuel.

En gravité, il suit le meurtre

L'énormité de ce péché est soulignée par de nombreuses Ecritures et particulièrement par les paroles d'Alma à son fils immoral :

> «Ne sais-tu pas, mon fils, que ces choses sont une abomination aux yeux du Seigneur; oui, le plus abominable des péchés, après celui de verser le sang innocent, ou celui de nier le Saint-Esprit» (Alma 39 : 5).

Le Seigneur range manifestement l'adultère tout à côté du meurtre prémédité, car il a dit : «De plus, je te commande de ne pas convoiter la femme de ton prochain, ni de chercher à ôter la vie de ton prochain» (D&A 19 : 25).

A un jeune homme qui s'était laissé aller à pratiquer couramment la fornication, qui demandait de l'aide, mais n'était pas encore tout à fait repentant, j'ai écrit :

> «... votre péché est la chose la plus grave que vous ayez pu faire dans votre jeunesse en deçà du meurtre... votre dernière expérience de l'immoralité a été bien plus abominable que la première. Vous étiez allé au temple et vous aviez fait des vœux solennels de chasteté devant Dieu et les saints anges. Vous aviez fait alliance que vous ne vous livreriez jamais à des relations aussi impies. Vous l'aviez déjà fait et vous avez recommencé avec cette promesse solennelle sur les lèvres... .»

La gravité du péché accroît la difficulté de la repentance. Parfois les pécheurs arrivent au point de non retour et ne peuvent se repentir, car l'Esprit du Seigneur ne luttera pas toujours avec l'homme. Esaü vendit son droit d'aînesse «pour un mets». Beaucoup de jeunes gens vendent leur droit d'aînesse ou le mettent en danger grave pour une heure dans des endroits sombres, un plaisir interdit, une expérience excitante dans une voiture ou dans le lit d'une prostituée. Une triste expérience peut ne pas détruire totalement, car la repentance est pos-

sible, mais une expérience de fornication peut renverser les barrières, détruire et marquer une vie et ouvrir à une âme toute une vie de regrets et d'angoisse.

Les dangers pour la jeunesse

Ce domaine de la conduite constitue une immense tentation, surtout pour les jeunes de notre époque de conversation et de conduite libertines dans les universités ou autres lieux qui préconisent les relations sexuelles prémaritales. Comment peut-on croire profondément en Dieu et en ses Ecritures et céder à l'impudicité? C'est tout à fait erroné. David O. McKay a supplié :

> «... votre vertu vaut plus que votre vie. Je vous en prie, jeunes gens, préservez votre vertu même si vous perdez la vie. Ne jouez pas avec le péché ... Ne vous laissez pas induire en tentation. Conduisez-vous décemment, vous les jeunes gens en particulier, et avec le respect qui est dû à la sainteté de la nature féminine. Ne la souillez pas.»

Un autre prophète moderne, Heber J. Grant, a souligné dans cet ordre d'idées la Parole de Sagesse, non pas simplement à cause de son importance intrinsèque mais à cause de ce à quoi elle conduit souvent.

> «La consommation d'alcool et de tabac est l'un des principaux moyens dont dispose l'adversaire pour lui permettre d'écarter les garçons et les filles de la chasteté lorsqu'ils ont pris au préalable ces substances, qui excitent les passions au-dedans d'eux ou diminuent leur résistance et enténèbrent leur esprit. La consommation de tabac et d'alcool vise à faire d'eux la proie de pensées et d'actions immorales.[1]»

L'apôtre Paul a enseigné la continence pour les célibataires. «Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi... à ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi» (1 Cor. 7 : 7-8). Quand on relie ces paroles à d'autres qu'il a prononcées, il est clair qu'il ne parle pas du célibat, mais recommande pour le mariage une vie sexuelle normale et contrôlée et une continence absolue en dehors du mariage. (Il n'y a aucune preuve réelle que Paul n'ait jamais été marié, comme le prétendent certains spécialistes, et il y a en fait des indications dans le sens contraire.)

Les relations hétérosexuelles prémaritales tombent ordinairement dans la catégorie de la fornication qui consiste en relations sexuelles illicites entre gens non mariés. La définition ordinaire de l'adultère

---

[1] Heber J. Grant, Gospel *Standards*, compilé par G. Homer Durham (Improvement Era, 1941 p. 55).

c'est le même acte commis par des gens mariés avec d'autres que leur conjoint respectif. La Bible semble utiliser souvent l'un pour l'autre les termes *adultère et fornication.*

Le péché de fornication est bien connu et les Ecritures, du début à la fin, s'élèvent contre cet acte qui souille. Cependant beaucoup d'auteurs modernes, parmi lesquels des auteurs éminents dont des ecclésiastiques, ont dit qu'il ne peut y avoir de mal si deux personnes consentantes se livrent à des expériences sexuelles prémaritales. Notre civilisation se désintégrera immanquablement si une telle pratique tend à se généraliser. Aucune nation ne peut continuer longtemps à exister avec une philosophie aussi irresponsable. Les foyers brisés, les enfants illégitimes, les maladies vénériennes et les troubles émotionnels qui accompagnent cette évolution ne sont certainement pas de la compétence exclusive de «deux adultes consentants». Le Seigneur le savait et a donné des commandements en conséquence; tous les raisonnements contraires à ceci sont pécheurs et faux.

Nous avons cependant trop de jeunes dans l'Eglise qui ne donnent pas à la loi de Dieu sur les relations charnelles la priorité qui lui revient. Une étude a révélé que sept jeunes filles sur neuf parmi celles qui ont perdu leur vertu ont subi cette perte dans des voitures, après des bals et des fêtes. Dans une autre enquête où des instructeurs de séminaire ont demandé aux élèves de classer des commandements du Seigneur par ordre d'importance, la Parole de Sagesse venait au premier plan et la chasteté au cinquième plan. Une autre enquête encore a montré que dix élèves sur douze s'étaient livrés au pelotage, au point qu'ils considéraient avoir perdu leur vertu. Nous espérons que ces enquêtes ne sont pas typiques de toute notre jeunesse.

Beaucoup se justifient en disant que cet attrait entre deux personnes non mariées est de l'amour et cherchent par là à justifier leurs relations intimes. C'est un des plus faux de tous les mensonges de Satan. C'est de la volupté, et non de l'amour, qui entraîne hommes et femmes à la fornication et à l'adultère. Personne ne ferait du tort à quelqu'un qu'il aime vraiment, et le péché sexuel ne peut que faire du mal.

L'importance de la continence chez les personnes non mariées est soulignée par l'approbation divine qui lui est donnée dans la vision de Jean le Révélateur, dans laquelle il vit l'Agneau de Dieu debout sur le mont de Sion et avec lui cent quarante quatre mille qui avaient écrit sur le front le nom du Père. La voix du ciel dit à leur sujet : «Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges...

et dans leur bouche, il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles» (Apoc. 14 : 4, 5).

Les étapes vers la fornication

Parmi les péchés sexuels les plus courants que commettent nos jeunes gens, il y a le pelotage. Non seulement ces relations indécentes conduisent souvent à la fornication, à la grossesse et à l'avortement — qui sont tous de répugnants péchés — mais ils sont en eux-mêmes des maux pernicieux, et les jeunes ont souvent du mal à voir où l'un se termine et où l'autre commence. Ils éveillent la volupté et suscitent des pensées mauvaises et des désirs sexuels. Ils ne sont que des membres de toute la famille des péchés et des inconvenances de la même nature. Paul écrivit comme s'il s'adressait aux jeunes gens modernes, qui se font accroire que leur pelotage n'est qu'une expression de l'amour : «C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps» (Romains 1 : 24). Comment pouvait-on mieux décrire les maux du pelotage?

Trop souvent les jeunes considèrent leur pelotage avec un haussement d'épaules comme une *petite* bêtise, tout en admettant que la fornication est une transgression grossière. Trop nombreux sont ceux d'entre-eux qui sont choqués, ou semblent l'être, quand on leur dit que ce qu'ils ont fait sous le nom de pelotage était en réalité de la fornication. La ligne de séparation est mince et floue, et Paul avait probablement à l'esprit ces péchés qui vont du pelotage à la fornication quand il dit : «Car il est honteux de dire ce qu'ils font en secret» (Eph. 5 : 12). Et le Seigneur faisait peut-être allusion à cette perversion lorsqu'il a répété à notre propre époque les Dix Commandements : «... tu ne commettras point d'adultère, ni ne tueras, ni ne feras rien de semblable» (D&A 59 : 6).

Nos jeunes doivent savoir que leurs partenaires dans le péché ne les aimeront ni ne les respecteront pas s'ils ont la liberté de caresser leur corps. Pareille pratique détruit le respect non seulement pour l'autre, mais aussi pour soi-même. Il détruit le respect ultime de la vertu. Et il ignore l'avertissement prophétique souvent répété que l'on doit donner sa vie plutôt que de céder à la perte de la vertu.

Trop nombreux sont ceux qui se sont complètement perdus dans le péché en passant la porte du pelotage. Le démon sait comment détruire nos jeunes. Il n'est peut-être pas à même de pousser quelqu'un à commettre immédiatement le meurtre ou l'adultère, mais

il sait que s'il peut amener un garçon ou une fille à rester dans une voiture suffisamment tard après un bal ou à se garer suffisamment longtemps dans le noir au bout d'une ruelle, le meilleur garçon et la meilleure fille finiront par succomber et chuter. Il sait que tous ont une résistance limitée.

Ceux qui ont reçu le Saint-Esprit après le baptême savent certainement que tous les contacts corporels de ce genre sont pernicieux et abominables. Ils reconnaissent aussi que le Dieu d'hier, d'aujourd' hui et de demain continue à exiger la continence et à requérir des hommes et des femmes qu'ils arrivent vierges à l'autel du mariage, purs et exempts de toute expérience sexuelle.

Presque comme des jumeaux, «le pelotage» — et en particulier «le pelotage poussé» — et la fornication sont identiques. Comme des jumeaux, l'un précède l'autre, mais ils ont presque les mêmes caractéristiques. Les mêmes passions sont éveillées et, à une très petite différence près, on pratique les mêmes contacts corporels. Et il y a beaucoup de chances pour qu'en résultent les mêmes frustrations, les mêmes douleurs, la même angoisse et le même remords.

Tous ceux qui sont tombés dans la vilaine et répréhensible habitude de transgresser par la pratique du «pelotage» doivent immédiatement changer de vie, d'habitudes et de mode de pensée, se repentir profondément dans «le sac et la cendre» et, par la confession, obtenir autant que possible l'approbation du Seigneur et des dirigeants de l'Eglise afin qu'une certaine mesure de paix puisse les accompagner pendant leur vie. Pour ce qui est de ceux qui ont été convenablement instruits et qui ont correctement évalué les maux et se sont restreints et se sont protégés contre ces actes dégoûtants, que Dieu les bénisse et les aide à conserver leur virginité et leur pureté, afin qu'ils ne connaissent jamais le remords et l'angoisse qu'ont ressentis ou que ressentiront leurs frères et leurs sœurs qui s'y sont laissés aller.

Le fléau de l'adultère

Par l'intermédiaire de Moïse a été donné ce commandement solennel : «Tu ne commettras point d'adultère» (Ex. 20 : 14). Cet acte entre personnes mariées est une transgression particulièrement odieuse, si grave qu'elle a fait le sujet de sermons par les prophètes et les dirigeants de toutes les dispensations de l'Évangile. La peine de mort lui était appliquée à l'époque d'Israël, comme elle le fut aussi pour beaucoup des péchés sexuels si courants dans la société d'aujourd'hui. Il est possible qu'on n'aurait pu se rendre maître de

tels péchés d'aucune autre façon. Des générations d'esclavage n'avaient pas beaucoup aidé Israël à s'élever vers l'exaltation. Il était faible et avait besoin d'être discipliné. Dans tous les pays où il entrait, il trouvait les mêmes pratiques maudites : l'idolâtrie et l'adultère, entremêlés et intimement liés. «L'homme et la femme adultères seront punis de mort» (Lév. 20 : 10).

Apparemment, la peine de mort se trouvait toujours dans le livre de la loi du temps du Christ, car les scribes et les pharisiens amenèrent au Seigneur la femme prise en adultère, cherchant à le prendre au piège. Ils dirent que Moïse avait commandé qu'une telle personne fût lapidée et mise à mort, et lui demandèrent ce qu'il avait à dire à ce sujet. Avec sa compréhension sublime habituelle, il dérouta les tentateurs et envoya la femme se repentir de son péché (voir Jean 8 : 1-11)

James E. Talmage a écrit :

> «... les accusateurs de la femme furent ‹accusés par leur conscience›; honteux et confus, ils partirent tous furtivement... Ils savaient qu'ils n'étaient pas dignes d'apparaître que ce fût comme accusateurs ou comme juges... ‹S'étant relevé, et ne voyant plus que la femme, Jésus lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient? Personne ne t'a-t-il condamnée? Elle répondit : Non, Seigneur. Et Jésus lui dit : Je ne te condamne pas non plus; va et ne pèche plus[2].»

Notez que le Seigneur ne pardonna pas à la femme son péché grave. Il lui commanda calmement mais avec force: «Va et ne pèche plus.» Même le Christ ne peut pardonner quelqu'un dans le péché. La femme n'avait eu ni le temps ni l'occasion de se repentir totalement. Quand sa préparation et sa repentance seraient complètes, elle pourrait espérer le pardon, mais pas avant.

Selon une statistique célèbre donnée dans un article de magazine, plus de la moitié des hommes mariés et plus du quart des femmes mariées du pays sont infidèles à leurs alliances matrimoniales. Ils sont coupables du péché notoire d'adultère qui est encouragé par l'approbation et le côté «amusant» qu'en donnent le cinéma et la télévision. L'article disait que quinze millions de divorcés vivaient aux Etats-Unis et qu'il y a annuellement quatre cent mille nouveaux divorces, créant huit cent mille nouveaux divorcés. Sur ces millions de personnes divorcées, beaucoup sont des opportunistes et sont «en chasse». Des millions de gens mariés, dont beaucoup sont malheureux, en sont les victimes. Etant donné que le divorce est souvent dur, peu pratique ou lent à obtenir, ceux qui sont impatients commettent

---

[2] James E. Talmage, Jésus le Christ, p. 497.

l'adultère; c'est ainsi qu'un nombre plus grand de foyers sont brisés, il en résulte davantage de familles malheureuses et la population des divorcés augmente constamment.

Certains relèvent et voient dans les quatre cent mille nouveaux divorces annuels une preuve flagrante des besoins sexuels des couples intéressés. Ils notent que beaucoup mènent une double vie parce qu'ils considèrent qu'entretenir une deuxième famille est intolérable, et c'est ainsi que les aventures illégitimes vont de l'avant et que les mariages restent malheureux. Mais quels que soient les justifications et les arguments, il n'y a aucune circonstance qui justifie l'adultère. Quoi que fasse le monde, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours doit continuer à fortifier son peuple contre le péché et à défendre fermement la fidélité totale, le foyer et la vie de famille.

Avertissement aux épouses qui travaillent

Un avertissement doit être donné aux femmes mariées qui vont travailler. Elles quittent tous les jours leur mari et travaillent souvent en la présence d'autres hommes; elles sont exposées au flirt, aux manifestations d'intérêt et d'affection et aux confidences — tout cela dans une situation libérée des soucis familiaux et produisant la détente dans laquelle peuvent se nouer des attirances romantiques. Cette situation peut être dangereuse pour le foyer.

Nous savons bien que certaines veuves et, de temps en temps, des femmes qui ont des enfants au foyer doivent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Mais il ne faut pas le faire quand on peut l'éviter. Les mères d'enfants non encore mariés doivent rentrer chez elles et, quand c'est nécessaire, limiter le niveau de vie et de luxe à ce que l'on peut se permettre avec le salaire du mari. Les objets superflus sont bien trop coûteux quand le mariage et le bien-être des enfants sont en jeu. Cette idée est soulignée dans un sermon de Boyd K. Paker :

> «... je reviendrais au foyer où il y a une mère... je vous le demande... à quoi bon l'immense baie, les meubles luxueux et le décor sans prix d'une maison s'il ne s'y trouve pas de mère? La mère en tant que mère, et non en tant que gagne-pain, est un élément essentiel dans cette bataille contre l'immoralité et la méchanceté. Je reviendrais aussi à la famille où les enfants sont responsables et où le père est chef de la famille.
>
> «Me considéreriez-vous comme naïf si je devais avancer que cette bataille sera finalement remportée sur des bases aussi simples que le fait que les enfants rentrent après l'école pour retrouver le pain et la confiture faits à la maison et maman? Ou sur la base d'un papa et d'une

maman qui emmènent leurs enfants à la réunion de Sainte-Cène? Ou ces tendres baisers quand ils vont au lit et quand papa et maman disent : «Nous avons besoin de toi dans notre famille. Tu fais partie de nous, et quels que soient tes ennuis, tu peux rentrer à la maison.»

Eviter même la pensée

L'acte final de l'adultère n'est pas le seul péché. Commencer à partager l'affection ou l'intérêt romantique de quelqu'un d'autre que le conjoint, c'est prendre presque certainement le chemin de l'adultère. Il ne doit y avoir d'intérêt, d'attention, de sortie ou de flirt romantique d'aucune espèce avec qui que ce soit, tant que l'un ou l'autre des participants est encore légalement marié, quelle que soit la situation de ce mariage. En fait, même la pensée de l'adultère est pécheresse, comme Jésus l'a souligné :

> Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur» (Matt. 5 : 27-28).

Et encore quand Jésus a détaillé cette pensée en présence des Néphites :

> « Voici, je vous donne le commandement de ne permettre à aucune de ces choses d'entrer dans votre cœur;
> « Car il vaut mieux que vous refusiez ces choses... que d'être jetés en enfer» (3 Néphi 12 : 29-30).

La femme adultère

Une des histoires les plus inspirantes de l'Ancien Testament est celle de notre ancêtre Joseph, un jeune qui donna un grand exemple aux jeunes comme aux vieux. Il résista fermement à sa perverse tentatrice. Employant les ruses d'une femme méchante et voluptueuse, déployant tous les avantages qu'elle avait : situation élevée, beauté et puissance politique, elle fit tout ce qu'elle put pour attirer ce beau et jeune dirigeant. Quand tout eut échoué, elle essaya la force, l'intimidation et le chantage. Mais Joseph tint bon. Il refusa de céder à ses supplications. Ses vêtements, ou leur absence, ses parfums, ses avances sexuelles, ses supplications — tout cela bombardait un jeune homme pur disposé à souffrir n'importe quel châtiment pour garder sa vertu. Quand toutes ses ruses féminines eurent échoué et qu'il essaya de lui échapper, elle s'accrocha à ses vêtements et les lui arracha du corps. Elle rapporta l'incident d'une manière mensongère, en rejetant la responsabilité sur lui. Joseph fut mis en prison pour souffrir injustement

pour le délit même auquel il avait résisté jusqu'à la fin (voir Gen. 39).

Longtemps après, l'auteur des Proverbes, sachant que ce genre de femme existe dans toutes les générations, mit l'homme en garde contre elle :

«Ne la convoite pas dans ton cœur pour sa beauté,
Et ne te laisse pas séduire par ses paupières.
Car pour la femme prostituée on se réduit à un morceau de pain,
Et la femme mariée tend un piège à la vie précieuse.
Quelqu'un mettra-t-il du feu dans son sein
Sans que ses vêtements s'enflamment?
Quelqu'un marchera-t-il sur des charbons ardents,
Sans que ses pieds soient brûlés?
Il en est de même pour celui qui va vers la femme de son prochain :
Quiconque la touche ne restera pas impuni» (Prov. 6 : 25-29).

Et le sage Salomon avertit encore :

«Et voici, il fut abordé par une femme
Ayant la mise d'une prostituée et la ruse dans le cœur.
Elle le saisit et l'embrassa,
Et d'un air effronté lui dit :
J'ai orné mon lit de couvertures,
De tapis de fil d'Egypte;
J'ai parfumé ma couche
De myrrhe, d'aloès et de cinnamome
Viens, enivrons-nous d'amour jusqu'au matin,
Livrons-nous joyeusement à la volupté.
Car mon mari n'est pas à la maison,
Il est parti pour un voyage lointain;
Elle le séduisit à force de paroles,
Elle l'entraîna par ses lèvres doucereuses.
Il se mit tout à coup à la suivre,
Comme le bœuf qui va à la boucherie...
... comme l'oiseau qui se précipite dans le filet
Sans savoir que c'est au prix de sa vie.
... elle a fait tomber beaucoup de victimes...
Sa maison, c'est le chemin du séjour des morts;
Il descend vers les demeures de la mort»
(Prov. 7 : 10, 13, 16-19, 21-23, 26, 27).

Nous ne savons pas à quel point on tolérait la double règle morale en ce temps-là, mais il n'existe certainement pas de nos jours de double règle aux yeux de Dieu, et les hommes sont souvent les plus grands offenseurs. Quiconque transige sur la vertu et commet ces

délits odieux sera aussi sévèrement puni par le Seigneur que la femme. Et qu'on se souvienne que même si le coup semble souvent tomber le plus lourdement sur la femme, aucun homme n'échappera à la totalité des châtiments de la souffrance, de la torture, du remords et des privations.

Le châtiment : l'excommunication

Le Seigneur a fait, au profit des Saints des Derniers Jours, une déclaration directe et bien définie sur l'adultère.

> ... si un homme reçoit une femme dans la nouvelle alliance éternelle, et si elle est avec un autre homme et que je ne le lui ai point permis par la sainte onction, elle aura commis l'adultère et sera détruite.
>
> «Si elle n'est pas dans la nouvelle alliance éternelle et qu'elle est avec un autre homme, elle a commis l'adultère.
>
> «Si son mari est avec une autre femme, alors qu'il était lié par un vœu, il a brisé son vœu et a commis l'adultère» (D&A 132 : 41-43).

Le châtiment dans cette vie est de même clairement défini :

> «Tu ne commettras point d'adultère. Celui qui commet l'adultère et qui ne se repent pas sera chassé» (D&A 42 : 24).

Etre «chassé», c'est être excommunié. L'excommunication est suspendue au-dessus de la tête de l'adultère par un très fin fil comme l'épée de Damoclès. Le péché est pardonnable, à condition que la repentance soit suffisamment complète. «Mais [si l'adultère] recommence, il ne lui sera pas pardonné, mais il sera chassé» (D&A 42 : 26).

L'amour dans le mariage

Aucun homme, aucune femme, ne s'attirera cet adultère qui empoisonnera sa vie, s'il respecte strictement la loi qui suit :

> «Tu aimeras ta femme (ton mari) de *tout* ton cœur, et tu t'attacheras à elle (à lui) et à aucune (aucun) autre» (D&A 42 : 22).

Il y a beaucoup d'aspects de l'amour dans le mariage, et le sexe en est un important. Tout comme les conjoints ne sont pas pour les autres, ils *sont* l'un pour l'autre. Paul savait comment on approche de l'adultère et comment éviter de s'en approcher :

> «... que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son corps, mais c'est la femme.

Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence» (1 Cor. 7 : 2-5)

Même si la sexualité peut être une partie importante et satisfaisante de la vie conjugale, nous devons nous souvenir que le but de la vie n'est pas uniquement la sexualité. Même le mariage ne rend pas convenables certains extrêmes dans l'abandon à la sexualité. Paul s'adressant aux saints d'Ephèse, les supplia d'être convenables dans le mariage : «C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même» (Ephésiens 5 : 28). Et il se peut que la condamnation du Seigneur ait inclus les péchés sexuels secrets dans le mariage quand il dit : «... et celles (ceux) qui ne sont pas pures (purs) et ont dit qu'elles (qu'ils) étaient pures (purs), seront détruites (détruits), dit le Seigneur Dieu» (D&A 132 : 52).

Parlant de la vie sexuelle normale et contrôlée dans le mariage, J. Reuben Clark dit dans son discours à la conférence de la SAM de 1954 :

«Jeunes mariés qui êtes allés dans la maison du Seigneur, vous avez été scellés par le Saint-Esprit de promesse. Vous, le jeune mari, vous avez la prêtrise. Grâce à ce scellement, votre épouse a les bénédictions de la prêtrise et non la prêtrise elle-même. De par le fait que vous avez la prêtrise, vous devenez le chef de la famille. Quel genre de chef de famille allez-vous être? Pour le dire crûment, en vous épousant, votre femme n'est pas devenue votre bétail; elle vous complète dans la famille. C'est dans ce but qu'elle a été créée afin que vous avanciez tous les deux dans une vie qui répondra au commandement qui vous a été donné quand vous vous êtes mariés : «Multipliez et remplissez la terre», un des grands commandements donnés au commencement à Adam...

«Si vous voulez observer, vous, les jeunes maris, ce grand principe, il tendra à introduire dans votre foyer plus de bonheur, de contentement et de paix que toute autre chose que je pourrais imaginer. Comment allez-vous être le chef de la famille? Vous devriez être le chef de la famille avec patience, longanimité, pardon, bonté, courtoisie, considération, respect et dans toutes les autres vertus chrétiennes. Vous devez être le chef de la famille en dévouement et en loyauté. Si vous êtes ce genre de chef de famille, il n'aura que du bonheur, même si cela vous apporte d'autres responsabilités.»

Dans ce commentaire, le président Clark soulignait la position du mari. Il va sans dire que la femme a la responsabilité tout aussi grande d'être une aide pleine de gentillesse et de considération pour son mari.

Choisir la justice et la paix

Il est bon de se souvenir qu'aussi affreux, horribles et graves que soient l'adultère et les autres péchés sexuels, le Seigneur a accordé avec bonté le pardon, à condition qu'il y ait une repentance à la mesure du péché. Mais en ce qui concerne ces péchés, plus encore que pour des péchés moins graves, la prévention vaut tellement mieux que la guérison. Etant avertis, tenons-nous bien à l'écart du premier pas : la pensée romantique en dehors de votre relation conjugale, la boisson qui émousse le jugement et libère les inhibitions, les «conversations» entre garçons et filles dans une auto en stationnement après le bal et ainsi de suite.

Le fait d'empêcher les péchés sexuels et autres nous amènera finalement à l'état béni décrit par Alma :

> «Et puisse le Seigneur vous bénir, et garder vos vêtements sans tache, afin que, avec Abraham, Isaac, Jacob et les saints prophètes depuis le commencement du monde, vous puissiez vous asseoir dans le royaume des cieux, pour n'en plus sortir, ayant vos vêtements sans tache comme ils ont leurs vêtements sans tache» (Alma 7 : 25).

Prenant ceci comme but à long terme et avec l'assurance de la paix d'esprit dans cette vie, les meilleures motivations sont du côté de la justice.

Chapitre six

Le crime contre nature

> *... leurs femmes ont remplacé les relations naturelles par des actes contre nature; et de même les hommes, abandonnant les relations naturelles avec la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres; ils commettent l'infâmie, homme avec homme...*
>
> Romains I : 26-27

La plupart des jeunes entrent très tôt en contact avec la masturbation. Beaucoup de prétendues autorités déclarent que c'est naturel et acceptable, et souvent les jeunes gens avec lesquels j'ai un entretien citent ces avocats pour justifier leur pratique. Nous devons répondre à cela que dans bien des domaines — la boisson, le tabac et la sexualité en général, pour n'en mentionner que quelques-uns, les normes du monde s'écartent de plus en plus de la loi de Dieu. L'Eglise a des normes différentes et plus élevées.

C'est ainsi que les prophètes d'autrefois et d'aujourd'hui condamnent la masturbation. Elle entraîne des sentiments de culpabilité et de honte. Elle nuit à la spiritualité. Elle révèle l'esclavage vis-à-vis de la chair, et non la maîtrise de la chair et la progression vers la divinité qui est le but de notre vie ici-bas. Notre prophète moderne a dit qu'aucun jeune homme qui se livre à cette pratique ne peut être appelé en mission.

Si nous ne devons pas considérer cette faiblesse comme le péché affreux que sont les autres pratiques sexuelles, il est en soi suffisamment mauvais pour exiger un repentir sincère. Pire encore, lui aussi conduit souvent à des péchés graves, entre autres à ce péché contre nature qu'est l'homosexualité. Car accompli en privé, il conduit souvent à la masturbation mutuelle — pratiquée avec une autre personne du même sexe — et de là à l'homosexualité totale.

Un péché de tous les siècles

L'homosexualité est un péché abominable, qui répugne à ceux qui n'y trouvent aucune tentation, aussi bien qu'à beaucoup d'anciens transgresseurs qui cherchent à échapper à ses griffes. C'est un sujet embarrassant et désagréable à discuter, mais comme il est si répandu et du fait la nécessité d'avertir les non initiés et par désir d'aider ceux qui s'y livrent déjà, nous en discutons dans ce chapitre.

Cette perversion se définit comme «un désir sexuel envers ceux du même sexe ou des relations sexuelles entre personnes du même sexe», que ce soient des hommes ou des femmes. C'est un péché de tous les siècles. Il existait dans les temps d'errance d'Israël, aussi bien qu'après et avant. Il était toléré par les Grecs. Il était généralisé dans la Rome décadente. Les vieilles villes de Sodome et de Gomorrhe sont des symboles de méchanceté plus spécialement orientée vers cette perversion, comme l'indique l'incident des visiteurs de Lot (voir Gen. 19 : 5). Sodome était devenue si dégénérée qu'on ne put y trouver dix justes (voir Gen. 18 : 23-32) et le Seigneur dut la détruire. Mais cette pratique révoltante a persisté. Déjà du temps d'Henri VIII, on appelait ce vice *«le crime abominable et détestable contre nature»*. Certains de nos propres statuts ont suivi cette formule précise et descriptive.

Le péché dans les pratiques sexuelles tend à faire boule de neige. Quand les barrières tombent, Satan incite l'homme charnel à une dégénérescence de plus en plus profonde dans sa recherche de l'excitation jusqu'à ce que, dans beaucoup de cas, il ne soit plus capable de discerner ce qu'il appelait autrefois de la décence. C'est ainsi qu'au cours des siècles, peut-être comme extension des pratiques homosexuelles, des hommes et des femmes en sont venus jusqu'à rechercher des satisfactions sexuelles avec des animaux.

Dénaturée et mal

Toutes les déviations par rapport aux relations hétérosexuelles normales et convenables ne sont pas simplement contre nature, mais mauvaises aux yeux de Dieu. Comme l'adultère, l'inceste et la bestialité, elles étaient frappées de mort sous la loi mosaïque.

> «Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont commis tous deux une horreur; ils seront punis de mort...
>
> «Si un homme à des rapports sexuels avec une bête, il sera puni de mort; et vous tuerez la bête.»

«Si une femme s'approche d'une bête, pour s'accoupler à elle, tu tueras la femme et la bête; elles seront mises à mort... » (Lév. 20 : 13, 15-16).

La loi est moins sévère maintenant et, chose regrettable, l'attitude de la communauté à l'égard de ces graves péchés, l'est, elle aussi — nouvelle preuve de la détérioration de la société. Dans certains pays, l'acte *en soi* n'est même pas illégal. Ce processus de «libéralisation» se manifeste aux Etats-Unis, par les communautés d'homosexuels dans nos grandes villes, qui exigent qu'on accepte leurs croyances et leurs pratiques perverses comme «normales», organisent des manifestations et des pétitions à cette fin, sont officiellement organisées, et vont jusqu'à imprimer leurs propres journaux pervertis. Tout cela se fait ouvertement, au détriment aussi bien des esprits impressionnables que des passions sensibles et des bonnes moeurs de notre pays.

Mais soulignons que le bien et le mal, la justice et le péché ne dépendent pas des interprétations, des conventions et de l'attitude des hommes. Le fait qu'il est accepté par la société ne change pas le statut d'un acte, transformant le mal en bien. Même si tous les habitants du monde devaient accepter l'homosexualité comme elle semble avoir été acceptée à Sodome et à Gomorrhe, la pratique resterait malgré tout un péché grave et affreux.

Ceux qui prétendent que l'homosexuel est un troisième sexe et qu'il n'y a rien de mal à de telles relations ne peuvent guère croire en Dieu ou en ses Ecritures. Si Dieu n'existait pas, des pratiques aussi dénaturées et indécentes pourraient être vues d'une autre façon, mais on ne pourrait absolument pas les justifier tout en acceptant les Saintes Ecritures.

«Celui qui rompt la loi et ne se conforme pas à la loi, mais cherche à se faire la loi à lui-même, veut demeurer dans le péché, et demeure complètement dans le péché, ne peut être sanctifié par la loi, ni par la miséricorde, la justice ou le jugement. C'est pourquoi, il doit demeurer impur» (D&A 88 : 35).

Paul a circonscris le problème relatif à toutes les perversions et tous les péchés sexuels quand il a écrit :

«Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes» (1 Cor. 3 : 16-17).

Menace pour la vie familiale

Parmi les effets sociaux négatifs de l'homosexualité, il n'en est

aucun de plus important que l'effet sur le mariage et le foyer. Les relations sexuelles normales voulues par Dieu, sont l'acte procréateur entre l'homme et la femme, dans un mariage honorable. Elles ont été exprimées et commandées de cette façon au premier homme et à la première femme sur terre :

> «Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre... » (Gen. 1 : 27-28).
>
> «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils seront une seule chair» (Moïse 3 : 24).

Dieu a commandé aux hommes de se marier et Paul dit à Timothée que ceux qui interdisent le mariage se sont éloignés de la foi pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons (1 Tim. 4 : 1-3). «Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme» (1 Cor. 11 : 11). Ce concept a été répété dans notre dispensation :

> «Et de plus, en vérité, je vous dis que quiconque interdit le mariage n'est pas ordonné de Dieu, car le mariage est un commandement de Dieu à l'homme.
>
> «Cest pourquoi, il est tout à fait conforme à la loi qu'il ait une femme, et tous deux, ils ne feront qu'une seule chair, et tout cela afin que la terre puisse répondre au but de sa création» (D&A 49 : 15-16).

L'institution du mariage est en outre exaltée à la 132e section des Doctrine et Alliances où le Seigneur dit clairement que ce n'est que par leur union éternelle que l'homme et la femme peuvent atteindre la vie éternelle. Par exemple il dit : « (la femme est donnée à l'homme) pour multiplier et remplir la terre, selon mon commandement et pour remplir la promesse qui fut donnée par mon Père avant la fondation du monde et pour leur exaltation dans les mondes éternels, afin qu'elle engendre les âmes des hommes, car c'est en cela que se poursuit l'œuvre de mon Père, pour qu'il soit glorifié» (D&A 132 : 63). Ces passages ont bien entendu trait au mariage céleste.

Dans ce contexte, où se situe la perversion qu'est l'homosexualité? Il est clair qu'elle est hostile au dessein de Dieu en ce qu'elle renie son premier grand commandement de «multiplier et remplir la terre». Si cette abominable pratique devenait universelle, elle dépeuplerait la terre en une seule génération. Elle annulerait le grand programme que Dieu a créé pour ses enfants d'esprit en ce qu'elle laisserait dans le monde céleste d'innombrables esprits non incarnés à qui n'aurait pas été donnée l'occasion de profiter des possibilités de la condition mor-

telle; elle refuserait à tous ceux qui se livreraient à cette pratique la vie éternelle que Dieu met à notre disposition à tous.

Aussi grave que l'adultère

A cause de sa gravité, ce péché impose un lourd châtiment à celui qui ne se repent pas. Le transgresseur peut savoir que la disqualification ou l'excommunication est le châtiment du pelotage poussé, de l'adultère, de la fornication et des péchés du même genre, s'il n'y a pas de repentir suffisant, mais il pense souvent que parce que ses actes n'ont pas été commis avec le sexe opposé, il ne pèche pas. Qu'il soit donc clairement dit que la gravité du péché d'homosexualité est égale à celle de la fornication, de l'adultère, ou plus grande encore; et que *l'Eglise du Seigneur prendra aussi promptement des mesures pour disqualifier ou excommunier l'homosexuel pratiquant et non repentant que le fornicateur ou l'adultère non repentant.*

Le programme d'aide de l'Eglise

Reconnaissant la gravité de ce problème dans la société moderne et la nécessité d'aider les transgresseurs à revenir à une vie normale, l'Eglise a chargé deux Autorités Générales de les aider au niveau de l'Eglise. Sous la direction de ces deux Frères, beaucoup ont été aidés dans des lieux éloignés, aussi bien que dans des régions proches du siège de l'Eglise, par l'intermédiaire des évêques et des présidents de pieu intéressés. Le succès de ce programme de réforme est maintenant connu de la police, des tribunaux et des juges, qui réfèrent directement beaucoup de cas aux deux Frères, parfois sous forme de période probatoire.

Guérissable et pardonnable — avec de l'effort

Maintenant que nous avons examiné les aspects mauvais, la laideur et la généralisation de l'homosexualité, il y a une chose merveilleuse dont il faut se souvenir, c'est qu'elle est guérissable et pardonnable. Le Seigneur a promis que tous les péchés peuvent être pardonnés, sauf certains qui sont énumérés, et ce péché n'était pas parmi ceux qui ont été cités. Il est donc pardonnable si on l'abandonne totalement et si le repentir est sincère et absolu. Assurément on peut le surmonter, car il y a de nombreuses personnes heureuses qui étaient autrefois prises dans ses griffes et qui ont, depuis, complètement transformé leur vie. C'est pourquoi je réponds à ceux qui disent que cette pratique, comme tous les autres défauts est incurable :

«Comment pouvez-vous dire que l'on ne peut ouvrir la porte tant que vos poings ne sont pas ensanglantés, tant que votre tête n'est pas contusionnée, tant que vos muscles ne vous font pas mal? On peut y arriver.»

Bien entendu, il ne suffit pas, pour cela de le demander. Cela exige de la maîtrise de soi. Platon dit à ce sujet: «La première et la plus grande victoire c'est se conquérir soi-même; être conquis par soi-même, c'est la chose la plus honteuse et la plus vile de toutes».

Nous sommes ordinairement les auteurs de nos propres maux. C'est à nous de les supprimer. L'homme est maître de sa destinée, qu'elle soit bonne ou mauvaise. L'homme a la capacité inhérente de se guérir physiquement. Un médecin peut nettoyer une blessure, la recoudre, la panser convenablement, mais c'est le pouvoir naturel du corps qui doit effectuer la guérison. De même, la guérison de l'esprit doit venir de l'intérieur : de la volonté même de l'individu. Les autres peuvent contribuer à cautériser la blessure, à la suturer et à fournir un cadre propre et convenable pour la guérison, mais c'est le corps, avec l'aide de l'Esprit, qui doit se guérir lui-même. En conséquence, certains surmontent totalement l'homosexualité en quelques mois, d'autres traînent parce qu'ils ont moins de puissance et ont besoin de plus de temps pour récupérer totalement. La guérison est aussi permanente que l'intéressé le veut et, comme la guérison de l'alcoolisme, nécessite une vigilance constante.

Des hommes sont venus trouver leurs dirigeants de l'Eglise, abattus, découragés, embarrassés, terrifiés et repartis plus tard pleins de confiance et de foi en eux-mêmes, ayant le respect d'eux-mêmes et la confiance de leur famille. Dans certains cas, des épouses sont venues exprimer, les larmes aux yeux, leur reconnaissance pour leur mari retrouvé. Elles n'ont pas toujours su en quoi consistait le problème, mais elles l'avaient senti et s'étaient rendu compte qu'elles avaient perdu leur mari. Les hommes sont arrivés les yeux baissés et ont quitté l'entrevue finale des mois plus tard en regardant droit dans les yeux celui qui les interrogeait. Après la première entrevue, certains ont reconnu : «Je suis heureux d'avoir été arrêté. J'ai essayé maintes et maintes fois de me redresser moi-même, mais je savais qu'il me fallait de l'aide et je n'avais pas le courage de la demander.»

Des nombreuses personnes qui ont passé par ce programme spécial de l'Eglise, très peu ont été excommuniées. (Ces quelques personnes étaient vindicatives, rebelles, ne voulaient pas plier et ont pour ainsi dire réclamé une telle mesure.) La méthode que nous utilisons serait, à notre avis, approuvée par le Sauveur. Nous rappelons à la per-

sonne sa ressemblance et son affinité avec Dieu :

> «Et moi, Dieu, je créai l'homme à ma propre image, je le créai à l'image de mon Fils unique; je les créai homme et femme» (Moïse 2 : 27).
>
> «Le Seigneur Dieu dit à Enoch : Regarde ceux-ci qui sont tes frères; ils sont l'œuvre de mes propres mains; je leur ai donné leur connaissance le jour où je les ai créés; dans le jardin d'Eden, j'ai donné à l'homme son libre arbitre» (Moïse 7 : 32).

Cette manière d'aborder la chose, consistant à vouloir aider et non à condamner, à comprendre et non à accuser, à compatir et non à menacer, a amené beaucoup d'hommes à s'agenouiller pour exprimer leur reddition et leur reconnaissance; elle les a aidés à revenir à l'état normal. Avec cette inspiration, l'homme a un espoir nouveau. S'il est à l'image de Dieu, il est poussé à tendre vers le haut, car il doit maintenant être comme Dieu dont il est le Fils. Il a de nouvelles prises. Il n'est plus bas et dégénéré. Il doit grimper.

Le contact constant semble être utile. Demander à un homme de revenir parler des succès qu'il a remportés ou même parler d'un échec partiel est utile, et c'est à ces entretiens constants que l'on peut, en grande partie, attribuer les guérisons. Une force supplémentaire découle de la prise de conscience qu'ils vont devoir faire rapport; ainsi les gens se dominent, eux et leurs pensées, jour après jour, semaine après semaine; bientôt les mois ont passé, leurs pensées sont maîtrisées et leurs actes au-dessus de tout reproche.

Ainsi notre approche est positive, s'attardant sur les gloires de l'Evangile et toutes ses bénédictions, le bonheur d'une bonne vie de famille, la joie de la pureté personnelle. Son succès se reflète dans les nombreuses vies qui ont été complètement guéries.

Il est capital d'accepter votre responsabilité personnelle

Comme pour tout autre péché, le pardon et la guérison dépendent du repentir du trangresseur, qui commence quand il reconnaît le péché et accepte la responsabilité qu'il en a. Il y en a qui sont profondément incrustés dans l'habitude et n'ont aucun désir apparent de se purifier et de construire une vie morale. Ils sont vindicatifs et refusent totalement de collaborer.

Un jeune homme mentait continuellement. Il tenait absolument à ce qu'on lui dise qui l'avait dénoncé. On lui expliqua que ce qui était important, ce n'était pas de savoir qui l'avait dénoncé, mais avec quelle vitesse il entreprenait de se soigner spirituellement. Quand il quitta la pièce, on lui dit avec bonté : «Manifestement vous ne sou-

haitez pas discuter de ce problème ce soir. Vous ne tarderez pas à changer d'avis et vous trouverez la porte ouverte et notre cœur vous sera ouvert.» Plusieurs mois s'écoulèrent sans que nous entendions parler de lui, puis un jour le téléphone sonna. C'était lui. Il demandait un rendez-vous. Il vint nous voir et déchargea volontairement son âme. Cela le soulagea et sa récupération commença.

La faute la plus grave, après le refus de reconnaître le péché, c'est la tentative de se justifier dans cette perversion. On a dit, à tort, à beaucoup qu'ils sont impuissants en la matière, qu'ils ne sont pas responsables de la tendance qui est en eux et que «c'est Dieu qui les a faits ainsi». C'est aussi faux que tous les autres mensonges diaboliques que Satan a inventés. C'est un blasphème. L'homme est fait à l'image de Dieu. Le perverti pense-t-il que Dieu est «ainsi»?

A ces faibles qui raisonnent de cette façon, Jacques répond :

> «Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation (c'est-à-dire y résiste); car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
>
> «Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente. Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne. Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Puis la convoitise, lorsqu'elle a conçu, enfante le péché; et le péché, étant consommé, produit la mort.
>
> «Ne vous y trompez pas, mes frères bien-aimés» (Jacques 1 : 12-16).

Parfois ce sont non pas les parents célestes mais les parents terrestres qui sont tenus pour responsables. Il est vrai que certaines situations permettent à quelqu'un de devenir plus facilement un perverti, mais le deuxième Article de Foi enseigne que l'homme sera puni pour ses propres péchés. S'il est normal, il peut s'élever au-dessus des frustrations de l'enfance et prendre sa vie en main.

> «L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils... » (Ezéchiel 18 : 20).

L'homme peut raisonner et s'excuser jusqu'à ce que l'ornière soit si profonde qu'il ne puisse en sortir sans de grandes difficultés. Mais tout le monde connaît des tentations. La différence entre le réprouvé et la personne digne est généralement que l'un a cédé et que l'autre a résisté. Et si la personne qui cède continue à lâcher prise, elle peut finir par atteindre le point de non retour. L'Esprit «ne luttera pas toujours avec l'homme» (D&A 1 : 33).

Il y en a qui disent que le mariage est une pratique en train d'échouer. Si le nombre de divorces nous fait craindre et reconnaître

que c'est en partie vrai, le principe du mariage, lui, est juste. Certains ont changé leurs désirs et leurs aspirations et se sont convaincus qu'ils sont différents des autres et n'ont pas de désirs vis-à-vis du sexe opposé. Ceci est parfaitement compréhensible si l'intéressé s'est laissé aller dans l'autre sens et a prodigué suffisamment longtemps ses intérêts, ses désirs, ses affections et ses passions à quelqu'un de son propre sexe. Cela devient une habitude invétérée. Mais que cette personne se repente de sa perversion, s'oblige à retourner aux activités, aux amitiés, aux intérêts, et aux actes normaux avec le sexe opposé, et cette conduite normale peut redevenir naturelle.

Pas de retour en arrière

Il est absolument indispensable que quand on s'est engagé sur le chemin de la guérison et de la maîtrise de soi, il n'y ait pas de retour en arrière. «Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière», dit le Sauveur, «n'est pas propre au royaume de Dieu» (Luc 9 : 62).

Cependant Satan ne lâchera pas prise facilement. Il enverra au contraire probablement une foule de nouvelles tentations pour affaiblir la résolution du pénitent. Luc en fait un tableau explicite :

> «Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides, pour chercher du repos. N'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti; et, quand il arrive, il la trouve balayée et ornée. Alors il s'en va, et il prend sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans la maison, s'y établissent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première» (Luc 11 : 24-6).

Le pénitent doit éviter toute personne, tout endroit, toute chose ou situation qui pourrait lui rappeler le passé sordide. Il doit éviter la pornographie sous toutes ses formes : toutes les histoires, images, ou disques qui stimulent les passions. Il doit se séparer du «... Prince de ce monde» (le diable : Jean 14 : 30) et toutes les fréquentations de ce genre. Il doit se faire de nouveaux amis, s'établir ailleurs et commencer une vie totalement nouvelle. Il doit appliquer le conseil de Paul :

> « Nous vous recommandons, frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de vous éloigner de tout frère qui vit dans le désordre... (2 Thess. 3 : 6).

Il doit faire tout ce qui peut se révéler nécessaire pour réaliser la rupture — une rupture claire et nette — de manière à pouvoir recommencer à zéro. Pour ceux qui protestent devant le prix à payer ou le dérangement, je cite :

«Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? Ou, que donnerait un homme en échange de son âme?» (Matt. 16 : 26).

Le goût délicieux de la liberté

Il arrive aux bureaux de l'Eglise beaucoup de lettres de témoignages de reconnaissance exprimant la joie de leurs auteurs de s'être dominés et d'avoir obtenu la victoire et la satisfaction qu'ils trouvaient dans leurs réalisations. Une lettre envoyée par un jeune homme est révélatrice. Sa déviation s'était produite alors qu'il n'avait que dix ans et avait résulté de la curiosité. Mais il ne pouvait en effacer totalement le souvenir. Il écrivit :

« Plus tard, j'étais trop honteux pour en parler à qui que ce fût jusqu'au moment où j'approchai de l'âge d'être missionnaire. Je savais que, étant un acte d'enfant, ce n'était pas si grave, mais néanmoins, ç'avait été un fardeau pendant ces années et je me sentais coupable. Quand j'eu un entretien pour la mission, je reçus la paix merveilleuse que j'aurais dû avoir pendant toutes ces années, car mon bon évêque a passé l'éponge sur le passé et m'a félicité pour les nombreuses années de pureté que j'avais vécues. Comme je fus reconnaissant de pouvoir mettre mon fardeau sur les épaules de l'évêque. Je me sentais bien et pur.»

Un autre jeune homme qui avait nagé en eau trouble écrivit :

« Je travaille toujours et je m'adapte à la nouvelle attitude mentale que j'ai adoptée l'année passée... Je suis très heureux et satisfait. Il y a encore des luttes, mais malgré tout je peux regarder en arrière et voir une amélioration lente mais sûre... Je ne pourrai jamais exprimer pleinement ma reconnaissance pour l'aide que l'Eglise m'a donnée. Enfin, je suis libre des entraves de cet esclavage infernal. Je vous remercie sincèrement. »

Souvent, dans leurs confessions, ces hommes, soulagés de leur tension et heureux de leur perspective d'une vie nouvelle, désirent vivement que l'on aide leurs anciens tentateurs et leurs anciennes fréquentations. Ils encouragent ces gens à demander de l'aide, et si ceux-ci souhaitent recevoir de l'aide par le programme de l'Eglise, celle-ci leur est donnée avec plaisir. Comme nous l'avons dit, on les aborde avec gentillesse et non par des accusations. On laisse la personne raconter son histoire à sa façon, puis on l'aide de manière confidentielle à changer.

Dieu aime le pécheur

Voici en un mot le programme de l'Eglise :

1. *La maladie* : le péché mental et physique.

2. *Le véhicule* : l'Eglise, ses agences et ses programmes.
3. *Le médicament* : l'Evangile de Jésus-Christ avec sa pureté, sa beauté et ses riches promesses.
4. *La cure* : une attitude correcte et la maîtrise de soi par l'activité et les bonnes œuvres.

Les évêques et les présidents de pieu et de mission doivent être attentifs et traiter avec bonté, mais fermeté, tous les pécheurs de ce genre dont les offenses sont portées à leur connaissance. Dans les entretiens approfondis que font les dirigeants, il y a des chances pour que ces faiblesses soient révélées. Beaucoup de ceux qui s'abandonnent à cette vilaine pratique sont fondamentalement de braves gens qui se sont laissés prendre au piège du péché. Ils réagissent bien quand on les aborde avec bonté et serviabilité. Ceux qui refusent doivent être soumis à une action disciplinaire quand les autres traitements échouent.

Souvenez-vous que le Seigneur aime l'homosexuel comme tous ses autres enfants. Quand cette personne se repentira et corrigera sa vie, le Seigneur sourira et la recevra.

Chapitre sept

Péchés d'omission

Le malfaiteur est souvent quelqu'un qui a négligé de faire quelque chose, pas toujours quelqu'un qui a fait quelque chose.

Marc-Aurèle

Jusqu'à présent, nous avons principalement discuté des péchés de commission : des actes mauvais accomplis, des mauvaises pensées entretenues et ainsi de suite. Dans ce chapitre, nous allons traiter de l'autre catégorie de péchés, les péchés d'omission : le fait de ne pas faire ce qui est bien.

L'effet des deux types de péché peut être grave, non seulement d'une manière intrinsèque, mais parce que chaque type conduit tout naturellement à l'autre et le renforce. Par exemple, l'acte mauvais qui consiste à aller à la pêche le dimanche implique qu'on omet d'aller à la réunion de Sainte-Cène; inversément, le simple fait de ne pas assister à cette réunion peut, au bout d'un certain temps, amener une personne à consacrer le dimanche à des activités qui ne conviennent pas au sabbat, comme la pêche. D'une manière comme d'une autre, c'est Satan qui gagne.

Mesures en vue de la justice

Les gens ont souvent tendance à mesurer leur justice d'après l'absence d'actes mauvais dans leur vie, comme si la passivité était le but de l'existence. Mais Dieu a créé «les choses qui se meuvent» et «celles qui sont mues» (2 Néphi : 14), et l'homme se trouve dans la première catégorie. Il n'accomplit la mesure de sa création que s'il se meut, et ce en justice. Jacques nous lance cet avertissement : «Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché» (Jacques 4 : 17). Et qui mieux qu'un Saint des Derniers Jours «sait faire ce qui est bien»?

Le Seigneur a prononcé une parole qui renforce cette idée, quand

il a dit que les Saints avaient «commis... un péché très grave» en n'exécutant pas l'ordre de construire le temple de Kirtland (D&A 95 : 3).

Les maux de l'apathie spirituelle

Jacob pensait en partie au péché d'omission, quand il prononça les paroles solennelles :

> «Mais malheur à celui à qui la loi est donnée, oui, qui a tous les commandements de Dieu, comme nous, et qui les transgresse, et qui *prodigue les jours de son épreuve*, car son état est terrible» (2 Néphi 9 : 27).

Le gaspillage est injustifié, et en particulier le gaspillage de temps — aussi limité que soit ce luxe dans nos jours d'épreuve. On doit vivre, et non se contenter d'exister; on doit agir, et pas simplement être; on doit grandir, et pas simplement végéter. Jean le Révélateur a écrit pour nous, d'une façon significative.

> «Heureux ceux qui *font* ces commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville (éternelle)» (Apocalypse 22 : 14, version du roi Jacques).

C'est ce même apôtre et prophète qui transmit les paroles de condamnation du Seigneur aux Laodicéens, dirigées sans doute contre le même genre d'indifférence, d'apathie dans les choses spirituelles que nous trouvons aujourd'hui chez certains membres de l'Eglise :

> «Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant. Puisses-tu être froid ou bouillant! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche» (Apoc. 3 : 15-16).

Le symbolisme du figuier stérile (Matt. 21 : 19) est éloquent. L'arbre improductif fut maudit à cause de sa stérilité. Quelle perte pour l'intéressé et pour l'humanité si la vigne ne grandit pas, si l'arbre ne porte pas de fruits, si l'âme ne grandit pas par le service!

Dans cet ordre d'idées, le père et la mère qui ne font aucun effort pour vivre les principes de l'Evangile, qui ne servent pas, qui n'assistent pas à leurs réunions et ne s'acquittent pas de leurs autres devoirs dans le royaume peuvent être dans un état de péché grave. Ils donnent le mauvais exemple à leurs enfants qui, en conséquence, suivront très souvent le chemin des parents dans la négligence. Il est souvent difficile aux parents de reconnaître l'effet de leur exemple avant que le dommage soit fait, avant que la stérilité de leur arbre spirituel soit bien visible pour tout le monde. Ces parents assumeront une responsabilité terrible.

Etre passif est mortel; cesser d'agir, c'est mourir. Il y a ici un parallèle intime avec la vie physique. Si on ne mange et ne boit pas, le corps s'émacie. De même, si on ne nourrit pas son esprit, celui-ci se rabougrit et s'enténèbre. Charles Steizle l'a montré en termes frappants :

> «Que dois-je faire pour être damné? Rien. C'est tout. Vous êtes damnés — condamnés — si vous restez simplement immobiles. Telle est la loi de ce monde physique.
>
> «Si vous restez assis suffisamment longtemps, vous ne vous lèverez plus jamais. Si vous ne levez jamais le bras, vous serez bientôt incapable de le soulever si peu que ce soit. Si vous restez dans le noir et que vous n'utilisez jamais vos yeux, vous deviendrez bientôt aveugle.
>
> «C'est la loi du monde mental. Si vous n'exercez jamais votre cerveau, ne lisez et n'étudiez jamais, ni ne parlez à quiconque, si vous ne permettez jamais à quelqu'un de vous parler, votre esprit deviendra vide, peut-être deviendrez-vous fous.
>
> «Le châtiment le plus horrible que l'on pourrait vous infliger, ce n'est pas vingt ans de travaux forcés, mais vingt ans de réclusion solitaire.
>
> «C'est la loi du monde spirituel. Fermez simplement le cœur à toute vérité, et au bout d'un certain temps vous ne serez plus à même de croire quoi que ce soit : c'est le châtiment le plus grave que l'on puisse subir pour n'avoir pas accepté la vérité.
>
> «Le processus de désintégration et de mort commence dès l'instant où l'homme s'exclut des forces qui contribuent à la vie.
>
> «Le corps et l'esprit sont maintenus en vie par un usage constructif constant[1].»

A propos de l'apathie spirituelle que cet état représente, le président David O. McKay a dit ce qui suit :

> «Le danger de ce siècle, c'est l'apathie spirituelle. De même que le corps a besoin de sommeil, de bonne nourriture, d'exercice suffisant et de repos, de même l'esprit de l'homme a besoin du soleil du Saint-Esprit, de l'exercice correct des fonctions spirituelles, d'éviter les maux qui affectent la santé spirituelle et dont les effets sont plus ravageurs que le typhus, la pneumonie ou les autres maladies qui attaquent le corps.»

Au cours de mes entretiens avec de nombreux jeunes gens avant leur mission, je leur ai demandé quelles notes ils avaient reçues au lycée et à l'université. Bien des fois ils ont reconnu avec une certaine gêne qu'ils auraient pu faire mieux. Etre médiocre quand un peu d'application et de diligence auraient permis d'atteindre l'excellence est une erreur apparentée au péché. Cela rappelle le commentaire d'Arnold Bennett :

---

[1] Charles Steizle, *Utah Labor News*, 12 décembre 1937.

«La vraie tragédie est la tragédie de l'homme qui, jamais de sa vie, ne tend les muscles pour faire l'effort suprême, qui jamais ne s'étend jusqu'à sa pleine capacité, qui jamais ne s'élève jusqu'à sa pleine stature.»

Soit dit entre parenthèses, il est agréable de remarquer que beaucoup de ces mêmes jeunes gens, stimulés dans le champ de la mission, animés d'un but, sont retournés à la même université et ont reçu d'excellentes notes.

Nous faisons alliance d'agir

Se faire baptiser, c'est contracter une alliance de commission. Mais ne pas se faire baptiser quand on est convaincu que l'œuvre est divine est un péché d'omission, et des châtiments seront imposés pour le refus d'accepter cette loi. Des dizaines de milliers de personnes qui ont entendu l'Evangile ont refusé le baptême, donnant des excuses sans valeur. C'est là un péché très grave. Le Seigneur a dit à Nicodème que lui et les autres ne verraient même pas le royaume de Dieu, s'ils rejetaient le baptême requis.

Les alliances que nous contractons avec Dieu comportent la promesse *d'agir*, et pas simplement de s'abstenir d'agir, d'accomplir des œuvres de justice aussi bien que d'éviter le mal. Les enfants d'Israël ont fait des alliances de ce genre par l'intermédiaire de Moïse, disant : *Nous ferons* tout ce que l'Eternel a dit» (Exode 19 : 8), mais Moïse avait à peine le dos tourné qu'ils enfreignaient leur promesse par une mauvaise action. Dans les eaux du baptême, nous nous engageons à la même entreprise et nous renouvelons nos promesses dans l'ordonnance de la Sainte-Cène. Ne pas honorer ces promesses, refuser de servir ou d'accepter des responsabilités et ne pas faire tout ce qu'on peut est un péché d'omission. Nous ne pouvons pas non plus chercher impunément à annuler de telles obligations, comme pensait pouvoir le faire un homme fourvoyé quand il m'a écrit ce qui suit :

«Je vous serais reconnaissant de bien vouloir rayer mon nom des registres de l'Eglise. Je trouve que les restrictions et les exigences de l'Eglise sont trop grandes.

«Je suis incapable de me passer des quatre interdits: le thé, le café, le tabac et l'alcool. Refuser ces choses que je désire me cause une angoisse que je ne puis supporter. Ma personnalité exige d'être acceptée des autres et je ne me sens pas accepté quand je ne peux partager les plaisirs de mes compagnons. J'estime aussi que je ne peux pas donner de trois à cinq heures le dimanche et le dixième de mes gains. C'est contre ma nature fondamentale... mais il y a des gens qui le surmontent.»

Le refus d'agir après avoir fait l'alliance de le faire, reculer devant

les responsabilités dans le royaume, entraînent une condamnation inévitable. Cette situation rappelle la Parabole des deux fils racontée par le Sauveur :

> «Que vous en semble? Un homme avait deux fils; et, s'adressant au premier, il dit : Mon enfant, va travailler aujourd'hui dans ma vigne. Il répondit: Je ne veux pas. Ensuite, il se repentit, et il alla. S'adressant à l'autre, il dit la même chose. Et ce fils répondit : Je veux bien, seigneur Et il n'alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père? Ils répondirent : le premier. Et Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu» (Matt. 21 : 28-31).

Refuser de servir quand on est appelé peut constituer un péché d'omission aussi bien qu'un péché de commission. C'est certainement un péché d'omission que d'accepter la responsabilité, de faire alliance avec le Seigneur, puis de ne pas accomplir le travail du mieux que l'on peut. De tels gens ne suivent pas la lumière qu'ils voient, péché que le Sauveur a condamné chez les pharisiens et par implication chez tous les hommes qui préfèrent volontairement les ténèbres ou une moindre lumière :

> «Puis Jésus dit : Je suis venu dans ce monde pour un jugement, pour que ceux qui ne voient point voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. Quelques pharisiens qui étaient avec lui, ayant entendu ces paroles, lui dirent : Nous aussi, sommes-nous aveugles? Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché. Mais maintenant vous dites : Nous voyons. C'est pour cela que votre péché subsiste» (Jean 9 : 39-41).

Les détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek et ceux qui ont reçu leur dotation du temple, ont fait des promesses supplémentaires et précises d'agir, d'accomplir des actes de justice. Le Seigneur a dit des promesses mutuelles entre notre Père céleste et les détenteurs de la prêtrise que c'est «un serment et une alliance» dont il sera parlé dans un chapitre ultérieur. Qu'il suffise de dire ici que l'on viole l'alliance de la prêtrise en transgressant les commandements — mais aussi en négligeant ses devoirs. En conséquence, *pour enfreindre cette alliance, il suffit de ne rien faire.*

De nombreuses occasions d'omettre

Il est clair que le risque de commettre des péchés d'omission est aussi grand que la possibilité opposée de faire des œuvres de justice. Examinons quelques exemples.

L'instructeur au foyer qui reçoit la responsabilité d'instruire les familles ne doit pas négliger d'enseigner ou d'accomplir sa tâche. Le

châtiment est plus sévère qu'il ne le pense. Il sera tenu pour responsable des situations difficiles qui se produisent dans une famille dont il est responsable et qu'il aurait pu maîtriser s'il avait été diligent.

La dîme est une loi de Dieu et elle est exigée de ses disciples. Ne pas s'acquitter pleinement de cette obligation, c'est omettre quelque chose d'important. C'est une transgression, et non un oubli sans conséquence.

Le sabbat est un saint jour où l'on fait des choses dignes et saintes. Il est important de s'abstenir de travailler et de se divertir, mais c'est insuffisant. Le sabbat exige des pensées et des actes constructifs, et si l'on se contente de rester à ne rien faire le jour du sabbat, on l'enfreint. Pour l'observer, on doit s'agenouiller pour prier, préparer des leçons, étudier l'Evangile, méditer, visiter les malades et ceux qui sont dans la détresse, dormir, faire de bonnes lectures et assister à toutes les réunions auxquelles on est censé assister ce jour-là. Ne pas faire ces choses requises, c'est transgresser par omission.

Un autre exemple, c'est le mariage. Le Seigneur a dit qu'en lui l'homme n'est point sans la femme ni la femme sans l'homme. En d'autres termes, le mariage est une obligation aussi bien qu'un privilège. Toute personne normale doit trouver un conjoint approprié et être scellée pour l'éternité dans le temple du Seigneur. Ne pas le faire, c'est désobéir et commettre un péché d'omission, à moins que tous les efforts appropriés n'aient été faits.

Une fois l'alliance du mariage contractée, il est concevable qu'un homme puisse ne jamais se rendre coupable de violence ou d'infidélité et cependant perdre les plus grandes bénédictions possibles parce qu'il échoue dans son alliance du mariage. Il doit s'efforcer d'être un mari et un père parfaits, et faire positivement tout ce qui est possible pour que les relations familiales deviennent ce que le Seigneur voudrait qu'elles soient. La même chose est exigée de la femme.

Pour pousser plus loin encore la responsabilité, le commandement de multiplier, de remplir la terre et de l'assujettir vient aussi du Seigneur. Refuser ou s'abstenir d'engendrer des enfants est une faute d'omission. Bien entendu, le simple fait de mettre des enfants au monde ne nous acquitte pas de l'obligation. Les parents n'ont pas non plus rempli toutes leurs responsabilités quand ils nourrissent, habillent, instruisent et donnent des distractions à leurs enfants. La grande responsabilité des parents n'est remplie que quand père et mère font tout ce qui est en leur pouvoir pour amener leurs enfants à prier et à marcher en droiture devant le Seigneur, donnant le bon exemple

et un enseignement verbal positif. La vie familiale quotidienne, si elle est bien orientée et bien réglée, complétée par la prière familiale deux fois par jour à genoux, l'enseignement au foyer et la soirée familiale, transformeront certainement les enfants en fils et en filles inébranlables de Dieu, éligibles pour l'exaltation et la vié éternelle. Tout égoïsme de la part des parents qui priverait les enfants de cette formation serait un péché d'omission et ils devraient en répondre devant le grand Juge quand viendra le moment du jugement.

Participer à l'œuvre missionnaire et avertir nos voisins de la divinité de l'Evangile est un commandement que le Seigneur a réitéré : «... il convient que chaque homme qui a été averti mette son prochain en garde» (D&A 88 : 81). Plus récemment, le prophète vivant a lancé le mot d'ordre : «Chaque membre un missionnaire.» Jouir passivement de tous les avantages de l'Evangile et de l'Eglise et ne pas les faire connaître aux autres enfants de Dieu constitue un grave péché d'omission.

De même, ne pas jeûner est un péché. Au chapitre 58 d'Esaïe, le Seigneur fait de grandes promesses à ceux qui jeûnent et aident les nécessiteux. Il promet que ceux qui le font seront exempts des frustrations, de l'esclavage et auront la bénédiction de la paix. L'inspiration et l'orientation spirituelle accompagneront ceux qui sont justes et proches de notre Père céleste. Ne pas accomplir cet acte de justice qu'est le jeûne, ce serait nous priver de ces bénédictions.

Pensez aux dix commandements. Il y en a qui sont négatifs, d'autres positifs. Ceci est significatif. Il ne suffit pas de s'abstenir de faire d'autres dieux de pierre, de bois ou d'or, mais on doit aimer et servir activement le vrai Dieu vivant de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces et de tout son esprit.

Tout interdit implique aussi une obligation. Il ne suffit pas de ne pas adorer les créations faites par l'homme, mais il incombe à l'homme de se prosterner humblement devant notre Père céleste et de le servir. Il ne suffit pas de ne pas jurer et de ne pas blasphémer le nom de la Divinité et de ne pas avoir à son égard de pensées irrespectueuses, l'homme doit aussi invoquer souvent son nom, avec respect et adoration, dans des prières personnelles, familiales et publiques. Nous devons souvent parler de lui et de son plan. Nous devons lire ce qui le concerne, lui et ses œuvres.

Il ne suffit pas de ne pas tuer ou de ne pas commettre de meurtre, nous devons protéger aussi les autres de tels crimes. Non seulement le suicide est un crime, mais on est obligé de protéger, de sauver et de

prolonger sa propre vie. Non seulement nous n'ôterons pas la vie, mais nous avons l'obligation de donner la vie, tant en engendrant des enfants dans la mortalité qu'en conduisant les gens vers la vie éternelle en enseignant, en faisant du prosélytisme et en les influençant fortement dans ce sens.

Il n'est pas suffisant de s'abstenir de faire du mal aux parents. Nous devons les honorer. Il ne suffit pas non plus de s'abstenir de l'adultère. On doit être positif, garder les mains propres et le cœur pur et avoir des pensées au-dessus de tout reproche. Non seulement nous ne devons pas voler, mais nous devons protéger les biens des autres. Nous employons des policiers, nous collaborons avec eux et avec les juges; nous contribuons à créer un monde où le vice n'est pas profitable, où il n'est pas confortable et où il est décevant. Non seulement nous ne devons jamais porter de faux témoignage contre nos voisins, mais les Ecritures disent que nous devons aimer nos semblables, les servir, dire du bien d'eux et les édifier.

Pour ce qui est de la convoitise, le Seigneur a clairement dit que non seulement nous ne devons pas convoiter quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre, mais nous devons partager avec plaisir nos propres biens. Notre œuvre d'entraide, nos dons de jeûne, notre programme de dîme, notre œuvre missionnaire, toutes ces activités comportent cet élément de partage des profits avec ceux qui ont moins de chance.

Les excuses sont hors de propos

Nombreuses et variées sont les excuses en faveur des péchés d'omission, mais elles sont toutes hors de propos. L'une d'elles est le refus de s'impliquer. Dans un incident maintenant célèbre qui s'est produit il y a quelques années, beaucoup de gens à New York ont été témoins de l'assassinat d'une jeune femme qui criait à l'aide, mais personne ne fit le moindre effort pour l'aider ou même pour alerter la police. De même, beaucoup de gens passent devant le lieu d'un accident sans essayer de savoir s'ils peuvent soulager les souffrances des blessés ou avertir la police.

Dans la Parabole du bon Samaritain, le prêtre et le lévite étaient de vils pécheurs. Ils trouvèrent une personne dans une grande détresse, ayant besoin de l'aide qu'ils auraient pu lui donner, mais ils traversèrent la rue et ne voulurent pas s'en mêler. S'il était mort, ils auraient endossé une part de la responsabilité. Ses souffrances supplémentaires dues au fait qu'ils étaient passés à côté de lui et l'avaient

laissé sans secours leur seraient aussi imputées.

Pilate tenta de se laver les mains pour se dégager de la responsabilité de défendre le Christ, ou a moins d'assurer que justice soit faite. Il dit à la foule agitée qui hurlait : «Je ne trouve rien de coupable en cet homme.» Cependant il fit flageller le Maître et permit aux soldats de blesser le Seigneur en lui mettant la couronne d'épines, de se moquer de lui, de lui mettre un manteau de pourpre, de le frapper et de le narguer. A quoi bon l'eau dans le bassin? Comment Pilate pouvait-il se purifier de la responsabilité de la crucifixion en se lavant publiquement les mains ou en annoncant : «Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde»? (Matt. 27 : 24).

De même, les membres de l'Eglise dont l'attitude est de laisser les choses aux autres auront de grands comptes à rendre. Il y en a beaucoup qui disent : «Ma femme fait le travail de l'Eglise!» D'autres disent : «Je ne suis pas du genre religieux», comme s'il ne fallait pas que la plupart des gens fassent un effort pour servir et faire leur devoir. Mais Dieu nous a donné des talents et du temps, des capacités latentes et des occasions de les utiliser et de les développer à son service. Il attend par conséquent beaucoup de nous qui sommes ses enfants privilégiés. La Parabole des talents est un résumé brillant des nombreux passages scripturaux soulignant les promesses qui attendent les diligents et les châtiments qui attendent les paresseux (voir Matt. 25 : 14-30). Ceci nous montre que ceux qui refusent de mettre leurs talents au service de la cause de Dieu peuvent s'attendre à ce que leur potentiel leur soit enlevé et donné à quelqu'un de plus digne. Comme le figuier stérile (voir Matt. 21 : 18-20), leur vie stérile sera maudite. C'est sur eux que s'abattra au jour du jugement l'équivalent de ces paroles dévastatrices :

> «... serviteur méchant et paresseux... il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers... ôtez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a les dix talents... et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincemenes de dents» (Matt. 25 : 26-29, 30).

Le repentir s'impose

Oui, les péchés d'omission ont beaucoup en commun avec le péché de commission. Comme nous l'avons vu, un trait commun est leur capacité de damner le pécheur. Un point tout aussi vrai mais plus encourageant est que, comme celui qui fait mal, le serviteur paresseux ou qui n'est pas à la hauteur peut se repentir, transformer l'apathie en diligence et recevoir le pardon de Dieu. Et s'il veut le faire sans

remettre à plus tard, la grande récompense éternelle du Seigneur l'attend :

> «C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup : entre dans la joie de ton maître» (Matt. 25 : 21).

Chapitre huit

Telles que sont les pensées dans son âme

... ces hommes... entraînés par leurs rêveries, souillent pareillement leur chair...
Jude 8

La pensée est la mère de l'action

Les «péchés en pensée» sont apparentés aux péchés d'omission. Un des proverbes nous apprend : «Car il est tel que sont les pensées dans son âme» (Prov. 2 : 7).

Les pensées façonnent notre vie

Un homme est littéralement ce qu'il pense, sa personnalité étant la somme de toutes ses pensées. Sur ce thème Henry Van Dyke a écrit le poème suivant :

Les Pensées sont des choses,
J'affirme que les pensées sont des choses;
Elles n'ont corps, souffle et ailes;
Et nous les envoyons remplir
Le monde de bons ou mauvais résultats.

Ce que nous appelons notre pensée secrète
Court jusqu'au fin fond de la terre,
Laissant ses bénédictions ou ses misères
Comme un sillage sur son chemin.

Nous édifions notre avenir pensée après pensée,
En bien ou mal, et ne le savons pas.
Et pourtant c'est ainsi que l'univers fut créé.
La pensée est un autre nom du destin;
Choisis donc ta destinée et attends.
Car l'amour apporte l'amour et la haine la haine.

Non seulement on devient ce que l'on pense, mais souvent cela se marque sur les traits. Si on adore le dieu de la guerre, le visage a tendance à se couvrir de traits durs. Si on adore le dieu de la volupté, la vie désordonnée marquera les traits. Si on adore le dieu de la paix et de la vérité, on aura le visage empreint de sérénité. Un poète méditatif nous a donné ceci :

J'aime regarder le visage humain
Y relever les passions de l'âme;
L'esprit y écrit de nouveau
Chaque pensée et sentiment sur un rouleau.

Là, l'esprit raconte ses mauvaises actions,
Là, parlent ses plus nobles actions;
Tout comme les cloches qui sonnent
Annoncent mort ou noces.

Anonyme

Nous récoltons inéluctablement ce que nous semons. Si le fermier veut avoir du blé, il doit semer du blé, s'il veut des fruits, il doit planter des arbres fruitiers et il en va de même de toute autre récolte. Le principe est tout aussi valable dans les sphères mentale et spirituelle; James Allen l'a dit dans son célèbre livre *As a Man Thinketh :*

> «De même que la plante provient de la semence et ne pourrait être sans elle, de même tous les actes d'un homme proviennent des semences cachées de la pensée et n'auraient pu apparaître sans elles. Ceci s'applique tout autant aux actes dits «spontanés» et «non prémédités» qu'à ceux qui ont été délibérément exécutés...
>
> «... dans l'armurerie de la pensée (l'homme) forge les armes avec lesquelles il se détruit; il façonne aussi les outils avec lesquels il s'édifie des demeures célestes de joie, de force et de paix... Entre ces deux extrêmes, il y a tous les degrés de caractère et l'homme est leur créateur et leur maître... l'homme est le maître de la pensée, celui qui façonne la personnalité et qui fait et forme les situations, le milieu et la destinée[1].»

Effet cumulatif des pensées

Cette relation entre la personnalité et la pensée ne saurait être trop soulignée. Comment pourrait-on devenir ce qu'on *ne pense pas?* Il n'y a non plus aucune pensée, quand on la cultive constamment, qui soit trop petite pour avoir son effet. La «divinité qui préside à notre destinée» est en effet en nous-mêmes. C'est notre moi lui-même.

---

[1] James Ellen, *As a Man Thinketh.*

Parlant de la formation de la personnalité, David O. McKay a dit :

«Vos outils sont vos idéaux. La pensée qui est en ce moment dans votre esprit contribue, si peu que ce soit, de manière presque imperceptible, à la formation de votre âme, jusqu'aux traits mêmes de votre visage... même les pensées vaines, passagères, laissent une impression. Les arbres qui peuvent résister à l'ouragan cèdent parfois aux parasites destructeurs qu'on ne peut voir qu'au microscope. De même, les plus grands ennemis de l'individu ne sont pas toujours les maux criants de l'humanité, mais l'influence subtile de la pensée et de la fréquentation constante des compagnons.»

L'effet cumulatif de notre pensée et son pouvoir sur les circonstances de la vie est exprimé de manière frappante par James Allen :

«L'homme n'arrive pas à l'asile de nuit ou à la prison par la tyrannie du destin ou des circonstances, mais par le chemin des pensées abjectes et des désirs vils. Un homme qui a l'esprit pur ne tombe pas non plus soudainement dans la criminalité sous l'effet des pressions ou des simples forces extérieures; la pensée criminelle a été longtemps entretenue secrètement dans le cœur, et l'occasion a révélé la puissance qu'elle a rassemblée. Les circonstances ne font pas l'homme; elles le révèlent à lui-même. Il ne peut exister de situation où quelqu'un descend dans le vice et les souffrances qui l'accompagnent sans qu'il n'y ait d'inclination vicieuse, ou ne monte vers la vertu et son pur bonheur sans culture continuelle d'aspirations vertueuses, et l'homme, en tant que seigneur et maître de ses pensées, se fait lui-même, forme et crée son milieu...

«Qu'un homme change radicalement ses pensées et il sera étonné de la rapide transformation que cela produira dans les conditions matérielles de sa vie. Les hommes imaginent que la pensée peut rester secrète, mais c'est impossible. Elle se cristallise rapidement en habitude et l'habitude se solidifie en circonstances[2].»

Cette «solidification en circonstances» est la clef de la plupart des histoires de réussite que nous lisons. L'homme qui réussit pense qu'il le peut. Comme on l'a dit brièvement et avec à propos : «Que vous pensiez que vous pouvez ou que vous ne pouvez pas, vous avez raison.» Allen élabore sur cette idée :

«Celui qui chérit une belle vision, un idéal élevé dans son cœur le réalisera un jour. Colomb chérissait la vision d'un autre monde et il le découvrit; Copernic chérissait la vision de multiplicités de mondes et d'un univers plus vaste, et il le révéla; Bouddha eut la vision d'un monde spirituel d'une beauté sans tache et d'une paix parfaite, et il y entra[3]. »

---

[2] Idem.

[3] Idem

Les pensées gouvernent les actes et les attitudes

L'expression «Car il est tel que sont les pensées dans son cœur» pourrait tout aussi bien être rendue ainsi : «Car il agit selon les pensées qu'il a dans le cœur.» Si on pense à quelque chose suffisamment longtemps, il est vraisemblable qu'on le fera. Un pasteur que je connaissais assez bien a été découvert par sa femme, pendu aux poutres du grenier. Ses pensées lui avaient ôté la vie. Depuis deux ans ou plus, il était devenu morose et déprimé. Assurément il n'était pas arrivé au suicide d'une façon soudaine, car je l'avais connu heureux et agréable. Ce dut être un long déclin, toujours plus accentué, tout d'abord contrôlable par lui et peut-être devenu incontrôlable quand il arriva à la fin du sentier. Quelqu'un «qui a ses esprits», particulièrement s'il comprend l'Evangile, ne se laissera jamais arriver à ce «point de non retour».

Ce ne sont pas seulement les actes, mais aussi les attitudes qui dépendent des pensées dont nous nous nourrissons l'esprit. Un jeune couple s'était disputé et querellé à un point tel que le mariage prit fin par un divorce. Tous deux avaient eu des relations romantiques avec un autre couple, lui aussi dans l'erreur. L'homme et la femme m'écrivirent tous deux, essayant de bien présenter les choses et de m'amener à accepter leurs fausses conclusions. J'accusai réception de leurs lettres en ces termes :

> «Les raisonnements spécieux ont finalement convaincu deux personnes fondamentalement bonnes que «le mal est bien et le bien mal» et les liens sont maintenant brisés, les contrats solennels sont annulés et les promesses solennelles abrogées quand les esprits sont devenus des incubateurs dans lesquels de petites pensées ont grandi pour devenir des pensées vicieuses, et de petits actes d'inconvenance sont devenus des actes presque impardonnables, gâchant la vie de quatre adultes et de beaucoup d'enfants. Vous vous êtes mis au pas avec le monde qui semble vivement désireux de croire que *le bien est mal et le mal bien*, que le noir est blanc et que les ténèbres sont lumière.»

Nos pensées influencent les autres

Nul n'a le droit de façonner arbitrairement les pensées des autres, mais cela ne veut pas dire que les pensées que nous entretenons soient entièrement notre affaire. Chacun de nous affecte inévitablement les autres par la personnalité que ses pensées et ses actes ont façonnée. Chacun de nous fait partie de l'humanité et donne aux autres tout comme il reçoit d'eux. Un commentaire pénétrant, dont je ne connais pas l'auteur, l'a dit ainsi :

> «Chaque personne reçoit une merveilleuse puissance de faire le bien

ou le mal : l'influence silencieuse inconsciente, invisible de sa vie. C'est simplement le rayonnement constant de ce que l'homme est réellement, et non de ce qu'il fait semblant d'être... La vie est un état de rayonnement et d'absorption constant; exister, c'est rayonner; exister, c'est recevoir des rayonnements.

> «L'homme ne peut échapper un seul instant à ce rayonnement de sa personnalité, à l'affaiblissement ou à l'affermissement constant des autres. Il ne peut se soustraire à la responsabilité en disant que c'est une influence inconsciente. Il peut choisir les qualités qu'il va faire rayonner. Il peut choisir le calme, la confiance, la générosité, la vérité, la justice, la loyauté, la noblesse — les rendre actifs et vivants dans sa personnalité — et par ces qualités il affectera constamment le monde.

La responsabilité de nos pensées

Jusqu'à présent, nous avons essentiellement examiné l'effet que les pensées ont sur notre vie ici-bas. Mais qu'en est-il de l'au-delà?

Quand j'avais environ quatorze ans, j'ai lu la Bible d'un bout à l'autre. Cela a été pour moi une tâche longue et ardue, mais je l'ai terminée avec une certaine fierté. Quand j'ai lu que tous les hommes seraient jugés selon leurs œuvres, cela m'a paru plausible et j'ai pensé que je devais faire attention à mes actes et à mes œuvres. Alors j'ai lu ce que le Sauveur a dit aux habitants de la Palestine.

> «... les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié et par tes paroles tu seras condamné» (Matt. 12 : 36-37) .

Cela me paraissait poussé, car quand je pestais contre les vaches qui me lançaient leur queue dans la figure ou renversaient le seau de lait, je regardais autour de moi et il n'y avait pas une âme dans l'enclos pour m'entendre. Et si la vache pouvait entendre, elle ne pouvait sans doute pas interpréter. Et quand je me querellais avec mes frères dans le champ, j'étais sûr qu'il n'y avait pas d'oreilles à des centaines de mètres à la ronde pour m'entendre. Comment pouvait-on alors être jugé par ses paroles?

C'était déjà grave, mais cela allait être pire encore, car je lus plus tard dans le Livre de Mormon les paroles d'un prophète disant que même nos pensées nous condamneront.

> «... nos paroles nous condamneront; oui, toutes nos œuvres nous condamneront... et nos pensées nous condamneront aussi. Dans cet épouvantable état, nous n'aurons pas la hardiesse de lever nos yeux vers Dieu... » (Alma 12 : 14).

Il est bon que nous nous rendions tous compte que nos péchés en pensée sont enregistrés au ciel comme tous les autres péchés. La révé-

lation moderne nous dit ceci :

> «Néanmoins vous êtes bénis, car le témoignage que vous avez rendu est inscrit dans le ciel pour que les anges le voient; ils se réjouissent de vous et vos péchés vous sont pardonnés» (D&A 62 : 3).

Et ceci :

> «Car, en vérité, la voix du Seigneur s'adresse à tous les hommes, et il n'en est aucun qui puisse s'y dérober; et il n'est point d'œil qui ne verra pas, point d'oreille qui n'entendra pas, point de cœur qui ne sera pas pénétré», (D&A 1 : 2).

Si les actes secrets des hommes doivent être révélés, il y a beaucoup de chances pour que leurs pensées secrètes le soient, elles aussi, car les iniquités des rebelles seront proclamées du haut des toits.

Celui qui entretient de mauvaises pensées se sent parfois en sécurité, convaincu qu'il est, que ses pensées sont inconnues des autres et que, comme les actes des ténèbres, on ne peut les discerner. Jean le Révélateur, sembla éclaicir cette question quand il écrivit :

> «Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres» (Apoc. 20 : 12).

Et dans les derniers jours, un ange «sonnera de sa trompette et révèlera les actes secrets des hommes, et les pensées et les intentions de leur cœur... » (D&A 88 : 109).

En conséquence, les actes et les pensées de l'homme doivent être inscrits dans les cieux, et les anges qui les inscrivent ne manqueront pas d'enregistrer complètement nos pensées et nos actes. Nous payons notre dîme et l'évêque l'enregistre dans son livre et nous donne un reçu. Mais même si l'inscription n'entre pas dans le registre de la paroisse, la dîme que nous avons payée nous sera entièrement créditée. Il n'y aura pas d'omission dans les registres célestes, et ils seront tous disponibles au jour du jugement. John Taylor a souligné ceci :

> «L'homme dort du sommeil de la mort, mais l'esprit vit là où sont tenus les registres de ses actes.
>
> «L'homme dort pendant un certain temps au tombeau, et bientôt il se relève d'entre les morts et va au jugement; alors les pensées secrètes de tous les hommes sont révélées devant celui à qui nous avons à faire; nous ne pouvons les cacher; ce serait alors vain de dire : «Je n'ai pas agi de telle et telle manière»; le commandement serait : Ouvrez et lisez le bilan de ses actes et qu'ils témoignent à ce sujet, et tout le monde pourra le voir[4].»

---

[4] Journal of Discourses, vol. 11, pp. 78-79.

Ce jour-là, nous pourrons être certains que nous recevrons un jugement équitable. Les juges auront les faits tels qu'ils pourront être reproduits à partir de nos propres enregistrements; nos voix, les images de nos actes et les enregistrements de nos pensées témoigneront contre nous et pour nous.

J. Reuben Clark a approfondi cette pensée :

> «Mais il y en a un que vous ne trompez pas, c'est le Christ, notre Seigneur. Il sait tout. Personnellement j'ai senti que personne n'a besoin de tenir grand-chose comme registre à mon sujet, sauf ce que je garde moi-même dans mon cerveau et qui fait partie de mon esprit. Je me demande souvent s'il faudra beaucoup de témoins en plus de mes propres mauvaises actions.»

Peut-être avons-nous tous ressenti un jour ou l'autre que nous étions mal jugés et que nos efforts sincères et bien intentionnés n'étaient pas compris. Quelle consolation que de savoir que le jour du jugement nous serons traités équitablement et justement et à la lumière de l'ensemble des faits et du discernement du Juge!

Rien de secret pour Dieu

Il n'y a pas de coin si sombre, pas de désert si inhabité, pas de gorge si reculée, pas d'auto si cachée, pas de maison si bien fermée et cadenassée que celui qui voit tout ne puisse y pénétrer et observer. Les fidèles l'ont toujours su. Ceux qui en doutent devraient sérieusement jeter un coup d'œil sur la situation à la lumière des machines électroniques que l'on utilise de plus en plus depuis ces quelques dernières années, qui sont souvent délicates et minuscules, mais si puissantes qu'elles peuvent presque annihiler l'intimité personnelle de l'homme.

Ces appareils peuvent manifestement être utilisés pour révéler des actions et même puiser dans les pensées. Le détecteur de mensonge est presque courant. Les rêves sont analysés. Les tables d'écoute sont d'un usage très répandu. On a utilisé une peinture comme conductrice d'électricité. Un minuscule micro peut enregistrer tout ce que l'on dit dans une pièce. On installe des émetteurs dans des cadres de tableau, des poignées de porte, des machines à écrire, des horloges et d'autres choses. Un microphone directionnel grand comme la paume, avec un récepteur de poche et un écouteur, peut enregistrer un chuchotement à quinze mètres. Un enfant de huit ans dans une ville de l'Est peut enregistrer une conversation à trente mètres chez d'autres personnes. Un agent de police a orienté l'appareil à une distance de quarante-cinq mètres et a pu comprendre la plupart des choses que l'on disait. Un des spécialistes avait son instrument dans l'olive placée dans le

Martini qu'il avait devant lui; un autre dans le pavillon du téléphone; un autre dans la boîte à gants de la voiture, dans la poignée de sa valise, et même dans la cavité d'une dent d'un de ses comparses.

A la lumière de ces merveilles modernes, est-il quelqu'un qui puisse douter que Dieu entend les prières et discerne les pensées secrètes? Une caméra d'imprimeur peut faire un négatif de plus d'un mètre carré. Quel agrandissement! Si les yeux et les oreilles des hommes peuvent à ce point pénétrer la vie personnelle de quelqu'un, que pouvons-nous attendre des hommes rendus parfaits avec une vision rendue parfaite!

Tous les jours, nous enregistrons notre voix sur des magnétophones. Tous les jours, on fait des photos, on enregistre des voix et on inscrit les actes dans des émissions en direct à la télévision. Les Ecritures indiquent l'existence de registres de nos œuvres et de nos paroles. Assurément il ne faut pas faire un trop gros effort d'imagination dans les temps modernes pour croire que nos pensées aussi seront enregistrées par un moyen qui n'est connu actuellement que d'êtres supérieurs!

Quand j'étais petit garçon, un conteur qui avait beaucoup d'imagination racontait cette histoire qui était, selon lui, sa meilleure. Il s'agissait d'hommes des bois dans le grand Nord, qui étaient assis autour du feu de camp par une température bien en dessous de zéro et qui, tout à coup, se sont aperçus que leur voix ne se transformait pas en sons. Il faisait si froid que les sons étaient gelés. Plus tard, quand les rayons chauds du soleil de printemps sont venus, les sons gelés par le froid de l'hiver se sont mis à fondre et toutes les conversations qui avaient eu lieu par cette nuit froide dans le camp ont été restituées.

Aujourd'hui où des sons en provenance du monde entier, sont enregistrés dans les airs, l'histoire ne paraît pas aussi invraisemblable qu'elle nous le paraissait il y a longtemps.

Le discernement des serviteurs de Dieu

Dieu «(connaît) tes pensées et les intentions de ton cœur» (D&A 6 : 16). Au puits de Jacob, le Sauveur qui n'avait jamais vu la Samaritaine adultère auparavant, lui dit : ... «Tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari...» (Jean 4 :18). Le Seigneur était au courant de son adultère comme il était au courant de toute sa vie. De même, le Seigneur regardait dans les coins sombres des cœurs froids et corrompus des scribes et des pharisiens qui lui amèneraient la femme prise en adultère. Le Sauveur fit sa célèbre

réponse : «Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle» (Jean 8 : 7). Leurs pensées les condamnaient et ils fondirent comme neige au soleil d'été.

Les hommes reçoivent un pouvoir de discernement et de perception similaire quand ils deviennent parfaits et que les entraves qui obstruent la vision spirituelle sont dissoutes. Par exemple, Ananias et Saphira (voir Actes 5 : 1-10) conspirèrent en secret de mentir à Dieu, mais Pierre fut inspiré à lire leurs pensées. Il y a de ce pouvoir beaucoup d'exemples tant anciens que modernes. Il y a dans ma famille une histoire relative à mon grand-père Heber C. Kimball. Je la répète telle qu'elle m'a été racontée :

> «Etant responsable de la Maison des Dotations pendant que le temple était en cours de construction, Heber C. Kimball rencontra un groupe qui envisageait d'entrer au temple pour des ordonnances. Il eut le sentiment qu'il y en avait qui n'étaient pas dignes d'y entrer et il suggéra tout d'abord que s'il y en avait parmi ceux qui étaient là qui n'étaient pas dignes, qu'ils se retirent. Comme personne ne réagissait, il dit qu'il y en avait parmi ceux qui étaient présents qui ne devaient pas entrer dans le temple parce qu'ils étaient indignes et il leur demanda de partir pour que les autres puissent continuer. Il y eut un silence de mort et personne ne bougea, ni ne réagit. Il parla une troisième fois, disant qu'il y avait deux personnes présentes qui étaient en état d'adultère et que si elles ne partaient pas, il citerait leurs noms. Deux personnes sortirent et le groupe entra dans le temple.»

Les hommes de Dieu ont droit à ce discernement.

Les paroles du Sauveur sur les péchés en pensée

Quelque chose qui est d'intérêt capital pour nous, c'est l'interprétation du Seigneur concernant les péchés en pensée. Ses grands sermons prononcés au début de son ministère révélèrent une nouvelle conception. Il avait été l'auteur de la loi selon laquelle avaient vécue les enfants d'Israël. Il semblait maintenant espérer que son peuple pourrait commencer à vivre selon les lois supérieures. Du moins, il éprouvait le désir de les exposer et invita les gens à les observer. Il rappela la loi inférieure et ajouta ensuite la loi supérieure :

> «Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point...
> «Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges...» (Matt. 5 : 21-22).

Tuer est un acte d'agression. Mais la colère est un péché en pensée. Elle peut être le précurseur du meurtre. Mais si nos pensées ne deviennent ni méchantes ni violentes, nous ne risquons guère d'ôter la vie.

De nouveau, Jésus parla de la pratique du talion et énonça la loi supérieure :

> «Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre» (Matt. 5 : 39).

Ce serait là quelque chose de très difficile à faire et c'est la réaction d'un homme bien avancé sur le chemin de la perfection, mais son caractère correct est manifeste. Répondre et rendre les coups, c'est humain; mais accepter les humiliations comme le fit le Seigneur, c'est divin. Il se peut qu'il ait déjà prévu le moment où lui-même serait mis à l'épreuve, où il se laisserait embrasser sans résister, par quelqu'un qu'il savait être un traître, où il serait pris par une foule méchante sans permettre à son loyal apôtre Pierre de le défendre, bien que celui-ci fût manifestement disposé à mourir en se battant pour lui.

On trouve une idée semblable dans ce contraste entre les lois inférieure et supérieure :

> «Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu hairas ton ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent» (Matt. 5 : 43, 44).

Ensuite nous avons les lois morales. Le Seigneur se souvenait de la débauche, de la volupté et de la bestialité des temps anciens et contre lesquelles des lois si strictes avaient été décrétées. Il se peut qu'à l'époque, si on pouvait s'abstenir de l'adultère physique proprement dit, on pouvait être considéré comme très juste, mais maintenant venait la loi supérieure :

> «Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur» (Matt. 5 : 27, 28).

La pensée qui a suscité le regard qui a provoqué le désir était mauvaise dès le départ. Vouloir, désirer, ressentir comme un besoin, c'est de la volupté. Ainsi, quand naît la pensée qui provoque une réaction en chaîne, le péché a déjà été commis. Si la pensée est semée, puis se transforme en volupté, il est quasiment certain qu'elle finira par produire toute la moisson qui est la commission de ce péché hideux, l'adultère. Notez que le terme *volupté* a d'autres sens encore que le sens sexuel.

Le meurtre est généralement considéré comme un acte prémédité, et il est certain qu'aucun acte de ce genre n'a jamais été accompli sans

que la pensée ait précédé l'action. Personne n'a jamais cambriolé de banque avant d'avoir organisé le vol et prévu une «retraite». De même l'adultère n'est pas le résultat d'une seule pensée. Il y a tout d'abord la détérioration de la pensée. Beaucoup de pensées pécheresses en chaîne ont traversé l'esprit du pécheur avant que le péché physique ne soit commis.

Oui, l'homme agit comme sont ses pensées en son cœur. S'il y pense suffisamment longtemps, il est vraisemblable qu'il le fera, que ce soit le vol, le péché sexuel ou le suicide. Ainsi le moment de se protéger contre la calamité, c'est quand la pensée commence à prendre forme. Détruisez la semence et la plante ne grandira jamais.

Seul de toutes les créations de la terre, l'homme peut changer son mode de pensée et devenir l'architecte de sa destinée.

Evitez la motivation initiale

Un exemple frappant de ceci a été porté à mon attention, il y a quelques années. Dans une ville du nord, je rendais de temps en temps visite à un homme qui avait au-dessus de son bureau, dans son imprimerie, un énorme tableau d'une femme nue. Il riait de l'idée qu'elle pouvait nuire à sa morale. Mais un jour, des années plus tard, il vint me trouver, l'âme entachée : il avait commis l'adultère. Son univers s'était écroulé sur lui. Assurément les pensées provoquées par les choses qu'il avait toujours devant les yeux durent avoir un effet d'érosion sur lui. Il peut y avoir eu d'autres facteurs, mais assurément celui-ci a joué sa part.

Nous ferions tous bien d'éviter la motivation menant à la pensée mauvaise. Si nous y résistons de manière persévérante, elle «comprendra» et restera à l'écart. Lorsque je faisais des affaires en Arizona, le marchand de calendriers venait chaque année; nous en achetions toujours et les donnions comme publicité aux clients. La première année, le marchand étala sur le bureau de grandes photos en couleurs de filles à peine vêtues, charmantes mais choquantes. Nous les poussâmes toutes de côté et nous choisîmes des scènes, des paysages et des images édifiantes. Pendant toutes les années qui ont suivi, ce marchand ne m'a plus jamais sorti de photos suggestives de sa voiture.

Ayez des pensées vertueuses

J'ai lu la phrase suivante dont je ne connais pas l'auteur :

> «Un artiste célèbre a dit qu'il ne se permettrait jamais de regarder un dessin ou un tableau de qualité inférieure, de faire quoi que ce soit de

mal ou d'immoral, de peur qu'en les fréquentant trop, cela n'entache son propre idéal et ne se communique ainsi à son pinceau.»

Il serait bon que chacun de nous respecte le même principe, de peur que le ternissement de notre idéal ne soit communiqué à notre âme éternelle. Que notre pensée s'attarde donc sur les choses sacrées.

> «... *que la vertu orne tes pensées incessamment*; alors ton assurance deviendra grande en la présence de Dieu; et la doctrine de la prêtrise se distillera sur ton âme comme la rosée des cieux» (D&A 121 : 45).

Le président McKay aime citer ce qui suit :

> Sème une pensée, tu récolteras un acte;
> Sème un acte, tu récolteras une habitude;
> Sème une habitude, tu récolteras une personnalité;
> Sème une personnalité, tu récolteras une destinée éternelle.»

Tel est le pouvoir — et le résultat — de nos pensées.

Chapitre neuf

Le point de non retour

> *Mais quiconque rompt cette alliance après l'avoir reçue et s'en détourne complètement, n'aura pas le pardon de ses péchés dans ce monde ni dans le monde à venir».*
>
> D&A 84 : 41

Il est vrai que le grand principe du repentir est toujours à notre disposition, mais pour les méchants et les rebelles il y a des réserves graves à cela. Par exemple le péché a le grand pouvoir de créer des habitudes et pousse parfois des hommes au point tragique de non retour. Sans le repentir, il ne peut y avoir de pardon, et sans pardon toutes les bénédictions de l'éternité sont en danger. A mesure que le transgresseur s'enfonce dans son péché, que l'erreur s'incruste plus profondément et que la volonté de changer s'affaiblit, la situation devient de plus en plus désespérée; il glisse de plus en plus bas, jusqu'à ce qu'il ne veuille plus remonter ou ait perdu le pouvoir de le faire.

Eternellement trop tard

C'est le Livre de Mormon qui contient sans doute les meilleurs exemples et les meilleures références à ce sujet. Pour employer les termes d'Amulek :

> «Car voici, si vous avez différé le jour de votre repentance, même jusqu'à la mort, voici, vous vous êtes assujettis à l'esprit du diable, et il vous scelle à lui comme siens; c'est pourquoi, l'Esprit du Seigneur s'est retiré de vous, et n'a aucune place en vous, et le diable a tout pouvoir sur vous; et c'est là l'état final du méchant» (Alma 34 : 35)

Cette dernière phrase a un ton définitif bien triste. Elle fait écho aux paroles de Samuel le Lamanite adressées à ceux qui remettaient à plus tard le jour de leur salut : «Il (est) éternellement trop tard, et votre destruction est assurée» (Hél. 13 : 38); elle rappelle la formule

de Mormon à propos de ses contemporains méchants : «Le chagrin des damnés» (Mormon 2 : 13).

Le facteur-clef dans une telle situation est le retrait de l'Esprit du Seigneur. Dans les derniers jours de bataille des Jarédites, «l'Esprit du Seigneur avait cessé de lutter avec eux, et Satan avait plein pouvoir sur le cœur du peuple... » (Ether 5 : 19) et les Néphites à un moment donné persistèrent dans leur méchanceté jusqu'à ce qu'ils fussent laissés à eux-mêmes pour «regimber contre les aiguillons».

> «Et ils voyaient qu'ils étaient devenus faibles, semblables à leurs frères, les Lamanites, et que l'Esprit de Dieu ne les préservait plus; oui, il s'était retiré d'eux, parce que l'*Esprit du Seigneur n'habite pas des temples impurs.*
>
> «C'est pourquoi, le Seigneur cessa de les préserver de son pouvoir miraculeux et incomparable, car ils étaient tombés dans un état d'incrédulité et de terrible perversité...» (Hél. 4 : 24, 25).

Les péchés qui mènent à la mort

En discutant du sujet du péché et en déclarant que le Seigneur et son Eglise pardonnent les transgressions, il convient de dire nettement qu'il y a «des péchés qui mènent à la mort». Jean nous dit :

> «... il y a un péché qui mène à la mort; ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier. Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne mène pas à la mort» (1 Jean 5 : 16, 17).

En d'autres termes, les péchés comportent divers degrés de gravité. Il y en a que l'on peut pardonner et d'autres pour lesquels on ne peut pas promettre de pardon. Le péché qui mène à la mort est d'une nature tellement grave qu'on nous dit de ceux qui le commettent :

> «... nul homme au monde ne connaît leur fin et ne la connaîtra jamais, jusqu'à ce qu'il vienne devant moi en jugement» (D&A 43 : 33).

Le péché impardonnable, souvent mentionné, est d'importance monumentale. Joseph Smith le prophète a dit à ce sujet :

> *Tous les péchés seront pardonnés, excepté le péché contre le Saint-Esprit*; car Jésus sauvera tout le monde excepté les fils de perdition. Que doit faire un homme pour commettre le péché impardonnable? Il doit recevoir le Saint-Esprit, voir les cieux ouverts devant lui, connaître Dieu, et alors pécher contre Lui. Après qu'un homme a péché contre le Saint-Esprit, il n'y a pas de repentance possible pour lui. Il doit dire que le soleil ne brille pas alors qu'il le voit; il doit renier Jésus-Christ alors que les cieux lui ont été ouverts, et renier le plan du salut alors que ses yeux en voient la vérité. Et à partir de ce moment-là il

commence à être un ennemi. C'est là le cas de beaucoup d'apostats de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

> «Lorsqu'un homme commence à devenir l'ennemi de cette œuvre, il se met à me pourchasser, il essaye de me tuer, et ne cesse jamais d'avoir soif de mon sang. Il reçoit l'esprit du diable — le même esprit qui possédait ceux qui ont crucifié le Seigneur de la Vie — ce même esprit qui pèche contre le Saint-Esprit. Vous ne pouvez sauver de telles personnes; vous ne pouvez les amener à la repentance; ils font la guerre totale comme le diable, et terribles en sont les conséquences[1].»

Pour ce qui est de l'effusion du sang innocent, dans un sens, *sang innocent* pourrait être interprété comme étant le sang des personnes qui sont sans fraude, ou des petits enfants qui n'ont pas péché. On pourrait aussi le considérer comme étant le sang des autres que l'assassin tue délibérément. Assurément la crucifixion du Fils parfait de Dieu constituait une effusion de sang innocent. Le sang de Joseph Smith versé dans la prison de Carthage était innocent — du moins il a dit : «J'ai la conscience libre de toute offense envers Dieu et envers tous les hommes.» Les Ecritures modernes donnent l'interprétation suivante :

> «Le blasphème contre le Saint-Esprit qui ne sera pas pardonné dans le monde ni hors du monde, consiste à commettre un meurtre dans lequel on verse le sang innocent et consent à ma mort après avoir reçu la nouvelle alliance *éternelle*, dit le Seigneur Dieu... » (D&A 132 : 27).

Joseph Fielding Smith nous éclaire encore davantage sur ceci :

> «... l'effusion du sang innocent consiste, selon les Ecritures, en ce que l'on consent à la mort de Jésus-Christ et en ce qu'on l'expose à l'ignominie. Pour ceux qui ont eu le témoignage du Saint-Esprit, combattre avec une haine méchante contre ses serviteurs autorisés, c'est la même chose, car si on le fait à eux, on le fait aussi contre lui. Pour les hommes qui ont eu la lumière du Saint-Esprit et qui se détournent et luttent contre la vérité avec une haine meurtrière, et ceux qui sont autorisés à la proclamer, il n'y a pas de pardon dans ce monde ni dans le monde à venir[2].»

Ceci cadre bien avec l'enseignement donné dans Hébreux :

> «Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont

---

[1] Smith, *Enseignements du prophète Joseph Smith*, pp. 504-505.

[2] Joseph Fielding Smith, «*The Sin against the Holy Ghost, Improvement Era*, juillet 1955 p. 494.

tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie» (Hébr. 6 : 4-6).

Pendant son ministère, le Sauveur a fait un commentaire instructif sur le péché contre le Saint-Esprit, qui est rendu comme suit dans la Version Inspirée de la Bible par Joseph Smith :

> «C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes *qui me reçoivent et se repentent*; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point pardonné aux hommes.
>
> «Quiconque parlera contre le Fils de l'Homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce monde, ni dans le monde à venir» (Version Inspirée, Matt. 12 : 31-32).

Les mots en italique dans le passage ci-dessus semblent limiter les péchés impardonnables à ceux qui ont reçu l'évangile. Ainsi donc, «les œuvres mortes» ne sauveront personne. La sincérité, la foi, le repentir et la dignité doivent caractériser celui qui reçoit l'ordonnance. «C'est pourquoi, un homme fût-il baptisé cent fois, cela ne lui sert à rien, car vous ne pouvez pas entrer par la porte étroite, par la loi de Moïse, ni par vos œuvres mortes» (D&A 22 : 2).

Persévérez jusqu'à la fin

Ayant reçu les ordonnances salvatrices nécessaires : le baptême, le don du Saint-Esprit, les ordonnances du temple et les scellements, on doit vivre selon les alliances contractées. On doit persévérer dans la foi. Quelque brillants qu'aient été les services rendus par l'évêque ou le président de pieu ou quelqu'un d'autre, s'il faiblit plus tard dans la vie et ne vit pas en justice «jusqu'à la fin», les bonnes œuvres qu'il a accomplies sont toutes en danger. En fait, celui qui sert et ensuite s'écarte, peut se trouver dans la catégorie dont a parlé Pierre : «Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le bourbier» (voir 2 Pierre 2 : 22).

> «Et celui qui ne persévère pas jusqu'à la fin, celui-là sera abattu et jeté au feu, d'où personne ne revient plus à cause de la justice du Père» (3 Néphi 27 : 17).

Corianton était apparemment en danger de ne pas persévérer jusqu'à la fin (s'étant rendu coupable d'immoralité) quand son père, Alma, lui dit :

> «Car voici, si tu nies le Saint-Esprit, une fois qu'il a eu place en toi, et que tu saches que tu le nies, voici c'est un péché impardonnable; oui,

et quiconque commet un meurtre contre la lumière et la connaissance de Dieu, il ne lui est pas facile d'obtenir le pardon...» (Alma 39: 6).

Dans quelle mesure le Saint-Esprit doit-il avoir «une place en vous»? Joseph F. Smith a dit ceci :

> «Nul ne peut pécher contre la lumière tant qu'il ne l'a pas; ni contre le Saint-Esprit, tant qu'il ne l'a pas reçu par le don de Dieu par le moyen désigné. Pécher contre le Saint-Esprit, l'Esprit de vérité, le Consolateur, le Témoin du Père et du Fils, le reniant volontairement et *le défiant*, après l'avoir reçu constitue ce péché...[3].»

Il est important pour tous les hommes qu'ils veillent à ne même pas approcher du point tragique du péché impardonnable. De nombreuses personnes ont perdu l'Esprit par immoralité et par la rébellion suscitées par les sophismes et la philosophie des hommes, et parfois suite à des offenses imaginaires. L'aigreur a une manière bien à elle d'empoisonner et de tuer l'esprit. On ne doit pas prendre le risque de laisser de telles situations s'envenimer et se gangrener, car qui peut dire où l'on pourrait glisser de l'autre côté de la ligne? Le faire plutôt que de persévérer jusqu'à la fin, c'est peut-être se trouver dans la catégorie que Pierre a décrite :

> «En effet, si après s'être retiré des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné» (2 Pierre 2 : 20-21).

Le péché contre le Saint-Esprit

Les péchés qui mènent à la mort peuvent être considérés comme assez difficiles à définir et à délimiter avec précision. D'après les paroles de Joseph Smith citées ci-dessus, nous remarquons que «... beaucoup d'apostats de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours» tomberont dans cette catégorie. Nous ne pouvons les désigner individuellement avec précision étant donné qu'il nous est impossible de connaître l'étendue de leur connaissance, la profondeur de leur illumination et la sûreté de leur témoignage avant leur chute.

Quand on a reçu le Saint-Esprit, on a un compagnon qui nous inspirera et nous instruira constamment (voir Moroni 10 : 5). S'il n'est pas chassé par l'impureté ou par une méchanceté persistante, le Saint-

---

[3] Smith, *Gospel Doctrine*, p. 434.

Esprit rendra toujours un témoignage croissant de la vérité de l'Evangile. La puissance de son influence est soulignée dans cette explication de Joseph Fielding Smith :

> «La raison pour laquelle le blasphème contre le Fils de Dieu peut être pardonné, même si le Fils s'est manifesté dans une vision ou un songe, est que pareille manifestation ne frappe pas l'âme d'une manière aussi profonde que le témoignage du Saint-Esprit. L'influence du Saint-Esprit est celle de l'Esprit qui parle à l'esprit, et l'impression indélébile est une impression telle qu'elle produit dans l'âme la conversion et la conviction comme ne pourrait le faire aucune autre influence. Le Saint-Esprit révèle la vérité d'une manière évidente qui ne laisse aucun doute et est par conséquent bien plus impressionnante qu'une vision reçue par l'œil[4].»

La profondeur et le caractère durable des impressions données par «un Esprit parlant à un esprit» expliquent peut-être pourquoi le Seigneur a dit à Thomas après sa résurrection: «Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru» (Jean 20 : 29). Il faisait là allusion à un témoignage plus sûr. Les yeux peuvent être séduits, tout comme peuvent l'être les autres sens physiques, mais le témoignage du Saint-Esprit est certain.

Le péché contre le Saint-Esprit exige une connaissance telle qu'il est manifestement impossible à la masse des membres de commettre pareil péché. Il y a relativement peu de membres de l'Eglise qui commettent un meurtre où ils versent le sang innocent, et nous espérons que peu seulement nieront le Saint-Esprit.

Le serment et l'alliance de la prêtrise

Dans le cadre de ce sujet rentrent les paroles du Seigneur relatives au serment et à l'alliance de la prêtrise. Il y est dit, entre autres :

> «Car tous ceux qui, par leur fidélité, obtiennent ces deux prêtrises dont j'ai parlé et *magnifient leur appel*, sont sanctifiés par l'Esprit et leur corps sera renouvelé.
>
> «Ils deviennent les fils de Moïse et d'Aaron, la postérité d'Abraham, l'Eglise et le royaume, et les élus de Dieu» (D&A 84 : 33-34).

Dans les termes «magnifient leur appel», il y a bien plus, semble-t-il, que le simple fait d'aller aux réunions de la prêtrise, d'administrer la Sainte-Cène, de faire l'imposition des mains aux malades et de travailler dans l'Eglise. Une condition que tous les hommes ne remplissent sans doute pas, c'est la manifestation d'une fidélité suffisante

---

[4] Smith, *The Improvement Era*, juillet 1955, p. 494.

pour avoir le droit de recevoir la prêtrise. Et magnifier leurs appels semble impliquer une totalité que peu d'hommes, s'il en est, atteignent dans la mortalité. La perfection de corps et d'esprit semble y être postulée. En outre, dans les cinq versets suivants, il y a beaucoup de choses qui sont sous-entendues mais ne sont pas pleinement détaillées :

> «Et tous ceux qui reçoivent cette prêtrise, me reçoivent, dit le Seigneur;
>
> «Car celui qui reçoit mes serviteurs me reçoit,
>
> «Et celui qui me reçoit reçoit mon Père,
>
> «Et celui qui reçoit mon Père, reçoit le royaume de mon Père, c'est pourquoi tout ce que mon Père possède lui sera donné;
>
> «Et ceci est conforme au serment et à l'alliance qui appartiennent à la prêtrise» (D&A 84 : 35-39).

Le mot «recevoir» dans ces phrases a un sens profond. Recevoir, dans cet ordre d'idées, signifie plus que simplement accepter négligemment, mais magnifier, développer et traduire dans la réalité. Recevoir les serviteurs peut signifier accepter des appels et des responsabilités et servir bien et fidèlement; recevoir le Seigneur signifie l'aimer et obéir à tous ses commandements; recevoir le Père signifie ne rien négliger pour arriver à la perfection personnelle; et tout cela signifie l'exaltation et la vie éternelle, car la promesse est le royaume et «tout ce que le Père possède». Un instant de réflexion nous rappellera la connaissance infinie, le pouvoir, la domination, les royaumes, les exaltations et la joie qui nous sont offerts ici dans un serment et une alliance que le Père ne peut enfreindre. Si nous nous montrons à la hauteur, des bénédictions sans limites nous sont garanties !

Et pour que l'énorme difficulté de la tâche ne nous décourage pas d'accepter la prêtrise, le Seigneur a donné cet avertissement : «Et malheur à tous ceux qui ne viennent pas à cette prêtrise... » (D&A 84 : 42). J'ai connu des gens qui ont refusé d'être baptisés et confirmés, et qui n'ont pas voulu recevoir la prêtrise à cause des graves responsabilités qu'il leur faudrait assumer en l'acceptant. Il est clair qu'on n'échappera pas à la condamnation en refusant d'accepter la responsabilité.

De même, le Seigneur spécifie les conditions dans lesquelles nous recevons la prêtrise :

> «C'est pourquoi, tous ceux qui reçoivent la Prêtrise, reçoivent ce serment et cette alliance de mon Père, qu'il ne peut rompre et qui est immuable.
>
> «Mais quiconque rompt cette alliance après l'avoir reçue et s'en

détourne complètement n'aura pas le pardon de ses péchés dans ce monde ni dans le monde à venir» (D&A 84 : 40-41).

Le verset 41 pourrait bien nous remplir le cœur de terreur quand nous nous rendons compte de ses implications et cependant, dans nos faiblesses et notre incapacité à être pleinement à la hauteur, nous nous réjouissons de ce que le mot «complètement» ait été inséré. Il semble impliquer le rejet : que celui qui rejette le programme et ne fait aucun effort pour s'y conformer n'aura pas la bénédiction promise. Il semble impliquer aussi que tant que l'on fait tous ses efforts pour être à la hauteur, quoique l'on n'atteigne pas la perfection, on peut garder l'espoir.

Les fils de perdition

Ceux qui ont suivi Lucifer dans sa rébellion dans la vie prémortelle et ceux qui, dans la mortalité, pèchent contre le Saint-Esprit sont les fils de perdition. Les fils de perdition de la mortalité ressusciteront comme tous les autres; mais ils subiront finalement la seconde mort, la mort spirituelle, car «ils sont de nouveau retranchés des choses de la justice» (voir Hélaman 14 : 18).

Il y avait apparemment à l'époque du rétablissement des gens qui enseignaient que le diable et ses anges et les fils de perdition seraient un jour sauvés. Joseph Smith le prophète se refusa à cautionner cet enseignement, et sanctionna la décision de l'évêque selon laquelle quiconque l'enseignait serait exclu de la communion des Saints[5].

Dans les régions de la perdition ou le royaume des ténèbres, où il n'y a pas de lumière, Satan et les esprits non incarnés de la préexistence demeureront ensemble avec ceux de la condition mortelle qui rétrogradent au niveau de la perdition. Ceux-ci ont perdu tout pouvoir de régénération. Ils sont descendus si bas qu'ils ont perdu toute inclination et toute capacité de se repentir et, en conséquence, le plan de l'Evangile est inutile pour eux en tant qu'instrument de croissance et de développement.

> «Et celui qui n'est pas capable de se conformer à la loi d'un royaume céleste ne peut supporter une gloire céleste; c'est pourquoi il ne convient pas pour un royaume de gloire. C'est pourquoi il doit demeurer dans un royaume qui n'est pas un royaume de gloire» (D&A 88 : 24).
>
> «Ainsi dit le Seigneur concernant tous ceux qui connaissent mon pouvoir et à qui il a été donné d'y prendre part, qui ont permis au pouvoir du diable de les vaincre, et de leur faire renier la vérité et défier mon pouvoir —

[5] Voir Smith, *Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 27.

«Ce sont ceux qui sont les fils de perdition, de qui je déclare qu'il aurait mieux valu pour eux qu'ils ne fussent jamais nés;

«Car ils sont les vases de colère, condamnés à subir la colère de Dieu avec le diable et ses anges pour l'éternité :

«A propos desquels j'ai dit qu'il n'y a pas de pardon dans ce monde ni dans le monde à venir —

«Car ils ont renié le Saint-Esprit après l'avoir reçu, ont renié le Fils unique du Père, l'ont crucifié et l'ont exposé à une honte ouverte.

«Ce sont ceux qui s'en iront dans le lac de feu et de soufre avec le diable et ses anges —

«Les seuls sur lesquels la seconde mort aura un pouvoir quelconque.

«Oui, en vérité, les seuls qui ne seront pas rachetés au temps fixé par le Seigneur, après avoir souffert sa colère» (D&A 76 : 31-38).

Ceux-ci renient le Fils et l'Evangile de repentance et perdent ainsi le pouvoir de se repentir. Leur demeure sera là où

«... le feu ne s'éteint pas, ce qui est leur tourment —

«Et nul n'en connaît la fin, ni le lieu, ni leur tourment.

«Et cela n'a pas été révélé à l'homme, ne l'est pas et ne le sera jamais, si ce n'est à ceux qui y sont condamnés» (D&A 76 : 44-46).

Joseph Smith le prophète nous donne encore ce tableau :

«... Ceux qui commettent le péché impardonnable sont condamnés à Gnolom : à demeurer en enfer à toute éternité. De même qu'ils ont ourdi des scènes d'effusion de sang dans ce monde, de même ils se lèveront dans cette résurrection qui est comme l'étang de feu et de soufre. Certains ressusciteront dans les embrasements éternels de Dieu; car Dieu demeure dans des embrasements éternels et il y en a qui ressusciteront pour la damnation de leur propre impureté, qui est un tourment aussi raffiné que l'étang de feu et de soufre[6].»

Il est inutile de spéculer sur le point de savoir qui sera fils de perdition. Certains, se basant sur des passages scripturaux, ont envoyé Judas Iscariot à cette condamnation (voir Jean 12 : 6; 6 : 70; 17 : 12; Actes 1 : 20). Joseph F. Smith met en doute cette interprétation :

«Il m'apparaît fortement qu'aucun des disciples ne possédait suffisamment de lumière, de connaissance ou de sagesse au moment de la crucifixion pour être soit exalté, soit condamné; car c'est plus tard que leur esprit a été ouvert pour comprendre les Ecritures et qu'ils ont été dotés de la puissance d'en haut; dépourvus de cela ils n'étaient que des enfants en connaissance par comparaison avec ce qu'ils devinrent plus tard sous l'influence de l'Esprit[7].»

---

[6] *Documentary History of the Church*, vol. 6, p. 317.

[7] Smith, *Gospel Doctrine*, p. 433.

Le meurtrier

Jean a écrit: «Aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui.» Le meurtrier se prive du salut dans le royaume céleste et, dans ce sens, il ne peut lui être pardonné pour son crime. Le cas du premier meutre est instructif. Bien que ses parents lui eussent enseigné pleinement l'Evangile, Caïn «aima Satan plus que Dieu». Il devint rebelle, «charnel, sensuel et diabolique». Caïn allait devenir le père des mensonges de Satan et être appelé perdition. Son péché suprême fut l'assassinat de son frère Abel, qu'il commit en faisant alliance secrète avec Satan et pour obtenir les biens d'Abel. Pour le punir, le Seigneur condamna le méchant Caïn à être un fugitif et un vagabond et mit sur lui un signe qui révélerait son identité.

A propos de la triste personnalité de Caïn, il y a une histoire intéressante qui nous est racontée dans le livre de Lycurgus A. Wilson sur la vie de David W. Patten. Je cite de ce livre un extrait d'une lettre d'Abraham O. Smoot, donnant ses souvenirs du récit fait par David Patten de sa rencontre avec «un personnage très remarquable qui s'était présenté comme étant Caïn».

> «Tandis que je chevauchais ma mule, je remarquai soudain qu'un personnage très étrange marchait à côté de moi... Sa tête était à peu près à la hauteur de mes épaules quand j'étais assis en selle. Il ne portait pas de vêtements, mais était couvert de poils. Sa peau était très sombre. Je lui demandai où il habitait et il répondit qu'il n'avait pas de demeure qu'il errait sur la terre et voyageait çà et là. Il dit qu'il était malheureux et que, pendant son séjour sur la terre, il avait recherché avec ferveur la mort, mais qu'il ne pouvait mourir et que sa mission était de détruire l'âme des hommes. Quand il eut dit cela, je le réprimandai au nom du Seigneur Jésus-Christ et en vertu de la Sainte Prêtrise, et je lui commandai de s'éloigner, et il disparut immédiatement de ma vue...[8]»

Un autre personnage scriptural qui commit le meurtre — et ceci en même temps que l'adultère — ce fut le grand roi David. Après cela, il rechercha pendant toute sa vie le pardon de son terrible crime. Certains psaumes décrivent l'angoisse de son âme, et cependant David paie toujours pour son péché. Il ne reçut pas la résurrection au moment de la résurrection de Jésus-Christ. Pierre déclara que son corps était toujours au tombeau (voir Actes 2 : 29-34).

Joseph F. Smith a fait ce commentaire sur la situation de David :

> «Mais même David, quoique coupable d'adultère et du meurtre

---

[8] Lycurgus A. Wilson, *Life of David W. Patten* (Salt Lake City : Deseret News, 1900), p. 50.

d'Urie, obtint la promesse que son âme ne resterait pas en enfer, ce qui signifie, si je le comprends bien, que même lui échappera à la seconde mort[9].»

Joseph Smith le prophète a souligné la gravité du péché du meurtre pour David, comme pour tous les hommes, et le fait qu'il n'y a pas de pardon pour ce péché.

«Un meurtrier, par exemple, quelqu'un qui répand le sang innocent, ne peut pas recevoir le pardon. David, se repentant du meurtre d'Urie, chercha à obtenir le pardon de Dieu, et y mit tous ses soins et toutes ses larmes. Mais il ne put l'obtenir qu'en passant par l'enfer; néanmoins, il obtint la promesse que son âme ne serait pas laissée en enfer.

«Bien que David fût roi, il n'obtint jamais l'esprit ni le pouvoir d'Elie, ni la plénitude de la prêtrise. Et la prêtrise qu'il reçut, ainsi que son trône et son royaume lui seront enlevés et donnés à un autre du nom de David dans les derniers jours, lequel sera issu de lui[10].»

Il se peut qu'une des raisons pour lesquelles le meurtre est si atroce, c'est que l'homme ne peut rendre la vie qu'il a prise. La vie mortelle de l'homme lui est donnée pour se repentir et se préparer pour l'éternité, et si l'un de ses semblables met fin à sa vie et limite ainsi sa progression en rendant son repentir impossible, c'est un acte atroce, une responsabilité immense que le meurtrier pourrait être incapable d'expier de son vivant.

Bien entendu, les lois tant du pays que de Dieu reconnaissent qu'il y a une grande différence entre l'assassinat ou homicide volontaire et l'homicide non prémédité. De même, les hommes doivent malheureusement ôter la vie aux autres dans la guerre. Certains de nos jeunes gens scrupuleux ont été troublés et préoccupés parce qu'ils étaient obligés de tuer. Il y a des circonstances atténuantes, mais assurément le blâme et la responsabilité reposent lourdement sur la tête de ceux qui ont amené la guerre, rendant nécessaire d'ôter la vie. Il est concevable que même dans la guerre, il puisse y avoir beaucoup d'occasions où il y a un choix légitime et où des combattants ennemis pourraient être faits prisonniers plutôt que tués.

Voici un extrait du message de la Première Présidence du 6 avril 1942 :

«Le monde entier est au milieu d'une guerre qui semble être la pire de tous les temps. L'Eglise est une Eglise mondiale. Ses membres dévoués se trouvent dans les deux camps. Ils sont les instruments

---

[9] Smith, *Gospel Doctrine*, p. 434.I22

[10] Smith, *Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 477.

innocents de leur gouvernement en guerre. De part et d'autre ils croient qu'ils luttent pour leur foyer, leur pays et leur liberté. De part et d'autre, nos frères prient le même Dieu, au même nom, pour avoir la victoire. Les deux parties ne peuvent avoir pleinement raison; peut-être ne sont-elles pas sans torts l'une et l'autre. Dieu établira en son temps et de sa manière souveraine la justice et le bon droit du conflit, mais il ne tiendra pas pour responsables du conflit les instruments innocents de la guerre, nos frères en armes. C'est là une grande crise dans la vie de l'homme dans le monde. Dieu est au gouvernail.»

Même parmi les meurtriers volontaires, il y a des degrés et des catégories. Il y a les Hérode, les Eichmann et les Heydrich qui tuent par plaisir sadique. Il y a ceux qui tuent en état d'ivresse, dans leur rage, leur colère, leur jalousie. Il y en a qui tuent pour le gain, pour le pouvoir, par peur. Il y en a qui tuent par passion. Ils subiront certainement des degrés différents de châtiment dans l'au-delà. Le châtiment terrestre approprié pour le crime est clairement exposé dans les Ecritures et appliqué à toutes les époques du monde. Ce châtiment est la prérogative et la responsabilité des autorités gouvernementales, étant donné qu'aucune personne non autorisée ne peut faire justice soi-même et tuer un de ses semblables :

«Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Dieu a créé l'homme à son image» (Gen. 9 : 6).

«Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort» (Exode 21 : 12).

«Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort» (Lév. 24 :17).

«... tu ne tueras point; mais celui qui tue mourra» (D&A 42 : 19).

Chose regrettable aussi, il y a des gens qui, quand ils sont finalement découverts dans leurs détournements de fonds, dans des transgressions graves dans le domaine de la morale et qui affectent famille et amis, et dans d'autres péchés, commencent à envisager le suicide. Parfois la tentation du suicide vient quand une personne est accablée de douleur par la perte d'un être cher ou qu'elle a le sentiment de ne pas pouvoir affronter et régler les situations difficiles qu'elle rencontre. En finir! Mais ce grand crime ne met fin à rien du tout. Quand il a tous ses esprits, seul un insensé pourrait jamais envisager de s'ôter la vie.

L'Eglise et le meurtrier

De temps en temps, des gens qui ont assassiné viennent à l'Eglise demander le baptême, ayant pris partiellement conscience de l'énor-

mité du délit. Les missionnaires quand ils sont au courant de la situation, ne baptisent pas ces gens-là. Plutôt que d'assumer cette grande responsabilité, ils réfèrent le problème à leur président de mission qui, de son côté, en réfère à la Première Présidence de l'Eglise. Cette réaction cadre avec le commentaire de Joseph Smith sur les meurtriers et en particulier ceux du Sauveur :

> «Pierre fit mention du même sujet le jour de la Pentecôte, mais la multitude ne fut pas revêtue du même pouvoir que Pierre; mais, plusieurs jours plus tard, les gens demandèrent : ‹Hommes frères, que ferons-nous?› Et Pierre dit : ‹Je sais que vous avez fait cela par ignorance›, parlant de la crucifixion du Sauveur, etc. Il ne leur dit pas : ‹Repentez-vous et soyez baptisés pour la rémission de vos péchés›, mais : ‹Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur,›» (Actes 3 : 19).
>
> «C'est le cas des meurtriers. Ils ne purent donc pas être baptisés pour la rémission de leurs péchés, parce qu'ils avaient versé le sang innocent[11].»

La parole est claire pour les membres de l'Eglise :

> «Et maintenant, voici, je parle à l'Eglise. Tu ne tueras point; celui qui tue n'aura pas de pardon dans ce monde ni dans le monde à venir» (D&A 42 : 18).
>
> «Et il arrivera que si une personne quelconque parmi vous tue, elle sera livrée et traitée selon les lois du pays; car souvenez-vous qu'il n'y a pas de pardon pour elle; et les preuves seront établies selon les lois du pays» (D&A 42 : 79).

Quand un membre de l'Eglise est jugé coupable de meurtre ou de ce qui semble approcher de ce terrible crime, il convient d'envisager l'excommunication qui est dans la plupart des cas le châtiment requis.

Eviter les premiers pas

Même les péchés impardonnables exigent que l'on s'en repente. Le meurtrier n'a pas la vie éternelle demeurant en lui, mais Dieu, qui est miséricordieux, accordera à toute âme des récompenses adaptées pour chaque bonne action qu'elle accomplit. Dieu est juste. Il récompensera tout effort pour faire le bien, se repentir, vaincre le mal. Même le meurtrier est justifié quand il se repent, répare et constitue un crédit en sa faveur.

Il vaut beaucoup mieux éviter les étapes qui mènent au péché impardonnable. C'est ainsi qu'en fait de mesure préventive contre le

---

[11] Idem.

meurtre, on devrait éviter la colère et la haine, la cupidité et l'avarice, et toutes les autres impulsions qui sont à la source de cet acte. Néphi dit que ses frères étaient des meurtriers dans leur cœur. On commet ordinairement souvent l'acte dans ses pensées avant de le commettre délibérément dans la réalité.

De même, le membre de l'Eglise qui est sage, ne fera pas le premier pas consistant à se séparer de l'Eglise, comme le font beaucoup par l'apostasie. Il priera fréquemment et régulièrement, lira les Ecritures, et restera généralement proche du Seigneur. Il accomplira diligemment ses devoirs dans l'Eglise et la famille et suivra les instructions de ses chefs spirituels. Ce faisant, il pourra toujours se repentir de ses péchés en suivant le chemin escarpé; il n'approchera jamais du péché impardonnable, il ne s'approchera jamais du point de non retour.

Chapitre dix

Repentez-vous ou périssez

... Si vous ne vous repentez, vous périrez tous également.

Luc 13 : 3

Le repentir est la clef du pardon. il ouvre la porte du bonheur et de la paix et montre le chemin du salut dans le royaume de Dieu. Il libère l'esprit d'humilité dans l'âme de l'homme et le rend contrit de cœur et soumis à la volonté de Dieu.

«Le péché est la transgression de la loi» (1 Jean 3 : 4), et dans le cadre de la loi éternelle, un châtiment est prévu pour une telle transgression. Toute personne normale est responsable des péchés qu'elle commet et serait de même assujettie au châtiment prévu pour ces lois enfreintes. Cependant, la mort du Christ sur la croix nous exempte du châtiment éternel pour la plupart des péchés. Il a pris sur lui le châtiment des péchés du monde entier, étant entendu que ceux qui se repentent et viennent à lui se verront pardonner leurs péchés et seront libérés du châtiment.

Le message des siècles

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que, par ses prophètes, Dieu, dans son amour, ait constamment souligné l'appel au repentir. Il serait intéressant d'avoir dans l'ordre un enregistrement de chaque dispensation de l'Evangile et d'entendre les invitations et les commandements à se repentir répétés au cours de six millénaires. Il serait impressionnant de voir l'orateur et d'entendre l'intonation de sa voix : forte, pénétrante, douce, suppliante, avertissante et plaidante. Ce seraient des paroles prodigieuses.

Nous entendrions la voix de Jacob s'acquittant de la responsabilité qui pesait lourdement sur lui : «... Il est utile et même nécessaire que je vous enseigne les conséquences du péché» (2 Néphi 9 : 48).

Et du haut de l'Aréopage, où les intellectuels athéniens discutaient de leurs nombreux dieux, nous entendrions les paroles de Paul dénonçant leurs divinités et expliquant leur «dieu inconnu» : «Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir» (Actes 17 : 30).

Il y aurait aussi les voix d'Adam, de Noé, de Léhi, d'Alma, d'Abraham et d'Esaïe et de beaucoup d'autres, toutes comme Jean-Baptiste prêchant dans le désert : «... produisez donc du fruit digne de la repentance» (Matt. 3: 8). Et nous entendrions surtout la voix de Jésus-Christ lui-même, donnant la priorité à cet appel capital, quand il ouvrit la dispensation du Midi des temps par ces paroles : «Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche» (Matt. 4 : 17).

Le châtiment des impénitents

Le message prophétique a toujours été accompagné du même châtiment, car nul ne peut rejeter impunément l'appel du Dieu de loi et de justice. C'est pourquoi le Seigneur nous a donné le choix : nous repentir ou périr!
Abinadi donne cet avertissement solennel :

> «Mais pour vous, craignez et tremblez devant Dieu, car vous devriez trembler, car le Seigneur ne rachète point ceux qui lui sont rebelles, et *meurent dans le péché*; oui, même tous ceux qui, depuis le commencement du monde, sont morts dans leurs péchés, qui se sont volontairement révoltés contre Dieu, qui ont connu les commandements de Dieu, et ne les ont point observés; ce sont ceux qui n'ont point de part à la première résurrection» (Mosiah 15 : 26).

Cette misère et cette souffrance sans fin attendent le pécheur non repentant; c'est ce que montrent très bien les Saintes Ecritures. Par exemple :

> «Et si leurs œuvres sont mauvaises, elles leur sont rendues pour le mal. Ainsi, toutes choses seront remises dans leur ordre propre, chaque chose dans sa forme naturelle — la mortalité ressuscitée à l'immortalité, la corruption à l'incorruptibilité — ressuscitées à une félicité sans fin pour hériter du royaume de Dieu, ou à une misère sans fin pour hériter du royaume du diable, l'un d'un côté, l'autre de l'autre» (Alma 41 : 4).

Le meilleur résumé de la multitude d'Ecritures qui mettent en garde contre les châtiments qui tomberont sur les impénitents est sans doute la comparaison que le Seigneur fait entre ces châtiments et sa propre souffrance sacrificatoire :

> «C'est pourquoi je te commande de te repentir — repens-toi de peur

que je ne te frappe de la verge de ma bouche, de ma colère et de ma fureur et que tes souffrances ne soient cruelles — et tu ne sais pas combien elles sont cruelles, tu ne sais pas combien elles sont extrêmes, oui, tu ne sais pas combien elles sont intolérables.

«Car voici, moi, Dieu, j'ai souffert ces choses pour tous, afin qu'ils ne souffrent pas s'ils se repentent.

«Mais s'ils ne veulent pas se repentir, ils doivent souffrir tout comme moi.

«Et ces souffrances m'ont fait trembler moi-même, moi, Dieu, le plus grand de tous, à cause de la douleur, et elles m'ont fait saigner à chaque pore, m'ont torturé à la fois le corps et l'esprit...» (D&A 19 : 15-18).

Civilisations détruites par le péché

On aurait pu croire que tous les appels et tous les avertissements que le Seigneur a lancés par ses prophètes au cours des siècles, produiraient un niveau général de justice très élevé. Il n'en est malheureusement rien. Apparemment il est plus facile à l'homme de pécher que de mener une vie de justice; par conséquent il faut faire un plus grand effort pour éviter le mal et conformer notre vie aux principes édifiants de l'Evangile. Ceci est compréhensible, étant donné que :

> «... l'homme naturel est l'ennemi de Dieu, l'a été depuis la chute d'Adam et le sera pour toujours et à jamais, à moins qu'il ne se rende aux persuasions du Saint-Esprit, qu'il ne se dépouille de l'homme naturel, ne devienne un saint par l'expiation du Christ, le Seigneur, et ne devienne comme un enfant, soumis, doux, humble, patient, plein d'amour, disposé à se soumettre à toutes les choses que le Seigneur jugera bon de lui infliger, tout comme l'enfant se soumet à son père» (Mosiah 3 : 19).

Cet ascendant de l'homme naturel, ce rejet de l'appel de Dieu au repentir, a provoqué la destruction de civilisations entières. Dans les premières générations, il est vrai que ceux qui étaient suffisamment justes suivirent Enoch dans sa translation; mais il n'y en eut que huit, Noé, ses fils et leurs quatre femmes qui furent protégés plus tard dans le grand déluge, tous les autres étant noyés. Dans leur débauche, les Babyloniens non repentants perdirent leur royaume et les habitants de cette nation mirent leur âme en grave danger quand ils ne se repentirent pas. De même Sodome et Gomorrhe, les villes de la plaine, furent détruites. Elles avaient aussi eu leur chance de se repentir, mais refusèrent d'écouter la voix d'avertissement des prophètes qui vinrent vers elles.

Pourra-t-on jamais oublier les tribulations des tribus d'Israël

quand les nations étrangères les attaquèrent, pillèrent leurs villes et leur pays, violèrent leurs femmes, crevèrent les yeux à leur roi et les emmenèrent captifs pour servir d'esclaves? Leur temple fut profané, leurs vases sacrés expropriés, leur identité nationale anihilée. Nous lisons, le cœur triste, le chant de regret, d'angoisse et de solitude chanté par les survivants juifs :

«Sur les bords des fleuves de Babylone
«Nous étions assis et nous pleurions,
«En nous souvenant de Sion.
«Aux saules de la contrée
«Nous avions suspendu nos harpes.
«Là, nos vainqueurs nous demandaient des chants
«Et nos oppresseurs de la joie :
«Chantez-nous quelques-uns des cantiques de Sion! —
«Comment chanterions-nous les cantiques de l'Eternel
«Sur une terre étrangère?
«Si je t'oublie Jérusalem,
«Que ma droite m'oublie!
«Que ma langue s'attache à mon palais,
«Si je ne me souviens de toi,
«Si je ne fais de Jérusalem
«Le principal sujet de ma joie ! (Psaumes 137: 1-6) .

Malgré cela, quand les exilés reçurent plus tard la permission de rentrer dans leur pays natal, ils oublièrent la leçon, le mal domina la vie du peuple et tous les avertissements et toutes les menaces ne servirent à rien. Les Juifs rejetèrent et crucifièrent même leur Seigneur et Maître. Alors tout le poids du châtiment tomba finalement sur eux, sous la forme des légions romaines qui les écrasèrent, détruisirent leurs palais, tuèrent et dispersèrent le peuple.

Et que dire du triste sort de la postérité de Léhi, qui apparemment oublia très vite ses afflictions après en avoir été soulagé? Persistant dans sa méchanceté, il lui fallut être réprimandée de nombreuses fois et elle fut finalement retranchée. Il nous semble entendre les gémissements de Mormon pleurant sur elle :

> «O belles créatures, comment avez-vous pu quitter les voies du Seigneur! O belles créatures, comment avez-vous pu rejeter ce Jésus qui se tenait pour vous recevoir à bras ouverts !
>
> «Voici, si vous ne l'aviez pas fait, vous ne seriez pas tombés! Mais voici, vous êtes tombés, et je pleure votre perte» (Mormon 6 : 17, 18).

Ma femme et moi avons passé une année nos vacances en pays maya. Nous avons passé des journées à Chichen Itza et à Uxmal et nous avons escaladé les vieilles pyramides et les ruines des civilisations antiques. En montant ces marches abruptes, en tâtonnant dans

les couloirs sombres et en contemplant cette vaste région, la pensée me hantait : Pourquoi, pourquoi ces indiens mayas ne continuent-ils pas à construire des temples et d'autres merveilleux édifices?

Nous sommes entrés dans quelques-unes des petites maisons mayas d'aujourd'hui. Ce sont de petites maisons de forme elliptique, deux fois plus longues que larges, n'ayant qu'un sol en terre battue. Elles sont faites de piquets couverts de boue. Elles ont des toits de chaume faits avec l'herbe qui pousse dans la jungle omniprésente.

Je me suis de nouveau demandé : Pourquoi rampent-ils aujourd'hui sur la terre, alors que dans le passé lointain ils avaient leurs observatoires et regardaient dans les cieux? La réponse revient avec force : Parce qu'ils ont oublié le but de la vie! Ils ont oublié pourquoi ils étaient venus sur la terre et y ont vécu et ont mené une vie terrestre. Et le moment est venu où Dieu n'a pas pu le tolérer plus longtemps et a permis qu'ils soient décimés et détruits.

Quand nous sommes allés à l'étranger, parmi les choses intéressantes que nous avons vues en Italie, il y avait la ville de Pompéi. Lorsque j'étais enfant, au début de mon adolescence, j'avais lu dans la bibliothèque de mon père *«Les derniers jours de Pompéi»*. Cela m'intriguait. Je l'ai lu bien des fois. Et ce jour-là quand nous avons traversé la frontière pour aller en Italie, j'étais impatient de voir Pompéi.

Après avoir passé quelques jours parmi les ruines de Rome, nous sommes allés à Naples pour monter sur le Vésuve et voir Pompéi. Nous sommes allés le plus haut que nous pouvions sur la montagne en taxi, et puis nous avons fait à pied le reste du chemin jusqu'au sommet. Nous sommes allés dans le cratère et à moins d'un mètre sous nos pieds, il y avait la masse bouillonnante de la lave. Nous pouvions en sentir le souffle enflammé, nous pouvions en voir la riche couleur. Le Vésuve était toujours actif. Et puis nous nous sommes souvenus qu'en 79 de notre ère, le Seigneur, l'a laissé entrer en éruption.

Cette ville de Pompéi, comme nous avons pu le constater par nous-mêmes, était une ville profane. Les politiciens, les riches, les mondains venaient de Rome à Pompéi, près de la côte méditerranéenne. Ils y dépensaient leur argent et leur temps en une vie luxueuse et dissolue.

Pompéi a maintenant été mise à jour. Les routes de pierre révèlent les marques des roues de chariot. Les routes sont plus basses que les trottoirs et nous avons pu voir les endroits où les moyeux des chariots étaient entrés dans les pierres au coin des pâtés de maisons. Nous

avons pénétré dans leurs boulangeries où on avait préparé de la nourriture. Nous sommes entrés dans leurs maisons où ils avaient vécu. Nous sommes allés dans leurs théâtres et dans leurs bains. Leurs maisons de prostitution vides étaient cadenassées et portaient des panneaux en italien : «Réservé aux hommes.» Ces lieux de honte étaient encore là après dix-neuf siècles, témoins de leur dégradation; et sur les murs dans ces bâtiments, encore conservées en couleurs, pendant près de deux millénaires, il y avait des représentations de tous les vices que pouvaient commettre les êtres humains, tous les péchés vicieux qui se sont accumulés depuis que Caïn a commencé ses actes pervers.

Je me suis alors rendu compte de la raison pour laquelle Pompéi avait été détruite. Il vint un temps où il fallait tout simplement qu'elle le fût. Et quand le Vésuve entra en éruption, il éclata et les cendres se répandirent dans le ciel sur des kilomètres et des kilomètres : il y en eut des millions de tonnes. La lave descendit le long du bord de cet édifice conique et poussa devant elle tout ce qui était sur son chemin, brûlant les vignes, les vergers et certaines des maisons. Elle détruisit tout sur son passage, et certaines petites villes furent complètement brûlées ou totalement couvertes.

Mais Pompéi ne brûla pas tout à fait. Elle n'était pas sur le chemin de la lave, mais les cendres qui étaient dans l'air retombèrent finalement, recouvrant complètement la ville. Les gens furent étouffés dans leurs bâtiments. On retrouva plus tard leurs corps, se serrant mutuellement en une étreinte mortelle. Des chats et des chiens étaient là dans les bâtiments. On les trouva tels qu'ils étaient morts : couverts de cendre, de sorte que quand les fouilles furent terminées, les maisons et leur contenu étaient à leur place. Il n'y avait pas eu d'incendie généralisé, mais beaucoup de toits avaient brûlé. Pompéi était détruite. Je crois savoir pourquoi. C'était à cause de sa méchanceté, de sa dépravation. Je pense que Pompéi devait être à peu près dans la même situation lamentable que Sodome et Gomorrhe longtemps auparavant.

Les pécheurs modernes s'exposent à des châtiments semblables

Il paraît étrange que, malgré tous ces exemples historiques de peuples qui ont été détruits parce qu'ils ne se repentaient pas de leurs péchés, tant de gens suivent la même voie aujourd'hui, même en Amérique. Et pourtant la promesse a été faite aux grandes nations d'Amérique qu'elles ne tomberont jamais tant qu'elles serviront Dieu. Ceux qui sont au service du Seigneur dans ces nations ne représentent

qu'un nombre symbolique. Le diable règne; le péché est partout dans les cercles politiques, religieux, sociaux. Le mal est appelé bien et le bien mal.

«Mangeons, buvons et réjouissons-nous, car demain nous mourrons», tel a été le slogan des sages selon le monde depuis le commencement des temps. Pour employer une terminologie plus moderne : «Donnons-nous du bon temps.» Cela veut dire : Amusons-nous aujourd'hui, nous verrons bien de quoi demain sera fait. Il y a les amateurs de plaisir qui s'asseyent à la table de banquet, boivent leur alcool chez eux et dans leurs clubs, enfreignent les lois morales. Et puis, il y a une autre catégorie de gens qui ont pour obsession d'accumuler les richesses profanes, même au prix de la spiritualité et de la morale. Le Seigneur a donné à ceux-là la parabole du riche insensé :

> «Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je? car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens; et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois et te réjouis. Mais Dieu lui dit : Insensé! cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui sera-t-il? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu» (Luc. 12 : 16-21).

Certains se laissent séduire par la prospérité des méchants. Ils avancent que beaucoup obtiennent leurs richesses de façon malhonnête et qu'en négligeant les commandements du Seigneur, ils connaissent des profits constants. Cette conception se limite à tort à une vision à court terme. Les méchants peuvent sembler triompher temporairement, comme le semblaient ceux qui crucifièrent le Maître, mais la parabole de l'ivraie prévoit cette situation. Comme l'ivraie, les méchants peuvent mûrir... pour être finalement détruits.

Le péché entraîne des conséquences naturelles

S'il y a des lecteurs qui pensent que le Seigneur est un Dieu colérique et cruel qui se venge sur les gens parce qu'ils n'obéissent pas à ses lois, qu'ils réfléchissent à nouveau. Il a organisé un plan qui était naturel, un programme de cause à effet. Il est inconcevable que Dieu désire punir ou voir ses enfants souffrir moralement ou physiquement ou être dans la détresse. C'est un Dieu de paix et de sérénité. Il offre la joie, la progression, le bonheur et la paix. Par l'intermédiaire d'Ezéchiel, le Seigneur demande : «Ce que je désire, est-ce que le

méchant meure? dit le Seigneur, l'Eternel. N'est-ce pas qu'il change de conduite et qu'il vive? Ezéchiel 18 : 23). Et le psalmiste ajoute : «Que les méchants tombent dans leurs filets...» (Psaumes 141 : 10).

Oui, les causes entraînent inévitablement des effets. On peut éviter les fils à haute tension, ayant appris qu'ils sont dangereux, ou bien on peut les toucher et en subir les conséquences. De même, on peut apprendre en obéissant de bon cœur aux lois de Dieu ou bien on peut apprendre par la souffrance. Et ceci s'applique à n'importe quelle époque : en 4 000 av. J.-C., en 2 000 av. J.-C., du temps du Sauveur ou au vingtième siècle.

Beaucoup de gens ont du mal à accepter la responsabilité de leurs malheurs. Il faut toujours qu'il y ait un bouc émissaire. S'ils tombent, ils regardent autour d'eux pour voir qui les a poussés. S'ils échouent, ils attribuent l'échec à ceux qui les ont gênés ou ne les ont pas aidés. C'est ainsi que si ce qu'ils appellent «la malchance» s'abat sur eux, ils ont tendance à maudire le sort plutôt qu'eux-mêmes. Et en fin de compte, le Seigneur est blâmé pour beaucoup de nos malheurs, et rarement remercié pour nos réalisations.

A ce propos, deux des prophètes du Livre de Mormon remettent les choses en place. Alma dit à son fils Corianton : «... et ainsi ils résistent ou tombent; car voici, ils sont leurs propres juges, que ce soit pour faire le bien ou pour faire le mal» (Alma 41 : 7). Et Mormon nous apprend que «c'est par les méchants que les méchants sont punis» (Mormon 4 : 5).

Malgré ses efforts, l'homme ne peut échapper aux conséquences du péché. Elles s'ensuivent comme la nuit suit le jour. Parfois les châtiments tardent à venir, mais ils sont aussi certains que la vie elle-même. Le remords et l'angoisse viennent. Même l'ignorance des lois n'empêche pas le châtiment bien qu'elle puisse l'atténuer. Le remords peut être rejeté avec défi et à force d'auto-persuasion, mais il reviendra pour pincer et tourmenter. On peut le noyer dans l'alcool ou le matraquer temporairement dans les péchés croissants qui suivent, mais la conscience finira par s'éveiller, le remords et le chagrin seront suivis par la douleur physique et morale et, finalement, une torture et une détresse à ce degré d'atrocité dont parle le Seigneur dans le passage que nous avons précédemment cité dans ce chapitre. Plus on relègue le repentir dans les coulisses, plus atroce sera le châtiment quand il envahira finalement la scène.

Les paroles d'Alma nous donnent ce qui est peut-être la meilleure description scripturale des souffrances intenses du pécheur.

«Mais j'étais torturé d'un tourment éternel, car mon âme était déchirée au plus haut degré et torturée par tous mes péchés.

«Oui, je me rappelais tous mes péchés, toutes mes iniquités, et j'en subissais les peines de l'enfer; je voyais que j'avais été rebelle à mon Dieu, et que je n'avais pas gardé ses saints commandements.

«J'avais tué un grand nombre de ses enfants, ou plutôt je les avais conduits à la destruction; oui, et enfin mes iniquités avaient été si grandes que la seule pensée d'entrer en présence de mon Dieu torturait mon âme d'une horreur inexprimable.

«O, pensais-je, que ne puis-je être banni et anéanti corps et âme, afin de n'être point amené en présence de mon Dieu pour être jugé de mes œuvres.

«Ainsi, pendant trois jours et trois nuits je fus torturé des tourments d'une âme damnée» (Alma 36 : 12-16).

Si seulement les hommes laissaient leurs péchés les troubler très tôt, quand ces derniers sont petits et peu nombreux, quelle angoisse leur serait épargnée! Ceux qui n'ont jamais connu la douleur et «les grincements de dents» par lesquels doit passer le pécheur ne peuvent comprendre. Les dirigeants de l'Eglise reçoivent beaucoup de personnes qui commencent à prendre conscience de la gravité de leurs erreurs. Les voir se tordre et brûler mentalement dans leurs souffrances, c'est connaître un peu de ce que le Seigneur voulait dire quand il dit que leurs souffrances seraient cruelles et intolérables. Malheureusement beaucoup de transgresseurs endurcissent leur conscience et persistent dans leurs péchés juqu'à ce que vienne un jour de jugement.

Malheureusement aussi les conséquences naturelles du péché ne se limitent pas aux transgresseurs. L'une des caractéristiques les plus tristes du péché, c'est qu'il fait du tort à ceux qui aiment le pécheur : les enfants innocents, l'épouse consciente de ses devoirs, le mari lésé et les vieux parents. Tous ceux-là subissent des châtiments.

On ne peut échapper aux conséquences

Celui qui essaie d'échapper à la réalité et d'éviter les châtiments, d'éviter d'affronter la situation, est un peu comme le roublard qui avait commis des délits graves et fut incarcéré au pénitencier avec une condamnation à perpétuité. Il estimait qu'il avait été très malin dans ses manipulations et que ce n'était que par une erreur ou un tour du sort qu'il avait été pris.

Pendant les longues heures impitoyables derrière les barreaux, il prépara sa fuite. Avec beaucoup d'organisation et d'efforts, il se fit une scie minuscule, et il travailla presque sans cesse au milieu de la nuit

jusqu'à ce qu'il eût finalement scié un barreau. Il attendit ce qui lui sembla être un moment propice dans le calme de la nuit pour se glisser par l'ouverture; comme il se dégageait des barreaux, la pensée lui vint à l'esprit : «Ah, enfin, je suis libre!» Il se rendit compte alors qu'il n'était que dans les couloirs et qu'il n'était pas encore sorti.

Il se glissa furtivement le long du couloir jusqu'à la porte et resta dans l'ombre d'un coin jusqu'à ce qu'arrive le garde. Il l'assomma, lui prit les clefs et ouvrit la porte. En aspirant l'air frais du dehors, la pensée lui vint de nouveau à l'esprit : «Je suis libre! Je suis intelligent. Personne ne peut me retenir, personne ne peut m'obliger à payer le châtiment.» En sortant silencieusement, il remarqua qu'il était toujours dans les cours extérieures de l'enceinte de la prison. Il était toujours prisonnier.

Mais il avait bien fait ses plans. Il trouva une corde, la jeta par-dessus le mur, l'accrocha et se hissa au sommet du mur. «Enfin, je suis libre, se dit-il, je n'ai pas besoin de payer le châtiment. Je suis assez malin pour échapper à mes poursuivants». A ce moment-là, les lumières s'allumèrent au mirador, des armes se mirent à crépiter et on donna l'alerte. Il sauta vite au bas du mur à l'extérieur, dans le noir, et courut se mettre à l'abri. Pendant qu'il s'éloignait de la prison, il entendit les chiens aboyer, mais il brouilla sa piste en marchant pendant quelque temps dans le ruisseau. Il trouva une cachette dans la ville jusqu'à ce que ses poursuivants eussent perdu sa trace.

Finalement il se rendit dans l'est de l'Etat et se fit embaucher comme berger. Il était bien loin dans les montagnes. Personne ne semblait le reconnaître. Il changea d'aspect en se laissant pousser les cheveux et la barbe. Les mois passèrent. Tout d'abord il se réjouit de sa liberté et s'enorgueillit de sa ruse, de la façon dont il avait échappé à tous les poursuivants et n'avait maintenant ni témoins, ni accusateurs, et qu'il était libre et ne devait rien à personne. Mais les mois étaient stériles et ternes, les moutons monotones, le temps n'en finissait pas; ses rêves n'en finiraient jamais. Il se rendit enfin compte qu'il ne pouvait échapper ni à lui-même ni à sa conscience accusatrice. Il finit par savoir qu'il n'était pas libre, qu'il était en fait enchaîné et esclave; et il lui semblait qu'il y avait des oreilles qui entendaient ce qu'il disait, des yeux qui voyaient ce qu'il faisait, des voix silencieuses qui l'accusaient constamment de ce qu'il avait fait. La liberté dont il s'était réjoui s'était transformée en chaîne.

L'évadé finit par quitter ses moutons, alla au village et dit qu'il ne voulait plus travailler. Puis il retourna à la grande ville, alla trouver

les officiers de la loi et leur dit qu'il était prêt à payer pour pouvoir être libre.

Cet homme apprit le prix du péché. Beaucoup n'apprennent pas ce prix dans cette vie, simplement parce que les paiements peuvent être différés. Quel effet cela aurait-il si les paiements étaient toujours effectués «rubis sur l'ongle»? C'est ce qu'envisage un commentaire pénétrant, dont je ne connais pas l'auteur :

> «Je suis convaincu que si chaque acte mauvais que nous avons fait portait une étiquette avec le prix, le monde connaîtrait un changement phénoménal. C'est-à-dire si nous pouvions voir ce que coûte chacune de ces mauvaises actions, nous réfléchirions à deux fois avant de la commettre. Malheureusement, nous n'avons souvent qu'une vague idée du prix terrible à payer, ou bien nous laissons Satan embellir notre conception des circonstances. Mais prenons le temps d'examiner quelques-uns de ces prix. Il est tout à fait certain que si toutes les récompenses des bonnes actions étaient immédiatement mises à notre disposition et si tous les châtiments des mauvaises actions étaient immédiatement infligés et subis, on recommencerait rarement, mais cela nuirait à notre précieux libre arbitre.»

Nous pourrions ajouter que le poste que l'on détient ne change rien au fait que l'on ne peut échapper aux conséquences du péché. Dans l'Eglise, l'évêque, le président de pieu, l'apôtre, tous sont sujets aux mêmes lois de vie correcte; les châtiments suivent leurs péchés au même titre que pour les autres membres de l'Eglise. Nul n'est exempt des résultats du péché en ce qui concerne l'action de l'Eglise contre l'offenseur ou les effets du péché sur l'âme.

Ne mourez pas dans le péché

Quand nous pensons au grand sacrifice de notre Seigneur Jésus-Christ et aux souffrances qu'il a endurées pour nous, nous serions des ingrats si nous ne l'appréciions pas dans la mesure de nos possibilités. Il a souffert et est mort pour nous, et cependant si nous ne nous repentons pas, toutes les angoisses et toute la douleur qu'il a connues pour nous sont futiles. Il a déclaré :

> «Car voici, moi, Dieu, j'ai souffert ces choses pour tous afin qu'ils ne souffrent pas s'ils se repentent.
>
> «Mais s'ils ne veulent pas se repentir, ils doivent souffrir tout comme moi.
>
> «Et ces souffrances m'ont fait trembler moi-même, moi, Dieu, le plus grand de tous, à cause de la douleur, et elles m'ont fait saigner à chaque pore, m'ont torturé à la fois le corps et l'esprit... » (D&A 19 : 16-18).

Abinadi a montré qu'il était dangereux de remettre son repentir à plus tard :

> «Mais souvenez-vous que celui qui persiste dans sa nature charnelle et qui continue dans les voies du péché et de la révolte contre Dieu, reste dans son état de déchéance, et le diable a tout pouvoir sur lui; c'est pourquoi, il est comme si aucune rédemption n'avait été faite, étant ennemi de Dieu; et de même, le diable est un ennemi de Dieu» (Mosiah 16 : 5).

Ceci ne fait que souligner l'importance capitale de se repentir *dans cette vie*, de ne pas mourir dans ses péchés. Dans une entrevue que j'eus avec un jeune homme à Mesa (Arizona), je vis qu'il ne regrettait qu'un peu d'avoir commis l'adultère; je n'étais pas certain qu'il voulait se purifier. Après de longues discussions dans lesquelles il me semblait que je n'avançais guère contre son esprit rebelle, je dis finalement : «Au revoir, Bill, mais je t'avertis, n'enfreins pas la limitation de vitesse, fais attention à ce que tu manges, ne risque pas ta vie. Fais attention dans la circulation, car *tu ne dois pas mourir avant d'avoir réglé cette affaire. Ne t'avise pas de mourir.*» Je citai cette Ecriture :

> «C'est pourquoi, s'ils mouraient dans leur iniquité, ils seraient rejetés aussi, quant aux choses qui sont spirituelles, qui appartiennent à la justice; c'est pourquoi, ils devraient être amenés à comparaître devant Dieu pour être jugés selon leurs œuvres...
>
> «... et rien d'impur ne peut entrer dans le royaume de Dieu; c'est pourquoi, il faut nécessairement qu'il y ait un lieu d'impureté préparé pour ce qui est impur» (1 Néphi 15 : 33, 34).

Une mort lente a ses avantages sur le décès subit. La victime du cancer qui est chef de famille, par exemple, utilisera son temps pour conseiller ceux qui vont lui survivre. La période d'inactivité qui suit le moment où le patient apprend qu'il n'y a plus d'espoir pour lui, peut être une période de grande productivité. Comme c'est plus vrai encore de quelqu'un qui s'est laissé aller à pécher délibérément! Il ne doit mourir que quand il a fait la paix avec Dieu. Il doit faire attention de ne pas avoir d'accident.

Comment s'éloigner du péché

Ce qui est le plus triste dans le péché, c'est sans doute le fait que nos mauvaises actions font du tort aux autres. Les enfants innocents, les épouses, les parents, les maris lésés, tous ressentent l'acuité du chagrin. Frère Adam S. Bennion a ressenti ceci à propos d'un de ses amis. Je l'ai entendu raconter l'histoire quand j'étais très jeune et je m'en

suis souvenu pendant toute ma vie. Cet ancien ami à lui était dans le couloir des condamnés, au pénitencier. Frère Bennion lui rendit visite et avant de partir lui posa cette question : «Quel message puis-je remettre de votre part aux jeunes de Sion?» La réponse fut prompte et positive. «Dites-leur, dit le condamné, de garder leur vie si pleine de bonnes œuvres, qu'il n'y ait pas de place pour le mal.»

Par bonheur il est possible à la plupart d'entre nous de sortir du brouillard du péché. Dieu qui est sage et juste, nous a donné le moyen d'éliminer la dégradation morale qui s'abat sur les êtres humains à cause du péché. En d'autres termes, le grand médecin a rendu le remède du repentir adéquat pour contrecarrer la maladie du péché.

On raconte qu'un vaisseau s'échoua au large de la côte d'Amérique du Sud. Son capitaine demanda par signaux à un bateau qui passait de partager son eau avec ses passagers, car ceux-ci souffraient de la soif. L'autre bateau lui répondit par signaux, lui disant de descendre son seau dans l'eau où il s'était échoué, parce qu'ils étaient à l'embouchure de l'Amazone et que l'eau était fraîche.

Le message séculaire lancé à tous ceux qui sont échoués dans leurs péchés est qu'ils sont en territoire ami et que tout ce qu'ils ont besoin de faire, c'est de descendre leur seau et d'étancher leur soif. Le Maître est toujours prêt à écouter le cri d'une personne repentante et à la faire boire libéralement à la source de la vie.

Chapitre onze

La conviction : l'éveil

L'éveil de la conscience est la grandeur de l'âme.

Charles A. Callis.

Le repentir est une loi douce et miséricordieuse. Elle est d'une grande portée et elle embrasse tout. Contrairement à ce que l'on pense ordinairement, elle se compose de plusieurs éléments dont chacun est indispensable à un repentir complet. C'est ce que fait bien ressortir la définition suivante donnée par Joseph F. Smith :

> «Le vrai repentir n'est pas seulement le regret du péché et la pénitence et la contrition humble devant Dieu, mais il implique la nécessité de s'en détourner, de cesser toute pratique et tout acte mauvais, de réformer complètement sa vie, de passer radicalement du mal au bien, du vice à la vertu, des ténèbres à la lumière. Non seulement cela, mais de réparer dans la mesure du possible tout le mal que nous avons fait, de payer nos dettes et de rendre à Dieu et à l'homme leur dû. C'est là le vrai repentir, et il faut employer sa volonté et tous les pouvoirs du corps et de l'esprit pour mener à bien cette merveilleuse œuvre de repentir[1]... »

Il n'y a *pas de route royale vers le repentir*, pas de sentier privilégié qui mène au pardon. Tout homme doit suivre la même voie, qu'il soit riche ou pauvre, instruit ou ignorant, grand ou petit, prince ou misérable, roi ou roturier. «Car devant Dieu, il n'y a point d'acception de personnes» (Rom. 2 : 11). Il n'y a qu'une seule voie. Elle est longue, parsemée de ronces et d'épines, de pièges et de problèmes. C'est un chemin qui doit être gardé ouvert sinon le désert, la brousse l'envahissent de nouveau et s'en rendent maître tout comme la forêt a envahi les cités florissantes et les terres cultivées des temps passés.

La première étape

Avant de mettre en route les nombreux éléments du repentir, il faut qu'il y ait un premier pas. Ce premier pas est la croisée des chemins

[1] Smith, Gospel Doctrine, pp. 100-101.

où le pécheur reconnaît consciemment son péché. C'est l'éveil, la conviction de sa culpabilité. Sans cela, il ne peut pas y avoir de vrai repentir, parce que le péché n'est pas reconnu.

Il y a beaucoup d'âmes qui sont trop entêtées pour reconnaître leurs péchés même vis-à-vis d'elles-mêmes. Elles n'ont pas d'échappatoire. Elles ont encore beaucoup à apprendre. A propos de ces gens-là, Jérémie fait cette réflexion pénétrante :

> «Ils seront confus, car ils commettent des abominations; ils ne rougissent pas, ils ne connaissent pas la honte; c'est pourquoi ils tomberont... dit l'Eternel» (Jérémie 6 : 15).

Ce refus de reconnaître nos erreurs nous retient, fait que la vie stagne. David O. McKay le prophète a exprimé cette pensée en ces termes :

> «Quelle progression peut-il y avoir pour un homme qui n'est pas conscient de son défaut?
>
> «Un tel homme a perdu l'élément fondamental de la progression, qui est la prise de conscience qu'il y a quelque chose de plus grand, de meilleur et de plus désirable que l'état dans lequel il se trouve maintenant. Dans la terre de la suffisance, la vraie progression a peu de nourriture. Ses racines trouvent de grands secours dans le mécontentement.
>
> «Nos plaisirs et nos mécontentements
>
> «Sont les étapes par lesquelles nous pouvons monter.»
>
> Puisse le ciel avoir pitié de celui qui n'est pas conscient d'avoir un défaut! Ayez pitié aussi de celui qui est ignorant de son ignorance! Ni l'un ni l'autre ne sont le chemin du salut.»

Quand nous avons pris conscience de la gravité de notre péché, nous pouvons conditionner notre esprit de manière à ce qu'il suive le processus qui nous débarrassera des effets du péché. Alma essaya de le faire comprendre à Corianton quand il dit : «... (laisse) tes péchés... te tourmenter de ce tourment qui te mènera au repentir... ne tente pas de t'excuser, si peu que ce soit... » (Alma 42 : 29-30).

Les scrupules

Pour éviter cette expérience désagréable qui consiste à reconnaître leurs péchés, beaucoup se justifient. Il y en a qui imputent leur chute à Dieu ou à ses lois, et en éliminant Dieu et son Eglise de leur vie, ils pensent trouver le soulagement. Mais celui qui raisonne ainsi et minimise le péché montre qu'il méprise ou ignore les Ecritures et le programme de Dieu, car Samuel le Lamanite a dit : «Et si vous croyez en son nom, vous vous repentirez de tous vos péchés, pour que vous en ayez de cette manière la rémission par ses mérites» (Hélaman 14 : 13).

On a dit : «Se justifier, c'est ramener ses idéaux au niveau de sa conduite. Se repentir, c'est élever sa conduite au niveau de ses idéaux. »

Les lèvres auront beau nier le péché, il est difficile d'échapper aux accusations de la conscience. J'ai bien souvent entendu des gens me dire : «Je n'ai jamais rien fait de mal», alors qu'ils étaient profondément embourbés dans des transgressions qu'ils n'avaient pas catalouguées. Les gens savent généralement quand ils font le mal. Assurément quiconque possède le Saint-Esprit et vit de manière à être digne de ses chuchotements saura quand il passe les portes du péché. Moroni dit : «... par le pouvoir du Saint-Esprit vous pouvez connaître la vérité de toutes choses» (Moroni 10 : 5). Tant qu'on ne s'est pas endurci la conscience, cette influence est un guide auquel on peut faire confiance.

La naissance ou la renaissance de la conscience s'effectue au moyen de l'enseignement et de la formation. Les parents doivent former leurs enfants de manière à ce qu'ils connaissent le Seigneur et ses lois. Pour regretter le péché, on doit avoir une idée de ses implications graves, et pour apprendre cela aussi, nous avons les Ecritures, les dirigeants de l'Eglise et les enseignements des parents. C'est grave si les parents n'instruisent pas leurs enfants comme le Seigneur nous le dit dans les Doctrine et Alliances 68 : 25-28. De même, nos dirigeants nous exhortent constamment : « Mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour, aussi longtemps qu'on peut dire : aujourd'hui! Afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché» (Hébr. 3 : 13).

Même les tout petits enfants qui sont convenablement instruits dans des foyers de justice savent discerner dans une très grande mesure le bien du mal; le Seigneur dit que quand les enfants ont huit ans, ils sont responsables de leurs actes et de leurs pensées. A ce moment-là, dans la providence de Dieu, les enfants peuvent être baptisés et recevoir le Saint-Esprit, ouvrant ainsi la voie pour être guidés, consolés et recevoir les vérités promises par l'intermédiaire de cette influence céleste. Tandis que l'enfant grandit, sa conscience est stimulée et sa connaissance du bien et du mal est développée par la soirée familiale, le programme de l'enseignement au foyer et les autres organisations et programmes de l'Eglise.

Comme il est merveilleux que Dieu nous dote de ce guide sensible, et cependant puissant, que nous appelons conscience! Quelqu'un a dit à juste titre que «la conscience est une étincelle céleste que Dieu a mise en tout homme dans le but de sauver son âme». Assurément c'est l'instrument qui éveille l'âme à la conscience

du péché, incite l'individu à prendre la décision de s'aligner, à se convaincre lui-même de la transgression sans minimiser l'erreur, à être disposé à voir la réalité en face, à affronter la situation et à payer le châtiment nécessaire; tant que l'intéressé n'est pas dans cet état d'esprit, il n'a pas commencé à se repentir. Regretter est une approche, abandonner la mauvaise action est un commencement, mais tant qu'on n'a pas eu la conscience suffisamment émue pour être amené à prendre des dispositions en la matière, tant qu'il y a des excuses et des justifications, on a à peine commencé à approcher du pardon. C'est ce que voulait dire Alma quand il dit à son fils Corianton que «Nul n'est sauvé, si ce n'est le vrai pénitent» (Alma 42 : 24).

Le Saint-Esprit peut jouer un rôle important pour convaincre le pécheur de son erreur. Il contribue à révéler «la vérité de toutes choses» (Moroni 10 : 5), à tout enseigner et à tout nous rappeler (Jean 14 : 26) et à réprimander le monde pour ses péchés (Jean 16 : 8).

La tristesse ne suffit pas

Souvent les gens prétendent s'être repentis, alors que tout ce qu'ils ont fait a été d'exprimer du regret pour une mauvaise action. Mais le vrai repentir se marque par cette tristesse selon Dieu, qui change, transforme et sauve. Regretter ne suffit pas. Il se peut que le criminel au pénitencier, prenant conscience du prix élevé qu'il doit payer pour son acte insensé, souhaite ne pas avoir commis son crime. Ce n'est pas du repentir. Le perverti qui subit une condamnation sévère pour viol peut regretter profondément d'avoir fait ce qu'il a fait, mais il ne se repent pas si sa lourde condamnation est la seule raison de sa tristesse. Cela, c'est la tristesse selon le monde.

L'homme vraiment repentant regrette avant qu'on ne l'arrête. Il regrette même si son secret n'est jamais connu. Il désire faire volontairement amende honorable. Le coupable que l'on doit démasquer par dénonciation ou par un enchaînement de circonstances qui finit par révéler l'offense n'a pas «la tristesse selon Dieu». Le voleur qui continue à commettre des délits graves jusqu'à ce qu'il soit pris n'est pas repentant. Le repentir selon Dieu signifie que l'on doit reconnaître le péché et, sans la pression de sources extérieures, commencer sa transformation. Paul l'a dit ainsi aux Saints de Corinthe :

> «Je me réjouis à cette heure, non pas de ce que vous avez été attristés, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la repentance, car vous avez été attristés selon Dieu, afin de ne recevoir de notre part aucun

dommage. En effet, la tristesse selon Dieu produit une repentance à salut dont on ne se repent jamais, tandis que la tristesse du monde produit la mort» (2 Cor. 7 : 9-10).

A quel point le mal est-il mal?

Nous entendons parfois un jeune de l'Eglise dire à propos des péchés sexuels : «Je ne savais pas que c'était mal.» C'est impensable. Où étaient les enseignements du foyer, de la Primaire, de l'Ecole du Dimanche, de la SAM et ainsi de suite? Où étaient les chuchotements de la conscience, les directives du Saint-Esprit auxquelles il avait droit jusqu'au moment où il a chassé cet Esprit par le péché? Certaines au moins de ces incitations ont dû s'attarder dans son cœur pour lui dire que l'acte était mauvais! Même s'il ne savait pas à *quel point* c'était mal, il savait que c'était un péché. Sinon pourquoi cacher l'acte et garder le secret sur l'erreur?

Un jeune couple est venu me trouver parce qu'il avait un problème. Lors de l'entrevue je leur dis : «Oui, c'est mal quand deux membres se marient en dehors du temple. Mais ce que vous avez fait qui vous a empêchés d'entrer au temple est infiniment plus grave.» Et le fait même qu'ils voulaient quand même aller rapidement au temple et insistaient pour le faire, révélait qu'ils n'avaient pas encore pris conscience de la gravité de leur péché.

Cette transgression dont ils étaient coupables n'est pas simplement une infraction à l'étiquette. Ce ne sont pas seulement de mauvaises manières et une chose «qui ne se fait pas». C'est la violation d'une loi de Dieu, infraction que le Seigneur, depuis le commencement, a toujours traitée comme abominable. Ce n'est pas une chose que l'on oublie d'un haussement d'épaules, ou même avec une tristesse feinte, ou même avec la volonté de ne plus jamais répéter l'erreur. C'est la violation d'une loi fondamentale.

Manifestement on avait enseigné très correctement à ces deux jeunes, au cours des années, qu'ils devaient se marier au temple. Mais ils n'avaient pas saisi l'idée que négliger de le faire à ce moment-là était une petite faute par comparaison au péché de fornication, et que la valeur de leur mariage au temple pouvait être mise en danger s'ils commettaient le péché sexuel sans s'en repentir. Ce péché abominable ne les préoccupait que peu. Leurs valeurs étaient déformées. Il y en a beaucoup comme eux qui, quand le péché est long d'un kilomètre, disent qu'il n'a qu'un mètre, quand le péché pèse une tonne, disent que ce n'est qu'un kilo, quand le péché est d'un mètre cube de

volume, disent que ce n'est qu'un litre. Ce processus de dévaluation fait beaucoup de tort, car il empêche les gens de se repentir. Et tant qu'il n'y a pas de vrai repentir, il ne peut absolument pas y avoir de pardon.

«Vous voulez dire que nous ne pouvons pas nous marier au temple?» demanda le couple. Et je répondis par une question : «Pensez-vous honnêtement que l'on doive vous permettre d'aller au temple après une transgression aussi méprisable? Ne vous rendez-vous pas compte de ce que vous avez fait? Si je devais vous donner l'entière responsabilité d'y aller librement, iriez-vous? Si vous aviez commis un meurtre et que vous vous sentiez simplement un peu contrits, estimeriez-vous que l'on doive vous accorder immédiatement tous les privilèges de la liberté que vous possédiez précédemment, simplement parce que vous avez l'intention de ne jamais recommencer? Pensez-vous que vous ne devriez payer aucun prix? Aucun châtiment? Ne faire aucun ajustement? Analysez la question. Pensez-vous que vous vous en trouveriez mieux, si vous étiez remis en liberté?»

Si l'adultère ou la fornication justifiait la peine de mort dans les temps anciens, et même à l'époque du Christ, le péché est-il moindre aujourd'hui parce que les lois du pays ne le punissent pas de la peine de mort? L'acte est-il moins grave? Il faut qu'il y ait un lavage, une purge, un changement d'attitude, une correction de point de vue, un renforcement vers la maîtrise de soi. Et ce processus de purification ne peut s'accomplir aussi facilement que de prendre un bain, de se laver les cheveux ou d'envoyer un complet au nettoyage. Il faut qu'il y ait beaucoup de prières et une grande quantité de larmes. Il faut qu'il y ait plus qu'une admission verbale. Il faut qu'il y ait la conviction intérieure, donnant au péché tout son poids diabolique. «Mes péchés sont dégoûtants — hideux», voilà comment on devrait envisager ces vils péchés, comme le psalmiste qui utilisait ces mots : «Mes plaies sont infectes et purulentes, par l'effet de ma folie» (Ps. 38 : 5).

Il doit y avoir un dévouement accru et beaucoup de méditation et d'étude. Il faut un réveil, un renforcement, une renaissance. Et cela demande de l'énergie, du temps et s'accompagne souvent d'un embarras considérable, de grandes privations et d'épreuves profondes, même si on n'est pas excommunié de l'Eglise, perdant toutes les bénédictions spirituelles.

Un autre jeune couple fit preuve d'une ignorance semblable de la gravité du péché et surtout du péché sexuel. Ils vinrent me trouver en juin, s'étant officiellement fiancés en échangeant des bagues au mois

de décembre précédent; au cours de cet intervalle de six mois leur péché sexuel s'était souvent répété. En juin ils allèrent trouver leurs évêques respectifs pour demander des recommandations pour le temple. L'évêque de la jeune fille, sachant qu'elle avait toujours été pratiquante, ne l'interrogea pas en profondeur quant à sa pureté et elle empocha bientôt une recommandation en vue de son mariage au mois de juin. L'évêque de l'autre paroisse questionna soigneusement le jeune homme et fut mis au courant des six mois de transgression.

Dans mon bureau, le couple reconnut franchement son péché et me choqua en disant : «Il n'y a rien de bien grave, n'est-ce pas, puisque nous étions officiellement fiancés et que nous allions bientôt nous marier?» Ils ne comprenaient pas l'ampleur du péché. Ils étaient prêts à aller dans le saint temple pour leur mariage, sans se douter qu'ils allaient souiller la maison du Seigneur. Comme leur formation était insuffisante! Comme leur point de vue manquait de sincérité. Ils furent très troublés lorsqu'il fallut retarder leur mariage pour leur laisser le temps de se repentir. Ils avaient, par le raisonnement, quasiment effacé leur péché. Ils insistèrent sur une date, la date la plus proche possible qu'ils pouvaient fixer et où ils pourraient célébrer leur mariage au temple. Ils ne comprenaient pas que le pardon n'est pas une affaire de jours, de mois ou même d'années, mais est une question d'intensité de sentiment et de transformation de soi. Une fois de plus, ceci révélait une distorsion d'attitude, un manque de conviction de la gravité de leur profonde transgression. Ils n'avaient pas confessé leur grave péché. Ils ne l'avaient reconnu que quand on l'avait découvert. Il y a une très grande différence entre les deux situations.

Ce couple semblait n'avoir aucune idée de ce qu'il fallait satisfaire le Seigneur, payer le châtiment complet, obtenir un pardon, faire les ajustements qui pourraient être considérés comme définitifs et être acceptés par le Seigneur. Je leur posai la question : «Quand vous réfléchissez à cette transgression, avez-vous le sentiment que vous devez être excommuniés de l'Eglise?» Ils furent surpris d'une telle question. Ils ne considéraient leur abominable péché que comme une petite folie. Ils étaient membres de l'Eglise de naissance et ils avaient reçu le don du Saint-Esprit à huit ans. Mais au cours des nuits successives de leur perfidie, ils avaient chassé le Saint-Esprit. Ils l'avaient rendu indésirable. Ils n'écoutaient pas ses incitations. Il est inconcevable qu'ils n'aient pas su à quel point leur péché était grave, mais ils s'étaient convaincus en opposition avec la vérité. Ils s'étaient endurci la conscience comme à coups de marteau.

La conviction ouvre la porte au repentir

Quand nous reconnaissons notre péché avec sincérité et sans réserve, nous sommes prêts à suivre des processus qui nous libèreront des effets du péché. Enos nous en donne un bon exemple. Quand il commença à se rendre compte de sa véritable situation devant son Maître, il médita sur son état : Il était né dans la foi et avait été formé par un bon père qui lui avait enseigné la justice, les commandements et les exhortations du Seigneur. Quand il se trouva tout à fait isolé, tout au fond de la forêt où il était seul avec lui-même, il commença à s'accuser de ses péchés. La vie éternelle commença à lui apparaître comme quelque chose de très désirable, et il dit : «... les paroles (de)... la vie éternelle, et le bonheur des saints, pénétrèrent profondément mon cœur. Mon âme était affamée... »

Maintenant qu'il s'était convaincu d'être dans une ornière profonde, il commença à mettre les choses en ordre dans son esprit. «... Je m'agenouillai devant mon Créateur», dit-il, «l'implorant pour mon âme en de ferventes prières et en vives supplications... »

La sincérité de ce changement de cœur se manifesta dans ses efforts prolongés pour faire les adaptations nécessaires et obtenir le pardon : «... je l'implorai tout le jour; et la nuit paraissait déjà, qu'encore j'élevais ma voix vers les cieux» (Enos 3 : 4).

Quand le transgresseur est dans cet état d'esprit et qu'il se met à la merci de Dieu, il commence à recevoir le soulagement qui se transformera finalement en repentir total.

Le jeune Alma était si profondément pris dans son péché, qu'il lui fut extrêmement difficile de s'humilier pour se repentir; mais quand ses expériences brisèrent sa résistance, adoucirent sa rébellion et vainquirent son entêtement, il commença à se voir sous sa vraie lumière et à évaluer sa situation comme elle l'était réellement. Son cœur fut adouci. Ce fut le début du repentir. Ecoutez sa confession. Bien que ces paroles d'Alma soient utilisées dans ce livre en relation avec d'autres domaines de l'Evangile, nous les répétons ici parce qu'elles nous montrent quelqu'un convaincu de sa culpabilité :

> «Mais j'étais torturé d'un tourment éternel, car mon âme était déchirée au plus haut degré et torturée par tous mes péchés.
>
> «Oui, je me rappelais tous mes péchés, toutes mes iniquités, et j'en subissais les peines de l'enfer; je voyais que j'avais été rebelle à mon Dieu, et que je n'avais pas gardé ses saints commandements.
>
> «J'avais tué un grand nombre de ses enfants, ou plutôt je les avais conduits à la destruction; oui, et enfin mes iniquités avaient été si grandes que la seule pensée d'entrer en présence de mon Dieu torturait

mon âme d'une horreur inexprimable.

«O, pensais-je, que ne puis-je être banni, et anéanti corps et âme, afin de n'être point amené en présence de mon Dieu pour être jugé de mes œuvres.

«Ainsi, pendant trois jours et trois nuits je fus torturé des tourments d'une âme damnée» (Alma 36 : 12-16).

Cette condamnation produisit «une tristesse qui produit la repentance» à cause des tourments de la mémoire. Ses souffrances dues à ses péchés étaient atroces et amères. Alma s'était convaincu.

La grande assurance lui fut donnée que son repentir avait été accepté et une grande paix pénétra dans son âme :

«Car, dit-il, je me suis repenti de mes péchés, et j'ai été racheté par le Seigneur; voici, je suis né de l'Esprit.

«Le Seigneur m'a dit : Ne t'étonne pas que toute l'humanité, hommes, femmes, toutes nations, toutes familles, langues et peuples doivent naître de nouveau; oui, naître de Dieu, changés de leur état charnel et déchu, à un état de justice, étant rachetés par Dieu, devenant ses fils et ses filles» (Mosiah 27 : 24-25).

Jusqu'où Enos et Alma auraient-ils progressé, s'ils n'avaient pas ainsi reconnu leur état pécheur? Un jeune homme me fut amené par son père soucieux pour examiner les perversions sexuelles auxquelles il se livrait. Il n'était pas convaincu que ses pratiques fussent si mauvaises. Il avait lu dans des livres publiés par des pervertis que c'était une activité normale. Les Ecritures ne signifiaient pas grand-chose pour lui : il estimait qu'elles n'interdisaient pas la pratique à laquelle il se livrait. Il pensait que son père était démodé et était en retard sur les nouvelles tendances. Il avait parlé à d'autres pervertis qui l'avaient convaincu qu'il appartenait à un troisième sexe — une situation normale. En général, il nous est facile de croire ce que nous souhaitons croire. Pendant quatre heures nous examinâmes la question de tous les points de vue — logique, bon sens, Ecritures — et finalement le jeune homme reconnut qu'il était convaincu. Maintenant, mais maintenant seulement, il pouvait avancer vers le repentir.

La clef c'est l'humilité

Bien entendu, même le fait de se convaincre de culpabilité n'est pas suffisant. Ceci pourrait être dévastateur et destructeur, si ce n'était pas accompagné d'efforts pour se débarrasser de sa culpabilité. La conviction doit donc s'accompagner du désir fervent de se débarrasser de sa culpabilité et de compenser les pertes subies à cause de l'erreur.

Reconnaître sa culpabilité doit donner un sentiment d'humilité,

«le cœur brisé et l'esprit contrit» et amener l'intéressé à l'attitude proverbiale «du sac et de la cendre». Cela ne veut pas dire que l'on doit être servile et s'effacer jusqu'à la destruction, mais cela veut dire qu'il faut avoir le désir honnête de réparer le mal.

La conviction doit s'accompagner de la reconnaissance que la loi enfreinte était la loi de Dieu, que toutes ses lois sont conçues pour le profit et la gloire ultimes de l'homme et que dans son omniscience aimante Dieu sait ce qui est le mieux pour chacun de nous. Ensuite, avec respect, révérence et un amour croissant pour Dieu, nous voyons naître en nous le désir de lui plaire et finalement d'être comme lui et près de lui. Ceci nous donne la motivation et la volonté d'avancer sur le chemin qui nous permettra de réaliser ces desseins, y compris l'accomplissement de tout ce qui est nécessaire pour obtenir le pardon qui nous permettra de finalement réaliser ces objectifs. Telle est la véritable humilité, dans le contexte de la prise de conscience de sa culpabilité.

Cette humilité doit être volontaire, comme elle le sera normalement quand le pécheur se convainc de son péché sans l'aide de pressions extérieures.

> «Oui, celui qui s'humilie réellement, se repent de ses péchés, et persévère jusqu'à la fin, celui-là sera béni — oui, beaucoup plus béni que ceux qui sont contraints à l'humilité...
>
> «C'est pourquoi, bénis sont ceux qui s'humilient sans être obligés d'être humbles... » (Alma 32 : 15-16).

Quelles que soient nos prédispositions quand nous sommes influencés par l'orgueil de notre cœur, la personne convaincue de son péché et souffrant d'une tristesse selon Dieu en toute humilité est réduite — ou plutôt dans ce cas élevée — aux larmes. Elle exprime ainsi son angoisse pour sa folie et pour la douleur qu'elle a infligée aux innocents. Ceux qui n'ont pas passé par cette expérience ne comprendront sans doute pas cette réaction, mais les auteurs des Ecritures, avec leur profonde compréhension, savaient qu'il y a un baume guérisseur dans les larmes pour l'âme humble qui cherche à atteindre Dieu. Jérémie a écrit : «Oh! si ma tête était remplie d'eau, si mes yeux étaient une source de larmes, je pleurerais jour et nuit... » (Jér. 9 : 1). Le psalmiste s'écria dans son angoisse : «Je m'épuise à force de gémir; chaque nuit ma couche est baignée de mes larmes, mon lit est arrosé de mes pleurs» (Ps. 6 : 7). Et il supplia encore: «Regarde-moi et aie pitié de moi, car je suis abandonné et malheureux» (Ps. 25 : 16).

Test de la conviction

Le retour total aux expériences spirituelles est une étape indispensable vers le repentir. La perte de la foi va de pair avec la perte de la vertu et de la justice. «Nous aimons celui que nous servons.» Nous haïssons ceux que nous ignorons, ceux dont nous enfreignons les lois. Beaucoup semblent penser que s'ils éliminent Dieu et son Eglise de leur vie, ils peuvent résoudre leurs problèmes, ne se rendant guère compte que, ce faisant, ils abandonnent le système qui leur sauvera la vie et «la barre de fer» qui pourrait les sauver.

Il y a un bon test verbal à appliquer pour déterminer la profondeur de la conviction que l'on a de son péché, et par conséquent pour voir à quel point on se trouve sur le chemin du repentir. Un frère qui avait commis des péchés abominables essayait de me dire qu'il s'était repenti. J'étais loin d'être convaincu et je lui posai quelques questions. Longtemps avant que j'eusse cessé de poser les questions, il baissa la tête et reconnut qu'il avait à peine commencé son repentir. Il ne croyait pas qu'il avait autant d'aspects. Voici les questions que je lui posai :

Souhaitez-vous être pardonné?

Pourriez-vous accepter l'excommunication pour votre péché, si cela était estimé nécessaire? Pourquoi, selon vous, ne devriez-vous pas être excommunié? Si vous l'étiez, vous aigririez-vous contre l'Eglise et ses officiers? Cesseriez-vous vos activités dans l'Eglise? Voudriez-vous vous efforcer de revenir au baptême et de retrouver les anciennes bénédictions, même si cela prend des années?

Qu'avez-vous fait pour prouver votre repentir? A quel point avez-vous prié avant de commettre le péché? Et pendant? Et depuis que vous l'avez admis?

A quel point étudiiez-vous les Ecritures avant vos ennuis? Et à quel point depuis?

Assistez-vous aux réunions? Payez-vous la dîme?

L'avez-vous dit à votre femme ou à vos parents? Avez-vous confessé vos péchés en totalité?

Etes-vous humble maintenant? Est-ce parce que «vous êtes forcé d'être humble»?

Avez-vous lutté avec vos problèmes comme Enos l'a fait? Votre âme a-t-elle eu faim du bien-être de votre âme? Avez-vous invoqué Dieu en une prière de tout un jour et jusque dans la nuit et avez-vous élevé bien haut votre voix pour qu'elle touche les cieux, comme l'a fait Enos?

Avez-vous souvent jeûné?

A quel point avez-vous souffert? Votre culpabilité est-elle «balayée» ?

Faites le premier pas

Les implications de ces questions ne sont pas belles, elles ne sont pas agréables — comme Satan fait apparaître le péché. Mais ce sont des implications inévitables quand on fait les premiers pas du repentir après un péché grave et certains d'entre eux — comme dans le cas d'Enos — s'appliquent à tous ceux d'entre nous qui ne sont pas encore au niveau de la sanctification.

C'est pourquoi, grâce au grand message de l'Evangile, notre Père aimant insiste : Abstenez-vous des péchés graves. Repentez-vous en si vous en avez commis. Repentez-vous constamment et avec persévérance, dominez vos péchés et vos faiblesses et recevez ainsi le pardon qui facilitera et embellira le voyage ascendant.

La première étape dans tout ceci, c'est d'être conscient de ses péchés.

Chapitre douze

L'abandon du péché

> *C'est ainsi que vous pourrez savoir qu'un homme se repent de ses péchés: Voici, il les confessera et les délaissera.*
>
> Doctrine et Alliances 58 : 43

Il existe un test décisif du repentir. C'est l'abandon du péché. A condition que l'intéressé abandonne son péché pour de bons motifs — parce qu'il prend de plus en plus conscience de la gravité du péché et est disposé à se conformer aux lois du Seigneur — il se repent sincèrement. Ce critère a été fixé par le Seigneur : «C'est ainsi que vous pourrez savoir si un homme se repent de ses péchés : Voici, il les confessera *et les délaissera*» (D&A 58 : 43).

Le désir ne suffit pas

En d'autres termes, il n'y a de repentir réel que quand on a abandonné l'erreur de ses voies et qu'on s'est lancé sur un nouveau chemin. On a dit qu'il n'y a qu'une seule manière d'abandonner une mauvaise habitude, c'est d'arrêter. Le pouvoir salvateur ne s'étend pas à celui qui *désire simplement* changer de vie. Le vrai repentir pousse a l'action.

On ne doit pas être surpris si l'effort est requis et pas simplement le désir. Après tout, c'est le travail qui développe nos muscles moraux aussi bien que nos muscles physiques.

Ralph Parlette l'a exprimé ainsi :

> «La force et la lutte vont de pair. La récompense suprême de la lutte, c'est la force. La vie est une bataille et la plus grande joie c'est de vaincre. La recherche des choses faciles affaiblit les hommes. Ne vous équipez pas de pouvoir supérieur pour espérer échapper à la responsabilité et au travail. Cela ne peut se faire. C'est suivre la loi du moindre effort qui rend tortueux cours d'eaux et hommes.»

Essayer ne suffit pas

Le repentir n'est pas complet s'il se limite à une tentative d'abandon du péché. Essayer avec une attitude et un effort faibles, c'est s'assurer la faiblesse face aux puissants efforts de Satan dans l'autre sens. Ce qu'il faut, c'est une action résolue. Une histoire pourrait illustrer ceci.

Un officier de l'armée fit venir à lui un soldat et lui commanda de porter un message à un autre officier. Le soldat le salua et dit : «J'essayerai! J'essayerai!» A quoi l'officier répondit : «Je ne veux pas que vous *essayiez*, je veux que vous remettiez ce message.» Le soldat, un peu embarrassé, répondit alors : «Je ferai de mon mieux!» Là-dessus, l'officier, maintenant dégoûté, répondit avec une certaine vigueur : «Je ne veux pas que vous *essayiez* et je ne veux pas que vous ‹fassiez de votre mieux›. Je veux que vous remettiez ce message.» Alors le jeune soldat se redressa de toute sa hauteur, aborda la question d'une manière qui lui paraissait splendide, en saluant de nouveau et en disant : «Je le ferai, dussé-je en mourir!» A quoi l'officier maintenant furieux répondit: «Je ne veux pas que vous mouriez, je ne veux pas que vous fassiez simplement de votre mieux, je ne veux pas non plus que vous essayiez. Ma demande est raisonnable : le message est important, la distance n'est pas longue, vous êtes valide, vous pouvez faire ce que je vous ai commandé. Sortez d'ici et remplissez votre mission.»

Il est normal que les enfants essaient. Ils tombent et se relèvent de nombreuses fois avant de pouvoir marcher avec assurance. Mais les adultes, qui ont passé cette période d'apprentissage, doivent décider de ce qu'ils veulent faire, et ensuite le faire. «Essayer» c'est faible. «Faire de son mieux», ce n'est pas fort. Nous devons toujours faire *mieux* ce que nous pouvons. Ceci est vrai dans tous les domaines de la vie. Nous avons un Compagnon qui a promis : «Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira» (Matt. 7 : 7). Avec l'inspiration du Seigneur nous pouvons nous élever plus haut que ne le permettent nos capacités personnelles, dépasser de beaucoup notre potentiel personnel.

Pas de pardon sans repentir

Ce rapport entre l'effort et le repentir qui attire le pardon du Seigneur est souvent mal compris. Dans mon enfance, on nous fit des leçons à l'Ecole du Dimanche sur le chapitre 8 de Jean et l'on nous instruisait de la femme qui s'était jetée aux pieds du Rédempteur

pour être jugée. Ma gentille instructrice de l'Ecole du Dimanche louait le Seigneur d'avoir pardonné à la femme. Elle ne comprenait pas que pareil acte était impossible. Depuis lors, au cours de ma vie, j'ai entendu maintes et maintes fois des gens louer le Seigneur de sa miséricorde parce qu'il a pardonné à la femme adultère. Cet exemple a été utilisé maintes et maintes fois pour montrer avec quelle facilité on peut être pardonné d'un péché grave.

Mais le Seigneur pardonna-t-il à la femme? Pouvait-il lui pardonner? Il semble qu'il n'y ait aucun signe de pardon. Il lui commanda : «Va et ne pèche plus.» Il commandait à la pécheresse de continuer son chemin, *d'abandonner sa vie mauvaise, de ne plus commettre de péchés, de transformer sa vie.* Il lui disait : Va, femme, et commence à te repentir; et il lui indiquait le premier pas : *abandonner ses transgressions.*

Le prophète du Seigneur, Amulek, a souligné : «... vous ne pouvez être sauvés *dans* vos péchés» (Alma 11 : 37). C'est ce même Seigneur Jésus-Christ qui a fait les lois, et nous devons les observer. En conséquence, comment aurait-il pu pardonner à la femme dans son grave péché? Quand elle aurait eu le temps de se repentir, quand elle aurait abandonné ses voies mauvaises et ses mauvaises fréquentations, quand elle aurait réparé dans la mesure du possible et quand elle aurait prouvé par ses œuvres et par le respect des commandements qu'elle était «née de nouveau» et était une personne nouvelle — quand elle aurait fait tout cela, le pardon du Seigneur pourrait l'atteindre, la réclamer et lui donner la paix.

Une autre erreur, c'est de croire que les péchés du malfaiteur sur la croix lui furent pardonnés quand le Christ mourant lui répondit : «Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis» (Luc 23 : 43). Ces hommes sur la croix étaient des malfaiteurs. Comment le Seigneur pourrait-il pardonner à un malfaiteur? Ils avaient enfreint des lois. Il n'y avait aucun doute quant à la culpabilité des deux hommes, car l'un des deux la confessa volontairement.

Le Seigneur ne peut pas sauver les hommes *dans* leurs péchés, mais seulement de leurs péchés et ce, uniquement quand ils ont manifesté un véritable repentir. L'un des malfaiteurs fit preuve d'une certaine compassion, était-ce dans un espoir égoïste, nous n'en savons rien. Il confessait, mais comment pouvait-il abandonner ses pratiques mauvaises alors que les murs du cachot rendaient les actes mauvais impossibles? Comment pouvait-il rendre les biens volés alors qu'il était accroché à la croix? Comment pouvait-il, comme Jean-Baptiste

l'exigeait, «produire du fruit digne de la repentance»? Comment pouvait-il suivre les commandements du Seigneur, assister à ses réunions, payer sa dîme, servir son prochain? Tout cela prend du temps. Le temps était une chose qui allait très rapidement lui manquer. «Rien d'impur ne peut entrer dans le royaume des cieux.» Cette pensée a été répétée bien des fois tout au long des Ecritures et est une vérité fondamentale. Nous pouvons être certains que les instructions du Sauveur au malfaiteur sur la croix étaient comparables à celles qu'il donna à la femme prise en adultère : «Va, transforme-toi et repens-toi. »

Dans quelques heures, la vie du malfaiteur allait s'éteindre et son esprit abandonner le corps sans vie pour aller dans le monde des esprits, où le Christ allait organiser son programme missionnaire (voir 1 Pierre 3 : 18-20; 4-6). Il y vivrait avec les antédiluviens et tous les autres qui étaient morts dans leurs péchés. Tout ce que la phrase du Seigneur promettait au malfaiteur, c'était que tous deux seraient bientôt dans ce monde des esprits. La manifestation de repentir du malfaiteur sur la croix était tout en sa faveur, mais ses quelques paroles n'annulaient pas une vie de péché. Le monde doit savoir que puisque le Seigneur lui-même ne peut pas sauver les hommes *dans* leurs péchés, nul homme sur la terre ne peut administrer de sacrements qui accomplissent cette chose impossible. Par conséquent le simple fait de manifester sa foi ou son repentir sur son lit de mort ne suffit pas.

Quand le Seigneur, vers le moment de mourir, se tourna vers le Père et demanda : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» (Luc 23 : 34), il parlait des soldats qui le crucifiaient. Ils agissaient sous l'autorité d'une nation souveraine. C'étaient les Juifs qui étaient coupables de la mort du Seigneur. Encore une fois, comment pouvait-il leur pardonner, comment son Père pouvait-il leur pardonner, alors qu'ils ne se repentaient pas. Ces gens méchants qui s'écrièrent : «... que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!» (Matt. 27 : 25) ne s'étaient pas repentis. Ceux qui «l'injurièrent» sur le calvaire (Matt. 27 : 39) ne s'étaient pas repentis. Les dirigeants juifs qui jugèrent illégalement Jésus, exigeant de Pilate qu'il le crucifie et incitèrent la foule en furie à ses actes les plus vils, ne s'étaient pas repentis. Pas plus que les soldats romains qui, bien que certainement tenus par la loi militaire de crucifier Jésus comme on le leur commandait, n'étaient absolument pas obligés d'ajouter les insultes et les cruautés auxquelles ils soumirent le Sauveur avant sa crucifixion.

Le Seigneur pouvait-il pardonner à Pilate? Certainement pas sans repentir de la part de celui-ci. Pilate se repentit-il? Nous ne savons pas ce qu'il a fait après avoir disparu de l'Ecriture. Il avait le désir de favoriser le Sauveur. Il ne montra pas suffisamment de courage pour résister à la pression du peuple. Aurait-il pu sauver la vie du Seigneur? Nous ne le savons pas non plus. Nous laissons Pilate au Seigneur, comme nous lui laissons tous les autres pécheurs, mais souvenez-vous que «savoir et ne pas faire», c'est pécher.

Le repentir prend du temps

Le repentir est inséparable du temps. Nul ne peut se repentir sur la croix, en prison, ni en détention préventive. On doit avoir l'occasion de commettre le mal pour être réellement repentant. Celui qui a les menottes au poignet, le prisonnier qui est au pénitencier, l'homme qui est entrain de se noyer ou de mourir — celui-là ne peut pas totalement se repentir. Il peut souhaiter le faire, il peut avoir l'intention de changer de vie, il peut décider de le faire, mais ce n'est que le début.

C'est pourquoi nous ne devons pas attendre l'au-delà, mais devons abandonner nos mauvaises habitudes et nos faiblesses pendant que nous sommes dans la chair sur la terre. Melvin J. Ballard a mis le doigt sur le problème :

> «L'homme peut recevoir la prêtrise avec tous ses privilèges et toutes ses bénédictions, mais ce n'est que quand il apprend à vaincre la chair, son humeur, sa langue, sa disposition à se livrer aux choses que Dieu a interdites, qu'il peut entrer dans le royaume céleste de Dieu : il doit vaincre soit dans cette vie, soit dans la vie à venir. Mais cette vie est le moment où les hommes doivent se repentir. Que personne parmi nous ne s'imagine descendre au tombeau sans avoir vaincu les corruptions de la chair et ensuite perdre dans le tombeau tous ses péchés et toutes ses tendances mauvaises. Ils seront avec nous. Ils seront avec l'esprit quand il sera séparé du corps[1].»

Il est donc clair qu'il est difficile de se repentir dans le monde des esprits des péchés impliquant des habitudes et des actions physiques. Là, on a l'esprit, mais pas le pouvoir physique de surmonter une habitude physique. On peut désirer changer de vie, mais comment peut-on surmonter les convoitises de la chair si on n'a pas de chair à dominer et à transformer? Comment peut-on surmonter l'habitude du tabac ou de la boisson dans le monde des esprits où il n'y a pas

[1] Ballard, «*Three Degrees of Glory*».

d'alcool ni de tabac, ni de chair pour les désirer? Il en va de même des autres péchés qui impliquent un manque de contrôle du corps.

Le repentir est plus facile avant que le péché ne soit enraciné

Si le repentir est possible à n'importe quelle étape du processus du péché, il est certainement plus facile dans les premiers stades. Les habitudes pécheresses peuvent se comparer à un cours d'eau qui coule lentement et tranquillement au début, puis prend de la vitesse à mesure qu'il se rapproche des chutes au bord du précipice. Là où il est lent et tranquille, on peut le traverser en barque avec une certaine facilité. Quand le courant accélère, il devient plus difficile à traverser, mais c'est toujours possible. Quand l'eau approche des chutes, il faut un effort presque surhumain pour le traverser sans être balayé impitoyablement dans le vide. La barque et son passager ont peu de chances quand le flot accéléré se prépare à bondir dans la gorge en bas. Mais même alors, avec beaucoup d'aide extérieure, on peut quand même être sauvé de la destruction. De même, dans le courant du péché, il est relativement facile de se repentir au début, mais à mesure que le péché s'enracine, il devient de plus en plus difficile de vaincre.

Si on ne fait pas attention au rugissement des chutes plus bas, on est condamné; si on ne veut pas écouter les avertissements, on est aspiré dans les courants rapides vers la destruction.

Nous pouvons trouver une autre analogie dans la nature. Les premiers colons de la vallée de la Gila en Arizona ont dit que quand ils sont arrivés, ils pouvaient franchir d'un saut le filet d'eau qui traversait la vallée de San Simon, petit affluent de la rivière Gila. Mais la vallée sur laquelle trop de vaches avaient été menées paître céda à l'érosion. Les petits filets d'eau suivirent les pistes des vaches et creusèrent de profondes ornières. Chaque cours d'eau provenant des orages minait les remparts de terre, rendant la gorge de plus en plus profonde et large. Les murs minés s'écroulèrent et la piste des vaches devint une ornière. L'ornière devint une cuvette profonde, et la cuvette s'élargit et devint un gouffre très large, très profond et presque impossible à traverser.

Il en va de même de la transgression. Quand on répète constamment un péché, le canal devient de plus en plus profond. Et même si on peut colmater l'entaille dans la terre, tout afflux d'eau risque de retrouver le lit de la cuvette et de le suivre, le creusant encore davantage. De façon identique, même si on abandonne le péché et que celui-ci est pardonné, une action imprudente ou délibérée peut le ramener.

Le pardon annulé en cas de retour au péché

Les anciens péchés reviennent, dit le Seigneur dans ses révélations modernes. Beaucoup de gens ne le savent pas ou l'oublient parce que cela les arrange. «Allez et ne péchez plus», a averti le Seigneur. Et encore «... les premiers péchés retourneront à l'âme qui pèche, dit le Seigneur votre Dieu» (D&A 82 : 7).

Cela voudrait-il dire que la personne qui est retournée au péché qu'elle a affirmé avoir abandonné doit recommencer le processus du repentir depuis le début? Que l'on ne peut retourner au péché puis commencer à se repentir là où l'on s'est arrêté?

Revenir au péché est quelque chose d'extrêmement destructeur pour le moral de l'intéressé et donne à Satan une nouvelle prise sur sa victime. Ceux qui croient qu'ils peuvent pécher et être pardonnés et ensuite retourner au péché et être de nouveau pardonnés maintes et maintes fois doivent corriger leur façon de voir. Chaque péché précédemment pardonné est ajouté au nouveau et le tout devient une charge très lourde.

Ainsi quand un homme a pris la décision de changer de vie, il ne doit pas y avoir de retour en arrière. Toute rechute, même petite, lui fait grand tort. L'ancien alcoolique qui ne fait que «reprendre une gorgée» risque de perdre tout le terrain qu'il a conquis. Le perverti qui se relâche et retourne à ses anciens compagnons ou à ses anciennes situations court de nouveau un grave danger. L'ancien fumeur qui fume, ne fût-ce qu'une cigarette, reprend le chemin de l'esclavage. C'est Mark Twain qui a dit qu'il savait qu'il pouvait cesser de fumer parce qu'il l'avait fait mille fois. Quand on cesse, on doit cesser. En général ceux qui essaient de diminuer graduellement constatent que c'est une tâche impossible.

Quelqu'un qui avait été esclave de l'alcool la majeure partie de sa vie d'adulte fut convaincu par les divers programmes de l'Eglise qu'il devait cesser cette habitude et se préparer à aller au temple. Au prix de grands efforts il cessa de boire. Il alla s'installer très loin de l'endroit où vivaient ses compagnons de boisson et, bien que son corps se languît, souffrît et le rongeât pour obtenir ce stimulant dont il dépendait depuis si longtemps, il finit par le surmonter. Il assistait à toutes ses réunions de l'Eglise et payait sa dîme. Ses nouveaux amis dans l'Eglise semblaient le fortifier. Il était heureux dans sa toute nouvelle activité et la vie était merveilleuse. Sa femme était radieuse parce que maintenant toute la famille était toujours réunie. C'était ce

dont elle avait rêvé pendant toute leur vie conjugale.

Ils obtinrent leur recommandation pour le temple et le jour heureux arriva et ils allèrent pour ce grand événement à la ville où se trouvait le temple. Ils arrivèrent tôt. Chacun avait des courses à faire. Par hasard, le mari rencontra quelques-uns de ses anciens amis. Ils essayèrent de l'entraîner au café. Non, il ne voulait pas, dit-il, il avait d'autres choses importantes à faire. Il pouvait au moins prendre une boisson non alcoolisée, insistèrent-ils. Animé des meilleures intentions, il finit par céder. Mais quand vint le moment où il dut rencontrer sa femme au temple, il était si ivre que la famille rentra chez elle gênée, peinée et déçue.

Des mois passèrent, une nouvelle réforme eut lieu et il fut de nouveau prêt pour aller au temple. Malheureusement l'expérience précédente se répéta. Il savait qu'il était assez fort maintenant pour y résister, mais de nouveau la possibilité d'aller au temple dut attendre. Et, chose triste, il décéda avant qu'une nouvelle réforme ne pût se produire.

Ayant été élevé à la ferme, je sais que quand les cochons sortaient, je cherchais tout d'abord les brèches qu'ils avaient précédemment utilisées pour s'enfuir. Quand la vache avait quitté son pâturage à la recherche d'herbe plus verte ailleurs, je savais où chercher en premier lieu, pour trouver l'endroit où elle avait fui. C'était très certainement l'endroit où elle avait précédemment sauté la clôture ou l'endroit où la clôture avait été brisée. De même, le démon sait où tenter, où porter ses coups les plus efficaces. Il trouve l'endroit vulnérable. Là où l'on a déjà été faible, on sera de nouveau très facilement tenté.

En abandonnant le péché, on ne peut se contenter de souhaiter de meilleures conditions. On doit les créer. Il peut être nécessaire d'en arriver à haïr les vêtements tachés et à mépriser le péché. Il faut être certain, non seulement d'avoir abandonné le péché, mais également d'avoir changé les situations qui entourent le péché. Il faut éviter les lieux, les circonstances et les conditions où le péché s'est produit, car ceux-ci pourraient très facilement l'engendrer de nouveau. Il faut abandonner les gens avec qui on a commis le péché. On peut ne pas haïr les personnes en question, mais il faut les éviter, elles et tout ce qui est associé au péché. Il faut liquider toutes les lettres, toutes les babioles et toutes les choses qui rappellent les «temps anciens». Il faut oublier les adresses, les numéros de téléphone, les gens, les lieux

et les situations du passé pécheur et édifier une vie nouvelle. Il faut éliminer tout ce qui pourrait agiter les vieux souvenirs.

Cela veut-il dire que celui qui a cessé de fumer ou de boire ou qui a abandonné des péchés sexuels, trouve la vie vide pendant un certain temps? Les choses qui l'occupaient, lui plaisaient et remplissaient ses pensées sont parties, et de meilleurs remplacements n'ont pas encore comblé le vide. C'est là l'occasion que Satan attendait. L'homme prend le départ, mais peut s'apercevoir que la perte des habitudes d'hier est si grande qu'il est tenté de retourner à ses voies mauvaises et son sort empire ainsi infiniment. Le Sauveur pensait à ce genre de situation quand il dit :

> «Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides, pour chercher du repos. N'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti; et, quand il arrive, il la trouve balayée et ornée. Alors il s'en va, et il prend sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans la maison, s'y établissent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première» (Luc 11 : 24- 6).

La victoire dans la lutte pour abandonner le péché dépend d'une vigilance constante.

Un exemple de l'importance de cette vigilance, c'est l'histoire de mon abricotier. On avait étendu la pelouse sous cet arbre qui était mon favori. Tous les autres arbres avaient été enlevés. L'abricotier avait été taillé et un moignon assez acéré d'une branche inférieure était partiellement caché par le feuillage. La nouvelle pelouse avait bien poussé et était prête à être tondue. Après être passé un peu partout avec la tondeuse, j'arrivai en dessous de l'arbre et me cognai contre l'extrémité acérée de la branche. Mon front reçut le choc, je titubai et tombai. En me relevant, je me dis : «Quelle stupidité! On ne m'y reprendra plus.»

Pendant tout l'été, je tondis la pelouse, me souvins de l'arbre et m'écartai de la branche dangereuse. Puis l'hiver vint et passa, et quand le printemps revint, il fallut travailler au jardin. J'avais oublié ma douleur. Je ne veillais pas avec vigilance et de nouveau je me cognai en plein contre la branche acérée et tombai. J'avais relâché ma vigilance. Je ne m'étais pas assez fortifié. La douleur me rappela à mes sens et je me protégeai maintenant pour que cela ne se répète pas.

En ce qui concerne le péché, beaucoup de gens se cognent constamment contre cette branche acérée. Ils reviennent maintes et maintes fois faire la même erreur. Bien que connaissant le point dan-

gereux, ils y retournent quand même. La jeune fille qui connaît le risque d'une sortie avec un jeune homme qui l'inquiète, court encore et encore le risque jusqu'à ce qu'elle commette l'irréparable. La personne qui est mariée en dehors de l'Eglise et dont le mariage s'est brisé, se marie de nouveau hors de l'Eglise et du temple, n'ayant pas appris grand-chose. Au bout d'un certain temps, le «front» ne guérit plus. Celui qui ne peut pas apprendre grâce aux erreurs des autres est stupide. Celui qui ne peut apprendre par ses propres erreurs est un insensé.

Beaucoup de ceux qui ont cessé leurs mauvaises habitudes se sont aperçus que la solution consiste en partie à les remplacer par autre chose; ils ont dominé une mauvaise habitude en la remplaçant par une habitude bonne ou inoffensive. Le cas classique consiste à abandonner l'habitude de mâcher du tabac, tout en acquérant l'habitude de mâcher de la gomme.

En Australie, j'ai été frappé par une expression qu'on utilise souvent là-bas : «Il a laissé tomber son paquet.» Parlant de quelqu'un qui était devenu non pratiquant ou avait rétrogradé et était retombé dans ses anciennes habitudes, certains appliquaient cette expression locale et disaient avec dégoût : «Il a laissé tomber son paquet.»

Tout ce qu'on a dit et écrit à ce sujet devrait avertir ceux qui sont dignes au départ de ne pas se laisser entraîner dans l'iniquité. Mais il ne faut pas y voir l'affirmation qu'il est futile de prendre un nouveau départ quand on est retourné au péché. Etant un dieu en embryon, ayant en soi les germes de la divinité soigneusement placés en soi, et avec le pouvoir de devenir finalement un dieu, l'homme ne doit pas désespérer. Il ne doit pas abandonner. S'il a eu des problèmes et a glissé en dehors du chemin de la rectitude et de la droiture, il doit s'arrêter dans sa glissade, faire demi-tour et se transformer. Il doit recommencer. S'il fait un faux pas, il doit se rattraper et se protéger de nouveaux écarts et ne plus retourner au péché. Si, dans sa faiblesse, il échoue constamment, il ne doit néanmoins pas désespérer, mais faire en sorte que chaque effort soit plus grand que le précédent.

La faiblesse humaine semble amener les gens à oublier. Ayant une fois été esclaves du péché et ayant finalement rejeté le joug, beaucoup se repentent profondément pendant un certain temps et transforment leur vie pour qu'elle se conforme à toutes les conditions du pardon. Mais le temps a l'art de rendre floues les impressions, et certains retombent dans le péché.

«Si le juste se détourne de sa justice et commet l'iniquité, s'il imite toutes les abominations du méchant, vivra-t-il? Toute sa justice sera oubliée, parce qu'il s'est livré à l'iniquité et au péché; à cause de cela, il mourra» (Ezéchiel 18 : 24).

Satan désire les dirigeants de l'Eglise

Quel jour triste quand des hommes qui ont reçu beaucoup de connaissance, beaucoup de manifestations de l'Esprit et même des visions célestes, se détournent ensuite de la justice! Nous avons l'exemple déchirant de beaucoup d'hommes des premiers temps de l'Eglise qui étaient destinés à des postes élevés et à de grande récompenses, mais qui devinrent mécontents, quittèrent la foi et s'éloignèrent de tout ce qui pouvait les sanctifier et leur donner la vie éternelle.

Un exemple de ce genre fut Oliver Cowdery qui connut quelques-unes des bénédictions les plus spectaculaires de toutes celles qui ont été données à l'homme sur la terre. Pour des raisons qu'il considérait, semble-t-il, comme suffisantes, il se désolidarisa des Frères et de l'Eglise en progression rapide. Lorsqu'il se fut éloigné pendant un temps très long, le prophète Joseph eut compassion et voulut qu'il revienne. Ecrivant à ses frères dans son journal, à la date du mercredi 19 avril 1843 Joseph Smith dit :

«Ecrivez à Oliver Cowdery et demandez-lui s'il n'y a pas assez longtemps qu'il mange des carouges? S'il n'est pas bientôt prêt à revenir, à se revêtir de robes de justice et à monter à Jérusalem? Orson Hyde a besoin de lui.» (Une lettre fut écrite en conséquence[2].)

Mais ce grand homme, à qui s'adressèrent plus d'une douzaine de révélations du Seigneur et au sujet duquel un nombre égal fut donné, et qui avait reçu bien des fois des visiteurs célestes, se détourna de ses bénédictions et des possibilités qui lui étaient offertes.

Lucifer désire tous ceux qui sont bons. Il tenta même le Sauveur en au moins trois occasions qui nous sont rapportées. Il avait des intentions à l'égard de Pierre, qui devait bientôt être le numéro un dans le monde de la justice. Le Seigneur avertit Pierre de ce qu'il devait être sur ses gardes, car il dit :

«Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères» (Luc 22 : 31-32).

Satan veut tous les hommes, mais il recherche spécialement les dirigeants qui ont de l'influence. Il pourrait peut-être essayer bien

---

[2] *Documentary History of the Church*, vol. 5 p. 368.

plus fort de s'attaquer aux hommes qui risquent d'être ses plus grands opposants, des hommes qui ont des postes élevés, qui pourraient en persuader beaucoup d'autres de ne pas devenir ses serviteurs.

Il semble que les missionnaires soient particulièrement sa cible. Le jeune homme va passer deux années exclusivement à détourner les gens de l'erreur et à les convertir à la vérité, à enseigner aux hommes à quitter l'emploi de Lucifer et à servir le Seigneur, à faire sortir les gens des ténèbres où ils sont extrêmement vulnérables pour les amener dans la lumière où il y a une certaine protection et où ils peuvent acquérir des forces nouvelles. Satan s'intéresse spécialement à ce genre de travailleurs.

Nous pouvons faire ce que nous voulons

S'il faut admettre qu'il n'est pas facile de transformer sa vie de mal en bien, nous ne pouvons trop insister sur le fait que toute personne dotée de facultés normales peut y arriver. Richard L. Evans a dit :

> «... Dans la vie, on ne peut reparcourir aucun chemin tel que la première fois. Nous ne pouvons recommencer là où nous étions. Mais nous pouvons commencer là où nous sommes, et dans l'éternité de l'existence, c'est là un fait rassurant. Il n'y a virtuellement rien dont un homme ne puisse se détourner, s'il le veut réellement... Il n'y a virtuellement aucune habitude qu'il ne puisse abandonner, s'il se met sincèrement en tête de le faire... »

Se mettre en tête de le faire, voilà le point-clef. Il faut qu'il y ait de la résolution et de la détermination. L'abandon du péché doit être permanent. *La volonté d'agir* doit être forte et maintenue forte. On dit que Napoléon est l'auteur de l'expression : «Celui qui a peur d'être conquis est certain de la défaite.» Si on a peur, on ne peut pas gagner; si on se contente d'essayer, on risque d'échouer.

Quelqu'un nous a donné cette vérité :

> «Le sommet du succès d'un homme se mesure à sa maîtrise de soi la profondeur de son échec à son propre abandon. Il n'y a pas d'autre limitation dans un sens ou dans l'autre, et cette loi est l'expression de la justice éternelle. Celui qui ne peut pas *assurer la domination sur lui-même n'aura aucune domination sur les autres*. Celui qui *se maîtrise sera roi.* »

L'Esprit aide celui qui se repent

Jacques a donné la formule pour vaincre : «Soumettez-vous donc à Dieu; résistez au diable, et il fuira loin de vous» (Jacques 4 : 7). En abandonnant le mal, en transformant notre vie, en changeant notre

personnalité, en façonnant notre caractère ou en le refaçonnant, nous avons besoin de l'aide du Seigneur et nous pouvons être assurés que nous l'aurons, si nous faisons notre part. Celui qui s'appuie fortement sur le Seigneur devient maître de soi et peut accomplir tout ce qu'il envisage de faire, que ce soit se procurer les plaques d'airain, construire un bateau, surmonter une habitude ou se débarrasser d'une transgression profondément enracinée.

Celui dont la force est plus grande que celle de Lucifer, celui qui est notre forteresse et notre force, peut nous soutenir dans les moments de grande tentation. Si le Seigneur ne sort jamais de force quelqu'un du péché ou des bras du tentateur, il exerce son Esprit pour amener le pécheur à le faire avec l'aide divine. Et celui qui cède à la douce influence et aux supplications de l'Esprit et fait tout ce qui est en son pouvoir pour rester dans une attitude repentante, a la garantie de la protection, de la puissance, de la liberté et de la joie.

Chapitre treize

Enlever les fardeaux par la confession

... Moi, le Seigneur je pardonne les péchés et je suis miséricordieux envers ceux qui confessent leurs péchés, le cœur humble.

Doctrine et Alliances 61 : 2

La confession du péché est un élément nécessaire du repentir et, par conséquent, de l'obtention du pardon. C'est l'une des marques du vrai repentir, car «C'est ainsi que vous pourrez savoir si un homme se repent de ses péchés : Voici, *il les confessera* et les délaissera» (D&A 58 : 43).

La confession est exigée aujourd'hui comme autrefois

Ezra Taft Benson et Mark E. Petersen du Conseil des Douze, dans une étude faite pour les Frères, ont dit à propos de la confession :

> «Il semble clairement établi dans le Nouveau Testament et dans les Ecritures modernes que la reconnaissance du péché commis est une condition importante à remplir pour recevoir le pardon et réparer. L'apôtre Jacques exhorta les Saints comme suit: confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres... (Jacques 5 : 16). L'apôtre Paul donna les instructions suivantes aux Romains : ‹car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut› (Rom. 10 : 10). Plusieurs des révélations des Doctrine et Alliances parlent de l'obligation de ceux qui ont péché de confesser leurs mauvaises actions. A la section 59 où sont données des instructions concernant la sanctification du jour du sabbat, le Seigneur mentionne l'offrande d'oblations et de sacrements ‹au Très-Haut, confessant tes péchés à tes frères et devant le Seigneur› (D&A 59 : 12). Cependant, c'est la section 42 qui semble contenir, sur ce sujet, les instructions les plus complètes que l'on puisse trouver dans les Saintes Ecritures. Dans cette révélation non seulement il est commandé aux hommes d'aimer leur femme et de s'attacher à elle et à aucune autre›,

mais ils sont condamnés pour avoir regardé «une femme pour la convoiter». Les péchés d'adultère et de fornication sont mis en relief et les principes de la confession et du pardon exposés.»

La confession est sans doute l'un des obstacles les plus durs à franchir pour le pécheur repentant. Sa honte l'empêche souvent de faire connaître sa culpabilité et de reconnaître son erreur. Parfois le manque de confiance qu'il professe éprouver vis-à-vis de mortels à qui il doit confesser son péché justifie dans son esprit le fait qu'il garde son secret enfermé dans son cœur.

Malgré la difficulté que le pécheur repentant peut ressentir, l'exigence demeure, comme le Seigneur l'a souligné dans son Eglise à l'époque moderne :

> «Et celui qui ne se repent pas de ses péchés et *ne les confesse pas*, vous l'amènerez devant l'Eglise et vous ferez de lui ce que l'Ecriture vous dit, soit par commandement, soit par révélation». (D&A 64 : 12).

Il en a été de même dans toutes les dispensations de l'Evangile. Le Livre de Mormon nous donne des exemples concrets et précis. Alma reçut des instructions directement de Dieu sur la manière de traiter le pécheur repentant dans l'Eglise, sujet sur lequel il fut écrit plus tard :

> «Et ceux qui se repentirent de leurs péchés *et les confessèrent*, il (Alma) les compta parmi le peuple de l'Eglise.
>
> «Et ceux qui ne *voulurent pas confesser* leurs péchés, ni se repentir de leur iniquité, ceux-là ne furent pas comptés parmi le peuple de l'Eglise, et leurs noms furent rayés» (Mos. 26 : 35-36).

Et en vertu du modèle établi après le ministère personnel du Sauveur sur le continent américain, ce même système de discipline de l'Eglise fut en vigueur :

> «Et ils étaient stricts à observer qu'il n'y eût point d'iniquité parmi eux; et tous ceux qui étaient trouvés commettant l'iniquité, trois témoins de l'Eglise les condamnaient devant les anciens, et s'ils ne se repentaient pas et *ne confessaient pas*, leur nom était rayé, et ils n étaient plus comptés parmi le peuple du Christ» (Moroni 6 : 7).

Les péchés importants confessés aux autorités de l'Eglise

Connaissant le cœur des hommes et leurs intentions, et leur capacité de se repentir et de se régénérer, le Seigneur attend pour pardonner que le repentir soit devenu mûr. Le transgresseur doit avoir «le cœur brisé et l'esprit contrit» et être disposé à s'humilier et à faire tout ce qui est requis. Entre autres conditions requises par le Seigneur, il faut qu'il confesse ses péchés graves à une autorité appro-

priée de l'Eglise. Parmi ces péchés, il y a l'adultère, la fornication, les autres transgressions sexuelles et autres péchés de gravité semblable. Ce procédé de la confession permet de contrôler et de protéger correctement l'Eglise et son peuple et oriente le transgresseur sur le chemin du vrai repentir.

Beaucoup de transgresseurs, dans leur honte et dans leur orgueil, satisfont leur conscience, du moins temporairement, par quelques prières silencieuses au Seigneur et se justifient en disant que c'est là une confession suffisante de leurs péchés. «Mais j'ai confessé mon péché à mon Père céleste, soulignent-ils, et cela doit suffire.» Ce n'est pas vrai quand il s'agit d'un péché grave. Il faut alors deux types de pardon pour apporter la paix au transgresseur : l'un venant des autorités appropriées de l'Eglise du Seigneur et l'autre du Seigneur lui-même. C'est ce qui ressort de l'explication de l'administration de l'Eglise que donne le Seigneur à Alma :

> «C'est pourquoi je te dis : Va; et celui qui transgresse contre moi, tu le jugeras selon les péchés qu'il a commis; *et s'il confesse ses péchés devant toi* et moi, et se repent dans la sincérité de son cœur, tu lui pardonneras, et je lui pardonnerai aussi» (Mos. 26 : 29).

D'après ceci et d'après la parole du Seigneur adressée à l'Israël moderne : «... confessant tes péchés à tes frères et devant le Seigneur» (D&A 59 : 12) il est clair qu'il y a deux confessions à faire : l'une au Seigneur et l'autre «aux frères», c'est-à-dire aux officiers ecclésiastiques appropriés. On pourrait interpréter les passages scripturaux qui suivent comme signifiant que c'est au Seigneur qu'il faut se confesser, mais il n'y a aucune indication dans aucun d'eux, que la confession ne doit pas aussi être faite aux autorités locales.

> «... Moi, le Seigneur, je pardonne les péchés de ceux qui les confessent devant moi et en demandent le pardon et qui n'ont pas commis de péché entraînant la mort... (D&A 64 : 7).
>
> «Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité» (1 Jean 1 : 9).

La confession doit être complète

Dans une déclaration aux saints romains, Paul souligne le fait que le cœur doit participer totalement à la confession proférée par les lèvres : «Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est *en confessant de la bouche qu'on parvient au salut*» (Rom. 10 : 10). Ainsi, on ne doit pas faire de compromis, ni d'équivoque : on doit faire une confession nette et complète. Quand les pommes

pourrissent dans un tonneau, il ne suffit pas de jeter la moitié des pommes gâtées et de les remplacer par des pommes fraîches. Ce seraient alors toutes les pommes qui pourriraient. Il serait au contraire nécessaire de vider le tonneau, de le nettoyer et de frotter complètement, peut-être même de désinfecter, tout l'intérieur. Alors, on pourrait peut-être sans crainte remplir de nouveau le tonneau de pommes. De même, dans le nettoyage des problèmes de notre vie, il est bon aussi d'aller au fond des choses et de confesser toutes les transgressions pour que le repentir commence sans demi-vérités, sans faux-semblants et sans résidus impurs.

Joseph Smith le prophète a dit :

> «De plus, que les Douze et tous les Saints soient prêts à confesser tous leurs péchés, sans en cacher une partie. Que les Douze soient humbles, qu'ils ne se louent pas. Prenez garde à l'orgueil, et n'essayez pas de l'emporter les uns sur les autres, mais agissez pour le bien de chacun, et priez l'un pour l'autre. Honorez vos frères et mentionnez leurs noms honorablement, ne les calomniez pas et ne les dévorez pas[1].»

La confession volontaire est préférable

Il s'ensuit que la confession idéale est volontaire, et non forcée. Elle provient de l'intérieur de l'âme du transgresseur, et n'est pas suscitée par le fait qu'il est découvert dans son péché. Cette confession, comme l'humilité volontaire, dont parlait Alma (Alma 32 : 13-16) est le signe d'un repentir croissant. Elle montre que le pécheur est convaincu de son péché et qu'il désire abandonner les pratiques mauvaises. La confession volontaire est infiniment plus acceptable aux yeux du Seigneur que la confession forcée, manquant d'humilité, arrachée à un individu par des questions quand sa culpabilité est évidente. Cette admission forcée n'est pas la preuve d'un cœur pur qui appelle la miséricorde du Seigneur : «... car moi, le Seigneur, je pardonne les péchés et je suis miséricordieux envers ceux *qui confessent leurs péchés*, le cœur humble» (D&A 61 : 2).

Le méchant Caïn nia sa culpabilité quand il fut accusé. Il ne confessa absolument pas son grave péché, mais finit par le reconnaître quand il fut découvert. Même quand il fut mis en face de son acte infâme, il essaya de l'éluder en disant : «Suis-je le gardien de mon frère?»

---

[1] Smith, *Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p. 211.

Il y a des années, un missionnaire d'Amérique du Sud écrivit une longue lettre de confession. Il avait enfreint la loi de chasteté. Personne d'autre que la jeune fille et lui-même n'étaient au courant de la transgression, mais il était immédiatement allé trouver son président de mission et avait confessé entièrement.

Ce missionnaire n'était membre de l'Eglise que depuis quelques mois et ses nombreuses années d'adulte, tandis qu'il était «du monde», avaient produit une faiblesse qui était difficile à surmonter. Il cita : «L'esprit est disposé mais la chair est faible.» Il ne se donna pas d'excuse, ne se prévalut pas d'immunité spéciale ni ne s'appuya sur des circonstances atténuantes. Il dit : «Je savais que je devais payer tout le châtiment, je savais que dans la vie ou dans la mort je devais répondre de ce péché. Je voulais en finir et être sur le chemin du pardon final. Je préférais confesser, accepter mon châtiment et retourner le plus tôt possible sur le chemin du pardon, et je ne voulais pas que mon éternité fût encombrée de ces ternissures.»

Il fut excommunié. Après ce qui lui parut être une éternité, par sa fidélité et son repentir, il fut baptisé et finalement sa prêtrise et les bénédictions du temple lui furent rendues. Il trouva la paix par un repentir complet, dont sa confession totale et volontaire était une partie capitale.

Malheureusement beaucoup doivent être amenés à reconnaître involontairement ou de force qu'ils ont péché. Ceci se produit quand les circonstances et les informations indiquent la culpabilité de la personne qui cherche à cacher son péché. Cela précède souvent sa confession finale, et passe par le sentier des mensonges, puis des excuses quand ces mensonges se sont effondrés. Cette manière de faire le couvre d'autres péchés encore.

Un jeune homme vint un jour me trouver pour un entretien pour une mission. Il ne reconnut rien de mal sauf ce qu'il appelait «un peu» de masturbation. Je le fis revenir. Entre-temps, sa conscience l'avait «un peu» travaillé. La semaine suivante, il reconnut qu'il s'était livré à «un peu» de pelotage, rien de plus. Lors des visites ultérieures, il reconnut faute après faute, jusqu'à reconnaître finalement qu'il avait commis la fornication.

Même reconnaître les faits quand on est confronté avec eux vaut mieux que de continuer de mentir et d'éluder la vérité. En fait beaucoup de ceux qui sont forcés, tôt ou tard, de reconnaître leurs péchés parviennent à un repentir total et sincère et à l'humble désir de recevoir le pardon. Ceci nécessite de nouveau les mêmes étapes vers le

repentir, avec la conviction, l'abandon des péchés et la confession qui sont les points fondamentaux du processus.

Confession devant les serviteurs de Dieu

Dans le Livre de Mormon, on trouve l'avertissement suivant :

> «Et malheur à ceux qui cherchent profondément pour cacher leurs desseins au Seigneur! Leurs œuvres sont dans les ténèbres, et ils disent : Qui nous voit? Qui nous connaît? ... Mais voici, je leur montrerai, dit le Seigneur des armées, que je connais toutes leurs œuvres...» (2 Néphi 27 : 27).

Précédemment, dans ce livre, nous avons discuté du principe que nous ne pouvons rien cacher à Dieu. Il est parfois possible, il est vrai, en mentant, en éludant, et par des demi-vérités, de cacher la vérité aux serviteurs de Dieu sur la terre, mais dans quel but? Il sera impossible de mentir à Dieu au jour du jugement, par conséquent les péchés dont on ne s'est pas repenti seront certainement révélés à ce moment-là. Il vaut beaucoup mieux les confesser et les abandonner maintenant et se débarrasser de leur fardeau!

Comment quelqu'un peut-il mentir au Seigneur ou à ses serviteurs, surtout quand il sait que les serviteurs du Seigneur peuvent discerner son mensonge? La section une des Doctrine et Alliances dit : «Les rebelles seront percés de grandes afflictions, car leurs iniquités seront proclamées du haut des toits, et leurs actions secrètes seront révélées» (D&A 1 : 3). Le commandement dit : «Tu ne mentiras point.» Jacob a proclamé : «Malheur au menteur, car il sera précipité en enfer» (2 Néphi 9 : 34). Et par l'intermédiaire de Joseph Smith le prophète, le Seigneur nous a avertis que ceux qui ne sont pas purs et ont dit qu'ils l'étaient, seront détruits (voir D&A 132 : 52).

Ceux qui mentent aux dirigeants de l'Eglise oublient ou ignorent une règle et une vérité importantes que le Seigneur a fixées : quand il a appelé des hommes à des postes élevés dans son royaume et les a recouverts du manteau de l'autorité, leur mentir revient à mentir au Seigneur; dire une demi-vérité à ses dirigeants, c'est dire une demi-vérité au Seigneur; une rébellion contre ses serviteurs est comparable à une rébellion contre le Seigneur, et toute infraction contre les Frères qui détiennent les clefs de l'Evangile est une pensée ou un acte contre le Seigneur. Comme il l'a dit : «Car celui qui reçoit mes serviteurs me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit mon Père» (D&A 84 : 36, 37).

Et il l'a formulé très clairement encore quand il a dit :

> «Ce que moi, le Seigneur, ai dit, je l'ai dit, et je ne le rétracte pas; et même si les cieux et la terre passent, ma parole ne passera pas, mais sera

entièrement accomplie, *que ce soit par ma propre voix ou par la voix de mes serviteurs, c'est tout un* (D&A 1 : 38, voir aussi 3 Néphi 28 : 34).

En ce qui concerne les pensées des hommes, j'ai parlé dans un précédent chapitre du discernement qui est souvent donné aux serviteurs de Dieu. S'ils sont sur la bonne longueur d'onde, les dirigeants de l'Eglise ont le droit «... de discerner... de peur qu'il y en ait parmi vous qui professent être de Dieu, tout en ne l'étant pas» (D&A 46 : 27). Non seulement les Autorités Générales, mais les évêques et les présidents de pieu et de mission ont souvent discerné des situations et ont pu ainsi protéger l'Eglise et amener le pécheur au repentir. Laissez-moi vous citer un exemple.

Un jour, j'étais à mon bureau occupé à un entretien avec un futur missionnaire. Quand nous eûmes parlé des questions de finances, de santé et autres, j'abordai les conditions morales. Je lui demandai s'il était vertueux et s'abstenait de toute pratique immorale.

Il répondit qu'il s'abstenait de ces péchés et de ces bêtises. Je n'avais aucune raison claire de douter de sa parole, mais une sorte de dépression et de malaise pesa lourdement sur moi. J'hésitai un instant, puis je lui redemandai : «Avez-vous été immoral d'une manière quelconque? Je dois le savoir. Ceci est la dernière entrevue.» Il me regarda dans les yeux et nia de nouveau toute indignité.

Je savais malgré tout que tout n'était pas en règle chez ce jeune homme. Je pris les papiers, les mis au bord de mon bureau — sans les accepter, sans les signer — et je lui dis : «Il faudra que je vous revoie plus tard.» Il quitta la pièce et je continuai mon travail. Quelques heures plus tard, on frappa à la porte et il entra en larmes. Les formules de recommandation étaient toujours sur le bureau : je n'y avais pas touché. Quand il cessa de sangloter, il bégaya : «Vous saviez que je vous mentais. Vous saviez que je n'étais pas digne de remplir une mission.» Il se révéla qu'il avait eut une conduite immorale pendant tout un temps et s'était plusieurs fois livré à la fornication. Il resta chez lui, se repentit, transforma sa vie et devint un membre fidèle de l'Eglise.

Le Seigneur a prévu un processus ordonné dans ce domaine. C'est la véritable voie, même s'il y a eu des distorsions et même si on a avancé des programmes de valeur douteuse. Certains se sont plaints de la nécessité de confesser ses péchés aux autorités de l'Eglise, disant que cela ressemblait aux pratiques d'autres Eglises. Dans beaucoup de domaines du service de l'Eglise, il y a l'authentique et le faux. Mais le

fait qu'il y ait du cléricalisme n'est pas une raison de rejeter la vraie prêtrise; ce n'est pas parce qu'il y a une forme fausse de baptême, qu'il faut renoncer à la vraie porte pour entrer dans l'Eglise; ce n'est pas parce qu'il y a des prétentions et des pratiques présomptueuses et fausses, qu'il faut que l'Eglise abandonne ce qui est vrai et correct.

On peut se confesser confidentiellement aux dirigeants de l'Eglise. Un dignitaire de l'Eglise n'est pas obligé par la loi de révéler au tribunal les sujets qui lui sont confiés en toute confiance en tant que conseiller spirituel. Il respectera les confidences qui lui sont faites. L'évêque ou le président de pieu respectera les confidences, aussi soigneusement et aussi résolument qu'il voudrait que quelqu'un d'autre respecte ses propres confidences, si la situation était inversée. Par exemple, il serait tout à fait injustifié que le dirigeant ecclésiastique confie à sa femme ou à ses amis les secrets du cœur d'un autre, du moins si cet autre ne lui en a pas donné l'autorisation.

Confession à d'autres personnes

Si les péchés graves qui ont été précédemment cités dans ce chapitre exigent d'être confessés aux autorités appropriées de l'Eglise, il est clair que cette confession n'est ni nécessaire, ni désirable pour tous les péchés. Ceux de gravité moindre qui ont offensé d'autres personnes : les différents entre conjoints, les petites crises de colère, les désaccords et autres divergences — doivent plutôt être confessés à la personne ou aux personnes blessées et la question doit être réglée entre les intéressés, normalement sans avoir recours à une autorité de l'Eglise. Et si l'un confesse ses péchés, il est nécessaire pour les membres de l'Eglise d'accepter et de pardonner, d'arracher de leur cœur le souvenir de la transgression ou des mauvais sentiments. Le Seigneur a dit dans la révélation moderne par l'intermédiaire de Joseph Smith :

> «Si ton frère ou ta sœur t'offensent, tu les prendras à part, et s'ils confessent, vous vous réconcilierez.
>
> «S'ils ne confessent pas, tu les livreras à l'Eglise, pas aux membres, mais aux anciens...
>
> «Si ton frère ou ta sœur en offensent beaucoup, ils seront châtiés devant beaucoup.
>
> «Si quelqu'un offense ouvertement, il sera réprimandé ouvertement, afin qu'il ait honte. Et s'il ne confesse pas, il sera livré à la loi de Dieu.
>
> «Si quelqu'un offense en secret, il sera réprimandé en secret, afin qu'il ait l'occasion de confesser en secret à celui ou à celle qu'il a offensé, et à Dieu...
>
> «Et c'est ainsi que vous procéderez en toutes choses» (D&A 42 : 88-93)

Et voici ce qui a été dit à l'Eglise dans les temps anciens : «*Confessez donc vos péchés* les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris... » (Jacques 5 : 16).

Quand on a fait du tort à quelqu'un par une transgression grave ou de moindre importance, il faut que le transgresseur, qui est la cause de l'offense, quelle que soit l'attitude de l'autre partie, fasse immédiatement amende honorable en confessant à la personne lésée et en faisant tout ce qui est en son pouvoir pour régler la question et rétablir de bons sentiments entre les deux parties.

La confession ne doit pas être répétée

Brigham Young a dit en ce qui concerne la confession des péchés :

> «Je crois qu'il faut dire clairement et honnêtement ce qui doit être rendu public et garder pour nous-mêmes ce qui doit l'être. Si vous avez des faiblesses, cachez-les autant que vous le pouvez à vos frères. Vous ne m'entendez jamais demander aux gens de dire leurs sottises... ne parlez pas de votre conduite insensée que personne d'autre que vous-même ne connaît[2].»

Ce passage d'un discours du président Young suggère quil était irrité par beaucoup de gens qui venaient lui confesser des sottises de nature secondaire. Quant à moi j'ai rencontré des gens qui semblaient avoir l'obsession de confesser leurs faiblesses et qui sont revenus maintes et maintes fois à mon bureau pour ajouter encore une petite confession ou un autre petit détail à propos d'une confession précédente. Indubitablement le président Young voyait venir à lui des gens comme cela qui étaient disposés à confesser des péchés pour obtenir audience auprès du prophète. Son conseil ici est de garder pour soi-même les bêtises qui ne concernent pas les autres. Il est certain qu'il n'est pas nécessaire de faire étalage de ses petites fautes. Cependant un péché grave implique quelque chose de plus que les deux parties contractantes. La loi de Dieu a été enfreinte, la loi de l'Eglise a été attaquée. Les transgresseurs ont offensé leur Dieu, l'Eglise et le peuple de l'Eglise. Ainsi la confession des péchés graves doit être faite aux dirigeants appropriés de l'Eglise, tandis que les péchés moins graves doivent être confessés aux personnes offensées.

D'une manière générale, il n'est pas sage, et tout à fait inutile, de confesser sans cesse le même péché. Si une transgression grave a été

---

[2] *Journal of Discourses*, vol. 8, p. 326.

pleinement confessée et traitée par l'autorité appropriée, la personne pourra ordinairement considérer la question comme réglée lors de toutes les entrevues futures, en expliquant qu'il en est ainsi et en donnant le nom de l'autorité. A condition que l'offense n'ait pas été répétée et qu'aucune autre transgression grave n'ait été commise, on pourra ordinairement considérer l'affaire comme réglée.

La paix par la confession

La confession apporte la paix. Combien de fois des gens n'ont-ils pas quitté mon bureau, soulagés et le cœur plus léger qu'ils ne l'avaient eu depuis longtemps! Leurs fardeaux étaient plus légers, ayant été partagés. Ils étaient libres. La vérité les avait affranchis.

Ayant mis en garde contre une douleur et des châtiments atroces, le Seigneur dit : «... je te commande ... de confesser tes péchés, de peur que tu ne souffres ces châtiments dont j'ai parlé ...» (D&A 19 : 20). La confession a une force psychologique substantielle. Elle ne consiste pas seulement à révéler les erreurs aux autorités appropriées, mais à partager les fardeaux pour les alléger. On se débarrasse au moins d'une partie de son fardeau et on le met sur d'autres épaules qui sont capables d'aider à le porter et disposées à le faire. On a alors la satisfaction d'avoir avancé dans l'accomplissement de tout ce qui est possible pour se débarrasser du fardeau de la transgression.

Ceux qui confessent honnêtement leur péché avancent dans le processus du repentir, de l'ajustement de leur vie, de la réconciliation avec Dieu. Pour illustrer ceci, je cite ci-dessous une lettre que j'ai reçue d'un jeune transgresseur qui, après avoir été excommunié, était en train de retrouver le chemin des bénédictions de l'Evangile et de l'Eglise.

> «Je vous écris cette lettre dans l'espoir que je pourrai bientôt être rebaptisé dans l'Eglise. J'ai été excommunié...
>
> «Je regrettais beaucoup mes péchés et j'en étais horrifié. J'ai beaucoup lu dans le Livre de Mormon, cherchant un peu à me justifier pour n'être pas allé me confesser au président de mission. J'ai lu le passage sur Alma et Corianton et j'ai essayé de me convaincre de ce que, puisque je m'étais repenti (pensais-je), je n'avais pas besoin de me confesser à qui que ce soit d'autre qu'à Dieu. J'ai beaucoup prié. Lorsque tous les autres étaient au lit, je restais à lire et à prier. Finalement, un soir, une voix au-dedans de moi m'a dit : «Tu sais ce que tu dois faire, alors fais-le.»
>
> «Quelques jours plus tard, à une conférence, je me suis confessé au président de mission... Je n'avais pas le choix, si je voulais jamais obtenir le pardon.

Après m'être confessé, alors même que je savais que je serais excommunié, j'ai ressenti une très grande paix dans mon âme... et je remercie Dieu... de m'avoir donné le courage de le faire.

«Quand je suis rentré à la maison, humilié et plein de crainte, ma famille a été extrêmement bonne et compréhensive, comme l'a été l'évêque qui... m'a donné l'occasion de me lever à la réunion de prêtrise... et... de demander... pardon. C'était extrêmement difficile... mais je suis reconnaissant de l'avoir fait. Ensuite, l'évêque m'a dit que je devais... serrer la main aux gens et ne pas fuir. Je suis heureux aussi de l'avoir fait, car cela m'a facilité les choses. Ils ont paru me pardonner et m'ont de nouveau accepté parmi eux. Leur attitude véritablement chrétienne m'a aidé à avoir la force d'aller à toutes les réunions auxquelles je pouvais assister.

«Etant donné que ce week-end était le dimanche de jeûne, j'ai commencé à jeûner vendredi après le dîner et samedi je suis allé dans les montagnes et j'ai passé cinq heures tout seul, à réfléchir et à prier, et j'ai lu une partie du Livre de Mormon, en particulier le Livre d'Enos.

«Tandis que je priais mon Père à haute voix, j'ai éprouvé la douleur la plus atroce que j'aie jamais ressentie. J'ai eu une légère idée de ce que c'est réellement de souffrir d'une tristesse selon Dieu, à cause de ses péchés... J'avais supplié d'être pardonné pour mes péchés et d'être une si grande cause de souffrance pour ma famille et pour le Seigneur Jésus-Christ. Je comprenais — très vaguement il est vrai — que le Christ avait pris sur lui mes péchés et qu'il avait souffert une douleur indicible pour moi. J'ai prié pour avoir le pardon, pour être libéré des effets mortels du péché qui m'emprisonnait et pour savoir que j'étais pardonné.

«J'ai eu le sentiment... que je recevrais le pardon si je continuais à être humble, si je jeûnais et priais. Je crains qu'il me faille connaître bien des fois le chagrin que j'ai connu hier avant que tous les effets mauvais du péché ne soient enlevés et que je ressente cette liberté à laquelle aspire mon esprit.

«Je demande en toute humilité, conscient que les responsabilités d'un membre sont grandes, à être à nouveau accepté dans l'Eglise et sur le chemin dont je me suis écarté. Je sais que Dieu est vivant et que son Fils Jésus-Christ a réellement pris sur lui nos péchés et qu'il vit aujourd'hui. Je sais que l'Eglise a été rétablie par le bien-aimé Joseph Smith et que toutes les clefs sont aujourd'hui dans l'Eglise...

Bien fraternellement,

P. S. Je respecte la Parole de Sagesse et je donne ma dîme à ma mère. Elle la paie à l'évêque au nom de mon père. J'ai estimé que l'argent appartenait au Seigneur et que je ne pouvais pas le voler. Je suis aussi pur en pensée et en actes depuis mon excommunication.»

Ce jeune homme avait reçu la conviction de sa culpabilité, il avait abandonné le péché, il avait confessé la transgression comme il le fallait. Il était bien engagé sur le chemin du pardon complet et de la paix de l'âme qu'il apporte.

Chapitre quatorze

La réparation

> *Si (le méchant) rend le gage, s'il restitue ce qu'il a ravi, s'il suit les préceptes qui donnent la vie, sans commettre d'iniquité, il vivra, il ne mourra pas.*
> *Tous les péchés qu'il a commis seront oubliés...*
>
> Ezéchiel 33 : 15-16

Dans les précédents chapitres, nous avons décrit quelques-unes des étapes qui sont peut-être les plus évidentes dans le repentir : la prise de conscience du péché, la renonciation ou l'abandon du péché, la confession du péché. Quand quelqu'un a ressenti la douleur et l'humilité profondes suscitées par la prise de conscience du péché, quand il a rejeté le péché et a pris résolument la décision de le haïr dorénavant, quand il a humblement confessé son péché à Dieu et aux personnes habilitées sur la terre — quand tout cela est fait, il reste encore à réparer. Il faut rendre ce que l'on a endommagé, volé ou lésé.

Joseph F. Smith a mis la réparation à la place qui lui revient dans le processus du repentir. Nous avons déjà cité ce passage dans ce livre, mais nous le répétons ici pour bien le souligner :

> «Le repentir véritable n'est pas seulement le regret du péché, la pénitence et la contrition humble devant Dieu, mais elle implique la nécessité de s'en détourner, de cesser toute pratique et tout acte mauvais, de réformer à fond sa vie, de passer radicalement du mal au bien, du vice à la vertu, des ténèbres à la lumière. En plus de cela de *réparer* dans la mesure du possible tout le mal que nous avons fait, de payer nos dettes et de rendre à Dieu et à l'homme leur dû[1].»

[1] *Smith, Gospel Doctrine*, pp. 100-101

La réparation fait toujours partie du repentir

Il y a beaucoup d'Ecritures qui montrent que la réparation est une partie importante du vrai repentir. Certaines vont jusqu'à prescrire la somme des réparations qu'il faut faire en retour d'une mauvaise action. Par exemple, Moïse enseignait :

«Si un homme dérobe un bœuf ou un agneau, et qu'il l'égorge ou le vende, *il restituera cinq bœufs pour le bœuf et quatre agneaux pour l'agneau.*

> «Si ce qu'il a dérobé, bœuf, âne ou agneau, se trouve encore vivant entre ses mains, il fera *une restitution au double.*
>
> «Si un homme fait du dégât dans un champ ou dans une vigne, et qu'il laisse son bétail paître dans le champ d'autrui, *il donnera en dédommagement* le meilleur produit de son champ et de sa vigne.
>
> «Si un feu éclate et rencontre des épines, et que du blé en gerbes ou sur pied, ou bien le champ, soit consumé, celui qui a causé l'incendie sera *tenu à un dédommagement»* (Ex. 22 1, 4-6).

Il est vrai que Moïse se souciait de gouverner et de dominer une population plus vaste que beaucoup de nos villes modernes, et ainsi certains considèrent ses lois comme étant d'ordre séculier. Mais remarquez que, dans la citation qui suit, le Seigneur assimile les actes contre son voisin à «une infidélité envers l'Eternel» — ou, comme il le dit ensuite, au péché. Ainsi la réparation mentionnée ne devait pas être simplement une exigence légale pour assurer la justice terrestre, mais devait aussi faire partie du processus du repentir.

> «Lorsque quelqu'un péchera et commettra une infidélité envers l'Eternel, en mentant à son prochain au sujet d'un dépôt, d'un objet confié à sa garde, d'une chose volée ou soustraite par fraude, en niant d'avoir trouvé une chose perdue, ou en faisant un faux serment sur une chose quelconque de nature à constituer un péché; lorsqu'il péchera ainsi et se rendra coupable, il restituera la chose qu'il a volée ou soustraite par fraude, la chose qui lui avait été confiée en dépôt, la chose perdue qu'il a trouvée, ou la chose quelconque sur laquelle il a fait un faux serment. Il la restituera en son entier, y ajoutera un cinquième, et la remettra à son propriétaire, le jour même où il offrira son sacrifice de culpabilité» (Lév. 5 : 21-24).

Il est souvent question d'une restitution au quadruple pour une mauvaise action. Dans une loi donnée dans des dispensations précédentes de l'Evangile, et réitérée à notre époque, le Seigneur stipule ce qui suit :

> «Et de plus, en vérité, je vous le dis, si votre ennemi, après vous avoir attaqué la première fois, se repent et vient vous demander votre pardon, vous lui pardonnerez et vous ne le retiendrez plus comme témoignage contre votre ennemi.

«Et ainsi de suite, jusqu'à la deuxième et la troisième fois; et toutes les fois que votre ennemi se repent de l'offense dont il s'est rendu coupable vis-à-vis de vous, vous le lui pardonnerez jusqu'à septante fois sept fois.

«Et s'il vous offense et ne se repent pas la première fois, néanmoins vous lui pardonnerez.

«Et s'il vous offense une deuxième fois et ne se repent pas, néanmoins vous lui pardonnerez.

«Et s'il vous offense une troisième fois et ne se repent pas, vous lui pardonnerez également.

«Et s'il vous offense une quatrième fois, vous ne lui pardonnerez pas, mais vous produirez ces témoignages devant le Seigneur, et ils ne seront pas effacés avant qu'il se repente et *vous rende au quadruple* dans toutes ces choses dans lesquelles il vous a offensé.

«Et s'il le fait, vous lui pardonnerez de tout votre cœur, et s'il ne le fait pas, moi, le Seigneur, je vous vengerai de votre ennemi au centuple» (D&A 98 : 39-45).

On peut commettre «une infidélité» dans l'ignorance. Si quelqu'un est dans le péché sans être conscient de la nature mauvaise de ses actes, il faut exiger de lui qu'il répare dans la mesure du possible quand il prend conscience de son péché.

Un exemple classique de réparation dans le cadre du repentir, est celui de Zachée. Ce riche publicain était de petite taille mais d'une grande envergure morale. De son poste d'observation dans le sycomore, il pouvait voir le Seigneur passer au milieu de la foule. Non seulement il devait voir le Maître, mais être même son hôte, car le Sauveur lui commanda de se hâter de descendre, ajoutant : «car il faut que je demeure aujourd'hui dans ta maison» (Luc 19 : 5).

Les habitants de Jéricho qui virent cet incident, se plaignirent de ce que le Christ allait être l'invité d'un pécheur. Comme pour rassurer le Sauveur de ce que sa confiance n'était pas mal placée :

«... Zachée, se tenant devant le Seigneur, lui dit : Voici, Seigneur, je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et, si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, *je lui rends le quadruple*. Jésus lui dit : Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham» (Luc 19 : 8-9).

La réparation complète est parfois impossible

Ces citations et ces exemples montrent bien que le pécheur repentant doit réparer dans la mesure du possible. Je dis «dans la mesure du possible» parce qu'il y a des péchés pour lesquels on ne peut pas réparer d'une manière adéquate et d'autres pour lesquels on ne peut réparer que partiellement.

Un voleur ou un cambrioleur peut réparer partiellement en rendant ce qu'il a volé. Un menteur peut faire connaître la vérité et corriger dans une certaine mesure le mal causé par le mensonge. Une commère qui a terni la réputation de quelqu'un d'autre peut faire une réparation partielle par de grands efforts pour rendre à la personne lésée son bon renom. Si, par péché ou négligence, le délinquant a détruit des biens, il peut payer tout ou en partie.

Si les actions d'un homme ont causé du chagrin et de la honte à sa femme et à ses enfants, il doit, dans sa réparation, faire les plus grands efforts pour obtenir de nouveau leur confiance et leur amour par un surcroît de dévouement et de fidélité. Ceci est vrai aussi pour les épouses et les mères. De même, si les enfants ont fait du tort à leurs parents, une partie de leur programme de repentir doit être de réparer ces torts et d'honorer leurs parents.

En règle générale, il y a beaucoup de choses qu'une âme repentante peut faire pour s'amender. «Le cœur brisé et l'esprit contrit» trouveront ordinairement le moyen de réparer dans une certaine mesure. Le véritable esprit de repentir exige que celui qui fait du tort fasse tout ce qui est en son pouvoir pour réparer le mal.

Un homme qui avait confessé avoir été infidèle fut pardonné par sa femme qui voyait beaucoup de bonnes choses en lui et croyait en son repentir total. Je lui dis : «Frère Untel, vous devez dorénavant être le meilleur mari qu'une femme ait jamais eu. Vous devez être disposé à lui pardonner ses petites excentricités, fermer les yeux sur ses faiblesses, car elle vous a pardonné le péché à dix mille talents et vous pouvez vous permettre de lui pardonner de nombreuses petites erreurs à cent deniers. »

Pas de réparation adéquate pour le meurtre

Pour ce qui est des délits pour lesquels aucune réparation adéquate n'est possible, j'ai dit dans un précédent chapitre que la raison pour laquelle le meurtre est un péché impardonnable est sans doute qu'une fois qu'on a enlevé une vie — que cette vie soit innocente ou répréhensible — le tueur ne peut la rendre. Il peut donner sa propre vie comme paiement, mais cela ne défait pas entièrement le mal qu'il a accompli par son délit. Il peut subvenir aux besoins de la veuve et des enfants, il peut faire beaucoup d'autres choses nobles, mais une vie a été supprimée et il est impossible de réparer pleinement. Le repentir dans le sens ordinaire semble futile.

Le meurtre est si traître et sa portée est si vaste! Ceux qui perdent

leurs biens peuvent récupérer leurs richesses. Ceux qui sont diffamés peuvent encore se révéler au-dessus de tout reproche. Même la perte de la chasteté laisse l'âme dans la mortalité, avec la possibilité de se reprendre, de se repentir et de s'amender dans une certaine mesure. Mais ôter la vie, que ce soit celle de quelqu'un d'autre ou la sienne propre, c'est supprimer les expériences de la mortalité pour la victime et, par là, ses occasions de se repentir, et de garder les commandements de Dieu dans cette vie terrestre. Cela affecte sa capacité de recevoir «plus de gloire sur (sa) tête pour toujours et à jamais» (Abraham 3 : 26).

Réparation pour la perte de la chasteté

La perte de la chasteté a aussi un effet très étendu. Une fois qu'elle est donnée, prise ou volée, la chasteté ne peut jamais être récupérée. Même dans un contact forcé comme le viol ou l'inceste, la personne lésée est profondément outragée. Si elle n'a pas coopéré et contribué à cet acte abominable, elle se trouve bien entendu dans une situation plus favorable. Il n'y a pas de condamnation là où il n'y a pas de participation volontaire. Il vaut mieux mourir en défendant sa vertu que de vivre en l'ayant perdue sans la moindre résistance.

Comme nous l'avons dit tout au long de ce livre, si l'on peut se relever dans une grande mesure des péchés sexuels, ils sont néanmoins hideux et, à cause de leur gravité, le Seigneur les a mis, dans l'ordre de gravité, très près des péchés impardonnables.

Le principe de la réparation entre clairement en jeu quand deux jeunes célibataires ont commis un péché à cause duquel les deux vies sont endommagées, surtout s'il y a eu perte de la vertu. Dans de telles circonstances, il faut sérieusement envisager un mariage qui gardera le péché dans une seule famille. Pourquoi ne pas se marier alors que par leur acte inique, ils se sont plongés dans un rôle adulte?

Ceci est particulièrement vrai si ce péché a pour résultat une grossesse. Dans cette situation, c'est la jeune fille qui souffre le plus. Elle ne doit pas se faire avorter, car ce serait ajouter un péché grave à un autre péché grave. Elle porte la plus grande partie des fardeaux, tandis que le garçon s'en tire souvent sans être pénalisé. La jeune fille doit traverser les neuf mois d'inconfort avec leurs détresses, leurs privations, leurs limitations et leurs embarras, puis la douleur et la dépense de l'accouchement et la vie difficile par la suite. C'est être lâche que de ne pas proposer le mariage, de ne pas payer le prix, de ne pas partager les privations et l'embarras. Et cependant beaucoup de

jeunes gens s'éloignent et abandonnent la jeune fille à tous les paiements dévastateurs pour le péché qu'ils ont commis tous les deux. Les parents excusent souvent le fils sous un prétexte ou sous un autre et laissent la jeune fille souffrir pour les péchés qu'ils ont tous deux commis. Parfois, les parents du garçon se sentent curieusement magnanimes quand ils proposent de payer le coût financier de l'accouchement, sans tenir compte du fait que la réparation financière est quelque chose qui se fait une seule fois, tandis que la jeune fille aura pendant toute sa vie, les problèmes, qui sont de lourds fardeaux.

Acheter la jeune fille ou l'abandonner dans le problème qu'elle aura toute sa vie n'est ni courageux, ni équitable, ni juste. Le temps viendra où chacun paiera le prix complet, et peut-être avec intérêt, pour toutes les obligations encourues, même si à l'époque c'était caché ou couvert.

La jeune fille qui pèche doit se rendre compte que tous les chagrins, tout l'inconfort et toute la souffrance qu'elle traverse parce qu'elle porte et met au monde un enfant ne constituent pas pleinement le pardon de son péché. Elle doit se repentir et prendre les mesures nécessaires. Que le garcon se rende compte aussi qu'aucune des souffrances de la jeune fille ne minimise sa culpabilité à lui, mais ne fait que l'augmenter. Pour de nombreuses raisons, il peut ne pas être prêt à s'installer dans la vie de famille, mais par son acte immoral, il s'est projeté dans la vie adulte et s'est attiré des responsabilités qu'il fera bien d'accepter et dont il devra s'acquitter aussi honorablement qu'il le peut. Comme la jeune fille, il doit trouver le chemin du repentir total et ce chemin passe par l'acceptation de la responsabilité, il ne s'en écarte pas.

Les prophètes ont clairement compris les faiblesses des hommes et le risque de les voir fuir leurs responsabilités dans ce domaine. Moïse a écrit la loi :

> «Si un homme séduit une vierge qui n'est point fiancée, et qu'il couche avec elle, il paiera sa dot et la prendra pour femme» (Exode 2 : 16).

Et encore :

> «Si un homme rencontre une jeune fille vierge non fiancée, lui fait violence et couche avec elle, et qu'on vienne à les surprendre... il la prendra pour femme, et il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il vivra» (Deut. 22 : 28-29).

Pour le garçon, les parents peuvent peut-être glisser sur

l'affaire et l'étouffer parce qu'ils cherchent à éviter la publicité et un scandale, mais se sont-ils rendu compte de ce qu'ils font pour l'âme de leur fils quand il double sa transgression en ne se repentant pas? Le vrai repentir signifie réparer, satisfaire à toutes les obligations et réparer dans la mesure du possible tous les torts. Il est cependant étrange de noter le nombre de fois où les parents du garçon décident que la jeune fille qui était assez bonne pour qu'il sorte avec elle, est soudain devenue une débauchée, et, de ce fait, maintenant indigne de leur fils; étrange aussi combien peu de parents accusent le garçon d'impureté et en conséquence encouragent leur fils à négliger ses responsabilités même à son propre détriment; étrange combien de parents accusent la jeune fille d'avoir pris au piège leur fils et considèrent maintenant leur fils comme un ange et la jeune fille comme n'étant pas digne qu'on perde encore son temps à penser à elle!

J'ai connu beaucoup de jeunes couples qui avaient eu des mœurs «libres» et qui, ayant chacun prostitué le corps de l'autre, s'étaient aperçu qu'ils allaient devenir parents. Dans certains cas, chacun accusait l'autre, chacun commençait à se méfier de l'autre, chacun commençait à haïr l'autre. Tous deux reconnaissaient leur péché, mais maintenant le garçon essayait de s'esquiver. Ses parents l'encourageaient à se tirer du pétrin. Ils connaissaient les nombreux problèmes qu'apportent le mariage.

Dans mon bureau, j'ai parlé du mariage à un jeune couple partiellement repentant : un mariage discret et immédiat, sans atours, sans pompe ni publicité. Ils avaient fait ce qu'il fallait pour abandonner beaucoup de ces choses quand ils avaient méprisé la loi de la chasteté. Il était tout disposé à se marier quand les deux entrèrent dans mon bureau la première fois, mais quand il revint la deuxième fois, ses parents lui ayant fait la leçon, il refusa d'envisager la question.

Je les exhortai à se marier au domicile de l'un des deux par l'évêque. La jeune fille, qui commençait maintenant à se rendre compte de la situation dans laquelle elle se trouvait, était disposée, bien que son respect ou son affection pour ce garçon faible et égoïste diminuât rapidement. Mais pas le garçon! Il demanda : «Pourquoi? Pourquoi me marier? Comment pouvons-nous nous marier? Je n'ai pas d'emploi. Je n'ai pas terminé mes études. Où vivrions-nous? Comment pourrais-je payer les notes de médecin et d'hôpital? Comment nous passer de voiture? Comment prendre la responsabilité d'avoir des enfants et d'être des parents?»

Alors je lui posai quelques questions : Pourquoi vous êtes-vous

précipités dans cette situation exigeante? Pourquoi avez-vous commis l'acte qui ferait de vous des parents? Pourquoi vous êtes-vous engagés dans une situation qui exige un foyer, un métier, une position dans la société? Votre acte tout à fait irréfléchi et votre réaction montrent immédiatement que vous n'avez aucune maturité. Vous ne savez pas ce qu'est la responsabilité. Vous paraissez vous intéresser hautement à vous-même, à votre confort et à vos désirs. Allez-vous prendre la fuite et laisser la jeune fille porter votre bébé et aussi tous vos châtiments? Il est temps que vous grandissiez tous les deux, que vous mûrissiez et que vous affrontiez les réalités. Cette situation n'a été voulue par aucun de vous, mais est le résultat de votre immoralité. Vous avez choisi quand vous avez enfreint la loi de la chasteté. Vous saviez que c'était mal. Vous saviez que ce problème pouvait en résulter. Maintenant, si vous voulez devenir adultes et regarder la vie en face, si vous voulez être équitables et justes, si vous voulez commencer une bonne vie sur le droit chemin, commencez dès maintenant à affronter vos responsabilités. Quand vous avez abandonné votre vertu — à ce moment même votre liberté a été remplacée par des liens tyranniques (car la transgression est un poids et une chaîne, ce sont des menottes dures et lourdes) — vous avez accepté des entraves et des limitations, des souffrances et des regrets éternels, alors que vous auriez pu avoir la liberté et la paix.

«Aujourd'hui est le moment idéal pour commencer une vie nouvelle, en êtres responsables et mûrs. Cessez de blâmer les autres, commencez à accepter votre propre responsabilité. Prenez votre décision. Vous avez causé ceci ensemble, résolvez maintenant vos problèmes ensemble. Pardonnez-vous mutuellement et faites le nécessaire pour tirer le meilleur parti d'une situation difficile, mais ne la fuyez pas.

«Vous avez tous deux commis un péché abominable. Voulez-vous porter ce terrible fardeau toute votre vie ou aimeriez-vous en être pardonnés? Pour être pardonné, on doit se repentir. Le repentir signifie non seulement vous convaincre vous-même de l'horreur du péché, mais le confesser, l'abandonner et réparer dans toute la mesure du possible auprès de tous ceux qui ont été lésés; puis passez le reste de votre vie à essayer de suivre les commandements du Seigneur pour qu'il puisse finalement vous pardonner et vous purifier.»

Réparer et pardonner

J'ai connu beaucoup de jeunes couples qui ont fait un faux pas pendant leurs fiançailles et ont commis ce péché grave et se sont

mariés, ont eu une bonne vie et effacé l'embarras de leur jeunesse. Dans une situation difficile où la réparation complète était impossible, ils ont fait à ce moment-là du mieux qu'ils pouvaient et, s'étant repentis, ont été pardonnés.

Dans le processus du repentir, nous devons réparer complètement quand c'est possible, sinon réparer le plus que nous pouvons. Et dans tout cela, nous devons nous souvenir que le pécheur qui plaide et qui désire réparer doit aussi pardonner aux autres toutes les offenses commises contre lui. Le Seigneur ne nous pardonnera que si notre cœur est pleinement débarrassé de toute haine, de toute rancune et de toute accusation à l'égard de nos semblables.

Chapitre quinze

Le respect des commandements de Dieu assure le pardon

Néanmoins celui qui se repent et obéit aux commandements du Seigneur sera pardonné.
Doctrine et Alliances 1 : 32.

Et il n'est pas de chose où l'homme offense Dieu tant qu'en ne confessant pas sa main en toutes choses et en n'obéissant pas à ses commandements, et il n'est pas d'homme qui allume tant sa colère que celui-là.
Doctrine et Alliances 59 : 21

Dans sa préface à la révélation moderne, le Seigneur a énoncé ce qui est une des conditions les plus difficiles du vrai repentir Pour certains, c'en est la partie la plus dure, car elle nous met en garde pour le reste de notre vie. Le Seigneur dit :

> «... moi, le Seigneur, je ne puis considérer le péché avec le moindre degré d'indulgence.
>
> «Néanmoins, celui qui se repent et *obéit aux commandements du Seigneur* sera pardonné» (D&A 1 : 31-32).

Cette Ecriture est extrêmement précise. Tout d'abord on se repent. On doit alors suivre les commandements du Seigneur pour conserver son avantage. Ceci est nécessaire pour obtenir le pardon complet.

Aucune étape du processus de repentir n'est universellement facile, ce qui est une des raisons pour lesquelles il est préférable de se tenir à l'écart des chaînes du péché. Le degré de difficulté de chaque étape varie selon la personne.

Nécessité du dévouement et de l'effort

Sous l'humiliation d'une conscience coupable, avec peut-être le risque d'être démasqué et le scandale et la honte qui pourraient s'ensuivre, avec un esprit qui lutte et qui pousse à des positions, avec une

telle motivation, les premières étapes du chagrin, de l'abandon, de la confession et de la restitution peuvent être moins difficiles pour certains. Mais garder les commandements de Dieu est un défi lancé à la foi et à la force de volonté de l'âme la plus résolue.

Suivre les commandements du Seigneur, comme le réclame l'Ecriture ci-dessus, est un effort qui dure pendant tout le reste de la vie. «Jusqu'à la fin» est une expression qu'utilisent souvent les Ecritures et elle signifie littéralement jusqu'à la fin de la vie. Cette expression prend maintenant un sens nouveau et plus grand pour celui qui se repent : «... seul celui qui persévère jusqu'à la fin est sauvé» (D&A 53 : 7) et encore : «*Si tu veux faire le bien, oui, et rester fidèle jusqu'à la fin*, tu seras sauvé dans le royaume de Dieu... » (D&A 6 : 13).

Etant donné que nous péchons tous à un degré plus ou moins grand, nous avons tous besoin de nous repentir constamment, de viser sans cesse plus haut et de faire mieux. On ne peut guère accomplir les commandements du Seigneur en un jour, une semaine, un mois ou un an. C'est un effort qui doit s'étendre sur le reste de notre vie. Pour l'accomplir, toute âme doit acquérir le même esprit de dévouement et de consécration à l'œuvre du Seigneur que celui de l'évêque et de la présidente de la Société de Secours. La plupart du temps, leur dévouement est quasi total.

Ce dévouement doit être autant appliqué à l'effort mental qu'à l'effort spirituel et physique. Pour comprendre l'Evangile de manière à obéir vraiment et intelligemment à ses exigences, il faut du temps et de l'application. L'enfant qui naît dans l'Eglise va à la Primaire et à l'Ecole du Dimanche; plus tard, il va à la SAM, au séminaire et à l'institut, il travaille comme scout et comme explorateur; plus tard, il participe à la Société de Secours et à beaucoup d'autres travaux spécialisés, outre qu'il sert, assiste et participe à d'autres réunions et conférences; tout ceci en plus de l'étude de l'Evangile et de beaucoup d'heures passées à genoux à prier. Le converti adulte peut compenser une grande partie de cette formation par une étude, une méditation et une prière intensives.

Cependant beaucoup de gens espèrent obtenir une connaissance et une compréhension de tout le plan de l'Evangile, de ses implications et de ses associations éternelles en une très courte période de temps. Ils sont tout disposés à faire des années et des années d'étude intensive pour maîtriser partiellement un des rudiments de l'ensemble de la connaissance pour devenir dentistes, médecins, juges, professeurs, spé-

cialistes dans un domaine quelconque; et cependant beaucoup rejettent l'Evangile parce qu'on ne peut ni le discerner, ni le comprendre en quelques leçons faciles. Ils ne «vivent pas selon les commandements», et par conséquent ne se repentent pas.

Le repentir doit se faire de tout cceur

A propos du repentir, les Ecritures utilisent l'expression «de tout son cœur» (voir D&A 42 : 25). Manifestement ceci exclut toute réserve. Le repentir doit impliquer une reddition totale et complète au programme du Seigneur. Le transgresseur qui néglige de payer sa dîme, ne va pas à ses réunions, enfreint le sabbat, ne prie pas en famille, ne soutient pas les autorités à l'Eglise, enfreint la Parole de Sagesse et n'aime ni le Seigneur ni son prochain, n'est pas pleinement repentant. L'adultère qui se réforme, mais qui boit ou jure, n'est pas repentant. Le cambrioleur repentant qui se livre à des jeux sexuels n'est pas prêt pour le pardon. Dieu ne peut pas pardonner tant que le transgresseur ne montre pas un vrai repentir qui s'étend à tous les domaines de sa vie.

Le Seigneur connaît, comme l'intéressé, la mesure de contrition manifestée; la récompense lui sera donnée en conséquence, car Dieu est juste. Il connaît le cœur. Il sait si on fait preuve d'un vrai repentir ou non. Feindre le repentir ou bluffer est inutile, car le transgresseur et le Seigneur connaissent tous deux le degré de sa sincérité.

Apporter l'Evangile à d'autres aide au repentir

«Vivre selon les commandements» comprend les nombreuses activités requises des fidèles, dont un petit nombre seulement ont été mentionnées ci-dessus. Les bonnes œuvres en général et le dévouement accompagné d'une attitude constructive, voilà ce qu'il faut. En outre, une manière saine de neutraliser les effets du péché dans notre vie consiste à amener la lumière de l'Evangile à d'autres qui n'en jouissent pas actuellement. Ceci peut signifier travailler aussi bien auprès des membres non pratiquants de l'Eglise que de non-membres — probablement le plus souvent auprès de ces derniers. Notez la façon dont le Seigneur a relié le pardon des péchés au fait de rendre son témoignage concernant l'œuvre des derniers jours :

> «Car je vous pardonnerai vos péchés avec ce commandement : Que vous restiez fermes, avec ferveur et l'esprit de prière, *à rendre témoignage au monde entier* de ce qui vous est communiqué» (D&A 84 : 61).

Le Seigneur est apparemment déçu des nombreuses personnes qui

«Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie» (Eph. 2 : 8-9).

L'une des doctrines les plus fausses inventées par Satan et avancées par l'homme est que l'homme est sauvé par la seule grâce de Dieu; que la foi en Jésus-Christ seule est tout ce qu'il faut pour avoir le salut. En même temps que toutes les autres œuvres nécessaires à l'exaltation de l'homme dans le royaume de Dieu, ceci pourrait exclure la nécessité de se repentir. Cela pourrait autoriser le péché et, étant donné qu'il ne serait pas nécessaire que l'homme travaille à son salut, pourrait accepter au lieu de cela un service du bout des lèvres, le «repentir» sur le lit de mort et une confession superficielle et sans signification des péchés.

Les membres de l'Eglise ont vraiment de la chance d'avoir les Ecritures publiées à notre époque, qui éclaircissent sans laisser l'ombre d'un doute les questions doctrinales de ce genre. Un passage du Livre de Mormon, écrit peut-être dans la même intention que la phrase de Paul ci-dessus — souligner et susciter l'appréciation pour le don gratuit du salut offert à condition d'obéir — est particulièrement instructif :

«Car nous travaillons diligemment à écrire pour persuader nos enfants et nos frères de croire au Christ et de se soumettre à Dieu; car nous savons que c'est par la grâce que nous sommes sauvés, *après tout ce que nous pouvons faire*» (2 Néphi 25 : 23).

Et le Seigneur a encore davantage souligné ce fait :

«Et aucune chose impure ne peut rentrer dans son royaume, c'est pourquoi, n'entrent dans son repos que ceux qui ont lavé leurs vêtements dans mon sang, à cause de leur foi, du repentir de tous leurs péchés, et de leur fidélité jusqu'à la fin.

«Maintenant, voici le commandement : Repentez-vous tous, bouts de la terre, et venez à moi, et soyez baptisés en mon nom, pour que vous soyez sanctifiés par la réception du Saint-Esprit, afin d'être sans tache devant moi au dernier jour» (3 Néphi 27 : 19-20).

Ceci rend claires les deux facettes dont aucune, à elle seule, n'apporterait à l'homme le salut : la grâce du Christ, en particulier telle qu'elle est représentée par son sacrifice expiatoire, et l'effort individuel. Aussi bonnes que puissent être les œuvres d'une personne, elle ne pourrait être sauvée si Jésus n'était pas mort pour ses péchés et ceux de tous les autres. Et aussi puissante que puisse être la grâce salvatrice du Christ, elle n'apportera pas l'exaltation à quelqu'un qui ne se conforme pas aux œuvres de l'Evangile.

Nous devons, bien entendu, comprendre les termes. Si on entend par le mot «salut» le simple fait d'être sauvé ou racheté du tombeau, la «grâce de Dieu» suffit. Mais si le terme «salut» signifie rentrer en la présence de Dieu, jouissant de la progression et d'un accroissement éternels et d'une divinisation finale, pour cela il faut assurément avoir la «grâce de Dieu», telle qu'elle est généralement définie, plus la pureté personnelle, le fait de surmonter le mal, et les bonnes «œuvres» rendues si importantes dans les exhortations du Sauveur, de ses prophètes et de ses apôtres.

Rares sont ceux qui ont mieux compris cette question que l'apôtre Paul qui aurait été surpris si on lui avait dit qu'on pouvait interpréter ses paroles autrement. Dans tous ses écrits, il souligne l'importance des actes de justice. Il prêche contre les péchés de toutes sortes, incitant au repentir et déclarant que le pardon est un élément nécessaire au salut. Il dit dans son épître aux Romains que «la colère de Dieu se révèle du ciel contre toute... injustice des hommes... » (Rom. 1 : 18). Non seulement il condamne toutes les choses mauvaises, mais promet que Dieu «rendra à chacun selon ses œuvres» (Rom 2 : 6). Il promet la vie éternelle à ceux «qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité» (Rom. 2 : 7). Il souligne : «Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés» (Rom. 2 : 13). Et comme nous l'avons déjà vu dans ce livre, il énonce les péchés avec précision et en grand nombre et invite les hommes à s'en repentir.

La vie repentante recherche la perfection

On pourrait multiplier les citations presque à l'infini mais on en a dit assez pour bien montrer que la vie repentante, la vie qui tend constamment vers la perfection, doit reposer sur les œuvres aussi bien que sur la foi. L'Evangile est un programme d'action, un programme où l'on *fait* des choses. L'immortalité et la vie éternelle de l'homme sont les buts de Dieu (Moïse 1 : 39). L'immortalité a été réalisée par le sacrifice du Sauveur. La vie éternelle est dans la balance, attendant les œuvres des hommes.

Cette progression vers la vie éternelle revient à atteindre la perfection. Le respect de tous les commandements garantit le pardon total des péchés et assure l'exaltation par la perfection qui vient de ce que l'on se conforme à la formule que le Seigneur nous a donnée. Dans son Sermon sur la Montagne, il a commandé à tous les hommes : «Soyez

donc parfaits comme votre Père céleste est parfait» (Matt. 5 : 48). Etre parfait signifie triompher du péché. C'est un ordre du Seigneur. Il est juste, sage et bon. Il n'exigerait jamais de ses enfants quelque chose qui ne soit pas pour leur avantage et qu'ils ne puissent atteindre. La perfection est donc un but réalisable.

Le Sauveur a donné les mêmes instructions à ses dirigeants néphites quand il leur énonça les conditions de l'Evangile : être comme lui (3 Néphi 12 : 48). Le Sauveur avait respecté les commandements de son Evangile; il était maintenant requis de tous les hommes qu'ils respectent de même les commandements. Néphi cita le Sauveur dans le même sens :

> «Et la voix du Fils m'est parvenue, disant : A celui qui est baptisé en mon nom, mon Père donnera le Saint-Esprit, comme à moi. Suivez-moi donc, et faites ce que vous m'avez vu faire» (2 Néphi 31 : 12).

Le Seigneur a détaillé quelque peu ses paroles aux Néphites quand, après de longues dissertations sur la progression vers la perfection en vivant selon l'Evangile, il posa à ses disciples cette question pertinente : «C'est pourquoi, quel genre d'hommes devez-vous être?» Peut-être essayait t'il simplement de bien leur faire comprendre la vérité et de la renforcer, ou peut-être a-t-il posé cette question pour voir à quel point ils avaient saisi les vérités fondamentales qu'il leur enseignait. Il n'attendit pas leur réponse, mais ajouta promptement : «En vérité, je vous le dis, vous devez être tels que je suis moi-même» (3 Néphi 27 : 27).

La perfection s'obtient en réalité par la victoire. Le Seigneur a révélé par l'intermédiaire de Jean : «Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône» (Apoc. 3 : 21).

Il semble que le mal soit toujours autour de nous. Un des frères des débuts de l'Eglise a estimé qu'il y a des centaines d'esprits mauvais qui travaillent contre chacun de nous. En conséquence, nous devons être constamment en alerte. Nous devons cataloguer nos faiblesses et nous y attaquer pour les vaincre. Le Christ devint parfait en remportant la victoire. Ce n'est qu'en vainquant que nous deviendrons parfaits et que nous avancerons vers la divinisation. Comme je l'ai déjà dit, le moment pour le faire, c'est maintenant dans la condition mortelle.

On a dit : «Celui qui envisage de se corriger a une étape de retard. Il devrait passer du stade des intentions à celui de l'action. C'est

aujourd'hui qu'il faut commencer.» Il est certain que la maîtrise de soi est un programme continu : un voyage, et pas simplement un premier pas. Les hommes ne deviennent pas soudain justes, pas plus qu'un minuscule gland ne devient soudain un chêne. La progression vers la perfection peut néanmoins être rapide si on avance résolument à grands pas vers le but.

La perspective est importante

Dans la marche vers la perfection par la victoire sur le péché, il est important d'avoir une perspective correcte. Par exemple, certaines personnes confondent la fin et les moyens. Beaucoup ont le sentiment que la Parole de Sagesse a pour but principal d'augmenter notre santé et d'allonger notre vie mortelle, mais une étude plus soigneuse de la révélation (D&A 89) montre qu'il y a un but plus profond. Bien entendu, son observance stricte fortifiera notre corps, le fera survivre plus longtemps pour qu'il y ait un temps plus long pour perfectionner le corps et particulièrement l'esprit, l'œil fixé sur une élévation éternelle et des joies éternelles. Le Seigneur a fait des promesses solennelles à tous les Saints qui se souviennent de ses paroles pour les mettre en pratique, marchant dans l'*obéissance aux commandements* (voir D&A 89 : 18). Ici les engagements du Seigneur sont doubles. Tout d'abord il promet à ceux qui obéissent qu'ils «... recevront la santé en leur nombril et de la moelle en leurs os... », que grâce à une bonne santé physique ils «courront et ne se fatigueront point, et ils marcheront et ne faibliront point». C'est là une promesse merveilleuse.

Mais les promesses spirituelles dépassent considérablement les promesses physiques. Pour ceux qui observent ces instructions particulières et obéissent à tous les commandements du Seigneur, les bénédictions sont réellement accrues et amplifiées. L'ange de la mort passera à côté de ces Saints-là, promet-il, et ne les frappera pas. Cette promesse nous ramène à l'Exode où nous lisons que le Seigneur a mis à l'épreuve la foi des enfants d'Israël pour voir s'ils suivraient le grand Moïse.

Maintenant la promesse de la révélation précédemment citée est semblable à l'épreuve de l'ancien Israël et en diffère, comme c'est le cas en général pour les comparaisons. Dans les deux situations, il y a l'élément de la Pâque, l'élément d'obéissance de la foi sans connaître toutes les raisons du commandement. «L'obéissance de la foi» est fondamentale. Sans elle, le miracle ne peut pas se produire. Si Israël

n'avait pas obéi, ses fils premiers-nés n'auraient pas été protégés.

La récompense de l'observance de la Parole de Sagesse, c'est la vie; pas seulement la vie mortelle prolongée, mais la vie éternelle. Il n'y a aucune promesse dans la Parole de Sagesse que celui qui l'observe fidèlement ne mourra pas : «Comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ» (1 Cor. 15 : 22). Pour l'Israël d'autrefois, c'était la vie physique ou la mort physique. Dans notre promesse moderne, c'est la vie spirituelle ou la mort spirituelle. Si on ignore «ces paroles» et que l'on néglige «l'obéissance aux commandements», on est sûr de mourir, mais si on obéit implicitement, on se voit assurer la vie éternelle par la perfection. L'ange de la mort raccourcit notre vie mortelle à cause de notre désobéissance; l'ange de lumière dégage le chemin pour la vie spirituelle éternelle.

L'individu a l'initiative

Nous avons déjà parlé ailleurs de cette autre catégorie de gens qui sont fondamentalement non repentants parce qu'ils refusent de «vivre selon les commandements». Il y a des membres de l'Eglise qui sont en pleine léthargie. Ils ne boivent pas, ne commettent pas de péchés sexuels. Ils ne jouent pas à des jeux d'argent, ne volent pas et ne tuent pas. Ils sont bons citoyens et d'excellents voisins mais, spirituellement parlant, ils semblent se trouver dans un long et profond sommeil. Ils ne font rien de très grave, sauf qu'ils négligent de faire les choses qui doivent être faites pour obtenir leur exaltation. C'est à ces personnes que pourraient s'appliquer les paroles de Léhi :

> «Oh, si vous pouviez vous éveiller; vous éveiller d'un profond sommeil, oui, même du sommeil de l'enfer et secouer les terribles chaînes qui vous lient, qui sont les chaînes qui lient les enfants des hommes pour les emmener captifs dans le gouffre éternel de la misère et du malheur» (2 Néphi 1 : 13) .

Le chapitre 3 de l'Apocalypse contient ces paroles du Sauveur :

> «Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi» (Apoc. 3 : 20).

L'artiste Holman Hunt se sentit inspiré à traduire cette Ecriture émouvante sur toile. Un jour qu'il montrait son image du «Christ frappant à la porte» à un ami, celui-ci s'exclama soudain :

- Il y a quelque chose qui cloche dans ton tableau.
- Quoi? demanda l'artiste.

- La porte à laquelle Jésus frappe n'a pas de poignée, répliqua son ami.
- Ah, répondit M. Hunt, ce n'est pas une erreur. Cette porte, vois-tu, donne sur le cœur humain. Elle ne peut s'ouvrir que de l'intérieur.

C'est ainsi qu'il en est. Jésus peut se tenir à la porte et frapper, mais chacun de nous décide d'ouvrir ou non. L'Esprit est impuissant à obliger un homme à bouger. C'est l'homme lui-même qui doit prendre l'initiative. Il doit lui-même désirer se repentir et prendre les dispositions nécessaires. Il doit, comme Paul l'a recommandé, «se revêtir de toutes les armes de Dieu» et veiller ainsi à «pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable» (Eph. 6 : 11). Ces armes sont incomplètes sans un effort constant pour vivre selon les commandements de Dieu. Sans effort de ce genre, le repentir est, lui aussi, incomplet. Et le repentir incomplet n'a jamais apporté le pardon complet.

Chapitre seize

Eviter les pièges

Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation; l'esprit est bien disposé, mais la chair est faible.
Matthieu 26 : 41

Paul parle en ces termes de la nécessité d'élever une voix positive et sans équivoque en faveur de la cause de la vérité :

> «Et si la trompette rend un son confus, qui se préparera au combat? De même vous, si par la langue vous ne donnez pas une parole distincte, comment saura-t-on ce que vous dites? Car vous parlerez en l'air.
>
> «Quelque nombreuses que puissent être dans le monde les diverses langues, il n'en est aucune qui ne soit une langue intelligible (1 Cor. 14 : 8-10).

Les trompettes ont résonné, les avertissements ont été donnés, des voix ont été enregistrées dans les chapitres de ce livre. Les pièges qui guettent les jeunes et les moins jeunes, les dangers tout proches et les chemins interdits à tous ont été indiqués. Savoir où est le danger et pouvoir le reconnaître dans toutes ses manifestations, c'est se protéger. Le Malin est attentif. Il est toujours prêt à séduire et prend pour victime quiconque n'est pas sur ses gardes, quiconque est imprudent, quiconque est rebelle. Paul a mis en garde les Ephésiens : «Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes» (Eph. 6 : 12).

Caractère insidieux du péché

Que l'on se repente ou non d'un péché grave, le véritable esprit de repentir que tous doivent manifester comporte le désir de se tenir à l'écart du péché. On ne peut simultanément être repentant et courtiser la transgression.

Comme un voyage, le péché commence par la première étape; et la sagesse et l'expérience enseignent qu'il est plus facile de résister à la première tentation qu'aux tentations ultérieures quand l'habitude de la transgression a commencé à s'installer. C'est ce que démontre l'histoire de l'alouette. Assise dans les hautes branches d'un arbre à l'abri du danger, elle voit un voyageur qui traverse la forêt, portant une mystérieuse petite boîte noire. L'alouette descend et se perche sur l'épaule du voyageur.

- Qu'avez-vous dans la petite boîte noire? demande-t-elle.
- Des vers, répond le voyageur.
- Ils sont à vendre?
- Oui, et très bon marché en plus. Le prix n'est qu'une plume pour un ver.

L'alouette réfléchit un instant. «Je dois avoir un million de plumes. Je ne verrai pas la différence s'il en manque quelques-unes. Voilà l'occasion d'obtenir un bon repas sans devoir travailler.» Elle dit donc à l'homme qu'elle va en acheter un. Elle cherche soigneusement sous son aile une plume minuscule. Elle fait la grimace en l'arrachant, mais la taille et la qualité du ver lui font rapidement oublier la douleur. Remontée très haut dans l'arbre, elle commence à chanter aussi joliment qu'avant.

Le lendemain, elle voit le même homme et, une fois de plus, elle échange une plume contre un ver. Quelle manière splendide et facile d'obtenir son repas!

A partir de ce moment-là, tous les jours l'alouette abandonne une plume et chaque perte lui fait de moins en moins mal. Au commencement, elle avait beaucoup de plumes, mais avec le temps, elle s'aperçoit qu'il lui est plus difficile de voler. Finalement, après avoir perdu une de ses grandes plumes, il lui devient impossible d'atteindre le sommet de l'arbre et, bien entendu, de voler haut dans le ciel. En fait, il ne lui est plus possible que de voleter à quelques mètres de haut dans l'air et elle se trouve obligée de chercher sa nourriture avec les moineaux querelleurs et chamailleurs.

L'homme aux vers ne vient plus, car il n'y a plus de plumes pour payer les repas. L'alouette ne chante plus parce qu'elle a trop honte de son état déchu.

C'est comme cela que les habitudes indignes s'emparent de nous : tout d'abord douloureusement, puis plus facilement, jusqu'à ce qu'enfin nous nous trouvions dépouillés de tout ce qui nous faisait

chanter et nous élever. C'est comme cela que l'on perd la liberté. C'est comme cela que l'on est pris au piège du péché.

Le péché grave entre dans notre vie quand nous cédons tout d'abord à nos petites tentations. Il est rare que l'on se lance dans des transgressions profondes sans avoir tout d'abord cédé à des tentations moindres qui ouvrent la porte aux tentations plus fortes. Donnant l'exemple d'un type de péché, quelqu'un a dit : «Un homme honnête ne devient pas soudainement malhonnête, pas plus qu'un champ propre n'est soudain rempli de mauvaises herbes.»

II est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, au démon d'entrer par une porte qui est fermée. Il semble ne pas avoir de clef pour les portes qui sont fermées à clef. Mais si la porte est légèrement entr'ouverte, il introduit l'orteil et bientôt celui-ci est suivi par le pied, puis la jambe, puis le corps et la tête, et finalement il entre complètement.

Cette situation rappelle la fable du chameau et du chamelier qui traversent les dunes sablonneuses du désert lorsque survient une tempête. Le voyageur dresse rapidement la tente et s'y installe, fermant les cordons pour se protéger du sable cinglant de la tempête qui fait rage. Le chameau reste bien entendu à l'extérieur et comme le vent violent lance le sable contre son corps et dans ses yeux et ses naseaux, il trouve cela insupportable et demande finalement à entrer dans la tente.

- Je n'ai de place que pour moi, dit le voyageur.
- Mais est-ce que je ne peux pas simplement passer le nez de manière à pouvoir respirer un air qui ne soit pas rempli de sable? demande le chameau.
- Oui, cela tu pourrais peut-être le faire, répond le voyageur et il ouvre juste un tout petit peu le pan, et le long museau du chameau entre. Comme le chameau se sent bien maintenant! Mais bientôt il se lasse du sable qui lui fait mal aux oreilles et aux yeux et il est tenté de demander de nouveau :
- Le sable poussé par le vent est comme une lime sur ma tête. Est-ce que je pourrais simplement entrer la tête?

Le voyageur raisonne de nouveau que cela ne lui ferait pas de mal d'accepter, car la tête du chameau peut occuper l'espace au sommet de la tente que lui-même n'utilise pas. Le chameau entre donc la tête et l'animal est de nouveau satisfait — mais pour peu de temps seulement.

- Rien que les pattes de devant, suggère-t-il, et de nouveau le voyageur cède et bientôt les pattes de devant et les épaules du chameau sont dans la tente. Finalement, à force de supplier et de céder, le torse du chameau, ses pattes de derrière et tout le reste sont dans la tente. Mais maintenant elle est trop petite pour les deux, et le chameau chasse le voyageur dans le vent et la tempête.

Comme le chameau, Lucifer devient très vite le maître quand on succombe à ses premières flatteries. Bientôt, la conscience est complètement réduite au silence, le pouvoir mauvais règne en maître et la porte du salut est fermée jusqu'à ce qu'un profond repentir l'ouvre de nouveau.

L'exemple du Sauveur

L'importance qu'il y a à ne pas se laisser tenter est soulignée par l'exemple du Sauveur. Ne reconnut-il pas le danger quand il était sur la montagne avec son frère déchu, Lucifer, terriblement tenté par ce maître des tentateurs? Il aurait pu ouvrir la porte et courtiser le danger en disant : «D'accord, Satan, je vais écouter ta proposition. Je n'ai pas besoin de succomber, je n'ai pas besoin de céder, je n'ai pas besoin d'accepter, mais je vais écouter.»

Le Christ ne raisonna pas de cette manière-là. Il mit nettement et promptement fin à la discussion et commanda : «Retire-toi, Satan», ce qui voulait vraisemblablement dire : «Hors de ma vue, hors de ma présence, je ne veux pas écouter, je ne veux rien avoir de commun avec toi.» Ensuite, lisons-nous, «le diable le laissa».

Voilà notre modèle si nous voulons empêcher le péché plutôt que de nous trouver devant la tâche beaucoup plus difficile de le guérir. En étudiant l'histoire du Rédempteur et ses tentations, je suis certain qu'il consacra son énergie à se fortifier contre la tentation plutôt qu'à la combattre pour la dominer.

Ne courtisez pas la tentation

Pour traduire ceci en termes pratiques et modernes, que signifie ce principe? Entre autres choses, il signifie que pour être un abstinent total, on ne doit fréquenter ni les cafés ni les bars, qu'on ne prend jamais le premier verre. Pour éviter l'habitude du tabac, on ne fréquente pas ceux qui fument pendant les heures de loisirs. On peut peut-être travailler avec des pervertis sexuels et être peu touché, mais

jouer et se détendre avec eux, c'est ouvrir la porte à une tentation qui peut finalement être trop puissante.

Cela veut dire que le garçon qui sort, ne fût-ce qu'une fois, avec une jeune fille dont les principes moraux sont douteux, prend des risques. Il joue avec une tentation puissante. La jeune fille qui sort ne serait-ce qu'une fois avec un garçon immoral est en danger. Le jeune homme qui prend une seule cigarette ou une seule boisson «joue avec le feu». La jeune fille qui commence à s'autoriser des contacts sexuels est dans une situation dangereuse. Une étape appelle l'autre et il n'est pas facile de s'en détourner.

Pour souligner encore par une analogie les dangers qu'il y a à courtiser la tentation, voici l'histoire souvent racontée de trois hommes qui se présentèrent pour un emploi de conducteur d'autobus dans une société de transport. Le candidat qui serait accepté conduirait sur des routes de haute montagne, périlleuses. Quand on lui demanda s'il savait bien conduire, le premier répondit : «Je suis un bon conducteur expérimenté. Je peux rouler si près du bord du précipice que la large jante du véhicule frôlera le bord sans le dépasser.»

«C'est ce qui s'appelle bien conduire», dit l'employeur.

Le deuxième se vanta : «Je peux faire mieux que cela. Je peux conduire avec tant de précision, que le pneu du véhicule débordera, la moitié du pneu sur le bord du précipice et l'autre moitié dans le vide.»

L'employeur se demanda ce que le troisième homme allait dire et il eut la surprise et le plaisir d'entendre : «Moi, monsieur, je peux rester aussi loin que possible du bord.» Inutile de demander lequel des hommes obtint l'emploi.

Faites attention aux point vulnérables

Le fait que nous ne faisons pas attention à quel point nous sommes proches du péché nous rend vulnérables aux ruses de Satan. Le mythique Achille n'était physiquement vulnérable qu'au talon que sa mère avait tenu pendant qu'elle le plongeait dans le fleuve magique pour l'immuniser contre tout mal physique; une flèche empoisonnée dans son talon mit fin à une vie de grande valeur sur le champ de bataille. Comme Achille, la plupart d'entre nous ont des points vulnérables par lesquels le désastre peut nous vaincre si nous ne sommes pas convenablement protégés et immunisés.

Même le géant Goliath avait un point vulnérable. Sterlin W. Sill,

dans un de ses beaux discours, nous en a parlé. Je le cite :

> «Dans le combat historique de Davit et de Goliath, le géant de Gath s'était couvert d'une lourde cuirasse à écailles pesant 5 000 sicles d'airain. Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand et le fer de sa lance pesait 600 sicles de fer. Goliath devait se sentir tout à fait assuré du succès en allant à la rencontre du fils d'Isaï qui n'était même pas encore en âge de porter les armes. Mais Goliath commit l'erreur d'avoir confiance en sa force plutôt que de protéger sa vulnérabilité. Son corps géant et ses jambes énormes étaient enfermés dans de l'airain, mais son vaste et large front restait découvert. C'est l'endroit que David visa avec succès avec sa fronde, et Goliath tomba comme Achille était tombé, parce qu'il fut frappé là où il n'était pas protégé[1].»

L'histoire donne beaucoup d'autres exemples de force et d'orgueil, d'individus comme de nations, qui ont succombé à l'attaque dirigée contre leur point faible. Si ces points étaient souvent, du moins en surface, physiques, Lucifer et ses disciples connaissent les habitudes, les faiblesses et les points faibles de tout le monde et en profitent pour nous conduire à la destruction spirituelle. Pour l'un, cela peut être la soif d'alcool, un autre peut avoir une faim insatiable, un autre a laissé ses pulsions sexuelles le dominer, un autre aime l'argent ainsi que le luxe et le confort qu'il permet d'acheter, un autre a soif de puissance, et ainsi de suite.

A la conférence de juin 1959 de la SAM, Delbert L. Stapley, du Conseil des Douze, a fait des commentaires à ce sujet. Il a dit entre autres choses :

> «La lumière dissipe les ténèbres et en prend la place. Les ténèbres ne peuvent prendre la place de la lumière. Ce n'est que quand la lumière s'éteint que les ténèbres règnent... reconnaître les faiblesses inhérentes et ne rien faire pour les surmonter... est une preuve d'instabilité de caractère.

Piège de l'autojustification

C'est probablement ce genre de dextérité mentale qu'Alexander Pope, le poète anglais, avait à l'esprit quand il écrivit avec beaucoup de discernement :

> Le vice est un monstre si horrible
> Qu'il suffit de le voir pour le haïr;
> Mais quand on le voit trop souvent, on connaît son visage
> On le supporte, puis on s'apitoie et puis on l'embrasse.

---

[1] Sterling W. Sill, *The Way to Success*, Salt Lake City, Bookcraft 1964, p. 278.

Il est facile de se justifier par des raisonnements quand on se livre à des habitudes pécheresses. Par exemple, la personne qui est libérée de toute entrave, pour la première fois peut-être, se dit qu'elle va examiner certaines des choses dont elle a entendu parler et va les essayer pour satisfaire sa curiosité. Ce sont bien entendu les choses interdites qui semblent avoir le plus grand attrait. Elle prend sa première cigarette, sa première boisson. Elle entre dans les divers domaines sexuels interdits. Elle essaie son premier vol ou son premier cambriolage. Elle joue un petit peu. Elle se dit sans doute qu'il est bon d'essayer, ne fût-ce qu'une seule fois, «rien que pour l'expérience». Elle ne pense certainement pas qu'elle va aller plus loin dans le péché ni se permettre de répéter les actes. Mais même si ces pratiques interdites sont suivies de sentiments de regret et même de honte et de chagrin, elle est maintenant devenue si experte en autojustification qu'elle se persuade de ne pas se repentir.

Il n'existe apparemment que ces deux voies : se repentir et faire le nécessaire pour se purifier complètement ou se débarrasser des conséquences et des reproches de sa conscience par l'autojustification. Le repentir semble être un processus très difficile, long et pénible, qui est ordinairement embarrassant. Le chemin de l'autojustification est temporairement beaucoup plus facile. Il cache les transgressions. La conscience, qui tout d'abord souffre, se cautérise de plus en plus facilement jusqu'à ce qu'elle se retire pour laisser la victime entièrement à la merci des puissances mauvaises et tentatrices. Il est clair que la première étape, qui consiste à justifier le péché à coups de raisonnements, est un piège à éviter.

Pièges pour les jeunes

Dans ce livre, j'ai délibérément fait souvent allusion aux péchés sexuels et ceci à cause de leur gravité et de leur fréquence. Dans le présent chapitre, on ne saurait mettre trop l'accent sur ces erreurs en parlant d'éviter les pièges du péché, surtout en ce qu'ils affectent les jeunes de l'Eglise dans une ère d'immoralité, de relâchement et de tentations commerciales accrues.

Notre Créateur, dans sa sagesse, a façonné l'âme de l'homme, le corps et l'esprit, y incorporant une croissance, des désirs et des besoins appropriés à l'âge de sorte que la vie se développe convenablement et normalement. Il y a un moment pour la tendre enfance, avec sa dépendance totale vis-à-vis des autres, un temps pour l'enfance, avec son existence sans souci, un temps pour l'adolescence avec son

accroissement d'intérêts et de responsabilités. Il y a un moment pour une jeunesse plus mûre, et un accroissement de décisions et de comptes à rendre. Il y a un temps pour les jeunes mariés, avec leurs responsabilités mutuelles et leurs intérêts sans cesse plus larges; un temps pour l'âge mûr, avec sa moisson automnale d'expériences; un temps pour la vieillesse pendant les hivers au coin du feu, avec des souvenirs, des fréquentations joyeuses et des satisfactions. Toutes ces phases de la croissance, quand elles sont recherchées en accord avec le plan divin, conduisent fermement et inébranlablement l'âme le long du chemin de la vie éternelle. Il n'est pas d'étape de la vie qui soit plus importante en vue du résultat final que les années de jeunesse. Les décisions et les activités de cette période marquent l'avenir de ce qui peut être une trace ineffaçable, particulièrement en ce qu'elle affecte le mariage et la vie de la famille qui en résulte. Les activités, les fréquentations de ce moment-là ont souvent une influence capitale.

Le besoin d'activités de groupe est normal pour les jeunes, quand ils ne sont pas prématurément et imprudemment stimulés dans d'autres directions, et les activités récréatives et sociales du groupe doivent être saines et divertissantes. La sécurité physique et morale est accrue dans la multiplicité des amis. Les activités récréatives de groupe créées par les jeunes eux-mêmes peuvent non seulement être très amusantes, mais extrêmement profitables. Les veillées peuvent créer des amitiés, inspirer et former l'esprit. Les pique-niques de groupe peuvent apprendre aux jeunes la courtoisie, la camaraderie et élargir le cercle des amis intimes.

Les sports peuvent aider le corps à acquérir force et endurance. Ils peuvent apprendre à l'esprit à affronter les difficultés, les défaites et les succès, enseigner le désintéressement et la compréhension et inculqué sportivité et tolérance au participant comme aux spectateurs. Le théâtre peut développer les talents, enseigner la patience et encourager l'amitié et la camaraderie. Les activités musicales de groupe ont des effets semblables et peuvent aussi adoucir et attendrir l'esprit et satisfaire les besoins esthétiques.

Une soirée dansante correctement organisée peut être une bénédiction. Elle donne l'occasion de passer un moment agréable avec beaucoup de gens sur un accompagnement musical. Elle peut permettre de nouer et développer des amitiés qui seront chéries plus tard dans la vie. Elle peut aussi par contre devenir une expérience restrictive.

Les bals bien ordonnés constituent de bons endroits, des moments agréables et des circonstances favorables pour rencontrer de nouvelles

personnes et élargir le cercle de ses amis. Ils peuvent être la porte ouverte au bonheur. Lors d'une soirée dansante et de conversations agréables, on peut faire la connaissance de beaucoup de jeunes gens splendides dont chacun a des traits de caractère admirables et peut être supérieurs à tout camarade donné en au moins certaines qualités. C'est ici que les partenaires peuvent commencer à évaluer, à noter les qualités, les réalisations et les supériorités par comparaison et par contraste. Des amitiés fondées sur ces observations peuvent être à la base de sorties sages, bien choisies et occasionnelles pour ceux qui ont une maturité et un âge suffisants, ce qui sera suivi plus tard, en temps voulu, par une amitié plus intime et plus tard encore par des fiançailles couronnées par un mariage éternel heureux.

Par contre, quand un jeune danse toute la soirée avec une seule partenaire, ce que nous pourrions appeler danse «à monopole», cela n'est pas seulement anti-social, mais limite les plaisirs et les possibilités légitimes de chacun. Cela peut aussi encourager, par son caractère exclusif, une intimité inconvenante. Danser, que l'on soit accompagné ou non, présuppose un échange de partenaires que nous pourrions appeler danse «multiple».

Les esprits sérieux reconnaîtront la sagesse de cette façon de faire. Les sorties précoces en couple et les danses «à monopole» ouvrent toute grande une porte donnant sur des cavernes dangereuses et ferment de nombreuses portes qui mènent à des expériences intéressantes, saines et enrichissantes.

Sauter les expériences appropriées et naturelles de la jeunesse ou ignorer les signaux avertisseurs, c'est introduire dans la vie une déformation avec ses ennuis et ses tribulations et limiter et grever, sinon ruiner, les périodes ultérieures de la vie et du développement normal.

Pour être plus précis, imposer aux enfants une pression indue et inopportune pour qu'ils assument le rôle de jeunes, laisser le jeune adolescent sauter les jours de cette période et se précipiter dans les expériences de la fin de l'adolescence ou laisser les jeunes arrivés à la fin de l'adolescence contracter le mariage avant d'être convenablement préparés — tout cela engendre la frustration et la perte d'une partie importante de sa vie.

Les dangers des amitiés intimes précoces

Les amitiés intimes précoces de gens trop jeunes conduisent à un mariage rapide avant que les préparatifs suffisants n'aient été faits en vue de l'avenir, avant que l'on n'ait même terminé son instruction et

avant que la jeune vie ait eu ses nombreuses et belles expériences de formation.

Quelqu'un a écrit un long article intitulé «Le mariage n'est pas pour les enfants» qui montrait bien la nécessité dans laquelle se trouvent les jeunes de faire leurs plans avec un esprit mûr. Il disait que jusqu'à quatre-vingt-dix pour cent des mariages de lycéens finissent par un divorce. Il faisait ressortir que les mariages contractés à un âge très jeune ont tendance à mettre fin aux études et à la préparation des participants à un métier et que l'absence d'emploi qui en résulte conduit à un niveau de crise, les problèmes déjà graves d'un mariage précoce.

Les sorties en couple au début de l'adolescence conduisent aussi à des amitiés intimes précoces, avec leurs nombreux dangers et problèmes et souvent à un mariage prématuré et décevant. Ce genre de fréquentations n'est pas rare et rencontre souvent l'approbation des parents. Cependant il est presque criminel de soumettre un tendre enfant aux tentations de l'âge mûr. Des mariages précoces qui sont presque certains d'échouer, sont ordinairement le résultat de sorties en couple précoces, tandis qu'une préparation appropriée au mariage se traduit par des fiançailles au moment voulu.

Mon cœur se fend presque tous les jours quand je vois les enfants qui sortent trop tôt en couple. Un père et une mère sont venus me trouver avec leur problème. Ils ne savaient pas ce qu'ils devaient faire de leur fille. Elle n'avait que seize ans et pourtant c'était une «femme» qui avait gravement péché, s'était mariée très jeune, avait connu un enfantement humiliant et un divorce qui l'avait marquée. Que lui restait-il dans la vie? Des questions me vinrent à l'esprit telles que : «Maman, où étiez-vous quand elle sortait constamment avec le même garçon à quatorze ans? Etiez-vous partie travailler ou vous contentiez-vous de dormir? Ou essayiez-vous de revivre l'amour romantique par procuration? Où étiez-vous quand votre fille a commencé à sortir?»

La voiture : bénédiction et malédiction

Les sorties précoces exigent ordinairement une voiture et semblent impliquer une attitude possessive mutuelle et exclusive dans les sorties et les danses. Quelle conception erronée et abêtissante! Dans le temps, les jeunes sortaient à pied avec leurs compagnes; plus tard, ils allaient à cheval ou dans des carrioles; mais maintenant, il semble qu'il leur faille la voiture. Certaines jeunes filles sont comme l'une qui

demandait au garçon qui l'invitait à sortir avec lui : «As-tu une voiture?» La réponse fut négative. Elle répliqua : «Repasse quand tu en auras une.» Je peux seulement me dire que si un jeune n'est désirable et n'a de succès qu'avec des boucles d'oreilles qui balancent, de l'argent à dépenser et une voiture enchanteresse, c'est que véritablement un vernis mince et périssable a été substitué à l'idéal fondamental de la valeur et de la personnalité.

Etant donné que le but final de tout jeune doit être un mariage et une vie de famille réussis et heureux, la période des fréquentations devient un moment important pour évaluer et pour trouver le compagnon ou la compagne qui sera compatible, agréable et engageant et aura les autres qualités nécessaires. Il est possible que ceux qui ont la richesse, des voitures décapotables et une vivacité feinte soient ceux qui sont le plus désavantagés en ce qui concerne les véritables valeurs dans les fiançailles. Le jeune homme qui a la voiture la plus luxueuse n'a-t-il pas le plus grand handicap? Comment peut-il savoir quelle mesure de sa popularité est le résultat de la voiture et quelle proportion de sa propre personnalité? La jeune fille qui est riche, qui a une voiture luxueuse et «de l'argent à jeter» peut avoir du mal à savoir quelle proportion de son succès est due au vernis et quelle proportion à son charme personnel.

La voiture peut être une bénédiction ou une malédiction, comme l'eau qui peut sauver un mourant ou dans laquelle un homme peut se noyer; comme le feu qui peut réchauffer un corps gelé ou le calciner; comme la puissance atomique qui peut propulser des navires ou ruiner des villes. La voiture peut transporter ses occupants vers la maison, l'école ou le temple. Elle peut aussi les conduire dans des endroits isolés, vers les dangers moraux où la conscience est réduite au silence, où les justes inhibitions sont étouffées et les anges gardiens anesthésiés. En bref, la voiture peut transporter un couple, jeune ou moins jeune, à de très grandes distances des lieux sûrs. Elle peut fournir une intimité dangereuse et stimuler la tentation.

La voiture est réservée à des conducteurs dont le jugement est mûr. Les législateurs l'ont senti en refusant le permis de conduire à ceux qui n'ont pas atteint un certain âge. Les accidents causés par des adolescents dépassent de loin ceux causés par les personnes plus âgées. Mais ces dangers physiques sont les moindres. Les morts peuvent revivre, les invalides peuvent ressusciter avec un corps sain, mais l'âme dévastée, la vie marquée, la jeunesse violée avec sa vertu perdue, voilà les vraies tragédies.

Les fonds de ruelle, les défilés de canyon, les lieux désertiques et les rues silencieuses tard le soir sont des endroits où l'on ne parle guère d'art, de musique ou de doctrine de l'Evangile mais où l'on pense souvent à des choses plus viles et parle de sujets plus bas. Et quand on n'a plus rien à se dire, il y a des choses à faire, dont l'accomplissement apporte de la poussière et des cendres, là où devraient fleurir les roses. Quand j'interroge des jeunes gens repentants, aussi bien que certaines personnes plus âgées, on me dit souvent que le couple a rencontré sa défaite dans le noir, à des heures tardives, dans des endroits isolés. Les ennuis, comme les photographies, se développent dans le noir. La voiture a été, dans la plupart des cas, le siège confessé de la difficulté. Elle est devenue leur maison de passe. Tout d'abord ils n'avaient pas l'intention de mal faire, mais l'isolement a facilité les passions sexuelles qui les ont subrepticement envahis comme un serpent se glisse dans l'herbe.

«D'où viens-tu?» demande la mère inquiète. La réponse est surprenante. «D'un cinéma en plein air, ils jouaient ‹La cave aux passions›; c'était un film ‹chaud›. » Dans la voiture, dans l'intimité, le noir, avec sur l'écran des scènes suggestives et voluptueuses, le cadre presque parfait du péché organisé par Satan était là. Avec l'apparence extérieure de la décence et de la respectabilité, avec l'absence des influences saintes et avec des légions de tentateurs vicieux attroupés, même de bons jeunes sont pris au piège et commettent des actes immoraux, des actes qu'on courrait beaucoup moins le risque de voir au salon ou dans le cinéma convenable de la grand-rue.

Personne d'autre que les participants n'est témoin du péché accompli dans le noir, du moins personne sur la terre. Mais les prophètes ont parlé du péché commis dans le noir. Job, par exemple, rapporte les paroles d'Eliphaz : «Et tu dis : Qu'est-ce que Dieu sait? Peut-il juger à travers l'obscurité?» (Job 22 : 13). Esaïe a donné cet avertissement : «Malheur à ceux qui cachent leurs desseins pour les dérober à l'Eternel, qui font leurs œuvres dans les ténèbres, et qui disent : Qui nous voit et qui nous connaît?» (Esaïe 29 : 15). De même, notre Seigneur a laissé entendre que les hommes «ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière... » (Jean 3 : 19-20).

L'impudeur

Il y a d'autres choses que les voitures et les ténèbres qui encouragent l'impudicité et l'immoralité. L'une d'entre elles est l'impudeur. Les

jeunes d'aujourd'hui parlent avec la plus grande facilité du sexe. Ils en entendent parler dans les vestiaires et dans la rue, ils le voient et l'entendent au cinéma et à la télévision, ils le lisent partout dans les livres pornographiques. Ceux qui ne résistent pas à cette influence l'absorbent et l'encouragent. L'esprit d'impudeur s'est développé au point que rien ne semble être sacré.

L'un des facteurs qui contribuent à l'impudicité et à l'effondrement des valeurs morales, ce sont les vêtements modernes portés par nos jeunes filles et leurs mères. Je vois des jeunes filles, et des femmes plus âgées, portant des shorts dans la rue. Ceci n'est pas bien. C'est chez elles, dans leur maison et dans leur jardin que les femmes porteront des shorts. Je vois certaines de nos mères, de nos épouses et de nos filles membres de l'Eglise, qui portent des robes de coupe extrême et suggestive. Il y a même des pères qui encouragent cela. Je me demande si nos sœurs se rendent compte de la tentation qu'elles présentent pour les hommes quand elles laissent leur corps partiellement découvert ou quand elles s'habillent de chandails collants qui révèlent le corps et ses formes.

Il n'y a pas de raisons pour qu'une femme doive porter une robe impudique parce que c'est la mode. Nous pouvons être à la mode sans être extrémistes. Nous pouvons créer une mode à nous. La femme est belle surtout quand son corps est convenablement habillé et que son beau visage est orné de ses jolis cheveux. Elle n'a pas besoin d'autres attraits. C'est à ce moment-là qu'elle est dans ses plus beaux atours et que les hommes l'aimeront à cause de cela. Les hommes ne l'aimeront pas plus parce que son cou est dénudé. Jeunes filles, si le jeune homme est pudique et digne de vous, il vous aimera d'autant plus si vous êtes convenablement habillée. Bien entendu, si c'est un vicieux, il aura d'autres idées.

On a l'impression que certains aspects de l'impudeur dans le vêtement, tant chez les hommes que chez les femmes, frisent l'exhibitionnisme, le comportement perverti par lequel les gens satisfont leurs désirs voluptueux en montrant leur corps à d'autres. On a descendu bien bas la pente quand on a recours à cette expression détestable, bien qu'heureusement on puisse se régénérer, se rétablir et se transformer par le repentir total et être pardonné. Malgré tout, seul un dépravé peut approuver cette pratique ou la cautionner.

Mais cet abominable étalage de l'intimité du corps à d'autres est-il si éloigné de ces situations où des hommes qui font leur jardin ne portent que des pantalons et des souliers et de ceux qui roulent en

voiture en découvrant le haut de leur corps? Cet exhibitionnisme est-il si différent et si éloigné de celui de ces femmes jeunes, et moins jeunes, qui vont jusqu'à porter des vêtements collants qui accentuent le corps humain, de celles qui montrent leur dos, leur poitrine et leurs membres inférieurs? On impute ces extrêmes à la mode, mais on peut encore une fois se demander s'il n'y aurait pas des satisfactions, sexuelles et autres, dans ce qui semble être un mépris pervers pour la décence pudique. Les vêtements de bain reduits au strict minimum, les porte-t-on à cause de la mode ou pour choquer, émouvoir ou tenter? Peut-il y avoir dans toutes ces expressions une innocence et une pudeur totales? Il y a des lois contre le déshabillage indécent, mais pourquoi mettre en prison l'homme qui expose son corps à peine plus que les femmes qui montrent à peine moins? Se peut-il que dans toute cette impudicité il y ait quelques-uns des mêmes désirs qui poussent l'exhibitionniste à découvrir son corps et à le parader devant les autres?

Nous ne pouvons trop insister sur le fait que l'impudeur est un des pièges qu'il faut éviter, si nous voulons éviter la tentation et rester purs.

La lasciveté écrite et parlée

Un genre qui est intimement lié au piège de l'impudicité et qui en découle partiellement, c'est celui de la pornographie.

La pornographie est devenue un commerce extrêmement profitable qui colporte des magazines, des livres et des images «sexy» abominables et vicieuses. Il y a un immense commerce de cette littérature, et très souvent les garçons et les filles de nos lycées, et même des plus jeunes, sont victimes de cet abominable commerce. Au cours de ces dernières années, cette même lasciveté s'est glissée dans les chansons et les histoires perverses enregistrées sur disques. Un éditorialiste du *Deseret News* écrivait :

> «Les dents pernicieuses de la pornographie, mordant dans le commerce des disques... constituent un aspect nouveau et abominable de ce problème lancinant.
>
> «L'action répressive des parents et des organisations scandalisés a considérablement réduit la quantité de littérature obscène dans les rayons des librairies des environs, mais les pourvoyeurs d'obscénité semblent avoir trouvé un autre domaine tentant et rémunérateur.
>
> «On trouve maintenant en circulation plus d'une vingtaine d'enregistrements de chants et de récitations sur les sujets les plus vils. Une mère zélée a trouvé un disque de ce genre chez elle. Il était caché dans la

chambre de sa fille âgée de quinze ans. Il fut remis entre les mains de membres du Comité pour la protection de la jeunesse en vue de sa lutte contre la pornographie. Il était si obscène que certains des auditeurs ne purent pas supporter d'entendre plus d'un ou deux des dix morceaux qui se trouvaient sur les deux faces du disque. Et cependant, cette chose malpropre avait été achetée par deux jeunes filles de quinze ans chez un marchand de musique considéré comme de bonne réputation.»

Les parents doivent être avertis de ces maux et faire tout ce qu'ils peuvent pour protéger leurs fils et leurs filles d'une corruption qui a pour but de stimuler les passions sexuelles et d'ouvrir la porte à des transgressions plus graves. Par un effort concerté, ils peuvent faire disparaître ce matériel des rayons à journaux et du courrier et faire comparaître en justice ceux qui veulent vendre la morale d'une génération pour leur profit personnel.

Les conversations et les plaisanteries lascives constituent un autre danger menaçant, cherchant comme proie quiconque les admet, comme première étape pour salir l'esprit et par conséquent l'âme.

Un magazine a parlé d'un amuseur dans un club de New York qui fut averti que la police allait enregistrer sur bande son programme. Il s'était mis en tête «de donner aux clients une heure de mots obscènes auxquels allaient s'ajouter de viles attaques contre la maternité, les Testaments, Ancien et Nouveau, et des descriptions colorées des processus physiques et sexuels les plus vils». Son patron l'avertit de «filer doux». Il en résulta que le programme fut une heure entière de comédie sans la moindre grossièreté et fut antiseptiquement propre. Quelqu'un fit la réflexion que cet amuseur pouvait travailler proprement, et on lui répondit : «Bien sûr. Ses programmes dans les clubs de nuit et les variétés étaient propres et il gagnait cent dollars par semaine. Mais en orientant tous ses efforts sur un spectacle malpropre, il gagne cinq mille dollars par semaine. C'est pour cela qu'il colporte les saletés.» La différence est de quatre mille neuf cents dollars par semaine.

Qui faut-il blâmer? Le colporteur de saletés, bien entendu, mais plus encore que ce vulgaire amuseur, le consommateur de saletés, le public. Tant que les hommes seront corrompus et se vautreront dans la fange des égouts, des amuseurs leur vendront ce qu'ils demandent. On peut faire voter des lois, procéder à des arrestations, les avocats peuvent plaider, les tribunaux peuvent condamner et les prisons se refermer sur des hommes à l'esprit corrompu, mais la pornographie et les attentats à la pudeur qui lui sont alliées ne prendront fin que lorsque les hommes se seront purifié l'esprit et cesseront de réclamer

et de payer pour des choses aussi viles. Quand le client en aura assez d'être noyé sous les saletés par les comédiens, il ne payera plus pour cette saleté et sa source tarira.

Bien entendu, il n'y a que peu de gens qui vont dans des clubs de nuit, mais pendant la récréation, la pause, au vestiaire, à la table du banquet, presque partout, il y a des gens vulgaires qui prolongent la vie de ce qui est grossier et indécent par leurs narrations et leurs applaudissements. Mais si personne ne rit pour encourager, s'il n'y a pas d'oreilles pour écouter, pas de lèvres pour applaudir ou répéter la vulgarité, le narrateur se fatiguera de ses histoires qu'on n'apprécie pas.

Spectacles dégradants

Les autres points dangereux qui risquent d'avoir un grand attrait pour les jeunes et qu'il faut éviter comme la peste sont les films indésirables et les programmes de télévision inconvenants. Un éditorial du *Deseret News* a dit à ce propos :

> «Bien qu'il soit vraiment encourageant de remarquer le nombre croissant de protestations élevées dans tout le pays contre les films et les programmes de télévision indésirables dont on afflige le public américain, en particulier les jeunes qui constituent une grande partie des deux auditoires, il est écœurant de noter le nombre de productions douteuses que sortent encore les studios.
>
> «Les juges d'enfants, les policiers des brigades des mœurs et les travailleurs sociaux sont d'accord pour dire qu'un fort pourcentage des délits d'aujourd'hui ont leur origine dans les spectacles de bas niveau que regardent tant de jeunes.
>
> «Mais parce que le mal avec tous ses ‹agréments hollywoodiens›, reluit comme l'or, et parce que ce qui est suggestif est toujours attrayant pour beaucoup de personnes, les producteurs de ces spectacles trouvent profitable de poursuivre ce genre de films.»

Après avoir analysé ce problème en détail, l'éditorial conclut :

> «Il n'y a probablement pas assez de ressentiment public pour obliger les producteurs de cinéma et de télévision à purifier leur production, parce que l'argent parle plus fort que les protestations du public.
>
> «Mais il est certain que l'Eglise et le foyer peuvent faire quelque chose pour enseigner les principes à leurs enfants. Ils peuvent certainement réglementer ce que les jeunes voient, par la persuasion que tout bon foyer peut exercer.
>
> «On peut développer le bon goût et avec lui le désir d'éliminer les spectacles malpropres, tout comme nous éliminons l'alcool, les cigarettes et le pelotage de la vie de nos jeunes.»

Les meilleurs jeunes peuvent chuter

Ceci dit, nos jeunes Saints des Derniers Jours sont les meilleurs du monde. Il n'y a nulle part, d'un océan à l'autre, de groupes qui puissent se comparer si peu que ce soit à eux. Je crois que pratiquement tous nos jeunes gens et toutes nos jeunes filles grandissent avec le désir d'être justes. Je pense qu'ils sont fondamentalement bons. Cependant, il y a trop de malheurs parmi eux. Il y en a trop qui s'égarent

Le diable sait comment les détruire. Il sait, jeunes gens et jeunes filles, qu'il ne peut pas vous pousser à commettre immédiatement l'adultère, mais il sait aussi qu'il peut vous amollir par des fréquentations lascives, des conversations vulgaires, un habillement impudique, des films «sexy» et ainsi de suite. Il sait aussi que s'il peut amener à boire ou entraîner dans son programme de pelotage les meilleurs garçons et les meilleures filles ils finiront par succomber et chuter.

Il est important de comprendre ce piège. C'est un sujet sur lequel il n'est pas facile de parler ou d'écrire, mais quand des évêques viennent me trouver en me racontant les tristes histoires de foyers brisés, de vies gachées, de cœurs brisés, de chagrins et de remords, quand j'interroge des gens qui sont tombés dans le piège, je leur dis presque avec désespoir : «Que pouvons-nous faire? Que peut faire l'Eglise pour éviter cela? Que pouvons-nous faire pour protéger la prochaine génération, les jeunes qui nous arrivent? Dites-le moi.»

En guise de réponse, le jeune homme ou la jeune fille dit souvent : «On ne nous instruit pas avec assez de franchise. Nous recevons beaucoup d'éducation sexuelle de diverses sources, mais elle nous fait du tort. Nous entendons constamment ce qui est vulgaire. Nous avons besoin d'avertissements, d'avertissements francs.» J'espère sincèrement que les avertissements donnés dans ce livre sont suffisamment francs et clairs.

Du côté positif, si nos jeunes veulent éviter les pièges, ils seront fermes dans leurs principes et non vacillants comme l'homme ivre. Ils goûteront leur enfance et leur jeune adolescence chez eux avec leurs parents, et ensuite pendant quelques années en participant aux activités de groupe. Dans les bals, ils changeront de partenaires pour le plaisir et l'avantage que cela donne. Il n'y aura pas de sorties au début de l'adolescence, des sorties occasionnelles seulement vers les quinze, seize ans, et pas de fréquentation assidue de personnes de l'autre sexe tant qu'ils ne sont pas prêts à chercher un conjoint éternel dans un

mariage convenable. Les fréquentations resteront exemptes de toute inconvenance. Les baisers seront réservés au moins jusqu'à ces jours futurs et sacrés des fiançailles, quand ils seront dissociés de questions du sexe et qu'ils auront un sens sacré. Et dans tout ceci, ils conserveront une attitude saine et constructive vis-à-vis du foyer, de l'école et de l'Eglise et vis-à-vis des autres en général. Ils grandiront ainsi à l'abri des contaminations du monde.

Rester du côté du Seigneur

La différence entre l'homme bon et l'homme mauvais n'est pas que l'un a eu des tentations et qu'elles ont été épargnées à l'autre. C'est que l'un est resté fort et a résisté à la tentation et que l'autre s'est mis dans des endroits et des situations compromettantes et s'est justifié par des raisonnements. Il est donc évident que pour rester pur et digne, on doit rester clairement et résolument à l'écart du territoire du démon, évitant le moindre pas vers le mal. Satan laisse l'empreinte de ses mains. Elle est facile à distinguer pour quiconque est averti. En conséquence, le signal de danger est mis bien en évidence à un endroit où il est toujours visible pour un œil averti. C'est comme le grand trou que l'on a fait un jour dans la rue où j'habite. Y faire passer la voiture aurait été friser le danger ou l'accident. J'ai remarqué que les voitures des voisins sortaient de la rue du côté non dangereux et évitaient l'endroit où se trouvait le danger. J'ai fait la même chose.

A cet égard, nous ne pourrions donner de meilleure conclusion à ce chapitre qu'en citant l'exhortation fréquente du regretté George Albert Smith qui a dit :

> «Mon grand-père disait toujours à sa famille : «Il y a une ligne de démarcation, bien définie, entre le territoire du Seigneur et celui du diable. Si vous restez du côté du Seigneur, vous serez sous son influence et vous n'aurez pas le désir de faire le mal; mais si vous traversez d'un pouce la ligne du côté du diable, vous êtes au pouvoir du Tentateur, et s'il réussit, vous ne pourrez pas penser ni même raisonner convenablement, parce que vous aurez perdu l'esprit du Seigneur.
>
> «Quand, parfois, j'ai été tenté de faire certaine chose, je me suis demandé : ‹De quel côté de la ligne suis-je?› Si j'estimais être du bon côté, du côté du Seigneur, je faisais à chaque coup ce qu'il fallait. Ainsi donc, quand la tentation vient, réfléchissez et priez à propos de votre problème, et l'influence de l'Esprit du Seigneur vous permettra de décider avec sagesse. Nous ne sommes en sécurité que quand nous sommes du côté du Seigneur.

Chapitre dix-sept

Préparer un chemin sûr

Quand un homme ne sait pas vers quel port il se dirige, il n'y en a aucun qui soit bon.
Anonyme

Si nous voulons éviter les lieux dangereux qui conduisent à la transgression, au chagrin et à la perte de nos chances d'exaltation, il serait sage d'établir l'itinéraire de notre vie.

Nous ne pouvons évidemment pas connaître toutes les circonstances de la vie ni organiser tous les détails à l'avance. Mais nous pouvons établir un itinéraire général de telle manière que nous ne dévierons guère ou pas du tout du «chemin étroit et resserré». Ce genre de planification nécessite que l'on se fixe des idéaux et des buts qui en valent la peine. La personne qui a ces buts et qui ensuite s'efforce constamment de les atteindre, est celle qui a le plus de chances d'affronter avec succès les dangers et de contourner les pièges susceptibles de changer le chemin du bonheur en un sentier de destruction.

Faites vos plans tôt dans la vie

Cette planification doit commencer tôt. On a dit que «même le voyage le plus long commence par le premier pas». Ainsi donc, quand ce premier pas est à faire, il devra l'être le long d'un itinéraire correctement tracé. Sinon nous prenons des habitudes sans nous en rendre compte, et le péché nous tient dans ses griffes avant que nous ne nous en rendions compte.

Autant que le fait de se fixer des buts dignes, celui d'organiser son itinéraire empêche de mener une vie sans orientation, menée au petit bonheur, une existence erratique. Dans les plaines de l'Utah, à flanc de colline et le long des clôtures des vallées pousse une plante appelée «tumbleweed». Quand elle est mûre et sèche, cette plante se détache

de ses racines et c'est alors un lacis sphérique de branches raides et légères qui se déplace comme une balle. Si le vent souffle vers l'ouest, la plante roule contre les clôtures de l'ouest. Avec chaque changement de direction du vent, la plante roule avec lui, suivant la loi du moindre effort jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par des clôtures, des murs ou des fossés. Quand le vent souffle le long de la route, le «tumbleweed» roule comme une énorme bille lancée par une main géante.

Beaucoup de gens, et en particulier beaucoup de nos jeunes, mènent une existence erratique comme celle du «tumbleweed». Ils ont tendance à suivre les dirigeants qui sont dominateurs et puissants, qu'ils soient bons ou mauvais. Ils veulent savoir ce que les autres font. Quel genre de chandail portent-ils? Quel genre de souliers? Les robes sont-elles longues ou courtes, collantes ou amples? Les filles en vue portent-elles les cheveux courts, à la garçonne ou flottant dans le vent, avec des tresses, à l'italienne ou à la française? Les garçons portent-ils les favoris longs, les cheveux par-dessus les oreilles, dans le cou ou jusqu'aux épaules?

Ce ne sont peut-être là que de toutes petites choses, mais il y a des domaines plus importants et plus dangereux où nos jeunes, en particulier, sont emportés par leur désir de faire comme le groupe. Que faut-il faire pour ne pas être traité de bourgeois, de «coincé», de «petit fi-fils à sa mè-mère»? Les jeunes doivent-ils fréquenter tôt ceux de l'autre sexe, prendre l'habitude d'embrasser et de peloter, danser toute la soirée avec le même partenaire?

La personne intelligente fait ses plans

Par contre, les jeunes gens intelligents se disciplinent tôt, établissent un itinéraire à long terme comprenant tout ce qui est sain et excluant tout ce qui est destructif. Le constructeur de ponts, avant de commencer la construction, fait des plans, calcule la résistance des matériaux, le coût et les dangers; l'architecte, avant même que l'on ne commence à creuser, fait un plan du bâtiment depuis les fondations jusqu'au faîte du toit. De même, une personne intelligente fait des plans soigneux et organise sa vie depuis son premier éveil mental jusqu'à la fin de sa vie. «Tout comme le constructeur souhaite que son bâtiment résiste à la tempête et aux remous des éléments, de même jeunes et vieux souhaiteront une vie que ne toucheront ni les adversités, ni les calamités, ni les ennuis pendant toute l'éternité. Ayant établi un tel itinéraire, les hommes prudents orienteront leur vie, leurs activités, leurs ambitions et leurs aspirations, de manière à

avoir tous les avantages, dans l'accomplissement total d'une juste destinée.»

La vie donne le choix à tous. Vous pouvez vous satisfaire de la médiocrité si vous le désirez. Vous pouvez être commun, ordinaire, morne, terne; ou vous pouvez canaliser votre vie de manière à ce qu'elle soit propre, vibrante, progressiste, utile, exaltante et enrichissante. Vous pouvez salir votre histoire, souiller votre âme, piétiner la vertu, l'honneur et la bonté et perdre ainsi l'exaltation dans le royaume de Dieu. Vous pouvez être juste, forçant le respect et l'admiration de vos fréquentations dans tous les domaines de la vie et jouissant de l'amour du Seigneur. Votre destinée est entre vos mains et vos décisions capitales, c'est à vous de les prendre.

Bien entendu vos choix ne seront pas les choix corrects, ceux qui vous conduiront sans hésitation sur le chemin de la grande récompense éternelle, s'ils ne sont pas faits sous les contrôles appropriés. Dans ce domaine, le plus grand contrôle c'est la maîtrise de soi. Le commentaire qui suit, dont je ne connais pas l'auteur, dénote sa profondeur :

> «Le plus grand combat de la vie se mène dans les chambres silencieuses de l'âme. Une victoire dans le cœur d'un homme vaut cent conquêtes sur les champs de bataille de la vie. Etre maître de soi-même est la meilleure garantie que l'on sera maître de la situation. Connais-toi toi-même. La couronne de la personnalité est la maîtrise de soi.»

Le monde et ses habitants ont besoin d'être guidés et contrôlés. Imaginez une voiture en mouvement sans conducteur, un train sans mécanicien, un avion sans pilote aux commandes. A notre époque de missiles téléguidés, nous devrions peut-être réfléchir un peu plus à l'idée de guider les âmes. Lancer des missiles dans l'air sans les guider ni les contrôler pourrait tuer des gens, détruire des propriétés et répandre la terreur, mais son effet à long terme serait relativement réduit par comparaison avec ce qui arriverait si on permettait aux âmes de démarrer et de continuer leur cours sans être guidées ni contrôlées.

Ainsi nos jeunes doivent poser très tôt des jalons marquant leur chemin. Les jalons sont de deux types : «Voici ce que je *vais faire*» et «Voici ce que je *ne vais pas faire*». Ces décisions concernent les activités générales, les principes, les buts spirituels et les programmes personnels. Elles doivent comprendre des prévisions pour le mariage et la famille. Très tôt, les jeunes doivent avoir vécu selon un plan. Le jeune homme et la jeune fille sages profitent de l'expérience des autres

et se fixent très tôt une voie dans leurs études, une mission, la découverte d'un être aimé pur, qui sera le compagnon ou la compagne pour la vie, leur mariage au temple et leur service dans l'Eglise. Quand on établit un tel itinéraire et que l'on se fixe un but, il est plus facile de résister aux nombreuses tentations et de dire «non» à la première cigarette, «non» au premier verre, «non» à la promenade en voiture qui conduit dans les lieux sombres, solitaires et dangereux, «non» aux premières avances inconvenantes qui finissent par conduire aux pratiques immorales.

Tracer le chemin vers le mariage

Lorsque nos jeunes sont en âge de comprendre et d'établir l'itinéraire de leur vie, ils ne sont plus qu'à quelques années de la plus grande décision de leur vie, le mariage. C'est pourquoi, ce chapitre se concentre sur le chemin à suivre vers et dans le mariage. Et je pourrai ajouter ici que si ses avantages sont d'autant plus grands qu'ils commencent tôt, la planification est bonne pour toutes les étapes de la vie.

Pour un membre de l'Eglise les plans et les décisions relatifs au mariage doivent être axés vers le but de l'exaltation et vers un programme pour les enfants à naître qui peuvent apporter la gloire aux parents. Quand des enfants naissent dans un vrai foyer de Saints des Derniers Jours, par un mariage scellé par le Saint-Esprit de promesse, dans un foyer où il y a de la paix et du contentement, des idéaux et des principes communs, la vie leur réserve de grandes promesses. Les enfants qui ont la chance de naître dans des foyers où préside la prêtrise, où l'Esprit du Seigneur est toujours présent, où les prières en famille unifient, où règne un véritable amour familial, sont vraiment bénis.

Si les couples mènent leur vie conjugale convenablement, formant leurs enfants dans la crainte et les exhortations du Seigneur comme ils vivent eux-mêmes, il n'y a guère de risques pour que leur foyer produise des délinquants, des transgresseurs ou des criminels. La plupart des gens s'accordent pour dire que les problèmes de la vie commencent ou trouvent leur encouragement au foyer. Les guerres cesseraient, les cours d'assises fermeraient, les prisons et les pénitenciers ne seraient plus guère utilisés, si tous les enfants étaient instruits par le précepte et par l'exemple de parents dignes qui s'aiment et se consacrent l'un à l'autre avec une fidélité totale.

Les actes qui contribuent à cet état heureux sont donc manifeste-

ment de la plus haute importance. Il est capital que chaque jeune établisse soigneusement son itinéraire pour être sûr qu'il n'y ait ni laideur, ni erreur dans sa vie. Les sorties doivent être protégées, ainsi que les fiançailles, le mariage et la vie de famille. Il ne doit pas y avoir d'erreur quant aux personnes fréquentées et quant à la protection du processus. La vie conjugale doit être affectueuse, tendre et généreuse.

Caractère insensé des mariages mixtes

Nos jeunes posent souvent cette question vitale : «Qui vais-je épouser?» La réponse appropriée à cette question apporte la réponse appropriée à beaucoup d'autres. Si vous épousez la personne qui convient, vous êtes certain de vous marier à l'endroit approprié et vous aurez infiniment plus de chances de bonheur ici et dans l'éternité. La plus grande cause, et de loin, du malheur, des foyers brisés, des vies ruinées, du péché et du chagrin parmi les Saints des Derniers Jours, c'est le fait que l'on ne s'est pas marié à la personne qui convient, à l'endroit qui convient et par l'autorité qui convient. Ceci découle clairement d'un sondage fait il y a bien des années.

Quinze cents mariages environ, impliquant trois milles personnes, dont la plupart étaient membres de l'Eglise, ont été examinés dans ce sondage. Sur ces quinze cents couples, près de mille, soient deux mille personnes, se sont mariés en dehors du temple, certains avec des non membres. Au cours des années, il y a eu beaucoup de malheurs dans beaucoup de ces familles formées hors de la religion, hors du temple, beaucoup de destruction dans la vie des parents, beaucoup de frustration dans la vie de beaucoup d'enfants qui grandissent sans conception religieuse de la vérité. Il y a eu beaucoup de foyers brisés : deux cent quatre des couples, soit quatre cent huit personnes, ont divorcé dans les quinze ans.

Quelques-unes de ces personnes, ayant connu la souffrance et la désillusion, ont su retenir la leçon et se remarier dans l'Eglise, au temple et aux personnes appropriées, mais beaucoup n'ont pas appris, se sont remariées hors de l'Eglise et ont continué leur détresse. Sur les trois mille personnes initiales, près de deux mille ont perdu leur chemin. Leurs yeux ont été couverts de cataracte spirituelle et elles tâtonnent dans le brouillard, incapables de voir clairement. Elles se perdent dans les labyrinthes et beaucoup ne se retrouveront probablement jamais. La grande majorité de ces personnes ne se sont pas encore reprises au cours des années qui ont suivi, mais errent toujours et tâtonnent dans les ténèbres spirituelles et l'inconfort conjugal. Cela

ne veut pas dire que tous les membres de l'Eglise soient dignes et les non membres indignes, mais l'étude continue de montrer que c'est une erreur que d'épouser des gens d'une autre religion. Les principes, les idéaux, la formation et les croyances différentes augmentent les problèmes du mariage.

Les mariages avec des conjoints de religions différentes entraînent généralement une perte de spiritualité. Souvent le divorce en résulte, ainsi que beaucoup de misère même s'il n'y a pas divorce. Chez les gens d'autres religions que la nôtre, des études ont également montré que les mariages mixtes rendent les ajustements des tensions religieuses difficiles et que souvent l'un des deux partenaires ou les deux abandonnent totalement la pratique religieuse. Etant donné que les parents abandonnent leur religion, un nombre croissant d'enfants seront élevés sans aucune attache religieuse ni la foi qu'elle pourrait engendrer.

Le membre de l'Eglise qui envisage de se marier en dehors de l'Eglise pense souvent : «Oh! l'aspect religieux n'a pas d'importance. Nous nous entendrons. Nous nous adapterons. Nous donnerons chacun un peu. Mon conjoint me permettra de faire ce que je veux, ou je m'adapterai. Nous vivrons et nous adorerons tous les deux à notre manière.» C'est un leurre. Cela marche si rarement qu'il est trop dangereux de prendre le risque. Il y a des gens qui disent : «Mais je crois qu'il faut être large d'esprit dans ce domaine.» Ce n'est pas de la largesse d'esprit, mais même si cela l'était, avoir l'esprit large avec le programme éternel du Seigneur, ce serait un peu comme être généreux avec l'argent de quelqu'un d'autre.

Les chercheurs semblent s'accorder pour dire que même dans les mariages qui ne se dissolvent pas, le désaccord sur les questions religieuses est une cause bien précise de malheur. Beaucoup d'hommes et de femmes de valeur sont perdus pour l'Eglise et se détournent du chemin étroit et resserré à cause de ces mariages malavisés. Dans l'étude sus-mentionnée, on s'est aperçu que près de la moitié de ceux qui se sont mariés en dehors de l'Eglise ont cessé d'être pratiquants dans l'Eglise. Il y a deux fois plus de ces partenaires de mariages mixtes qui sont non pratiquants dans l'Eglise que parmi ceux qui se sont mariés en dehors du temple, mais se sont mariés dans l'Eglise. Ceci est significatif. Vingt-neuf pour cent seulement des membres de l'Eglise qui ont épousé des membres, même par des mariages civils, étaient non pratiquants, alors que près de quarante-six pour cent des partenaires de mariages mixtes étaient non pratiquants.

Mariez-vous dans l'Eglise

Les instructions que les membres de l'Eglise ont reçues là-dessus sont sans équivoque. Joseph F. Smith a dit :

> «Nous disons à nos jeunes : ‹Mariez-vous et mariez-vous correctement. Mariez-vous dans la foi, et que la cérémonie se fasse dans le lieu que Dieu a désigné. Vivez de manière à être dignes de cette bénédiction... Mais n'épousez pas ceux qui sont hors de l'Eglise, car de telles unions conduisent presque invariablement au malheur...
>
> «Je préférerais moi-même aller au tombeau que d'être associé avec une épouse en dehors des liens de la nouvelle alliance éternelle ... J'aimerais voir les saints des derniers jours épouser des saintes des derniers jours, les méthodistes épouser des méthodistes, les catholiques, des catholiques et les presbytériens des presbytériennes et ainsi de suite jusqu'au bout. Qu'ils restent dans les limites de leur propre foi et de leur Eglise[1]...»

Paul dit aux Corinthiens : «Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger... » Paul voulait peut-être leur faire voir que les différences religieuses sont des différences fondamentales. Les différences religieuses impliquent des domaines plus étendus de conflit. Les loyautés religieuses et les loyautés familiales se heurtent. La vie des enfants est souvent difficile. Le non membre peut être tout aussi brillant, aussi bien formé et aussi séduisant, et il peut avoir la plus agréable des personnalités, mais sans religion commune, il y a des difficultés en réserve pour ce mariage. Il y a des exceptions, mais la règle est dure et impitoyable.

Il n'y a, dans cet enseignement ni intention partiale, ni préjugé. Il s'agit de suivre un certain programme pour atteindre un but précis. Une tendre épouse protestante dit de son brave mari protestant : «Mais mon mari est gentil, honorable, digne, il s'occupe bien de sa famille et il vaut mieux que beaucoup de membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Je suis sûr qu'il recevra les bénédictions et que nous serons unis à toute éternité.» Il n'y a pas de raccourci pour les membres infidèles de l'Eglise qui négligent leurs obligations. Ils perdront aussi les bénédictions éternelles — c'est certain — mais la personne qui n'est pas membre de l'Eglise du Seigneur, qui n'a pas reçu les ordonnances célestes, ne peut recevoir le royaume céleste. Le Sauveur l'a expliqué clairement quand il a dit : «Si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu» (Jean 3 : 5)

---

[1] Smith, *Gospel Doctrine*, p. 275 279.

Se marier en dehors de sa religion a toujours été interdit. Par exemple, le Seigneur a poussé Abraham à épouser une proche parente plutôt qu'une gentile. A propos de la future épouse de son fils, Abraham chargea son serviteur de faire un long et inconfortable voyage pour chercher une jeune fille de la religion d' Isaac :

> «Et je te ferai jurer par l'Eternel... de ne pas prendre pour mon fils une femme parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite, mais d'aller dans mon pays et dans ma patrie prendre une femme pour mon fils Isaac» (Gen. 24 : 3-4).

De même Isaac, lui aussi, attristé par les mariages de son fils Esaü avec des gentiles, interdit à Jacob de faire la même chose et le renvoya à Charan pour se marier dans la foi (voir Genèse 28 : 1-2). Des siècles plus tard, le Seigneur donna comme suit un commandement formel aux Israélites :

> «Tu ne contracteras point de mariage avec (les gentils), tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils; car *ils détourneraient de moi tes fils*, qui serviraient d'autres dieux... » (Deut. 7 : 3-4).

Et au midi des temps, comme nous l'avons partiellement cité ci-dessus, le même mot d'ordre fut donné : «Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger» (2 Corinthiens 6 : 14).

Bien des fois des femmes viennent me trouver en larmes. Comme elles aimeraient pouvoir éduquer leurs enfants dans l'Evangile de Jésus-Christ! Mais elles sont incapables de le faire, parce qu'il y a incompatibilité religieuse avec un mari non membre. Comme elles voudraient accepter des postes dans l'Eglise! Comme elles voudraient payer leur dîme! Comme elles aimeraient aller au temple pour recevoir leur dotation et œuvrer pour les morts! Comme elles voudraient pouvoir être scellées pour l'éternité et avoir la promesse de se voir sceller pour l'éternité leur chair et leur sang, leurs enfants! Parfois ce sont les hommes qui sont dans cette pénible situation. Mais ils ont fermé les portes et les portes se sont souvent rouillées sur leurs gonds.

Importance de choisir ses fréquentations

Il est clair qu'un bon mariage commence par de bonnes fréquentations. On épouse en général quelqu'un d'entre ceux que l'on fréquente, avec qui on fait ses études, avec qui on va à l'église, avec qui on sort. Par conséquent nous insistons sur cet avertissement. Ne courez pas le risque de sortir avec des non-membres ou des membres qui ne sont pas formés et qui n'ont pas de foi. Une jeune fille dira :

«Oh, je n'ai pas l'intention d'épouser cette personne. Je sors pour m'amuser.» Mais on ne peut pas se permettre de courir le risque de tomber amoureux de quelqu'un qui peut ne jamais accepter l'Evangile. Il est vrai qu'un petit pourcentage finit par se faire baptiser après avoir épousé des membres de l'Eglise. Il y a des gens de bien qui se joignent à l'Eglise après le mariage mixte et restent dévoués. Nous en sommes fiers et reconnaissants. Ils sont notre heureuse minorité. D'autres qui ne sont pas devenus membres de l'Eglise sont néanmoins pleins de bonté, de considération et de coopération et permettent au conjoint d'adorer et de servir selon la manière de l'Eglise. Mais la majorité ne deviennent pas membres de l'Eglise et, comme nous l'avons déjà dit, les frictions, les frustrations et le divorce marquent un grand nombre de leurs mariages.

Dans des cas isolés, il se pourrait qu'une excellente jeune femme soit à ce point écartée géographiquement des autres membres de l'Eglise qu'elle doive soit se marier hors de l'Eglise, soit rester célibataire. Certaines pourraient se sentir justifiées dans de telles circonstances en faisant exception à la règle et en épousant un non-membre. Mais, qu'il y ait ou non justification, il est important de reconnaître que les dangers d'un tel mariage demeureraient. Pour réduire les dangers au minimum, la jeune fille doit absolument veiller à épouser un homme honorable et bon, de sorte que même s'il ne peut être amené pour le moment à accepter l'Evangile, il ait une bonne chance d'être converti plus tard.

Le mariage céleste est le chemin du bonheur

Dans les paragraphes précédents, j'ai présumé que se marier dans l'Eglise signifie se marier au temple, comme cela doit être pour tous les membres qui peuvent se rendre dans un temple. La porte ouvrant sur les verts pâturages de la béatitude éternelle, c'est le mariage au temple et une vie de famille juste et abondante. La vie conjugale peut être un état céleste constant ou une torture perpétuelle ou bien peut se situer n'importe où entre ces deux extrêmes. La réussite du mariage dépend dans une grande mesure des préparatifs faits pour l'aborder, ce qui est important pour notre sujet qui est d'établir un itinéraire. On ne peut cueillir le fruit mûr, riche et savoureux d'un arbre qui n'a jamais été planté, entretenu ni taillé et n'a pas été protégé contre ses ennemis.

Une étude effectuée parmi les membres de l'Eglise a révélé qu'il n'y avait qu'un divorce pour 16 mariages scellés au temple tandis

qu'il y avait un divorce pour 5,7 mariages non scellés au temple. Cela signifie que la personne scellée au temple a environ deux fois et demie plus de chances d'avoir un mariage réussi, et par conséquent d'être heureuse, que celle qui fait un mariage civil. En d'autres termes, elle a environ deux fois et demie plus de chances de continuer à vivre dans le bonheur et la joie avec son conjoint pendant la mortalité. Ce n'est pas seulement l'ordonnance elle-même, mais aussi les préparatifs pour l'ordonnance et la conscience profonde de ce qu'elle vaut qui aident à atteindre ce but.

L'une des raisons fondamentales du mariage éternel est que la vie est éternelle; et le mariage, pour être en accord avec les objectifs éternels, doit avoir la même durée que la vie. Le mariage célébré par les officiers de l'État civil ou par les officiers de l'Eglise en dehors des temples n'est fait que pour le temps, jusqu'à ce que la mort sépare les conjoints ou tant qu'ils seront tous deux en vie. Il prend fin à la mort. Seul le mariage céleste s'étend au-delà du tombeau. Le mariage éternel est accompli par le prophète du Seigneur ou par une des très rares personnes à qui il a délégué l'autorité. Il se célèbre dans les saints temples érigés et consacrés dans ce but. Il n'y a que ce genre de mariage qui transcende la tombe et perpétue dans et à travers l'éternité les relations de mari à épouse et de parents à enfants.

L'exaltation dans le royaume céleste ne sera accordée qu'à ceux qui contractent et observent fidèlement l'alliance du mariage céleste. Le Christ dit en termes sans équivoque :

> «Il y a, dans la gloire céleste, trois cieux ou degrés :
>
> «Pour obtenir le plus haut, l'homme doit entrer dans cet ordre de la prêtrise (à savoir la nouvelle alliance éternelle du mariage),
>
> «Sinon, *il ne peut l'obtenir*.
>
> «Il peut entrer dans l'autre, mais c'est là *la fin de son royaume*; il ne peut avoir d'accroissement» (D&A 131 : 1-4).

Il ne peut avoir d'accroissement! Il ne peut avoir d'exaltation! Cela veut dire *à toute éternité*. Lorsque quelqu'un a été assigné à sa place dans un royaume, que ce soit dans le téleste, le terrestre ou le céleste, ou dans son exaltation, il ne passera jamais de la gloire qui lui est assignée à une autre. Cela est éternel! C'est pour cela que nous devons prendre nos décisions tôt dans la vie et pourquoi il est impérieux que ces décisions soient justes.

On se souviendra que le Seigneur répondit aux sadducéens hypocrites qui, essayant de le prendre au piège, lui soumirent le problème difficile de l'épouse dont les sept maris l'avaient précédée dans la

mort : «A la résurrection, duquel d'entre eux sera-t-elle la femme? Car les sept l'ont eue pour femme» (Marc 12 : 23). La réponse du Rédempteur fut claire, concise et sans équivoque :

> «N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu? Car, à la résurrection des morts, les hommes ne prendront point de femme, ni les femmes de mari, mais ils seront comme les anges dans les cieux » (Marc 12 : 24-25).

Que signifie cette réponse? James E. Talmage écrit :

> «L'intention du Seigneur était claire, dans l'état ressuscité, il n'y a aucun doute sur le point de savoir auquel des sept frères la femme appartiendra pour l'éternité, puisque tous sauf le premier l'avaient épousée pour la durée de la vie mortelle seulement[2]...»

Le Seigneur dit clairement, et essaie d'en convaincre ses enfants ici-bas, qu'ils ne peuvent se permettre de commettre d'erreur dans le domaine des vérités éternelles. Il promet une gloire transcendante à ceux qui respectent ses lois.

> «... si un homme épouse une femme par ma parole qui est ma loi et par la nouvelle alliance éternelle et que leur union est scellée par le Saint-Esprit de promesse, par celui qui est oint, à qui j'ai donné ce pouvoir et les clefs de cette prêtrise... ce sera parfaitement valide lorsqu'ils seront *hors du monde*. Et ils *passeront devant les anges et les dieux* qui sont placés là, vers leur exaltation et leur gloire en toutes choses... laquelle gloire sera une plénitude et une continuation des postérités pour toujours et à jamais.
>
> «*Alors, ils seront dieux*, parce qu'ils n'auront pas de fin... alors, ils seront au-dessus de tout, car tout leur sera soumis. Alors ils seront dieux, parce qu'ils auront tout pouvoir et que les anges leur seront soumis» (D&A 132 : 19-20).

Ensuite, comme pour ne laisser aucune possibilité de doute en la matière, le Seigneur continue : «En vérité, en vérité, je te le dis, si tu ne respectes pas ma loi, tu ne pourras atteindre cette gloire» (D&A 132 : 21).

Joseph Smith le prophète reçut les mêmes clefs que détenait Pierre. Le Seigneur lui dit : «... tout ce que tu scelles sur la terre sera scellé dans les cieux, et tout ce que tu lies sur la terre en mon nom et par ma parole, dit le Seigneur, sera éternellement lié dans les cieux... » (D&A 132 : 46).

Il est clair que pour atteindre la vie éternelle, il ne suffit pas d'être

---

[2] Talmage, *Jésus le Christ*, p. 666.

quelqu'un de bien. C'est là un des deux éléments importants, mais on doit pratiquer la justice *et* recevoir les ordonnances. Ceux qui ne mettent pas leur vie en accord avec les lois de Dieu et ne reçoivent pas les ordonnances nécessaires que ce soit dans cette vie ou (si c'est impossible) dans l'autre, se sont ainsi privés eux-mêmes et resteront séparés et célibataires dans les éternités. Là ils n'auront ni conjoint, ni enfant. Si on veut être dans le royaume de l'exaltation de Dieu, où Dieu demeure dans toute sa gloire, on y sera comme mari ou femme et pas autrement. Quelles que soient ses vertus, la personne célibataire, ou celle qui ne s'est mariée que pour cette vie, ne peut être exaltée. Toutes les personnes normales doivent se marier et élever des enfants. Pour citer Brigham Young : «Nul homme ne peut être parfait sans la femme, et nulle femme ne peut être parfaite sans un homme pour la diriger. Je vous dis la vérité telle qu'elle est dans le sein de l'éternité. S'il veut être sauvé, il ne peut l'être sans une femme à son côté.»

Le mariage céleste est aussi important que cela.

Pour en souligner la beauté, la splendeur et la gloire, voici un tableau verbal dressé par Lorenzo Snow de l'importance et de la bénédiction du mariage céleste :

> «Quand deux Saints des Derniers Jours sont unis dans le mariage, il leur est fait concernant leur descendance des promesses qui s'étendent d'éternité en éternité. Il leur est promis qu'ils auront le pouvoir et le droit de gouverner, de contrôler et d'administrer à tout jamais le salut, l'exaltation et la gloire à leurs descendants. Et les descendants qu'ils n'ont pas ici, ils auront sans aucun doute l'occasion de les avoir dans l'au-delà. Qu'est-ce que l'homme pourrait souhaiter d'autre? Un homme et une femme, dans l'autre vie, ayant un corps céleste, exempt de maladie, glorifié et embelli au-delà de toute description, se tenant au milieu de leur postérité, la gouvernant et la contrôlant, administrant la vie, l'exaltation et la gloire à tout jamais[3].»

En lisant ceci, pouvez-vous imaginer l'immensité de ce programme? Pouvez-vous ne serait-ce que l'entrevoir? Souvenez-vous de ceci : l'exaltation n'est accessible qu'aux membres justes de l'Eglise de Jésus-Christ, qu'à ceux qui acceptent l'Evangile, qu'à ceux qui ont reçu leur dotation dans les saints temples de Dieu, ont été scellés pour l'éternité et qui continuent ensuite à vivre en justice pendant toute leur vie. De nombreux membres de l'Eglise seront déçus. Tous ceux qui ne mènent pas une vie digne se verront refuser ces bénédictions, même si les ordonnances du temple ont été faites pour eux.

---

[3] *Deseret News*, 13 mars 1897.

Dangers de retarder le mariage céleste

Trop souvent les gens pensent que la décision concernant le mariage céleste peut être retardée et qu'on peut s'en occuper plus tard. Ces pensées sont les instruments de Satan. Il prend plaisir à la temporisation et l'utilise beaucoup. S'il ne peut pas convaincre les gens d'ignorer ces sujets importants, ces ordonnances dans le mariage céleste, il utilisera la stratégie de la temporisation en partant du principe que cela lui permettra de réaliser finalement ses objectifs.

Mais c'est maintenant qu'il faut agir. Toute erreur coûtera cher. Nous ne devons pas laisser l'attrait de l'instant entraîner le désastre pour les éternités. Tous les contrats qui ne sont pas faits en vertu du pouvoir de scellement de la prêtrise prennent fin à la mort.

Bien entendu, ceux qui n'ont jamais entendu parler de l'Evangile, n'ont pas eu l'occasion de l'accepter, recevront ce droit soit dans cette vie, soit dans l'autre. Ils peuvent l'entendre dans le monde des esprits, l'œuvre nécessaire peut être faite par procuration pour eux sur la terre, et ils peuvent ainsi recevoir le mariage éternel. Mais pour nous qui avons entendu la parole du Seigneur, qui avons les Ecritures, qui avons eu de nombreux témoignages, qui avons été informés — pour nous, demain c'est trop tard! Nous pourrons être des anges si nous sommes suffisamment justes. Même sans être mariés, nous pouvons atteindre les régions inférieures du royaume céleste, mais là nous ne serons que des anges au service des autres, «... lesquels anges sont des serviteurs au service de ceux qui sont dignes d'un poids de gloire beaucoup plus grand, extrême et éternel». Le Seigneur poursuit :

> «Car ces anges *ne se sont pas conformés à ma loi*; c'est pourquoi, ils *ne peuvent s'accroître*, mais restent séparés et célibataires, sans exaltation, dans leur état sauvé, à toute éternité. Et dès lors, ils ne sont pas dieux, mais anges de Dieu pour toujours et à jamais» (D&A 132 : 16, 17).

La même révélation souligne la nécessité du mariage céleste dès maintenant dans cette vie :

> «... si tu ne respectes pas ma loi (le mariage céleste), tu ne pourras atteindre cette gloire.
>
> «Car étroite est la porte, resserré le chemin qui mènent à l'exaltation et à la continuation des vies, et il y en a peu qui les trouvent, parce que vous ne me recevez point dans le monde et que vous ne me connaissez point.
>
> «Et si vous me recevez *dans le monde*, alors vous me connaîtrez et vous recevrez votre exaltation, afin que là où je suis, vous soyez aussi» (D&A 132 : 21-23).

Et Joseph Smith le prophète a dit :

> «Si un homme et sa femme ne font pas une alliance éternelle et ne se marient pas pour l'éternité par le pouvoir et l'autorité de la Sainte Prêtrise, tandis qu'ils se trouvent dans cet état de probation, ils cesseront de s'accroître lorsqu'ils mourront, ou, en d'autres termes, ils n'auront pas d'enfants après la résurrection. Mais ceux qui se marient par le pouvoir et l'autorité de la prêtrise dans cette vie, et qui persévèrent sans commettre le péché contre le Saint-Esprit, continueront à s'accroître et auront des enfants dans la gloire céleste[4].»

Tandis qu'ils se trouvent dans cet état de probation et dans cette vie indiquent certainement la durée de notre vie mortelle.

Les Ecritures nous présentent un tableau assez clair du sort des gens de l'époque de Noé qui, comme beaucoup de gens d'aujourd'hui, ont méprisé les témoignages des Ecritures et des prophètes vivants. Luc rapporte les paroles du Sauveur :

> «Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même aux jours du Fils de l'homme. Les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; le déluge vint, et tous périrent» (Luc 17 : 26, 27).

Ils furent noyés dans leurs péchés. Leur mariage était pour le temps. Ils se vautraient dans ce qui est du monde. Ils étaient probablement comme beaucoup de gens d'aujourd'hui qui n'imposent aucune limite à leur manger, à leur boisson et à leur débauche. Leur ignorance des lois de Dieu et de l'avertissement des prophètes continua jusqu'au jour même où Noé et sa famille entrèrent dans l'arche. Alors ce fut trop tard. Trop tard! Ce qu'il y a de définitif dans cette expression! En suivant leur histoire éternelle, nous voyons Pierre dire à leur propos plus de deux mille ans plus tard :

> «Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau» (1Pierre 3 : 18-20).

Enfin, ils avaient une occasion dans le monde des esprits d'entendre à nouveau la voix des missionnaires et des prophètes. Mais si tard! Quels mots tristes! Près de deux mille ans encore sont

---

[4] *Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p 420.

entrés dans l'histoire et nous entendons de nouveau parler d'eux dans la révélation moderne. A propos de la révélation donnée en 1832 à Joseph Smith et à Sidney Rigdon, le prophète écrit :

> «Ensuite, nous vîmes le monde terrestre, et voici, ce sont ceux qui sont du terrestre...
>
> «... ceux qui sont les esprits des hommes gardés en prison, que le Fils visita et à qui il prêcha l'évangile, afin qu'ils puissent être jugés selon les hommes dans la chair;
>
> «Qui n'ont pas accepté le témoignage de Jésus dans la chair, mais qui l'ont accepté ensuite» (D&A 76 : 71, 73, 74).

Trop tard! Pour eux le terrestre! Cela aurait pu être le céleste, et cela aurait pu être l'exaltation! Mais ils remirent à plus tard le jour de leur préparation. Le même cri lamentable de «Trop tard» s'appliquera à beaucoup de membres de l'Eglise d'aujourd'hui qui n'ont pas écouté l'avertissement mais se sont — parfois avec insouciance, parfois par défi — liés pendant la mortalité à ceux qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas se préparer pour les bénédictions qui leur étaient réservées.

Le programme du Seigneur ne peut être changé. Ses lois sont immuables. Elles ne seront pas modifiées. Votre opinion ou la mienne ne changent pas les lois. Beaucoup dans le monde, et même certains dans l'Eglise, semblent penser que finalement le Seigneur sera miséricordieux et leur donnera la bénédiction qu'ils n'ont pas méritée. Mais le Seigneur ne peut être miséricordieux aux dépens de la justice.

Prenez de fermes décisions avant le mariage

Les jeunes qui établissent leur itinéraire en vue du mariage au temple ont déjà établi un mode de pensée qui leur permettra de faire mutuellement des plans avec le conjoint choisi, une fois qu'ils l'auront trouvé. Même avant que leur mariage ne soit célébré dans le saint lieu, ils feront les plans de leur vie commune, et continueront le processus comme jeunes mariés quand ils prendront le temps de tracer leur chemin le long d'une vie heureuse, réussie et empreinte de spiritualité vers l'exaltation dans le royaume de Dieu. Maintenant, ils vont enfoncer quelques «jalons».

L'un des «jalons» qu'enfonce le mari c'est celui de l'assistance à la réunion de prêtrise toutes les semaines de l'année, pendant toute sa vie. Tous deux enfoncent les «jalons» de leur assistance chaque jour de sabbat à l'Ecole du Dimanche et à la réunion de Sainte-Cène, emmenant leurs bébés et leurs petits enfants, enracinant ainsi fermement

cette pratique dans le programme familial, que les enfants poursuivront presque certainement dans les familles qu'ils fonderont plus tard. Un autre «jalon» est la décision de payer régulièrement et en permanence une dîme honnête. Cette décision ayant été fermement prise, la question d'aller aux réunions n'aura pas besoin d'être réexaminée chaque dimanche matin et le couple ne devra pas se demander chaque fois qu'il recevra son salaire, s'il va ou non payer la dîme. Il en va de même pour les autres buts importants.

L'importance de respecter les vœux du mariage

Dans un mariage de Saints des Derniers Jours convenablement organisé, on doit être conscient de la nécessité de s'oublier et d'aimer son compagnon ou sa compagne plus que soi-même. On ne retardera pas la venue au monde d'enfants, mais on désirera avoir des enfants comme le Seigneur l'a voulu et sans limiter la famille comme le fait le monde. Les enfants seront désirés et aimés. Il y aura la fidélité et la confiance, les yeux n'erreront jamais et les pensées ne s'écarteront jamais vers des aventures extra-conjugales Dans un sens tout à fait littéral, le mari et la femme se réserveront l'un à l'autre dans l'esprit et le corps.

L'infidélité est un des grands péchés de notre génération. Le cinéma, les livres, les magazines, tout semble présenter d'une manière enchanteresse l'infidélité des maris et des femmes. *Rien n'est sacré*, pas même les vœux du mariage. La femme infidèle est décrite comme étant l'héroïne et le héros est conçu de telle manière qu'il ne peut apparemment faire aucun mal. Cela nous rappelle Esaïe qui disait : «Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal» (Es.5 : 20).

Il y a des gens mariés qui laissent leurs yeux errer et leur cœur vagabonder, qui pensent que ce n'est pas inconvenant de flirter un peu, de partager leur cœur et d'éprouver du désir pour quelqu'un d'autre que son conjoint. Le Seigneur dit très nettement : «Tu aimeras ta femme *de tout cœur*, et tu t'attacheras à elle et à *aucune autre*» (D&A 42 : 22).

Les mots *aucune autre* éliminent absolument tout le reste. Le conjoint devient alors prééminent dans la vie du mari ou de la femme et, ni la vie sociale, ni la vie professionnelle, ni la vie politique, ni aucun autre intérêt, ni aucune autre personne ou chose ne prendra jamais la préséance sur le conjoint. Nous voyons parfois des femmes qui se donnent entièrement aux enfants et les couvent aux dépens du

mari, les éloignant parfois même de lui. Ceci est une violation directe du commandement : *aucune autre*.

J'ai déjà parlé du péché d'avoir des aventures en dehors de ses vœux matrimoniaux, mais je le souligne de nouveau ici dans le contexte de l'organisation d'une vie dans laquelle la première pensée dans cette direction ne se produit jamais. Le mariage présuppose une fidélité totale. Chaque conjoint prend son partenaire en sachant bien qu'il se donne totalement à lui en retour : tout le cœur, toute la force, toute la loyauté, l'honneur et l'affection en toute dignité.

Ceux qui affirment que leur amour est mort doivent rentrer chez eux avec toute leur loyauté, leur fidélité, leur honneur et leur pureté, et l'amour qui n'est plus que cendres se rallumera avec une flamme scintillante. Si l'amour décline ou meurt, c'est souvent l'infidélité de pensée ou d'action qui a donné la potion mortelle. Je supplie tous les humains, jeunes et vieux, tenus par les vœux et les alliances du mariage de rendre ce mariage sacré, de le garder frais, d'exprimer leur affection d'une manière sincère et fréquente. C'est ainsi qu'on évitera les pièges qui détruisent le mariage.

Détruire un foyer est un péché; toute pensée, acte ou fréquentation qui aura tendance à détruire son propre foyer ou le foyer d'un autre est une transgression grave. Une jeune fille était célibataire et par conséquent libre de choisir convenablement un conjoint, mais elle tourna son attention vers un homme marié de qui elle reçut, à son tour, des attentions. Elle était en transgression. Elle prétendit que le mariage prenait «déjà l'eau», que l'épouse de son nouvel ami «ne le comprenait pas», qu'il était très malheureux chez lui, et qu'il n'aimait pas sa femme.

Mais quel que fût l'état de l'homme marié, la jeune fille commettait une erreur grave en le consolant et en écoutant les critiques déloyales qu'il lançait contre sa femme. Cet homme commettait un péché grave. Il était déloyal et infidèle. Tant qu'un homme est marié son devoir l'oblige à protéger et à défendre sa femme et, la même responsablité incombe à sa femme.

Dans un des nombreux cas qui ont été portés à mon attention, mari et femme se querellaient et avaient atteint un tel degré d'incompatibilité qu'ils s'étaient lancé l'un à l'autre la menace du divorce et avaient déjà consulté des avocats dans cette intention. Tous deux, aigris l'un contre l'autre, avaient trouvé d'autres compagnies. C'était là un péché. Quelque violentes que fussent leurs divergences, aucun des deux n'avait le droit de commencer à courtiser ou à rechercher des

amis. Toute sortie ou autre fréquentation de ce genre par des gens mariés en dehors du mariage est inique. Même si deux personnes en viennent au divorce, pour être morales et honorables, elles doivent attendre que le divorce soit prononcé avant d'être libres de s'engager dans d'autres aventures.

Une femme dont le mariage était brisé se remaria dans les heures qui suivirent son divorce. Il était manifeste qu'elle avait été infidèle à ses vœux conjugaux, car elle fréquentait quelqu'un d'autre pendant qu'elle était encore mariée. Si on ne peut pas se remarier avant que le divorce ne soit décrété, il doit être évident que l'on est toujours marié. Alors comment peut-on justifier d'autres relations pendant qu'on a toujours un conjoint vivant dont on n'est pas divorcé?

Même si *ces aventures* commencent presqu'innocemment, il en est comme chez une pieuvre : les tentacules avancent graduellement pour étrangler. Quand commencent les sorties, les soupers, les promenades ou d'autres contacts, l'abîme de la tragédie ouvre sa gueule béante. On a atteint une profonde iniquité quand on se livre aux contacts physiques de toute nature. Les tragédies qui en résultent affectent les conjoints, les enfants et les autres êtres chers. Par l'intermédiaire de Jacob, le Seigneur dit à ce propos aux hommes de la nation néphite :

> «Et moi, dit le Seigneur, j'ai vu la douleur et entendu les lamentations des filles de mon peuple... à cause de la méchanceté et des abominations de leurs époux.
>
> «... vous avez brisé le cœur de vos tendres épouses et perdu la confiance de vos enfants, à cause des mauvais exemples que vous leur montrez; et les sanglots de leur cœur montent à Dieu contre vous... beaucoup de cœurs sont morts, percés de blessures profondes» (Jacob 2 : 31, 35).

Les femmes sont, elles aussi, condamnées pour leurs égarements extra-conjugaux. Elles provoquent souvent les désirs sexuels des hommes par leurs vêtements impudiques, leurs actions et leurs manières relâchées, leurs œillades, leur maquillage exagéré et leurs flatteries.

Pour un jeune couple amoureux et qui commence la vie conjugale, ces avertissements peuvent paraître superflus, malheureusement ils ne le sont pas. Trop tombent dans ce péché. Ceux qui programment leur vie avec sagesse incluront dans leur planification la résolution ferme de ne jamais faire le premier pas qui les écarterait de leurs vœux matrimoniaux.

Trouver le temps de vivre selon l'Evangile en famille

Quand on planifie convenablement sa vie pendant sa jeunesse, on ne permet pas au métier, à la vie de société ou aux distractions de dominer sa vie et de reléguer au second rang les choses fondamentales. Par conséquent, le temps doit être équilibré. Il y aura du temps pour servir dans les organisations et les collèges de l'Eglise, du temps pour le service missionnaire, du temps pour être président de collège, dirigeante d'auxiliaire, évêque, présidente de la Société de Secours, instructeur; et du temps pour soutenir de toutes les manières le programme de l'Eglise.

La dévotion et la prière feront partie intégrante d'une vie orientée sur une vraie voie spirituelle. Il y aura *toujours* du temps pour prier. Il y aura *toujours* des moments de solitude bénie, d'intimité avec notre Père céleste, de libération des choses et des soucis profanes.

Quand nous nous agenouillons pour prier en famille, nos enfants à genoux à nos côtés apprennent des habitudes qui leur resteront toute leur vie. Si nous ne prenons pas le temps de prier, ce que nous disons réellement à nos enfants, c'est : «De toutes façons, ce n'est pas très important. Nous ne nous en préoccupons pas. Si cela nous convient, nous ferons la prière, mais si la sonnerie de l'école retentit, que l'autobus arrive et que le métier appelle, alors la prière n'est pas très importante et nous la ferons quand cela nous conviendra. «Si on ne lui fait pas une place, elle semblera toujours venir au mauvais moment. D'un autre côté, quelle chose joyeuse que de créer de telles coutumes et de telles habitudes dans le foyer de sorte que, quand les parents visiteront les enfants chez eux lorsqu'ils seront mariés, ils s'agenouilleront tout naturellement avec eux de la manière ordinaire et établie pour prier!

Dans l'Eglise, nous essayons de remettre une plus grande partie de la formation et de la responsabilité des enfants, des jeunes gens, aux parents et au foyer comme le veut notre conception fondamentale, et laissons la Primaire, l'Ecole du Dimanche et la Société d'Amélioration Mutuelle, le séminaire et les autres moyens ajouter leurs bénédictions. C'est aux parents qu'incombe la responsabilité d'instruire leurs enfants au foyer, de les élever en justice et de les garder dans un milieu approprié. Au foyer, les jeunes gens doivent être instruits de la doctrine et fortifiés de telle manière que les problèmes des enfants et des jeunes soient réduits au minimum. La soirée familiale est conçue et établie dans ce but même. Comme pour les

prières, on ne doit pas négliger de trouver le temps et l'occasion pour cette activité très fructueuse.

Organisez-vous pour que la mère reste au foyer

La présence de la maman au foyer est d'une importance capitale dans l'éducation de l'enfant. Ces dernières années, les mères ont quitté en si grand nombre leur foyer pour aller au travail que les Autorités de l'Eglise se font beaucoup de souci et lancent un appel aux mères : «Rentrez à la maison, mamans, rentrez à la maison.» Nous savons bien qu'il arrive parfois qu'une mère doive aller travailler. Il y a des mères dont les enfants sont déjà élevés et qui ont ainsi la liberté de travailler. Mais il est dangereux pour une mère, de quitter ses enfants alors que ce n'est pas une nécessité absolue. En général, les enfants ne peuvent pas grandir aussi bien, élevés par des gardes d'enfants, aussi bonnes soient-elles, qu'ils peuvent l'être avec une mère qui les aime au point qu'elle mourrait pour eux.

Je me souviens d'une expérience impressionnante qui m'a renforcé dans ma conviction qu'il est important que la mère reste au foyer. J'étais dans une ville du nord-ouest pour une soirée missionnaire. J'étais arrivé tôt dans la journée par le seul avion disponible. Le président de pieu était un homme occupé et je lui dis : «Continuez votre travail. Donnez-moi simplement une table et votre machine à écrire, j'ai beaucoup de choses à faire tout l'après-midi.» Je me mis donc au travail. Deux ou trois heures passèrent si rapidement que je me rendis à peine compte que le temps avait passé à toute allure et il devait être environ quinze heures quand j'entendis la porte d'entrée s'ouvrir. Pendant que le père était au travail, la mère était à l'étage, à repasser et à coudre. La porte d'entrée s'entrouvrit et une voix d'enfant dit : «Maman!» J'écoutai et j'entendis la voix chaude et aimante dire d'en haut : «Je suis ici en haut, chéri. Tu veux quelque chose?»

«Rien, maman», dit le petit garçon et il claqua la porte et s'en alla jouer.

Quelques minutes plus tard, la porte se rouvrit et un autre garçon entra, et une voix un petit peu plus âgée cria : «Maman! J'entendis de nouveau la voix d'en haut dire : «Je suis ici, chéri. Tu veux quelque chose?»

«Non», fut la réponse, et la porte se referma et le second enfant s'en alla jouer.

Un peu plus tard, il y eut encore une autre voix, celle d'une jeune

fille de quinze ans. Elle entra en courant, toute surprise de trouver un étranger à la maison. Elle aussi cria : «Maman!» A quoi il fut de nouveau répondu : «Je suis en haut, chérie. Je repasse.» Cela parut satisfaire complètement cette jeune fille et elle s'en alla répéter au piano.

Un peu plus tard, il y eut une quatrième voix, celle d'une jeune fille de dix-sept ans. L'appel fut répété et la même voix de mère répondit et l'invita à monter si elle voulait. Mais elle se contenta de s'asseoir à la table du salon, étala ses livres et se mit à étudier.

Maman était à la maison! C'était cela l'important! Il y avait la sécurité! Il y avait là tout ce dont l'enfant semblait avoir besoin. Mais supposez qu'il rentre à la maison et crie «Maman!» pour trouver une maison silencieuse, supposez qu'une autre voix réponde et crie : «Votre mère n'est pas à la maison. Elle rentrera à cinq heures et demie.» Si ceci était répété jour après jour, les enfants cesseraient de crier «maman» ! Ils deviendraient indépendants et s'organiseraient sans maman et perdraient ce sentiment de sécurité qui vient de ce que maman est à la maison pour répondre au salut et être là pour résoudre leurs problèmes de jeunes.

Nous devons passer plus de temps avec les enfants et moins dans les clubs, les jeux de bowling, les banquets et les réunions de société. Pères et mères, nous devons «rentrer à la maison». Nous devons sacrifier quelques-uns de nos autres intérêts et mieux organiser nos programmes de l'Eglise pour que les parents et les jeunes ne soient pas si souvent éloignés de chez eux. Nous devons amener plus de gens à travailler dans l'Eglise pour que le fardeau ne tombe pas si lourdement sur un petit nombre. Ensuite nous devons nous organiser et faire tout ce que nous pouvons dans le moins de temps possible pour qu'il y ait plus de vraie vie au foyer.

Organiser l'itinéraire des enfants

Les jeunes parents doivent instituer dans leur foyer et leur vie de famille un mode de vie qui guidera les enfants d'une manière ferme, mais aimante, et ne laissera pas les enfants gouverner au foyer. Il faut leur donner des responsabilités et des devoirs pour leur donner le sens des responsabilités. Comme nous l'avons déjà dit, leurs activités et leurs habitudes doivent être conformes à leur âge et les parents doivent les guider en conséquence. Quand ils commencent à entrer dans leur adolescence, ils doivent être guidés dans la vie de société, dans les activités de groupe, les pique-niques de groupe, les fêtes de groupe,

aller en groupe à l'église, organiser des veillées — rien que des groupes, pas de sorties à deux. Nos petites filles et nos petits garçons doivent comprendre ceci longtemps avant d'aller aux réunions de la Société d'Amélioration Mutuelle. Il faut leur faire comprendre que quand ils seront plus âgés il y aura dans leur vie d'autres activités et d'autres intérêts qui sont tout aussi importants, mais entre-temps, il y a les activités de groupe. Les parents sages comprendront ceci et définiront les activités de groupe pour leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci soient plus mûrs.

Quand les jeunes commencent à mûrir — disons, vers quinze, seize ans — les parents peuvent assouplir un peu les règles et permettre à leurs fils et à leurs filles de sortir un peu, mais à ce moment-là, pas de sortir constamment avec la même personne. Cet âge est le moment où Marie doit faire la connaissance de plusieurs garçons pour apprendre les qualités de chacun et où Jean doit faire la connaissance de plusieurs jeunes filles pour voir les qualités de chacune. C'est à cet âge qu'ils commencent à créer un personnage composite, «la jeune fille de mes rêves» ou «le garçon de mes rêves» et commencent à rechercher celui ou celle qui fera le mari idéal ou la femme parfaite.

Ce genre d'orientation des enfants ne peut se faire convenablement qu'en vertu d'un programme organisé. Il est souvent trop tard pour résoudre les problèmes quand ces derniers dressent déjà leur tête hideuse à cause du manque de planification et d'un enseignement insuffisant.

Dans un foyer de Saints des Derniers Jours convenablement planifié, les jeunes, surtout les jeunes gens, envisageront une mission. Convenablement instruit des doctrines, le garçon est amené à comprendre sa voie. Il sera diacre, instructeur, prêtre, ancien. Il assistera aux réunions de la prêtrise et aux séminaires, à l'Ecole du Dimanche et à la SAM et fera son enseignement au foyer. Il remplira une mission honorable et fera ses études. Il se mariera dans le saint temple avec une jeune sainte des derniers jours qui a les mêmes idéaux et dont la vie a suivi un itinéraire organisé similaire chez elle et à l'église pour la préparer à être une épouse et une mère aimante. Ces jeunes gens sont dûment fortifiés contre des maux tels que les engagements sentimentaux précoces. Ils grandiront sans pelotage ni immoralité, ni aucune des choses graves et nuisibles qui ruinent une vie. Les parents doivent organiser et guider le cours de la vie de leurs enfants dans les jeunes années. Alors il n'y aura aucune de ces activités sexuelles qui impliquent péché et ruine.

Les parents doivent rester proches des enfants

Toute mère doit s'organiser pour rester suffisamment proche de sa fille, de manière à pouvoir lui parler avant et lorsqu'elle a des ennuis. Je dis aux jeunes filles qui ont des ennuis : «Votre mère et votre père sont-ils au courant?» Invariablement, la réponse est : «Oh! non, je ne pourrais pas parler de cela à ma mère. Je pourrais parler à mon évêque et je pourrais parler à mon président de pieu et à vous, mais je ne pourrais jamais en parler à ma mère ou à mon père.»

Une petite jeune fille d'Idaho prête à avoir son enfant est venue à mon bureau. Il n'y avait pas de père pour le bébé et il n'y avait pas de nom pour le petit malheureux. «Je n'ai pas pu le dire à ma mère, dit-elle. Je vais rester ici à Salt Lake, je donnerai naissance à mon bébé, et je le donnerai pour qu'il soit adopté; mais je ne le dirai jamais à ma mère.» C'est triste de voir combien de fois cette situation se répète.

Nous nous rendons tous compte que la communication est une voie à deux sens et que les jeunes dressent souvent leurs propres barrières. Mais les parents organisent-ils bien leur façon de faire dans ce domaine? Mamans, êtes-vous si occupées par la vie de société, les clubs, le travail hors de chez vous ou les travaux du ménage que vous n'ayez pas le temps de vous asseoir pour parler à vos petites filles et leur dire ce qu'elles doivent connaître quand elles ont neuf ans, dix ans, onze ans et plus? Pouvez-vous être franches et aimantes avec elles de manière qu'à leur tour, elles puissent être franches et se confier à vous?

Et vous, pères, êtes-vous si occupés à gagner votre vie, à jouer au golf, aux boules, à chasser, que vous n'ayez pas le temps de parler à vos garçons, de les tenir proches de vous et de gagner leur confiance? Ou les envoyez-vous promener de sorte qu'ils n'osent pas venir vous parler de ces choses?

Les parents sont responsables de la formation des enfants

Le Seigneur considère que les parents ont la responsabilité de former leurs enfants dans la justice.

> «De plus, s'il y a des parents qui ont des enfants en Sion, ou dans l'un de ses pieux organisés, qui ne leur enseignent pas à comprendre la doctrine de la repentance, de la foi au Christ, le Fils du Dieu vivant, du baptême et du don du Saint-Esprit, par l'imposition des mains, à l'âge de huit ans, que le péché soit sur la tête des parents.
>
> «Et ils enseigneront aussi à leurs enfants à prier et à marcher en droiture devant le Seigneur» (D&A 68 : 25, 28).

Nous ne pouvons pas échapper à cette responsabilité. Ce n'est qu'en organisant convenablement notre vie de famille que nous pouvons guider nos enfants et les garder à l'abri des pièges qui conduisent au péché et à la destruction et les mettre sur le chemin du bonheur et de l'exaltation. Dans ceci, il n'est rien de plus puissant que l'exemple de leurs propres parents et l'influence de leur vie au foyer. La vie de nos enfants ressemblera beaucoup à ce qu'ils voient chez eux pendant qu'ils deviennent des adultes. Nous devons par conséquent organiser notre vie en fonction du chemin que nous voulons voir nos enfants suivre.

Organiser le bonheur

Le bonheur est quelque chose d'insaisissable. Comme le vase d'or à l'extrémité de l'arc-en-ciel. Si nous allons délibérément à sa recherche, nous risquons d'avoir du mal à l'attraper. Mais si nous suivons de près les directives, organisant notre vie en conséquence, nous n'aurons pas besoin de le poursuivre. Il nous rattrapera et restera avec nous.

«Quel est le prix du bonheur?» On pourrait être surpris de la simplicité de la réponse. La maison du trésor du bonheur est ouverte à ceux qui vivent selon l'Evangile de Jésus-Christ dans sa pureté et sa simplicité. Celui qui traverse la vie sans plan est comme un marin sans étoiles, comme un voyageur sans boussole. L'assurance du bonheur suprême, la certitude d'une vie réussie ici-bas et de l'exaltation et de la vie éternelle dans l'au-delà sont accordées à ceux qui s'organisent pour mener leur vie en accord total avec l'Evangile de Jésus-Christ et suivent ensuite d'une manière ininterrompue la voie qu'ils se sont tracée.

Chapitre dix-huit

Pardonner pour être pardonné

> *Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.*
>
> Matthieu 6 : 14-15

> *Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*
>
> Matthieu 6 : 12

L'exaltation, consécration des justes aspirations de l'homme, ne lui est accordée que s'il est pur, digne et rendu parfait. Etant donné que l'homme est faible et pécheur, il doit être purifié avant d'atteindre l'état exalté de la vie éternelle et cette purification ne peut être accordée que par le pardon consécutif au repentir.

Le pardon étant une condition absolue pour atteindre la vie éternelle, l'homme se demande naturellement quelle est la meilleure manière d'obtenir ce pardon? Un des nombreux facteurs fondamentaux se révèle immédiatement indispensable : on doit pardonner pour être pardonné. Le «Notre Père» le souligne bien :

> «Notre Père qui es aux cieux! Que ton nom soit sanctifié; que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien; *pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du malin. Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen!» (Matt. 6 : 9-13).

Le Seigneur revint immédiatement à son message comme s'il ne l'avait pas encore assez souligné. Il le fortifiait maintenant dans le positif aussi bien que dans le négatif, donnant des raisons en même temps que le commandement implicite.

Nous ne pouvons pas échapper à cette responsabilité. Ce n'est qu'en organisant convenablement notre vie de famille que nous pouvons guider nos enfants et les garder à l'abri des pièges qui conduisent au péché et à la destruction et les mettre sur le chemin du bonheur et de l'exaltation. Dans ceci, il n'est rien de plus puissant que l'exemple de leurs propres parents et l'influence de leur vie au foyer. La vie de nos enfants ressemblera beaucoup à ce qu'ils voient chez eux pendant qu'ils deviennent des adultes. Nous devons par conséquent organiser notre vie en fonction du chemin que nous voulons voir nos enfants suivre.

Organiser le bonheur

Le bonheur est quelque chose d'insaisissable. Comme le vase d'or à l'extrémité de l'arc-en-ciel. Si nous allons délibérément à sa recherche, nous risquons d'avoir du mal à l'attraper. Mais si nous suivons de près les directives, organisant notre vie en conséquence, nous n'aurons pas besoin de le poursuivre. Il nous rattrapera et restera avec nous.

«Quel est le prix du bonheur?» On pourrait être surpris de la simplicité de la réponse. La maison du trésor du bonheur est ouverte à ceux qui vivent selon l'Evangile de Jésus-Christ dans sa pureté et sa simplicité. Celui qui traverse la vie sans plan est comme un marin sans étoiles, comme un voyageur sans boussole. L'assurance du bonheur suprême, la certitude d'une vie réussie ici-bas et de l'exaltation et de la vie éternelle dans l'au-delà sont accordées à ceux qui s'organisent pour mener leur vie en accord total avec l'Evangile de Jésus-Christ et suivent ensuite d'une manière ininterrompue la voie qu'ils se sont tracée.

Chapitre dix-huit

Pardonner pour être pardonné

Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.

Matthieu 6 : 14-15

Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Matthieu 6 : 12

L'exaltation, consécration des justes aspirations de l'homme, ne lui est accordée que s'il est pur, digne et rendu parfait. Etant donné que l'homme est faible et pécheur, il doit être purifié avant d'atteindre l'état exalté de la vie éternelle et cette purification ne peut être accordée que par le pardon consécutif au repentir.

Le pardon étant une condition absolue pour atteindre la vie éternelle, l'homme se demande naturellement quelle est la meilleure manière d'obtenir ce pardon? Un des nombreux facteurs fondamentaux se révèle immédiatement indispensable : on doit pardonner pour être pardonné. Le «Notre Père» le souligne bien :

> «Notre Père qui es aux cieux! Que ton nom soit sanctifié; que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien; *pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du malin. Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen!» (Matt. 6 : 9-13).

Le Seigneur revint immédiatement à son message comme s'il ne l'avait pas encore assez souligné. Il le fortifiait maintenant dans le positif aussi bien que dans le négatif, donnant des raisons en même temps que le commandement implicite.

«Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses» (Matt. 6 : 14-15).

Le Seigneur devait considérer ceci comme fondamental. Il avait fait longtemps auparavant la même déclaration à son peuple du continent américain par l'intermédiaire de son grand prophète Alma quand il la leur formula dans des termes équivalents :

«Et vous vous pardonnerez aussi vos offenses les uns aux autres; car, en vérité, je vous le dis, celui qui ne pardonne point les offenses de son prochain quand il déclare qu'il se repent, celui-là s'est attiré la condamnation» (Mosiah 26 : 31).

Le pardon doit être sincère

Le commandement de pardonner et la condammation que l'on encourt quand on ne le fait pas, ne pouvaient être énoncés plus clairement que dans cette révélation moderne à Joseph Smith, le prophète :

«Dans les temps anciens, mes disciples cherchaient à s'accuser les uns les autres et ne se pardonnaient pas les uns les autres dans leur cœur; et pour ce mal, ils furent affligés et sévèrement châtiés.

«C'est pourquoi, je vous dis que vous devez vous pardonner les uns aux autres; car celui qui ne pardonne pas à son frère ses offenses est condamné devant le Seigneur, car c'est en lui que reste le plus grand péché.

«Moi, le Seigneur, je pardonnerai à qui je veux pardonner, mais de vous il est requis de pardonner à tous les hommes» (D&A 64 : 8-10).

Notez la réflexion du Seigneur quand il dit que ses disciples des premiers jours ne pardonnaient pas suffisamment. On ne nous dit pas ce que furent au juste leurs souffrances, mais les châtiments furent cruels.

La leçon demeure aujourd'hui pour nous. Beaucoup de gens, quand ils sont appelés à se réconcilier avec d'autres, disent qu'ils pardonnent, mais ils continuent à tenir rancune, continuent à soupçonner l'autre, continuent à ne pas croire en la sincérité de l'autre. C'est là un péché, car lorsqu'une réconciliation a été effectuée et que l'offenseur s'est dit repentant, chacun doit pardonner et oublier, reconstruire immédiatement les clôtures qui ont été brisées et rétablir l'ancienne compatibilité.

Les premiers disciples disaient manifestement qu'ils pardonnaient et extérieurement prenaient les dispositions qu'il fallait, mais «ne se pardonnaient pas les uns les autres dans leur cœur». Ce n'était pas un

pardon, il y avait un relent d'hypocrisie, de tromperie et de subterfuge. Comme l'implique la prière modèle du Christ, il faut que ce soit une action du cœur et une épuration de l'esprit. Le pardon signifie l'oubli. Une femme «avait opéré» une réconciliation dans une branche et avait pris les dispositions physiques et fait les déclarations verbales qui l'indiquaient, et sa bouche exprima des paroles de pardon. Puis avec des éclairs dans les yeux, elle fit cette réflexion : «Je lui pardonnerai, mais j'ai une mémoire d'éléphant. Je n'oublierai jamais.» Son prétendu arrangement était sans valeur et était nul et non avenu. Elle conservait de la rancune. Ses paroles d'amitié étaient comme une toile d'araignée, les clôtures qu'elle avait reconstruites étaient comme de la paille et elle-même continuait à souffrir sans avoir la paix de l'esprit. Chose plus grave encore, elle était «condamnée» devant le Seigneur, et il restait en elle un péché plus grand encore que chez celle qui, prétendait-elle, lui avait fait du tort.

Cette femme hostile ne se rendait pas compte qu'elle n'avait pas pardonné du tout. Elle avait seulement fait semblant. Elle faisait tourner ses roues et n'allait nulle part. Dans l'Ecriture citée ci-dessus, l'expression *dans leur cœur* a un sens profond. Cela doit être une purification des sentiments, des pensées et des amertumes. Les mots à eux seuls ne servent à rien.

> «Car voici, si un homme méchant offre un don, il le fait à contre-cœur; c'est pourquoi cela lui est imputé comme s'il avait retenu le don, c'est pourquoi, il est considéré comme mauvais devant Dieu» (Moroni 7 : 8).

Henry Ward Beecher a exprimé cette pensée de cette manière : «Je peux vous pardonner, mais je ne peux pas oublier est une autre manière de dire : Je ne peux pas pardonner.»

J'ajouterai que si une personne ne pardonne pas ses offenses à son frère *de tout son cœur*, elle n'est pas digne de prendre la Sainte-Cène.

> «Car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même.
>
> «C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup d'infirmes et de malades, et qu'un grand nombre sont morts» (1 Cor. 11 : 29-30).

Les transgresseurs ne doivent pas être pourchassés

Il y a des gens qui, non seulement ne peuvent pas ou ne veulent pas pardonner et oublier les transgressions des autres, mais vont jusqu'à l'autre extrême qui consiste à pourchasser le prétendu transgresseur. J'ai reçu bien des lettres et des coups de téléphone de

personnes déterminées à prendre elles-mêmes l'épée de la justice et à veiller personnellement à ce que le transgresseur soit puni. «Cet homme doit être excommunié, déclara une femme, et je n'aurai de cesse que son affaire ne soit réglée.» Une autre disait : «Je n'aurai pas de repos tant que cette personne sera membre de l'Eglise.» Une autre disait : «Je n'entrerai plus à l'église tant que l'on permettra à cette personne d'y entrer. Je veux qu'elle passe devant le conseil de discipline.» Un homme alla jusqu'à faire plusieurs voyages à Salt Lake City et à écrire de longues lettres pour protester contre l'évêque et le président de pieu qui ne prenaient pas de mesures disciplinaires sommaires contre une personne qui, prétendait-il, enfreignait les lois de l'Eglise.

Nous lisons à l'intention de ces gens qui veulent faire justice eux-mêmes, cette déclaration formelle du Seigneur : «... c'est en lui que reste le plus grand péché» (D&A 64 : 9).

La révélation poursuit : «Et vous devriez dire en votre cœur : Que Dieu juge entre moi et toi, et te récompense selon tes actes» (D&A 64 : 11). Lorsque l'intéressé a dûment fait connaître les transgressions aux officiers ecclésiastiques appropriés de l'Eglise, il doit considérer l'affaire comme close et laisser la responsabilité aux officiers de l'Eglise. Si ces officiers tolèrent le péché dans les rangs, c'est une terrible responsabilité pour eux et ils seront tenus pour responsables.

Une femme téléphonait chaque semaine pour savoir si son ex-gendre avait été excommunié. Je lui dis de laisser tomber l'affaire, qu'elle avait fait tout son devoir en révélant l'affaire aux autorités appropriées et que maintenant elle ferait bien de laisser tomber et de laisser les mesures disciplinaires aux officiers appropriés. Une autre femme pleine de rancune perdit presque la raison, tant elle était décidée à ce que son mari dont elle avait divorcé paie le châtiment le plus sévère. Il était manifeste que son mobile était la vengeance et non la justice. Elle avait personnellement des problèmes, mais elle les oubliait dans sa frénésie à chercher vengeance.

Un autre couple avait eu beaucoup d'ennuis qui finirent par un divorce. La femme avait reconnu qu'elle était infidèle et avait fait tout ce qu'elle pouvait pour faire les ajustements nécessaires par l'intermédiaire de son évêque, s'était remariée et semblait avoir fait un mariage heureux. L'homme, de son côté, avait été extrêmement exigeant et semblait décidé à veiller à ce qu'elle fût sévèrement punie. Il porta son affaire d'une autorité à l'autre, répétant toutes les faiblesses et toutes les excentricités de son ex-femme, les enjolivant considérable-

ment et exigeant que l'Eglise prenne des mesures.

Il se livra à des vitupérations rancunières et à d'affreuses calomnies. Il cita des Ecritures, il cita le manuel, il répéta la politique et la pratique de l'Eglise en la matière. La vengeance semblait l'obséder. Il fut nécessaire de lui dire : «Vous avez fait votre devoir quand vous avez fait connaître les méfaits à l'autorité appropriée. Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin.» Et comme il persévérait, il fut finalement nécessaire de lui dire que s'il ne cessait pas des mesures seraient prises contre lui. La vengeance est douce à certains, mais «la vengeance m'appartient, dit le Seigneur». Encore une fois, celui qui ne veut pas pardonner est pire que le premier coupable.

La vengeance est étrangère à l'Evangile

L'esprit de vengeance, de représailles, de rancune est entièrement étranger à l'Evangile du bon et miséricordieux Jésus. Même la vieille loi mosaïque que l'on considère ordinairement comme plus dure interdisait cet esprit. Depuis le Sinaï et le désert nous vient le commandement impérissable, approprié à toutes les époques :

> «Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain. Je suis l'Eternel.
>
> «Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui. Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Eternel» (Lévitique 19 : 16-18).

Jacques, lui aussi, met en garde contre la rancune : «Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas jugés : Voici, le juge est à la porte» (Jacques 5 : 9) et on l'a dit : «L'un des fardeaux les plus lourds qu'un homme puisse porter, c'est la rancune.»

Au milieu des sons discordants de la haine, de la rancune et de la vengeance qui s'expriment si souvent aujourd'hui, la note douce du pardon vient comme un baume guérisseur. Et son effet sur celui qui pardonne n'est pas moindre.

> «Un des merveilleux aspects des principes du pardon est l'effet purificateur et ennoblissant que son application a sur la personnalité de celui qui pardonne. On a dit avec sagesse : «Celui qui n'a pas pardonné une mauvaise action ou un tort n'a pas encore goûté à un des plaisirs les plus sublimes de la vie.» L'âme humaine s'élève rarement à des sommets de force et de noblesse aussi sublimes que quand elle élimine tous les ressentiments et pardonne les erreurs et la méchanceté[1].»

[1] Tiré du message des instructrices visiteuses. octobre 1963.

Les représailles ne sont certainement pas le repentir, mais, d'autre part, le fait de subir des indignités peut être le chemin vers ce but. Le Sermon sur la Montagne, ce sermon sans pareil du Seigneur, fournit la meilleure voie, sans vengeance ni représailles. Et Paul a dit aux Romains :

> «Ne rendez à personne le mal pour le mal... ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère; car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur» (Romains 12 : 17, 19).

Spinoza l'a exprimé ainsi :

> «Celui qui veut venger des torts par une haine réciproque vivra dans la misère. Mais celui qui s'efforce de chasser la haine par l'amour, lutte avec plaisir et confiance; il résiste aussi bien à un qu'à plusieurs hommes, et n'a guère besoin de l'aide de la chance. Ceux qu'il vainc produisent avec joie, non par manque de force, mais par un accroissement.»

Ne jugez point

Un homme vint avec sa femme pécheresse, et après qu'elle eut été punie de disqualification, il la provoqua en disant : «Eh! bien, qu'en dis-tu maintenant? Tu ne peux pas prendre la Sainte-Cène. Tu ne regrettes pas de ne pas m'avoir écouté?» En entendant ce mari méprisable juger, cela m'a rappelé les hommes corrompus qui amenèrent la femme adultère au Seigneur, dont la douce réponse mit tous ses accusateurs en fuite : «Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle» (Jean 8 : 7). Les Ecritures sont très strictes au sujet de ceux qui jugent sans autorité. Le Seigneur lui-même l'a dit d'une manière claire et nette :

> «Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez» (Matt. 7 : 1, 2).

Le Seigneur nous jugera avec la même mesure que nous avons utilisée. Si nous sommes durs, nous ne devons rien attendre d'autre que la dureté. Si nous sommes miséricordieux envers ceux qui nous font du tort, il sera miséricordieux avec nous dans nos erreurs. Si nous sommes impitoyables, il nous laissera patauger dans nos péchés.

Si les Ecritures sont claires dans leur déclaration que l'homme se verra appliquer la même mesure qu'il utilise pour son prochain, émettre un jugement même justifié n'est pas pour le laïc, mais pour les autorités appropriées de l'Eglise et de l'Etat. C'est le Seigneur qui en dernière analyse jugera.

L'évêque, par son ordination à cet office, devient «juge en Israël» pour ceux de sa paroisse, mais pour aucune autre personne qui n'est pas ainsi placée sous sa juridiction. Le président de pieu, du fait de sa mise à part, est fait juge des habitants du pieu qu'il préside. De même un président de branche et un président de mission ont des responsabilités à peu près semblables. Les autorités générales ont bien entendu juridiction générale et ont le devoir de porter jugement dans certaines circonstances.

Le Seigneur peut juger les hommes selon leurs pensées aussi bien que selon ce qu'ils disent et font, car il connaît même les intentions de leur cœur, mais cela n'est pas vrai des humains. Nous entendons ce que les gens disent, nous voyons ce qu'ils font, mais étant incapables de discerner ce qu'ils pensent ou ont l'intention de faire, nous jugeons souvent à tort si nous essayons d'approfondir le sens et les mobiles de leurs actions et d'y apposer notre propre interprétation.

Celui qui juge autrui, court autant le risque de juger les dirigeants de son Eglise, introduisant souvent ainsi la mésentente et les querelles dans nos paroisses et dans nos branches. Mais ce qu'il faut, c'est l'esprit du pardon et non du jugement : le pardon et la compréhension. Si ceux qui semblent si gênés par les actes de leurs dirigeants voulaient seulement prier le Seigneur de tout cœur, disant constamment : «Que ta volonté soit faite» et «Père, conduis-moi sur la bonne voie et j'accepterai», ils changeraient d'attitude et retourneraient au bonheur et à la paix.

Les gens qui sont enclins à porter jugement sur les autres devraient lire et relire ces paroles de Paul aux Romains :

> «O homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses. Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu contre ceux qui commettent de telles choses est selon la vérité. Et penses-tu, ô homme, qui juges ceux qui commettent de telles choses, et qui les fais, que tu échapperas au jugement de Dieu?» (Rom. 2 : 1-3).

Le principe de non-jugement du Rédempteur n'est pas un programme régissant une seule occasion seulement, c'est une exigence quotidienne de la vie. Il nous dit que nous devons tout d'abord nous débarrasser de nos propres erreurs, enlever les défauts grands comme des poutres. Alors, et alors seulement, nous sommes justifiés quand nous tournons notre attention vers les excentricités ou les faiblesses d'un autre.

> «Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil? Ou comment peux-tu dire à

ton frère : Laisse-moi ôter une paille de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien?» (Matt. 7 : 3, 4).

Ceci ne doit laisser de doute dans aucun esprit. L'inégalité de la poutre et de la paille est révélatrice. Une paille, c'est comme une petite écharde, tandis que la poutre est ordinairement une grosse pièce de bois qui va d'un mur à un autre pour supporter le lourd toit du bâtiment. Quand on est écrasé par des faiblesses et des péchés grands comme des poutres, il est certainement mal d'oublier sa propre position difficile pendant que l'on fait une montagne des erreurs minimes de son frère.

Notre vue est complètement obscurcie quand nous n'avons aucun miroir à dresser devant nos propres erreurs et ne recherchons que les faiblesses des autres. Quand nous suivons les instructions du Seigneur, nous sommes si occupés à nous perfectionner que nous nous rendons compte que les défauts des autres sont petits par comparaison. Nous devons donc prendre la merveilleuse habitude de minimiser les faiblesses des autres et augmenter ainsi nos propres vertus.

Celui qui ne veut pas pardonner aux autres, détruit le pont qu'il doit traverser lui-même. C'est là une vérité que le Seigneur a enseignée dans la parabole du serviteur impitoyable qui exigeait d'être pardonné mais était impitoyable envers quelqu'un qui lui demandait pardon (voir Matt. 18 : 23-35).

Il est intéressant de noter la différence de dette. Le serviteur impitoyable devait dix mille talents et n'était créancier que de cent deniers. Le dictionnaire de la Bible dit qu'un talent vaut sept cent cinquante onces tandis qu'un denier romain est le huitième d'une once. Donc dans la parabole, le serviteur impitoyable qui devait dix mille talents et qui supplia qu'on lui accorde du temps et de la miséricorde condamnait et emprisonnait pour dettes l'homme qui lui devait une somme relativement minime, le six cent millième de sa propre dette. Paul ne disait-il pas que nous sommes ordinairement coupables des mêmes transgressions et des mêmes erreurs dont nous accusons et pour lesquelles nous condamnons nos semblables?

Je me suis trouvé un jour dans une situation du genre «talents et deniers», «paille et poutre» quand un mari lésé a fini par persuader son épouse adultère de l'accompagner à mon bureau. Elle reconnut sa culpabilité, mais se justifia en disant qu'elle avait perdu tout intérêt pour son foyer à cause du fait que son mari était si juste, si intègre et si honorable que cela lui donnait un complexe d'infériorité. Je lui demandai ce qu'il faisait pour la troubler et pour justifier son abandon

du foyer, de ses enfants et de lui-même. Elle ne put pas trouver grand-chose à critiquer en lui. Il pourvoyait bien à ses besoins, était un bon père, était bon et prévenant, un bon membre de l'Eglise, mais parce qu'elle avait de mauvaises tendances et des pensées impures, elle se sentait inférieure. C'était elle qui avait la poutre, c'était elle qui commettait l'erreur des dix mille talents, et lui la paille et l'erreur de cent deniers.

Pas d'échappatoire sans pardon

Si les défauts de deux personnes s'équivalent davantage, si l'un et l'autre ont la vue obscurcie par une poutre, cela ne justifie pas pour autant une attitude égoïste et impitoyable. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai écrit un jour à une femme avec qui j'avais eu précédemment l'occasion de discuter en détail de ses problèmes familiaux. Je lui avais donné des conseils dans mon désir d'empêcher d'autres malentendus et d'éviter une séparation ou un divorce. Au bout de quelques semaines, elle écrivit qu'elle accepterait ma décision. Je répondis entre autres ce qui suit :

> «Ce n'est pas *ma* décision : c'est à vous de prendre les décisions. Vous avez votre libre arbitre. Si vous êtes décidée à divorcer, c'est à vous qu'incomberont la responsabilité et les soufffrances si vous n'êtes pas disposée à faire les ajustements nécessaires. Quand j'ai conversé avec vous, je pensais que vous vous étiez pardonné mutuellement et que vous alliez partir de là pour édifier une belle vie. Je me trompais manifestement. Tous mes avertissements et toutes mes supplications semblent être tombés dans les oreilles de sourds. Je tiens à ce que vous sachiez que je ne justifie aucune des mauvaises actions de votre mari, mais j'ai constaté d'un bout à l'autre que tout n'était pas de sa faute. Je n'ai jamais pu avoir le sentiment que vous aviez complètement éliminé l'égoïsme de votre propre âme. Je sais que deux personnes aussi apparemment intelligentes et mûres que vous deux pourraient être heureuses si vous vouliez tous les deux commencer à vous soucier l'un de l'autre plutôt que de votre moi égoïste.
>
> «L'évadé ne s'échappe jamais. Si deux personnes, égoïstes et égocentriques, dénuées de l'esprit du pardon, échappent l'une à l'autre, elles ne peuvent s'échapper à elles-mêmes. Ce n'est pas la séparation ou le divorce qui guérissent la maladie et elle se poursuivra très certainement dans le sillage des mariages futurs. La cause doit être éliminée. Etant jeunes, vous allez vraisemblablement vous remarier l'un et l'autre. Chacun de vous introduira probablement dans le prochain mariage toutes les faiblesses, tous les péchés et toutes les erreurs qu'il a maintenant, à moins que vous ne vous repentiez et ne vous transformiez. Et si vous voulez changer de vie pour un nouveau conjoint, pourquoi ne pas le faire pour le conjoint actuel?

«Vous vous êtes peut-être dit que votre foyer était le seul qui fût embourbé dans des problèmes. Sachez que la plupart des couples ont des malentendus, mais beaucoup résolvent leurs problèmes au lieu de les laisser les écraser. Beaucoup d'épouses ont versé des larmes amères et beaucoup de maris ont passé des nuits blanches, mais le Seigneur soit loué de ce qu'un grand nombre de ces personnes ont eu l'intelligence de résoudre leurs difficultés.»

Je continuai ma lettre comme suit :

«Les partenaires restent en affaires pendant des années. Ils peuvent être aussi différents que le jour et la nuit, mais du fait qu'il y a une raison contraignante et compensatrice au maintien de leurs bonnes relations, ils ferment les yeux sur les faiblesses, se fortifient et travaillent ensemble. Ils dissolvent rarement une association où l'un et l'autre connaîtraient, ce faisant, de lourdes pertes financières.

«Un mariage céleste est quelque chose qui vaut bien plus la peine qu'on fasse des efforts, qu'on vive et qu'on s'adapte pour le préserver que tout autre arrangement financier profitable qui lierait deux partenaires.

«Maintenant, mes chers amis... l'affaire est entre vos mains: vous pouvez faire ce que vous voulez, mais je vous avertis que le problème est plus profond que vous ne le pensez et ne sera pas facilement résolu par le divorce. Et je vous avertis aussi que, séparés ou vivant ensemble, vous serez endommagés, rongés, empoisonnés et amoindris par l'aigreur, la haine et le mépris. La première nécessité c'est d'être maîtres de vous-mêmes.»

Le poison de la rancune

Dans cette lettre, je citai la rancune et la haine qui, si souvent, accompagnent l'esprit qui ne veut pas pardonner. La rancune empoisonne avant tout celui qui l'entretient dans son cœur. Elle engendre la haine et «quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui» (1 Jean 3 : 15).

En général, celui qui est haï ne sait même pas à quel point est féroce l'animosité nourrie contre lui. Il peut dormir la nuit et jouir d'une paix raisonnable, mais celui qui hait se met au ban des gens de bien, rabougrit son cœur, rapetisse son âme et fait de lui-même un pygmée malheureux.

Ordinairement pareille personne crie sur tous les toits ses ennuis, ses préjugés et sa haine; elle est par conséquent encore moins appréciée par ses semblables que celui qui doit toujours parler de ses infirmités physiques et expliquer ses opérations. Cela devient lassant et les gens sont ennuyés par les harangues. Seule la politesse empêche les gens de fuir quand apparaît celui qui se plaint, qui hait et qui critique.

J'ai connu un homme qui ne ratait jamais aucune occasion de critiquer un de ses collègues parce qu'il sautait la réunion hebdomadaire de Sainte-Cène. Ses dénonciations et ses condamnations étaient hargneuses et fréquentes. Je remarquai plus tard que ce même critique s'absentait souvent de sa réunion de Sainte-Cène et il semblait dans tous les cas pouvoir se justifier, mais il n'avait pas eu la même tolérance pour son frère dans les mêmes situations. N'est-ce pas pour le médisant que le médisant est le plus dur? Ne sont-ce pas les autres critiques que le critique critique le plus?

Le Seigneur et son Eglise ne justifient aucune mauvaise action de la part d'aucun de nous. Mais si chacun de nous garde son cœur pur et son esprit libre de toute rancune et sert le Seigneur de tout son cœur, de tout son pouvoir et de toutes ses forces, il peut être en paix. Il peut être certain que toutes les autres âmes, comme lui-même, devront payer tout le prix de leurs mauvaises actions et recevront les récompenses que méritent leurs bonnes actions.

> «J'ai encore vu sous le soleil que la course n'était point aux agiles ni la guerre aux vaillants, ni le pain aux sages, ni la richesse aux intelligents, ni la faveur aux savants; car tout dépend pour eux du temps et des circonstances» (Eccl. 9 : 11).

Notre mission est de sauver et non de blesser ou de détruire. Il est bien regrettable que les gens ne soient pas toujours prudents et diplomates dans leurs relations avec les autres. Parfois les meilleures personnes, et même les meilleurs dirigeants de l'Eglise, même animés des meilleures intentions, offensent et blessent sans le vouloir. Je rencontre trop souvent cela dans mon travail.

Mais ni les offenses réelles, ni les offenses imaginaires des autres, qu'ils soient dirigeants ou non, ne justifient l'esprit d'égoïsme, de jalousie, de récrimination et de ressentiment qui allume et puis rallume les conflits et l'hostilité. C'est ce même esprit, entretenu par des sentiments blessés et des torts imaginaires, qui produit les cassures et les conflits dans les paroisses et les branches. Ceux qui détiennent l'autorité voient parfois leurs actes et leurs mobiles mis en doute et sentent la rancune dont ils sont l'objet de la part des membres de leur paroisse, de leur branche et de leur pieu alors que ces membres devraient être compréhensifs, pardonner et être disposés à accepter les instructions des dirigeants.

J'ai connu un homme qui avait eu un véritable conflit avec son voisin pour une question d'eau et de remplissage d'un fossé commun aux deux fermes. La haine s'accrut au point qu'ils finirent par s'ob-

server en chien de faïence. Si l'un allait à l'église, l'autre restait chez lui. Si l'un allait en ville, l'autre restait à la ferme pour ne pas le rencontrer. Quand ils se rencontraient à l'improviste, leur poignée de main était glaciale. Ils contestaient chacun les motifs de l'autre; chacun interprétait l'acte de bonne volonté de l'autre comme étant motivé par une arrière-pensée. Quand l'un des deux devint dirigeant de l'Eglise, l'autre et sa famille cessèrent de travailler dans l'Eglise. Quand une réorganisation eut lieu et que l'autre famille obtint un poste de direction, il devint impossible d'amener la famille autrefois pratiquante à vaquer à ses devoirs.

J'ai connu un président de pieu qui fut relevé avant d'éprouver le désir d'être remplacé. Il s'aigrit considérablement et exprima sa rancune en n'assistant plus aux réunions de l'Eglise, en critiquant les dirigeants qui l'avaient relevé et puis, peu à peu, les dirigeants qui le remplaçaient et finalement l'Eglise à laquelle il faisait maintenant du tort. Il continua à glisser vers l'apostasie. Son dépit et sa haine ne firent du tort qu'à lui. Le pieu continua à prospérer.

Le tort fait à celui qui critique et s'établit comme juge est grand, surtout s'il critique les dirigeants de l'Eglise que le Seigneur a désignés. Depuis la crucifixion, il y a eu des dizaines de milliers d'hommes qui ont été appelés par le Sauveur pour remplir des postes, dont pas un n'a été parfait, et cependant tous sont appelés par le Seigneur et doivent être soutenus par ceux qui veulent être des disciples du Seigneur. C'est le véritable esprit de l'Evangile.

Il est extrêmement regrettable que des personnes se laissent à ce point troubler par les actes de leurs dirigeants. Je suis certain que si ces personnes priaient le Seigneur de tout leur cœur, de tout leur esprit et de toute leur voix, disant constamment : «Que ta volonté soit faite» et : «Père guide-moi dans la bonne voie et j'accepterai», elles auraient une autre attitude et reviendraient au bonheur et à la paix.

Pas compris

Il y a beaucoup de raisons de ne pas juger nos semblables, outre que c'est un commandement du Seigneur. Une raison importante, c'est qu'ordinairement nous ne disposons pas de tous les faits pour fonder notre jugement. Nous ne comprenons pas. Un cantique écrit par Thomas Bracken, mis en musique par Evan Stephens, transmet, dans cet ordre d'idées, un message si puissant que j'en cite des extraits :

Pas compris. Nous retirons de fausses impressions
Et les serrons de plus en plus contre nous avec les années.
Pas compris. De pauvres âmes à la vue limitée
Mesurent souvent des géants avec leurs œillères.
Pas compris. Comme des vétilles souvent nous changent.
La phrase irréfléchie ou l'insulte imaginaire
Détruisent de longues années d'amitié et nous éloignent;
Et sur notre âme tombe une sécheresse glaciale :
Pas compris. Pas compris.
Oh Dieu, puissent les hommes voir un peu plus clair,
Ou juger moins sévèrement quand ils ne peuvent voir !

Le Seigneur peut juger les hommes d'après leurs pensées aussi bien que d'après ce qu'ils disent et font, car il connaît même les intentions de leur cœur, mais il n'en va pas de même de nous, humains. Nous entendons ce que les autres disent, nous voyons ce qu'ils font, mais nous ne pouvons pas toujours dire ce qu'ils pensent ni ce qu'ils ont l'intention de faire. Nous jugeons donc souvent à tort, si nous essayons de sonder leurs intentions et y apposons notre propre interprétation.

Le pardon est l'ingrédient miraculeux qui assure l'harmonie et l'amour dans le foyer ou la paroisse. Sans lui, il y a des querelles. Sans compréhension, ni pardon, il y a des dissensions suivies par un manque d'harmonie; ceci engendre la déloyauté au foyer, dans les branches et dans les paroisses. D'autre part le pardon est en harmonie avec l'esprit de l'Evangile, avec l'esprit du Christ. C'est l'esprit que nous devons tous posséder si nous voulons recevoir le pardon de nos propres péchés et être sans tache devant Dieu.

Chapitre dix-neuf

... Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés

O homme, oublie ton ennemi mortel, ne lui rends jamais coup pour coup; car toutes les âmes de la terre qui vivent, pour être pardonnées doivent pardonner.
Pardonne-lui septante fois sept fois;
Car toutes les bienheureuses âmes du ciel
A la fois pardonnent et sont pardonnées.

Alfred Lord Tennyson

Au chapitre précédent, je me suis essentiellement attardé sur les aspects négatifs de ce sujet, sur les gens qui n'ont pas pardonné et sur l'esprit et l'attitude qui les accompagnent. Dans le présent chapitre, je vais mettre en relief le côté positif, indiquant la joie qui est donnée à ceux qui pardonnent vraiment.

Un message d'enseignement de paroisse nous dit ceci :

> «On peut dire sans risque de se tromper que rien de ce que Jésus a fait ne lui a apporté plus de joie que de pardonner à ses semblables. Il a donné sa vie même pour que la transgression d'Adam soit pardonnée et que nous nous en voyions épargner les conséquences.»
>
> «Que chacun réfléchisse à son passé et se souvienne du moment où il a pardonné à quelqu'un. Y a-t-il une joie qui ait été plus grande pour lui? Y a-t-il un sentiment qui ait été plus élevant? Les sentiments destructeurs de petitesse, de mesquinerie et de haine ou l'aspiration à la vengeance sont chassés par l'attitude de pardon. «Le pardon vaut mieux que la vengeance, car il est le signe d'une nature douce, alors que la vengeance est le signe d'une nature sauvage[1].»»

Le grand Abraham Lincoln comprenait ce principe mieux que la plupart des gens. Il avait la réponse à beaucoup de problèmes. Son

[1]Message de l'instructeur de paroisse, janvier 1944.

ministre de la Guerre, Edwin Stanton, était un de ses problèmes. Edwin Stanton écrivit une lettre violente à un général qui l'avait insulté et l'avait accusé de favoritisme. Il lut la lettre à Lincoln qui écouta et s'exclama ensuite : «Excellent, Stanton, vous l'avez touché en plein dans le mille !»

Comme Stanton remettait la lettre dans son enveloppe, Lincoln demanda vivement : «Eh là, qu'est-ce que vous allez en faire maintenant : »

«La lui envoyer.»

«Non, non, cela gâcherait tout, répondit Lincoln. Classez-la. C'est le genre de classement qui la garde fraîche et ne blesse pas l'autre.»

Paul et Etienne pardonnaient à leurs ennemis

Savoir pardonner est le signe de la vraie grandeur. Voyez la vie de Paul. Bien qu'il n'ait pas été parfait, il fut, après sa conversion, un homme extrêmement juste. Il nous a donné un bel exemple de pardon. Il dit :

> «Alexandre, le forgeron, m'a fait beaucoup de mal. Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres» (2 Tim. 4 : 14).

Paul était disposé à laisser le jugement et le châtiment au Seigneur qui serait sage et juste. Malgré tout ce qu'il avait souffert de la part de ses oppresseurs, dont certains étaient des faux frères, il n'était pas consumé de haine ou de rancune. Tout au contraire.

Aux Corinthiens, il recommanda les traits de caractère mêmes qu'il avait si pleinement développés en lui (2 Corinthiens 11 : 23-28). Nous voyons ici le noble Paul qui avait beaucoup souffert aux mains de ses contemporains; Paul qui avait été roué de coups, qui avait subi l'incarcération dans de nombreuses prisons; Paul qui avait reçu deux cents coups de fouet sur le dos, qui avait été battu de verges, Paul qui avait été lapidé et laissé pour mort et qui à trois reprises avait fait naufrage et avait lutté plusieurs heures dans l'eau; Paul qui avait souffert des voleurs, avait été caché à ses poursuivants et s'était échappé dans un panier par-dessus le mur; ce Paul qui avait tellement souffert à cause des autres arriva vers la fin de sa vie disposé à pardonner et dit : «Dans ma première défense, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné. *Que cela ne leur soit point imputé!*» (2 Tim. 4 : 16).

Etienne fut lui aussi un exemple de la nature divine du pardon. L'un des sept hommes choisis pour l'œuvre temporelle de l'Eglise, c'était un homme «plein de foi et d'esprit saint». Sa vie était à tel

point proche de la perfection, que pour beaucoup «son visage... parut comme celui d'un ange» (Actes 6 : 15). Après le sermon cinglant qu'il adressa à ses antagonistes, les méchants de l'endroit, il fut victime d'un assassinat expéditif et pervers commis par des hommes qui se précipitèrent sur lui,

> «le traînèrent hors de la ville et le lapidèrent. Les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saül. Et ils lapidaient Etienne, qui priait et disait : Seigneur Jésus, reçois mon esprit! Puis, s'étant mis à genoux, il s'écria d'une voix forte : *Seigneur, ne leur impute pas ce péché!* Et, après ces paroles, il s'endormit» (Actes 7 : 58-60).

Le grand exemple de Jésus

Nous avons l'exemple suprême de force d'âme, de bonté, de charité et de pardon chez celui qui fut le modèle parfait, notre Sauveur Jésus-Christ, qui nous commande à tous de le suivre. Toute sa vie il avait été victime de la méchanceté. Nouveau-né, on l'avait caché sur l'ordre d'un ange apparu en songe pour lui sauver la vie et il avait été emmené en Egypte. A la fin de sa vie mouvementée, il avait fait preuve d'une dignité silencieuse, pleine de retenue et divine pendant que des hommes méchants lui couvraient le visage d'abominables crachats chargés de germes de maladies. Quelle horreur! Mais quel calme il manifesta! Quelle maîtrise de soi!

Ils le poussèrent çà et là, le bousculèrent et le tourmentèrent. Pas un mot de colère n'échappa à ses lèvres. Quel maîtrise de soi! Ils le giflèrent et le frappèrent. Quelle humiliation! Comme ce dut être douloureux! Et cependant il demeura résolu, ne se laissant pas intimider. Il suivit littéralement sa propre exhortation quand il tourna l'autre joue pour qu'on pût la gifler et la frapper, elle aussi.

Ses propres disciples l'avaient abandonné et s'étaient enfuis. C'est dans cette position difficile qu'il affronta la canaille et ses dirigeants. Il resta seul à la merci de ses assaillants et de ses détracteurs brutaux et criminels.

Les mots sont, eux aussi, difficiles à accepter. Les accusations, les récriminations et leurs blasphèmes contre les choses, les personnes, les lieux, les situations qui lui étaient sacrés, durent être difficiles à accepter. Ils traitèrent sa douce et innocente mère de fornicatrice, et cependant il tint bon, ne bronchant jamais. Pas de révolte, pas de protestation, pas de réfutation. Quand de faux témoins mercenaires furent payés pour mentir à son propos, il parut ne pas les condamner.

Ils déformèrent ses paroles et interprétèrent faussement ses intentions, et cependant il demeura calme et impassible. Ne lui avait-il pas été enseigné de prier pour ceux «qui vous maltraitent»?

Il fut battu, officiellement flagellé. On lui fit porter une couronne d'épines, torture perverse. On se moqua de lui et on le railla. Il subit toutes les indignités de la part de son propre peuple. «Je suis venu chez les miens, et les miens ne m'ont point reçu», dit-il. Il dut porter sa propre croix, fut emmené au calvaire, cloué sur une croix et subit des souffrances atroces. Finalement, alors que les soldats et ses accusateurs étaient au-dessous de lui, il regarda les soldats romains et dit ces paroles immortelles : «Père, pardonne-leur car ils ne savent ce qu'ils font» (Luc. 23 : 34).

Nous devons pardonner en toutes circonstances

Il aurait été facile à Paul, à Etienne et à Jésus d'être vindicatifs, je veux dire : s'ils n'avaient pas assidûment cultivé l'esprit de pardon. La vengeance est une réaction de l'homme charnel et non de l'homme spirituel. Elle entre dans notre vie quand nous le lui permettons par des malentendus et des offenses.

Dans notre propre dispensation, le Seigneur a parlé explicitement de ce sujet et a fait une déclaration qui est surprenante par ce qu'elle implique. On la trouve dans les Doctrine et Alliances, section 64, que nous avons déjà citée. Je n'oublierai jamais cette Ecriture, car elle est venue à moi d'une manière qui m'a semblé miraculeuse.

Je me débattais avec un problème communautaire dans une petite paroisse de l'Est où deux hommes importants, des dirigeants, étaient empêtrés dans un long et impitoyable conflit. Un malentendu les avait séparés, et ils se haïssaient. Au fil des jours, des semaines et des mois, la rupture n'avait cessé de s'aggraver. Les familles de chacun des adversaires commencèrent à prendre parti et finalement presque tous les membres de la paroisse furent impliqués. Les rumeurs se répandirent, des différends furent dévoilés et le commérage se déchaîna, au point que la petite communauté était divisée par un gouffre profond. Je fus envoyé régler l'affaire. Après une longue conférence de pieu qui dura presque deux jours, j'arrivai le dimanche vers six heures du soir dans cette communauté frustrée et me réunis immédiatement avec les principaux belligérants.

Comme nous luttâmes! Comme je suppliai, mis en garde, priai et exhortai! Rien ne paraissait les émouvoir. Chaque antagoniste était si

sûr d'avoir raison et d'être justifié, qu'il était impossible de le faire bouger.

Les heures passaient — il était maintenant bien plus de minuit, et le désespoir semblait envelopper l'endroit; l'atmosphère était toujours une atmosphère de mauvaise humeur et d'agressivité. La résistance entêtée ne voulait pas céder. C'est alors que l'événement se produisit. J'ouvris de nouveau Doctrine et Alliances au hasard et je tombai sur ce passage. Je l'avais lu bien des fois dans les années précédentes et il n'avait pas eu de signification spéciale à ce moment-là. Mais ce soir, c'était la réponse qu'il me fallait. C'était un appel, une supplication et une menace et elle semblait venir directement du Seigneur. Je lus à partir du verset 7, mais les participants querelleurs ne bougèrent pas d'un pouce jusqu'au moment où j'arrivai au verset 9. Alors je les vis fléchir, surpris, méditatifs. Se pouvait-il que ce fût juste? Le Seigneur nous disait — à nous tous — «c'est pourquoi, je vous dis que vous devez vous pardonner les uns aux autres».

C'était une obligation. Ils l'avaient déjà entendue. Ils l'avaient dite en répétant le «Notre Père». Mais maintenant : «... car celui qui ne pardonne pas à son frère ses offenses est condamné devant le Seigneur...»

Dans leur cœur, ils s'étaient peut-être dit : «Eh! bien, je pourrais pardonner s'il se repent et demande pardon, mais il doit faire le premier pas.» Alors ils semblèrent être touchés par tout l'impact de la dernière ligne : «car c'est en lui que reste le plus grand péché.»

Quoi? Cela veut-il dire que je doive pardonner, même si mon antagoniste reste froid, indifférent et méchant? C'est clair et net.

On commet souvent l'erreur de penser que l'offenseur doit s'excuser et s'humilier dans la poussière avant que le pardon soit requis. Assurément celui qui fait le mal doit réparer totalement, mais l'offensé, lui, doit pardonner à l'offenseur quelle que soit l'attitude de l'autre. Parfois les hommes trouvent de la satisfaction à voir l'adversaire à genoux, rampant dans la poussière, mais ce n'est pas la façon de faire de l'Evangile.

Secoués, les deux hommes se redressèrent sur leur chaise, écoutèrent, réfléchirent un instant, puis commencèrent à céder. Cette Ecriture, s'ajoutant à toutes celles qui avaient été lues, les fit mettre à genoux. A deux heures du matin, les deux adversaires jurés se serraient la main, souriant, pardonnant et demandant pardon. Les deux hommes s'étreignaient, geste qui en disait long. En cette heure sainte.

les vieux griefs étaient pardonnés et oubliés, et les ennemis redevenaient des amis. Plus jamais il ne fut fait allusion aux différends. Les ombres étaient chassées et chassées pour de bon et la paix était revenue.

A cet égard, on peut appliquer maintenant, comme à l'époque, l'exhortation de Joseph F. Smith, faite en 1902 :

> «Nous espérons de tout cœur que vous... vous pardonnerez et que dorénavant... vous ne garderez pas rancune à un de vos semblables.
>
> «... Il est extrêmement préjudiciable à un homme qui détient le don du Saint-Esprit de nourrir un esprit d'envie, de rancune, de représailles ou d'intolérance vis-à-vis de son prochain. Nous devons dire dans notre cœur : «Que Dieu juge entre moi et toi, quant à moi je te pardonne.» Je tiens à vous dire que les Saints des Derniers Jours qui nourrissent de la rancune sont plus condamnables que celui qui a péché contre eux. Rentrez chez vous et chassez de votre cœur l'envie et la haine, liquidez le sentiment de rancune et cultivez dans votre âme l'esprit du Christ qui s'est écrié sur la croix : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.» Tel est l'esprit que les Saints des Derniers Jours doivent posséder tout au long du jour.»

Oui, pour être dans notre bon droit, nous devons pardonner, et nous devons le faire *sans nous occuper de savoir si notre antagoniste se repent ou non*, ni si sa transformation est sincère, ni s'il demande ou non notre pardon. Nous devons suivre l'exemple et l'enseignement du Maître, qui disait : «... vous devriez dire en votre cœur — Que Dieu juge entre moi et toi, et te récompense selon tes actes» (D&A 64 : 11). Mais les hommes sont souvent peu disposés à laisser les choses au Seigneur, craignant peut-être que le Seigneur ne soit trop miséricordieux, moins sévère qu'il ne le faut dans le cas en question. En ceci, nous devons toujours tirer une leçon du grand David.

Quand il était poursuivi pour être tué par le roi Saül qui était jaloux de lui, et qu'il eut une occasion de le tuer facilement, le jeune et pur David s'abstint de se débarrasser de son ennemi. Il coupa le bord du manteau de Saül pour prouver au roi qu'il avait été à sa merci. Il dit plus tard à Saül :

> «je n'ai point péché contre toi. Et toi, tu me dresses des embûches, pour m'ôter la vie! L'Eternel sera juge entre moi et toi, et l'Eternel me vengera de toi; mais je ne porterai point la main sur toi. Des méchants vient la méchanceté» (1 Samuel 24 : 11-13).

Et Saül, quand il se rendit compte combien il avait été impuissant quand il était à la merci de David, répondit :

«Tu es plus juste que moi; car tu m'as fait du bien, et moi je t'ai fait du mal» (1 Sam. 24 : 18).

Une des plus belles montagnes du monde, située dans le parc national de Jasper au Canada a reçu le nom d'Edith Cavell, une infirmière qui fut exécutée par ses ennemis pour avoir caché, soigné et nourri des soldats blessés. Quand elle se trouva devant le peloton d'exécution, elle prononça ces paroles immortelles, qui sont maintenant préservées dans le bronze et le granit : «Je sais que le patriotisme ne suffit pas. Je ne dois avoir ni haine ni rancune contre qui que ce soit.»

Le pardon suprême

Parfois l'esprit de pardon est porté jusqu'aux sommets les plus sublimes : aider l'offenseur. Ne pas se venger, ne pas rechercher ce que la justice outragée pourrait exiger, mais laisser l'offenseur entre les mains de Dieu : cela est admirable. Mais rendre le bien pour le mal, c'est l'expression sublime de l'amour chrétien.

Nous avons à cet égard l'exemple stimulant de George Albert Smith. On lui fit dire que quelqu'un avait volé la bâche de son buggy. Au lieu de se fâcher, il répondit : «Dommage que nous ne savions pas qui c'était, car nous aurions pu aussi lui donner la couverture, car il devait avoir froid, et aussi de la nourriture, car il devait avoir faim.»

Ceci me rappelle l'histoire classique de Jean Valjean dans l'œuvre immortelle de Victor Hugo *«Les Misérables»*. Henry D. Moyle a résumé ce passage pour nous dans son discours rapporté dans l'*Improvement* Era de novembre 1957 :

> «La description que Victor Hugo nous fait de Jean Valjean après dix-neuf ans de peine aux galères est inoubliable. Son premier délit avait été de voler un pain pour nourrir la famille affamée de sa mère. A ce moment-là, il n'était qu'un petit garçon. Quand il fut libéré de prison, lorsque tous les autres l'eurent rejeté comme ancien bagnard méprisé, il trouva finalement un ami en l'évêque M. Beauvian.
>
> «Cet évêque traita Jean Valjean avec beaucoup de bonté et de générosité. Il lui fit confiance et lui donna nourriture et logement. Jean Valjean, incapable de surmonter les impulsions mauvaises entretenues pendant ces années de prison, récompensa l'évêque en lui volant son argenterie qui se composait de beaucoup de reliques de famille sans prix. Il fut peu après appréhendé par les gendarmes et ramené avec, dans son sac, le trésor de l'évêque. L'évêque pardonna à Jean Valjean et, au lieu de l'accuser de ce lâche acte d'ingratitude, lui dit à l'instant : «Vous avez oublié les chandeliers», et, les donnant à Jean Valjean, lui dit qu'ils étaient aussi en argent. Lorsque les policiers furent partis, l'évêque dit à l'ancien bagnard: «Jean

Valjean, mon frère, tu n'appartiens plus au mal mais au bien... je la tirerai (son âme) des pensées ténébreuses et de l'esprit de perdition... »

Cet acte de pardon de la part d'un homme dont les biens avaient été volés éveilla les vertus latentes de Jean. Elles étaient restées dix-neuf ans en veilleuse. Même son long séjour aux galères ne pouvait détruire le désir inhérent chez cet homme, de faire du bien. L'un de ses tout premiers actes après le saint geste de l'évêque fut de se faire l'ami d'une petite fille aux cheveux blonds appelée Cosette qui se trouvait dans une grande détresse. La description finale de Jean Valjean par l'auteur montre la profonde transformation qui s'était effectuée dans la personnalité de ce malheureux. Cosette termina la réforme de la vie de cet homme qu'avait commencée l'évêque. Victor Hugo écrit : «L'évêque avait fait paraître l'aube de la vertu sur son horizon, Cosette évoquait l'aube de l'amour.»

Après une vie remplie de charité, de pardon et d'autres bonnes actions, Jean Valjean sacrifia sa vie même pour le bonheur et le bien-être de Cosette et de son mari. Dans la dernière lettre qu'il lui écrivit, il dit :

«‹J'écris maintenant à Cosette. Elle trouvera ma lettre. Je lui lègue les deux chandeliers qui sont sur le manteau de la cheminée. Ils sont en argent, mais pour moi, ils sont comme de l'or. Ce sont des diamants... je ne sais pas si celui qui me les a donnés est content de moi... j'ai fait ce que je pouvais.›»

Un geste de pardon complet avait entièrement changé la vie de cet ancien bagnard. Pendant toute sa vie, il fut pourchassé et connut l'humiliation et la dégradation presque au-delà de ce qu'un homme peut endurer. Les gendarmes recherchaient constamment des raisons mesquines de le remettre en prison. Néanmoins il réussit à respecter le deuxième grand commandement pendant toutes les années qui lui restaient à vivre. Il avait de nouveau reconquis les qualités de vertu, d'amour et de pardon qu'il exerça consciencieusement par la suite envers ceux qui le poursuivaient et le persécutaient.

Nous voyons aussi dans l'histoire de la vie de Jean Valjean à quel point il se repentit vite après avoir été pardonné par l'homme à qui il avait fait du tort. Par la suite il produisit du fruit digne du repentir.

On peut le faire

Un homme s'aperçut qu'il avait une grosseur suspecte qui présageait des ennuis graves. Quand le médecin eut fait une biopsie et constaté que la grosseur était maligne, l'homme prit les dispositions nécessaires à l'hôpital pour une intervention chirurgicale radicale. Quand il apprit la vérité — c'est-à-dire que sa vie était en jeu — ce brave homme eut d'abord un mouvement de recul, puis se résigna, se détendit et sourit en disant au médecin :

«Avant d'aller à l'hôpital, docteur, il y a quatre choses que je n'ai

pas encore terminées. Tout d'abord, je veux vérifier mes polices d'assurance et mes titres; deuxièmement, je vais régler toutes mes obligations financières; troisièmement, je vais revérifier mon testament et quatrièmement, je vais aller voir Bill et lui demander pardon pour les choses déplaisantes que j'ai dites à son sujet, lui demander pardon pour la rancune que j'ai longtemps entretenue contre lui. Alors je serai prêt à aller à l'hôpital et au tombeau, si c'est nécessaire.»

Dans le contexte de l'esprit de pardon, un bon frère m'a demandé : «Oui c'est cela qu'il faudrait faire, mais comment s'y prendre? Ne faut-il pas être un surhomme?»

«Oui, dis-je, mais il nous est commandé d'être des surhommes. Le Seigneur a dit : ‹Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait› (Matt. 5 : 48). Nous sommes des dieux en embryon, et le Seigneur exige de nous la perfection.»

«Oui, le Christ a pardonné à ceux qui lui ont fait du mal, mais il était plus qu'humain», répliqua-t-il. Et je répondis : «Mais il y a beaucoup d'humains qui ont réussi à faire cette chose divine.»

Il y en a apparemment beaucoup qui, comme ce brave frère, entretiennent la théorie confortable que l'esprit de pardon, tel qu'il se révèle dans les exemples que j'ai cités, est plus ou moins le monopole de personnages des Ecritures ou de roman et qu'on ne peut guère l'attendre de la part de gens réels dans le monde d'aujourd'hui. Tel n'est pas le cas. Que l'esprit de pardon peut être acquis aujourd'hui est démontré par les récits qui suivent, dans lesquels, on le remarquera, la provocation était, dans la plupart des cas, beaucoup plus grande que ce que nous rencontrons pour la plupart d'entre nous.

On peut surmonter la haine et la rancune

Voici les récits de certains contemporains qui se sont élevés à de grands sommets de maîtrise de soi, par contraste avec les nombreuses personnes qui nourrissent de la rancune pour des torts réels ou imaginaires. Parfois les personnes lésées puisent du courage et de la force auprès d'autres personnes qui ont eu de grandes épreuves et qui, malgré tout, ont enduré. Telle est l'expérience de Mme Ruby Spilsburg Brown, d'El Paso (Texas) et de son mari George, maintenant décédé, qui perdirent leur fils pendant la Deuxième Guerre mondiale, s'aigrirent à cause de cet événement et tinrent rancune aux Japonais. Dans leur épreuve ils puisèrent beaucoup de courage dans l'histoire de Glenn Kempton qui est racontée plus loin dans ce chapitre,

et peut-être beaucoup de lecteurs seront-ils fortifiés en apprenant que d'autres personnes ont de grandes épreuves, et en sortent grandies.

Voici l'histoire de Robert Brown, telle qu'elle est racontée par sa mère :

«Notre fils, Bobby, fut fait prisonnier par les Japonais au moment de la chute de Bataan en avril 1941 et échappa ainsi à l'infâme Marche de la Mort. Il arriva au camp de prisonniers de Cabanatuan avant le reste des troupes et resta près de la clôture pendant qu'ils entraient lentement. Il en manquait beaucoup parmi eux, d'autres étaient gravement blessés et tous étaient pitoyablement affamés et affaiblis. Rien d'étonnant à ce qu'en les voyant, il pleurât toutes les larmes de son corps.

«En octobre 1940 Bobby s'était engagé dans la garde nationale du Nouveau Mexique et fut appelé sous les drapeaux en janvier 1941. Lorsque son unité partit à la fin du mois d'août pour des lieux inconnus, il était devenu sergent-major; en janvier 1942 il reçut une mission de combat comme premier lieutenant et fut placé à la tête de la section de ravitaillement.

«Pendant dix-neuf mois, le Ministère de la Guerre ne nous fit tenir aucune autre nouvelle que le bref «Disparu au combat». Au cours des deux ans et demi pendant lesquels il fut dans les camps de prisonniers, nous ne reçûmes que cinq messages de lui. Ils étaient très brefs, écrits sur des cartes postales, imprimées d'avance comportant des vides que l'expéditeur devait remplir. Elles étaient signées par notre fils, mais fortement censurées. C'était du moins son écriture et comme nous les chérissions! Le reste de l'histoire nous l'apprîmes par bribes par ses camarades qui vinrent nous voir lorsqu'ils rentrèrent après l'armistice.

«Bobby fut envoyé dans l'île de Mindanao, aux Philippines, où les garçons furent mis au travail dans les champs de riz et les élevages de poules. On nous dit que là nos garçons, pour pouvoir rester en vie, étaient contraints de prendre de la nourriture partout où ils pouvaient en trouver. On tuait une poule malade pour empêcher le reste d'être infecté, et des œufs remplaçaient l'eau dans leur gourde. Ces ruses fournissaient un peu de nourriture supplémentaire pour leurs corps émaciés. Bobby apprit à les rouler à leur propre jeu et put utiliser sa ruse et ses capacités pour le bien de ses hommes éprouvés.

«Le major Bob Davey, de Salt Lake City, dit qu'il entendit chanter dans la jungle voisine et pouvait à peine en croire ses oreilles, car le cantique était «Un ange saint de Dieu». Sautant au bas de son lit, il se fraya un chemin à travers les sous-bois de la jungle jusqu'à une petite clairière où une poignée de prisonniers de guerre mormons, à moitié morts de faim et en guenilles, étaient rassemblés pour adorer le Seigneur, et notre Bobby dirigeait la musique. Le major Davey nous a raconté beaucoup de choses sur Bobby, notamment qu'il avait appris à comprendre le japonais et pouvait ainsi aider beaucoup de ses copains qui ne pouvaient comprendre les ordres des gardes. Ceci leur épargna beaucoup de coups brutaux.

«En septembre 1944, sept cent cinquante environ de nos garçons furent chargés dans un navire sans identification pour être envoyés au Japon. A peine sorti de l'île, le bateau fut torpillé par notre Navy qui fit un grand trou dans le bateau.

«Les hommes qui étaient dans la cale du bateau se précipitèrent pour se mettre en sécurité, mais les Japonais tournèrent leurs mitrailleuses contre eux. Bobby et le médecin de la compagnie intercédèrent, suppliant les Japonais de leur donner une possibilité de s'échapper sans être massacrés, car ils n'étaient qu'à quelques milles au large de la baie de Zamboaga. La dernière fois que l'on avait vu Bobby vivant, c'était quand lui et le médecin avaient sauté dans l'eau pour aider quelques-uns des garçons qui avaient été gravement blessés. Ils essayaient de rester à flot en s'accrochant à des débris et en tentant d'aider les blessés. Quand Bobby leur cria à tous de plonger pour échapper aux mitrailleuses, tous plongèrent, mais il ne fut pas parmi ceux qui remontèrent.

«Pendant bien des années, George, mon mari maintenant décédé, fut Deputy Marshal des Etats-Unis et eut à s'occuper de centaines de prisonniers fédéraux. Parmi ceux-ci, il y avait beaucoup de Japonais qui étaient considérés comme espions. Nous avions, lui et moi, laissé la haine grandir dans notre cœur, car nous estimions que tous les Japonais que nous voyions étaient un peu responsables des souffrances et de la mort de Bobby. Sachant cela, notre juge fédéral A. E. Thomason, par déférence pour nos sentiments, fit appel à d'autres policiers pour s'occuper des prisonniers de cette nationalité. Nos sentiments de rancune commencèrent à affecter notre famille et, conscients de cela, nous priâmes pour être aidés à surmonter cette situation. C'est alors que frère Kempton, membre de notre grand conseil de pieu, raconta comment il avait surmonté sa rancune et sa haine pour les hommes qui étaient responsables de la mort de son père. Après avoir entendu son histoire, qui ressemblait beaucoup à notre propre triste histoire, George et moi estimâmes que si Glenn Kempton pouvait se maîtriser et contrôler ses sentiments, nous pouvions le faire, nous aussi. Nous fîmes de plus grands efforts par la prière et le jeûne pour recevoir l'aide de Dieu et nous nous rendîmes compte que le Seigneur peut consoler les cœurs remplis de rancune et de haine.

«C'est alors que vous, frère Kimball, êtes aussi venu à El Paso; nous avons soigneusement écouté vos conseils et vous nous avez fait comprendre que pour que le Seigneur puisse consoler notre cœur brisé, il fallait tout d'abord que nous en expulsions la haine et la rancune. Par le jeûne, la prière et la volonté, nous pûmes expulser ces sentiments. Le Seigneur vint à notre aide.

«Plus tart les membres de notre famille et quelques amis intimes se réunirent dans le bureau du commandant de Fort Bliss. On y remit à titre posthume les médailles de Bobby, parmi lesquelles il y avait deux cœurs de pourpre et la fameuse Etoile de Bronze, cinq en tout.»

Sœur Brown raconte ensuite comment une certaine consolation

lui fut apportée, à elle et à son mari, concernant la mort de Bobby quand ils virent quelques-unes des épaves de corps et d'esprit qui parvinrent à rentrer chez elles, et quand ils reconnurent qu'il y a beaucoup de choses qui sont pires que la mort, surtout quand cette mort survient chez un digne détenteur de la prêtrise qui va dans l'éternité, pur et exempt des péchés du monde.

L'histoire de Kempton

Mon souvenir me ramène à 1918 et à une autre histoire de pardon qui, à ma connaissance, a rarement trouvé son égale. Elle concerne mon bon ami Glenn Kempton, qui s'éleva à des sommets spirituels que l'homme mortel n'atteint pas souvent.

En février 1918, dans le Sud de l'Arizona, se produisit une des tragédies les plus sensationnelles de l'histoire de cet Etat. Quatre représentants de la loi s'en allèrent dans les repaires des montagnes pour obliger les garçons Powers à obéir à la loi du service militaire car ils ne s'étaient pas inscrits. Trois des quatre officiers furent tués. Je me souviens bien de l'enterrement, des trois cercueils recouverts du drapeau des Etats-Unis et des trois jeunes veuves avec leurs dix-neuf enfants orphelins assis aux premiers rangs. Connaissant intimement les familles, la communauté tout entière de la Gila Valley était profondément émue.

Nous vîmes les jeunes veuves traverser péniblement les années dans leur solitude, élevant la presque vingtaine d'enfants qu'elles avaient. Nous vîmes les jeunes devenir adultes et éminents dans la communauté, tandis que Sisson et les garçons Powers passaient de longues années désolées dans le pénitencier de l'Etat.

Lorsque la tuerie de Kilburn Canyon fut terminée, «Sisson et les garçons Powers s'enfuirent et pendant vingt-six jours esquivèrent un détachement de police de trois mille hommes, comprenant environ deux cents hommes de la cavalerie[2]».

Les journaux de l'Arizona portaient d'énormes manchettes. L'excitation était à son comble. Le pays tout entier était enfiévré. Les hommes se rendirent le 8 mars 1918 à vingt-deux kilomètres au sud de la frontière du Mexique. Ils furent jugés, reconnus coupables et condamnés à la détention à vie dans le pénitencier d'Arizona.

Quarante-deux années impitoyables et sans fin s'étaient écoulées. Sisson était mort trois ans auparavant. Les garçons Powers, mainte

[2] *El Paso Times*, 31 mai 1960.

nant des hommes âgés, furent libérés en avril 1960 par le gouverneur de l'Arizona et sortirent sur «... leurs jambes encore arquées dans la parenthèse des cavaliers, leurs cheveux plus rares devenus gris. Chacun avait perdu l'œil gauche dans le combat[3]».

Notre intérêt pour cette histoire tragique tient maintenant à ce grand homme, Glenn Kempton, l'un des dix-neuf orphelins de 1918 qui eut la grandeur de pardonner. Il grandit privé de père et fut soumis aux préjugés, aux haines et aux rancunes habituels qui entourent naturellement un jeune garçon dans une telle situation. Il a eu la gentillesse de me raconter l'histoire à sa manière :

«Cela arriva le 10 février 1918, là-haut dans les forteresses des montagnes Galiuro, dans le sud de l'Arizona. C'était une aube froide et grise, le ciel était couvert, et la neige tombait doucement, quand mon père fut abattu par derrière. Deux autres représentants de la loi perdirent aussi la vie dans la rafale qui sortit de la petite forteresse en rondins dans laquelle les réfractaires s'étaient réfugiés.

«Après avoir prudemment attendu dix ou quinze minutes, ils sortirent pour contempler les restes de leur affreux travail. S'étant assurés qu'ils avaient tué tout le monde, ils portèrent leur père, qui avait reçu une blessure mortelle, dans un tunnel proche, le couvrirent d'une vieille couverture et firent savoir à un fermier voisin qu'il devait s'occuper de lui, sellèrent leurs chevaux et se dirigèrent vers le sud. Destination : l'ancien Mexique !

«Il s'ensuivit alors une des plus grandes chasses à l'homme de l'histoire du Sud-Ouest. Les réfractaires furent finalement rattrapés et arrêtés près de la frontière du Mexique. Ils furent jugés, reconnus coupables de meurtre et condamnés à la détention à vie.

«J'étais un jeune adolescent à l'époque et il naquit dans mon cœur une rancune et une haine vis-à-vis de celui qui avait confessé avoir assassiné mon père, car Tom Powers avait reconnu avoir tué papa.

«Les années passèrent rapidement; je grandis, mais ce lourd sentiment demeurait quand même en de moi. Je terminai mes études au lycée, et je reçus alors un appel pour partir dans la mission des Etats de l'Est. Là, ma connaissance et mon témoignage de l'Evangile grandirent rapidement, et je consacrai tout mon temps à l'étudier et à le prêcher. Un jour que je lisais le Nouveau Testament, je tombai sur Matthieu, chapitre 5, versets 43 à 45 où Jésus disait :

«Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux... »

«C'était là les paroles du Sauveur disant que nous devons pardonner.

[3] Idem.

Cela s'appliquait à moi. Je relus ces versets maintes et maintes fois, et cela signifiait toujours que je devais pardonner. Peu de temps après, je trouvai à la soixante-quatrième section des Doctrine et Alliances, versets 9 et 10 d'autres paroles du Sauveur:

«C'étaient là les paroles du Sauveur disant que nous devons pardonner. aux autres; car celui qui ne pardonne pas à son frère ses offenses est condamné devant le Seigneur, car c'est en lui que reste le plus grand péché. Il ajoutait : «Moi, le Seigneur, je pardonne à qui je veux pardonner, mais de vous il est requis de pardonner à tous les hommes.»

«Et puis, il y a eu ces paroles opportunes de John Taylor :

«‹Le pardon est en avance sur la justice en ce qui concerne la repentance.›

«Je ne savais pas si Tom Powers s'était repenti ou non, mais je savais maintenant que j'avais un rendez-vous à respecter lorsque je serais rentré chez moi; je pris la résolution dès avant de quitter le champ de la mission, de le faire.

«Après être rentré chez moi, je rencontrai et épousai une excellente jeune Sainte des Derniers Jours, et le Seigneur bénit notre foyer en nous donnant cinq beaux enfants. Les années passèrent rapidement et le Seigneur avait été bon pour nous; cependant, je me sentais coupable chaque fois que je pensais au rendez-vous que je n'avais pas respecté.

«Il y a quelques années, juste un peu avant Noël, une période de l'année où l'amour du Christ abonde et où l'esprit du don et du pardon entre en nous, ma femme et moi avions fait un court voyage à Phoenix. Ayant terminé de régler nos affaires au milieu du deuxième après-midi, nous nous mîmes en route pour la maison. Tandis que nous roulions, j'exprimai le désir de faire un détour et de rentrer par Florence, car c'est là que se trouve la prison de l'Etat. Ma femme accepta immédiatement.

«Nous arrivâmes après les heures de visite, mais j'entrai et demandai à voir le directeur. On me conduisit à son bureau.

«Lorsque je me fus présenté et exprimai le désir de rencontrer Tom Powers et de lui parler, le directeur eut un air étonné, mais après une très légère hésitation, il dit : ‹Je suis sûr qu'on peut arranger cela.› Là-dessus il envoya un garde dans le bloc cellulaire et celui-ci revint bientôt avec Tom. On nous présenta et on nous conduisit dans le parloir où nous eûmes une longue conversation. Nous retournâmes à ce froid matin gris de février, trente ans auparavant, reconstituant toute cette horrible tragédie. Nous parlâmes pendant peut-être une heure et demie. Je dis finalement : ‹Tom, vous avez commis une erreur pour laquelle vous devez à la société une dette que j'estime que vous devez continuer à payer, tout comme je dois continuer à payer le prix d'avoir été élevé sans père.›

«Puis, je me levai et tendis la main. Il se leva et la prit. Je continuai :

‹De tout cœur, je vous pardonne cette chose terrible qui s'est produite dans notre vie.›

«Il inclina la tête et je le laissai là. Je ne sais pas ce qu'il a éprouvé à ce moment-là, et je ne sais pas maintenant ce qu'il ressent, mais je vous

rends mon témoignage que c'est quelque chose de merveilleux quand la rancune et la haine sortent de votre cœur et que le pardon y entre.

«Je remerciai le directeur de sa bonté et en passant la porte et en descendant cette longue volée d'escaliers, je sus que le pardon valait mieux que la vengeance, car je l'avais ressenti.

«Tandis que nous roulions vers la maison dans la nuit tombante, un calme doux et paisible m'envahit. Par pure reconnaissance, j'enlaçai ma femme, qui comprit, car je sais que nous avions trouvé maintenant une vie plus pleine et plus abondante.»

Non seulement Glenn Kempton avait trouvé la joie de pardonner, mais l'exemple qu'il donna comme Saint des Derniers Jours fidèle eut une profonde influence sur beaucoup d'autres personnes qui connaissent son histoire et entendirent son témoignage.

«Heureux les miséricorieux, car ils obtiendront miséricorde.»

Autres exemples modernes

Il y avait cette jeune mère qui avait perdu son mari. La famille était pauvre et la police d'assurance ne s'élevait qu'à deux mille dollars. La société remit promptement un chèque de ce montant, dès que la preuve du décès fut fournie. La jeune veuve décida qu'elle pouvait le garder en vue d'une urgence et le déposa en conséquence à la banque. D'autres étaient au courant de son épargne, et un parent la convainquit de lui prêter les deux mille dollars à un taux d'intérêt élevé.

Les années passèrent et elle n'avait reçu ni principal ni intérêt; elle remarqua que l'emprunteur l'évitait et faisait des promesses évasives quand elle l'interrogeait au sujet de l'argent. Elle avait maintenant besoin de cet argent et elle ne pouvait l'obtenir.

«Comme je le déteste!» me dit-elle, et sa voix exprimait la haine et la rancune et ses yeux sombres lançaient des éclairs. Pensez qu'un homme valide dépouille une jeune veuve avec des enfants à charge! «Comme je le méprise! ne cessait-elle de répéter. Alors je lui racontai l'histoire de Kempton. Elle écouta intensément. Je vis qu'elle était frappée. A la fin, les larmes aux yeux, elle chuchota : «Merci. Merci sincèrement. Je dois certainement, moi aussi, pardonner à mon ennemi. Je vais maintenant purifier mon cœur de sa rancune.

Je ne m'attends pas à jamais recevoir l'argent, mais je laisse mon offenseur entre les mains du Seigneur.»

Des semaines plus tard, elle me revit et confessa que les semaines qui s'étaient écoulées entretemps avaient été les plus heureuses de sa vie. Une paix nouvelle l'avait remplie et elle fut capable de prier pour l'offenseur et de lui pardonner, même si elle ne récupéra jamais le moindre dollar.

Je vis un jour une femme dont la petite fille avait été violée. «Tant que je vivrai, je ne pardonnerai jamais au coupable», répétait-elle chaque fois que cela lui venait à l'esprit. L'acte était vicieux et abominable. Tout le monde serait choqué et troublé devant un tel crime, mais ne pas vouloir pardonner n'est pas chrétien. Cet acte atroce avait été commis et *ne pouvait pas* être défait. Le coupable avait été puni. Dans sa rancune, la femme se rapetissait et se rabougrissait.

Comparez cette femme à la jeune Sainte des Derniers Jours qui fit preuve d'une maîtrise de soi suprême quand elle pardonna à l'homme qui avait défiguré son beau visage. Laissons le journaliste de la United Press, Neal Corbett, raconter son histoire telle qu'elle parut dans les pages des journaux du pays.

> «‹Je pense qu'il doit souffrir, quelqu'un qui est comme cela, nous devons avoir pitié de lui›, dit April Aaron à propos de l'homme qui l'avait envoyée pour trois semaines à l'hôpital, après une attaque brutale au couteau à San Francisco. April Aaron est une mormone dévote de vingt-deux ans ... c'est une secrétaire aussi jolie que son nom, mais son visage a un défaut : l'œil droit lui manque ... April l'a perdu sous «les coups de couteau d'un voleur à l'esbrouffe» près du Golden Gate Park de San Francisco pendant qu'elle se rendait, le 18 avril dernier, à un bal de la SAM. En luttant avec son assaillant, elle a subi aussi de profondes entailles au bras gauche et à la jambe droite après avoir trébuché et être tombée dans ses efforts pour l'éviter, à un pâté de maisons seulement de l'église mormone...
>
> «J'ai couru pendant une centaine de mètres avant qu'il ne m'attrape. On ne peut pas courir très vite avec des talonts hauts», dit April avec un sourire : Les entailles dans sa jambe étaient si profondes que les médecins ont craint un moment de devoir l'amputer. La lame de l'arme n'a pu endommager ni le caractère vivace ni la compassion d'April. «... je voudrais que quelqu'un puisse faire quelque chose pour lui, pour l'aider. Il faudrait le traiter. Qui sait ce qui amène quelqu'un à faire une chose comme celle-là? Si on ne le trouve pas, il risque de recommencer.
>
> «... April Aaron a conquis le cœur des habitants de la région de la baie de San Francisco par son courage et sa bonne humeur face à la tragédie. Sa chambre de l'hôpital Saint Francis a été remplie de fleurs pendant tout son séjour, et les infirmières ont dit qu'elles ne pouvaient se souvenir de quelqu'un qui ait reçu plus de cartes et de vœux.»

Ce qui suit est tiré d'un journal de Los Angeles, attestant de la force de gens qui se sont élevés au-dessus de la vengeance sordide et de la rancune hideuse qui règnent si souvent dans de telles circonstances :

> «... Les trois hommes appréhendés pour l'enlèvement et le meurtre de Marvin V. Merrill, étaient des noirs. Il y en a qui pourraient trans-

former cet incident en un déchaînement incontrôlable de haine raciale, mais c'était exactement l'esprit opposé qui régnait au service funèbre la semaine dernière à Matthews Ward. Les facteurs de Wagener Station ont choisi Angelo B. Rollins, un employé des postes noir, pour les représenter en lisant son éloge funèbre. Frère Merrill travaillait à l'administration des postes depuis plus de vingt ans. Un peu partout dans la chapelle et dans la salle adjacente, il y avait des dizaines de facteurs venus directement de leurs tournées, toujours en uniforme. Beaucoup de ces hommes étaient des noirs... Rollins dit : ‹Nul ne peut justifier les actes des criminels qui ont mis fin à sa vie. Ces actes pervers et vils qui nous font pencher la tête de honte montrent d'un doigt accusateur des millions de personnes innocentes comme étant une nation de criminels. Dans ma faiblesse pécheresse, je leur aurais arraché membre après membre, mais le murmure doux et léger du Maître a dit : ‹A moi la vengeance›... Ce frère mormon, Norman Merrill, ferme dans la force de sa foi, et ferme dans les enseignements du Christ, aurait probablement dit d'eux, comme notre Sauveur au calvaire : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.»›»

La réconciliation par les voies de l'Eglise

Quand les membres de l'Eglise ne peuvent résoudre seuls leurs problèmes mutuels, ils arrivent parfois à un point où l'Eglise intervient pour les aider. On attira mon attention sur une situation de ce genre, il y a quelques années, dans un cas impliquant deux Saints des Derniers Jours âgés dans l'Est, qui étaient devenus des ennemis jurés au point que chacun portait un revolver pour se protéger de l'autre. La cause de leur inimitié était un achat de propriété; le contrat avait été mal rédigé et beaucoup de malentendus s'étaient produits. Le vendeur était riche, l'acheteur était pauvre. Chacun était certain de se souvenir exactement de la transaction. Chacun porta des accusations furieuses et les sentiments devinrent de plus en plus rancuniers et intenses.

On demanda aux hommes de se réunir avec leurs présidents de branche, mais ils refusèrent de le faire, craignant de recevoir un mauvais coup de l'autre s'ils se rencontraient. Le cas fut porté devant les tribunaux et on engagea des avocats. Pendant les mois qui suivirent la rancune flamba et l'antagonisme bouillonna.

Au lieu de cette attitude rancunière et vengeresse qu'ils avaient adoptée, qu'aurait-il fallu faire? Paul dit aux Saints de Corinthe :

> «Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère, car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur. Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire; car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête. Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien» (Rom. 12 : 19-21).

Nous nous souvenons aussi du commandement du Seigneur :

> «... je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui» (Matt. 5 : 39-41).

Mais les deux antagonistes étaient maintenant loin de telles pensées. Toutefois les tentatives de médiation continuèrent et par des efforts persévérants de la part de leur sage président de mission, les hommes furent finalement réunis chez un président de branche. Pendant tout ce temps, les épouses des deux hommes n'avaient cessé de prier pour qu'une entente se produisît et qu'il en résultât le pardon.

Quand la question fut pleinement expliquée et que chaque point de vue eut été énoncé, dans l'esprit de l'Evangile, les deux hommes acceptèrent la décision et se donnèrent la main en signe de pardon et de camaraderie. Le vendeur avait aussi un fond serviable, car dans un geste surprenant, il signa volontairement un chèque du montant qui était disputé et le présenta à l'acheteur qui lui avait demandé pardon. C'est ainsi que par l'esprit de compréhension et de pardon, les deux hommes et leurs femmes reconnaissantes rentrèrent chez eux, assurés de la pensée que tout était réglé. La paix fut rétablie; honteux, les hommes cachèrent les deux revolvers et redevinrent frères. On pouvait maintenant mettre en toute conscience les offrandes sur l'autel.

> «Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis, viens présenter ton offrande» (Matt. 5 : 23-24).

Litiges entre membres de l'Eglise

Paul va plus loin dans l'esprit de pardon quand il dit qu'il vaut mieux qu'un membre de l'Eglise accepte même une injustice d'un autre membre plutôt que de s'adresser au tribunal. Les conflits devraient plutôt être réglés par les voies de l'autorité de l'Eglise. Aime-t-on son prochain si on le traîne devant les tribunaux? Paul découvrit ce défaut chez ses convertis corinthiens et leur adressa cette exhortation :

> «Quelqu'un de vous, lorsqu'il a un différend avec un autre, ose-t-il plaider devant les injustes, et non devant les Saints?
>
> «Mais un frère plaide contre un frère, et cela devant des infidèles! C'est déjà certes un défaut chez vous que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque

injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller?» (1 Cor. 6 : 1, 6, 7).

Orgueil ou paix

Souvent l'orgueil nous entrave et devient notre pierre d'achoppement. Mais chacun de nous doit se poser la question : «Ton orgueil est-il plus important que ta paix?»

Trop souvent, quelqu'un qui a accompli beaucoup de choses splendides dans la vie et fait d'excellents apports, permet à l'orgueil de lui faire perdre la grande récompense à laquelle il aurait droit. Nous devons toujours porter «le sac et la cendre» d'un cœur miséricordieux et d'un esprit contrit, étant toujours disposés à faire preuve d'une humilité sincère comme le publicain, et à demander au Seigneur de nous aider à pardonner.

En 1906, mon père reçut une lettre de son cher ami Matthias F. Cowley qui avait été considérablement embarrassé du fait de son exclusion du Conseil des Douze. Sa lettre montrait un grand courage et un esprit plein de bonté et dénué d'amertume : «En ce qui concerne l'épreuve qui m'a été apportée, je dirai que je l'accepte en toute humilité et en toute douceur, sans critique contre mes frères, mais avec le fort désir de continuer à être fidèle et à consacrer ma vie et toute mon énergie au service du Seigneur.»

Dans l'esprit d'amour

Inspiré par le Seigneur Jésus-Christ, Paul nous a donné la solution aux problèmes de la vie qui exigent la compréhension et le pardon. «Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ» (Eph. 4 : 32). Si cet esprit de pardon plein de bonté et de compassion l'un pour l'autre pouvait être porté dans tous les foyers, l'égoïsme, la méfiance et la rancune qui brisent tant de familles disparaîtraient et les hommes vivraient en paix.

Cet esprit de pardon a un aspect quantitatif aussi bien que qualitatif. Le pardon ne peut pas être l'affaire d'une seule fois. Pierre avait certainement été irrité par certains récidivistes qui retournaient à leurs péchés même après avoir été pardonnés. Pour clarifier la question, il demanda au Rédempteur :

> «Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois? Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois» (Matt. 18 : 21, 22).

Ceci cadre bien entendu avec l'enseignement et la pratique par le Maître de la loi supérieure de l'Evangile, la loi d'amour :

> «Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres» (Jean 13 : 34. 35).

Difficile mais possible

Difficile à faire? Bien entendu. Le Seigneur n'a jamais promis de chemin facile, ni d'Evangile simple, ni de principes ou de normes bas. Le prix est élevé, mais les biens obtenus valent tout ce qu'ils coûtent. Le Seigneur lui-même a tendu l'autre joue, il a permis qu'on le tourmente et qu'on le batte sans protester, il a subi toutes les indignités sans pour autant prononcer un seul mot de condamnation. Et la question qu'il nous pose à tous est : «C'est pourquoi, quel genre d'hommes devez-vous être?» et il nous répond : «Tel que je suis moi-même» (3 Néphi 27 : 27).

Dans son *Prince of Peace* (Prince de la Paix), William Jennings Bryan écrivait :

> «La vertu la plus difficile de toutes à cultiver est l'esprit de pardon. La vengeance semble être naturelle chez l'homme; c'est humain de vouloir rendre la pareille à l'ennemi. Il a été même populaire de se vanter de son esprit vengeur; on a inscrit un jour sur le monument d'un homme qu'il avait rendu à ses amis et à ses ennemis plus qu'il n'avait reçu. Tel n'était pas l'esprit du Christ.»

Si on nous a fait du tort ou du mal, pardonner signifie l'effacer complètement de notre esprit. Pardonner ou oublier est une recommandation éternelle. «Etre lésé ou volé», disait le philosophe chinois Confucius, «n'est rien tant que vous ne continuez pas à vous en souvenir».

Les torts infligés par les voisins, les parents ou les conjoints sont généralement d'importance assez mineure, du moins au départ. Nous devons leur pardonner. Et puisque le Seigneur est si miséricordieux, ne devons-nous pas l'être, nous aussi? «Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde» est une autre version de la Règle d'Or. «Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes», dit le Seigneur, «mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné» Si le Seigneur est si généreux et si bon, nous devons l'être aussi.

Parfois les poètes, dans leurs vers expressifs, touchent notre cœur

mieux encore que ne pourrait le faire la prose. John Greenleaf Whittier nous a donné ces vers dignes d'être médités :

> J'avais le cœur lourd, car sa confiance avait été
> Abusée, sa bonté récompensée par le mal;
> Me détournant ainsi sombrement de mes semblables,
> Par un sabbat d'été, je me promenais parmi
> Les tertres verts du cimetière du village;
> Là, voyant comme tout amour et toute haine humaine
> Trouvent un même triste niveau, et comment, tôt ou tard,
> Offensés et offenseurs, chacun le visage adouci,
> Les mains froides jointes sur le cœur immobile,
> Passent le seuil de notre tombe commune,
> Où se dirigent tous les pas, d'où personne ne part,
> Rempli de crainte pour moi-même, et plein de pitié pour ma race,
> Notre douleur commune, comme une vague puissante,
> Balaya tout mon orgueil, et, tremblant, je pardonnai.

Quand des gens tels que la veuve, l'évêque Kempton, les Brown et d'autres personnes profondément lésées peuvent pardonner, quand des hommes comme Etienne et Paul peuvent pardonner les attaques féroces lancées contre eux et donner l'exemple du pardon, alors tous les hommes doivent pouvoir pardonner dans leur recherche de la perfection.

Au-delà des déserts stériles de la haine, de la cupidité et de la rancune, il y a la belle vallée du paradis. Nous lisons constamment dans les journaux et entendons à la télévision que le monde «est dans un terrible pétrin». Ce n'est pas vrai! Le monde est encore très beau. C'est l'homme qui n'est pas à sa place. Le soleil continue à illuminer le jour et à donner la lumière et la vie à toutes choses, la lune continue à éclairer la nuit, les océans continuent à nourrir le monde et à assurer le transport, les fleuves continuent à drainer la terre et à fournir de l'eau d'irrigation pour nourrir le blé. Même les ravages du temps n'ont pas érodé la majesté des montagnes. Les fleurs s'épanouissent toujours et les oiseaux chantent encore et les enfants continuent à rire et à jouer. Ce qui ne va pas dans le monde, c'est ce qui est fait par l'homme.

On peut y arriver. L'homme peut se dominer. L'homme peut vaincre. L'homme peut pardonner à tous ceux qui l'ont offensé et continuer à recevoir la *paix* dans cette vie et la vie éternelle dans le monde à venir.

Chapitre vingt

Le moment des comptes

> *... préparer les Saints pour l'heure du jugement qui doit venir. Afin que leur âme échappe à la colère de Dieu, à la désolation de l'abomination qui attend les méchants, tant dans ce monde que dans le monde à venir...*
>
> (D&A 88 : 84-85)

Il y a deux choses très importantes dont nous pouvons être absolument certains : qu'il n'est pas vain de servir le Seigneur et que *le jour du jugement viendra pour tous*, justes et injustes. Le moment des comptes est aussi certain que le passage du temps et l'arrivée de l'éternité. Tous ceux qui vivent se tiendront un jour devant la barre de Dieu pour être jugés selon leurs œuvres. Leur affectation finale sera la récompense et le châtiment qu'ils auront mérité selon le genre de vie qu'ils auront menée sur la terre.

La prospérité des méchants est temporaire

C'est sur cette assurance que nous devons baser notre foi et édifier notre vie; que les méchants fassent ce qu'ils veulent. Il y a quelque temps, une sœur m'a dit : «Comment se fait-il que ceux qui en font le moins pour l'édification du royaume semblent être le plus prospères? Nous conduisons une Ford, nos voisins conduisent une Cadillac. Nous respectons le sabbat et assistons à nos réunions, ils jouent au golf, vont à la chasse et à la pêche et jouent. Nous nous abstenons de ce qui est interdit, ils mangent, boivent, se réjouissent et ne se limitent pas. Nous payons beaucoup pour la dîme et les autres offrandes pour l'Eglise; ils ont tous leurs gros revenus à dépenser pour eux-mêmes. Nous sommes liés à notre maison avec tous nos petits enfants qui sont souvent malades; ils sont totalement libres pour la vie de société, pour dîner et danser. Nous portons du coton et de la laine, et je porte le même manteau pendant trois saisons; eux portent de la soie et des

vêtements coûteux, et elle porte un manteau de vison. Nous devons tirer sur nos maigres revenus qui semblent ne jamais suffire pour nos besoins, alors que leur richesse semble inépuisable et peut leur fournir tout le luxe qu'on peut avoir. Et cependant le Seigneur promet des bénédictions aux fidèles! Il me semble que cela ne paie pas de vivre selon l'Évangile, que les orgueilleux et les violateurs d'alliances sont ceux qui sont prospères.»

Je répondis à cette sœur : «Je me souviens que Job dans sa grande détresse a parlé comme vous.»

«Job prit la parole et dit :
«Pourquoi les méchants vivent-ils?
Pourquoi les voit-on vieillir et accroître leur force?
Leur postérité s'affermit avec eux et en leur présence,
Leurs rejetons prospèrent sous leurs yeux.
Dans leurs maisons règne la paix, sans mélange de crainte;
La verge de Dieu ne vient pas les frapper.
Leurs taureaux sont vigoureux et féconds,
Leurs génisses conçoivent et n'avortent point.
Ils laissent courir leurs enfants comme des brebis
Et les enfants prennent leurs ébats.
Ils passent leurs jours dans le bonheur,
Et ils descendent en un instant au séjour des morts.
Ils disent pourtant à Dieu : Retire-toi de nous;
Nous ne voulons pas connaître tes voies.
Qu'est-ce que le Tout-Puissant, pour que nous le servions?
Que gagnerons-nous à lui adresser nos prières?»

(Job 21 : 1, 7-11, 13-15).

Le prophète Jérémie a posé une question du même genre :

«Tu es trop juste, Eternel, pour que je conteste avec toi;
Je veux néanmoins t'adresser la parole sur tes jugements :
Pourquoi la voie des méchants est-elle prospère?
Pourquoi tous les perfides vivent-ils en paix?
Jusqu'à quand le pays sera-t-il dans le deuil,
Et l'herbe de tous les champs sera-t-elle desséchée?
A cause de la méchanceté des habitants... »

(Jérémie 12 : 1, 4) .

Malachie, lui aussi, fait dire au Seigneur :

«Vos paroles sont rudes contre moi, dit l'Eternel.
Et vous dites : Qu'avons-nous dit contre toi?
Vous avez dit : C'est en vain que l'on sert Dieu;
Qu'avons-nous gagné à observer ses préceptes;
Et à marcher avec tristesse
A cause de l'Eternel des armées?
Maintenant nous estimons heureux les hautains;

Oui, les méchants prospèrent;
Oui, ils tentent Dieu, et ils échappent!»

(Malachie 3 : 13-15) .

Le jugement viendra inévitablement

Le Seigneur a répondu dans la parabole de l'ivraie à ceux qui se soucient de ce problème — et il y en a beaucoup :

«... Il leur proposa une autre parabole, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé une bonne semence dans son champ. Mais, pendant que les gens dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla. Lorsque l'herbe eut poussé et donné du fruit, l'ivraie parut aussi. Les serviteurs du maître de la maison vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé une bonne semence dans ton champ? D'où vient donc qu'il y ait de l'ivraie?

Il leur répondit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent : Veux-tu que nous allions l'arracher?

Non, dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé.

Laissez croître ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier» (Matt. 13 : 24-30).

L'interprétation de la parabole donnée par le Seigneur lui-même montre bien qu'on ne fait pas les comptes tous les jours, mais plutôt au moment de la récolte, le jour du jugement. Malachie écrit encore à ce sujet :

«Alors ceux qui craignent l'Eternel se parlèrent l'un à l'autre; l'Eternel fut attentif, et il écouta; et un livre de souvenir fut écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Eternel et qui honorent son nom.

«Ils seront à moi, dit l'Eternel des armées, ils m'appartiendront, au jour que je prépare; j'aurai compassion d'eux, comme un homme a compassion de son fils qui le sert.

«Et vous verrez de nouveau la différence entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas (Malachie 3 : 16-18).

Nous trouvons dans les écrits de ce même prophète :

«Car voici, le jour vient, ardent comme une fournaise. Tous les hautains et tous les méchants seront comme du chaume. Le jour qui vient les embrasera, dit l'Eternel des armées, il ne leur laissera ni racine ni rameau.

«Mais pour vous qui craignez mon nom se lèvera le soleil de la justice, et la guérison sera sous ses ailes; vous sortirez, et vous sauterez comme les veaux d'une étable» (Malachie 4 : 1-2).

Je dis à cette sœur malheureuse : «Vous avez beaucoup de bénédictions *aujourd'hui*. Pour beaucoup de récompenses, il n'est pas nécessaire d'attendre le jour du jugement. Vous avez tous vos beaux enfants. Quelle merveilleuse récompense pour ces prétentus sacrifices! Vous avez la grande bénédiction d'être mère. Avec vos limitations, une grande paix peut remplir votre âme. Ce sont là des bénédictions, et il y en a beaucoup d'autres, dont vous jouissez et que l'on ne peut acheter avec toute la richesse de votre voisin.» Je lui rappelai alors la parabole du filet de l'Evangile qui dit ceci :

> «Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer et ramassant des poissons de toute espèce. Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent; et, après s'être assis sur le rivage, ils mettent dans des vases ce qui est bon, et ils jettent ce qui est mauvais. Il en sera de même à la fin du monde. Les anges viendront séparer les méchants d'avec les justes, et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents» (Matt. 13 : 47-50).

Les gens qui se soucient de la prospérité des méchants sont parfois incapables de voir leurs propres faiblesses et cependant grandissent considérablement les erreurs des autres. Si d'autres hommes commettent des erreurs ou enfreignent délibérément les lois et les commandements, nous pouvons être certains qu'ils payeront «jusqu'au dernier quadrant». Ils n'échapperont pas à la colère de Dieu et ils payeront le plein prix de leur folie. Il y aura un Dieu sage et juste qui jugera tous les hommes. Il peut y avoir un retard dans le jugement. Les méchants peuvent prospérer pendant un certain temps, les rebelles peuvent sembler profiter de leurs transgressions, mais le temps vient où, à la barre de la justice, tous les hommes seront jugés, «chacun... selon ses œuvres» (Apoc. 20 : 13). Personne ne s'en tirera sans rien. Ce jour-là, personne n'échappera au châtiment de ses actes, nul ne perdra les bénédictions qu'il a gagnées. Encore une fois, la parabole des brebis et des boucs nous donne l'assurance qu'il y aura une justice totale (voir Matthieu 25 : 31-46).

Les bénédictions de la vie actuelle que nous vaut l'obéissance

A certains moments, quand nous sommes enclins à penser qu'il est vain de servir le Seigneur, nous devrions ranimer notre foi, croire aux grandes promesses de Dieu et obéir... et attendre avec patience. Le Seigneur accomplira toutes les belles promesses qu'il nous a faites. Paul dit :

> «Ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses

que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment» (1 Cor. 2 : 9).

Même pour la vie présente, de grandes bénédictions sont promises à ceux qui obéissent. Prenez par exemple la promesse faite au payeur de dîme :

> «Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. Pour vous, je menacerai celui qui dévore, et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes, dit l'Eternel des armées. Toutes les nations vous diront heureux...» (Malachie 3 : 10-12).

D'abondantes récompenses sont offertes aux fidèles. Il y aura des bénédictions qui dépassent notre entendement. La terre produira en abondance et la paix règnera. Bien entendu les orgueilleux, les infidèles, les riches cupides ne pourront jamais jouir de la douce saveur des récompenses du jeûne et des offrandes aux pauvres :

> «Alors (si tu vis ces commandements), ta lumière poindra comme l'aurore, et ta guérison germera promptement; ta justice marchera devant toi, et la gloire de l'Eternel t'accompagnera. Alors tu appelleras, et l'Eternel répondra; tu crieras, et il dira : Me voici...
>
> «... ta lumière se lèvera sur l'obscurité, et tes ténèbres seront comme le midi. L'Eternel sera toujours ton guide, et il rassasiera ton âme dans les lieux arides, et il redonnera de la vigueur à tes membres; tu seras comme un jardin arrosé, comme une source dont les eaux ne tarissent pas» (Esaïe 58 : 8-11).

Que pourrait-on demander de plus? La compagnie du Seigneur, la lumière et la connaissance, la santé et la vigueur, la direction constante du Seigneur comme une source éternelle qui ne tarit jamais! Que pourrait-on désirer de plus? Et dans notre Ecriture moderne, il y a encore d'autres grandes promesses pour les fidèles qui cherchent à servir le Seigneur :

> «Et ils trouveront de la sagesse et de grands trésors de connaissance, oui, des trésors cachés;
>
> «Et ils courront et ne se fatigueront point, et ils marcheront et ne faibliront point.
>
> «Et moi, le Seigneur, je leur fais la promesse que l'ange destructeur passera à côté d'eux, comme il l'a fait pour les enfants d'Israël, et ne les frappera point. Amen» (D&A 89 : 19-21).

Les grandes promesses de l'éternité

Aussi grandes que soient les bénédictions qui suivent la justice

dans la condition mortelle, elles ne sont rien à côté de celles qui nous attendent dans le monde à venir. Bien entendu, il est requis des fidèles qu'ils renoncent à certaines des choses de ce monde quand ils recherchent celles du monde éternel. On considère souvent ceci comme un sacrifice, pourtant ceux qui arrivent finalement au sommet ne le verront certainement plus ainsi à ce moment-là. Ecoutez les paroles du Sauveur à propos des résultats du sacrifice sincère pour le royaume :

> «Et quiconque aura quitté, à cause de mon nom, ses frères ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, ou ses maisons, recevra le centuple, et héritera la vie éternelle» (Matt.19 : 29).

Celui qui se réjouit de tout le luxe du monde actuel, aux dépens de la spiritualité, ne vit que pour l'instant. Son jour c'est maintenant. Il se verra interdire les récompenses de la vie supérieure qu'il a rejetée.

Dans l'impressionnante parabole du fils prodigue, le Seigneur nous a donné une leçon remarquable. Ce dépensier ne vivait que pour le jour même. Il passait sa vie dans la débauche. Il méprisait les commandements de Dieu. Son héritage pouvait se dépenser et il le dépensa. Il ne devait plus jamais en jouir, car il était irrévocablement parti. Quels que fussent ses larmes, ses regrets ou son remords, cela ne pouvait le ramener. Son père lui pardonna, dîna avec lui, le vêtit et l'embrassa, mais il ne pouvait rendre au fils indigne ce qu'il avait dissipé. Mais l'autre frère, qui avait été fidèle, loyal, juste et constant, conserva son héritage, et le père le rassura : «Tout ce que j'ai est à toi.»

Cette parabole du Fils Prodigue mérite que nous l'examinions de plus près. On la trouve dans Luc 15 : 11-32.

> «Il dit encore : Un homme avait deux fils.
>
> «Le plus jeune dit à son père : Mon père, donne-moi la part de bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien.
>
> «Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant tout ramassé, partit pour un pays éloigné, où il dissipa son bien en vivant dans la débauche.
>
> «Lorsqu'il eut tout dépensé, une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin.
>
> «Il alla se mettre au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans ses champs garder les pourceaux.
>
> «Il aurait bien voulu se rassasier des carouges que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait.
>
> «Etant rentré en lui-même, il se dit : Combien de mercenaires chez mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim!
>
> «Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes mercenaires.

«Et il se leva, et alla vers son père. Comme il était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion, il courut se jeter à son cou et le baisa.

«Le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

«Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite la plus belle robe, et l'en revêtez; mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers aux pieds.

«Amenez le veau gras, et tuez-le. Mangeons et réjouissons-nous; car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.

«Or, le fils aîné était dans les champs. Lorsqu'il revint et approcha de la maison, il entendit la musique et les danses.

«Il appela un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.

«Ce serviteur lui dit : Ton frère est de retour, et parce qu'il l'a retrouvé en bonne santé, ton père a tué le veau gras.

«Il se mit en colère, et ne voulut pas entrer. Son père sortit, et le pria d'entrer.

«Mais il répondit à son père : Voici, il y a tant d'années que je te sers, sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour que je me réjouisse avec mes amis.

«Et quand ton fils est arrivé, celui qui a mangé ton bien avec des prostituées, c'est pour lui que tu as tué le veau gras !

«Mon enfant, lui dit le père, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi; mais il fallait bien s'égayer et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort et qu'il est revenu à la vie, parce qu'il était perdu et qu'il est retrouvé.»

Ainsi résolu, le fils se mit en route pour rentrer chez lui, et son père, le voyant revenir, alla à sa rencontre, l'accueillit par un baiser, une étreinte, une compassion et un pardon sincères.

Le fils reconnut qu'il avait été prodigue : «Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.» Il ne demanda pas à être admis comme domestique comme il avait envisagé de le faire, peut-être parce que, suite à un accueil aussi chaleureux, il espérait sans doute être totalement réhabilité; car le père, joyeux, mit sur lui le meilleur manteau, lui mit un anneau au doigt et des souliers aux pieds et tua le veau gras pour célébrer ce grand événement, exprimant sa joie en ces termes : «Parce que mon fils que voici était mort et qu'il est revenu à la vie, parce qu'il était perdu et qu'il est retrouvé.»

Le fils aîné, en revenant des travaux des champs, fut irrité de l'étalage de luxueuses festivités pour le frère qui avait gaspillé son bien avec les prostituées et il se plaignit à son père qui insistait pour qu'il participât au banquet :

«... voici, il y a tant d'années que je te sers, sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour que je me réjouisse avec mes amis.»

A cela, le père aurait pu dire quelque chose de ce genre : «Mon garçon, c'est ton bien, en entier. Tout est à toi. Ton frère a gaspillé sa part. Tu as tout. Il n'a rien d'autre qu'un emploi, notre pardon et notre amour. Nous pouvons nous permettre de bien le recevoir. Nous ne lui donnerons pas ton domaine et nous ne pouvons pas non plus lui rendre tout ce qu'il a stupidement gaspillé.» Mais il dit : «Ton frère que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé... » Et il dit : «Mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi.»

Cette déclaration du père n'est-elle pas significative? Cela ne signifie-t-il pas la vie éternelle?

Quand j'étais enfant, à l'Ecole du Dimanche, mon instructrice attira mon attention sur le caractère méprisable de la colère et des plaintes du fils aîné, tout en immortalisant le prodigue adultère qui était censé avoir exprimé du repentir. Mais qu'aucun lecteur ne compare les rouspétances et la mauvaise humeur avec les péchés dégradants de l'immoralité et de la fréquentation de prostituées dans la débauche. Jean a dit :«II y a un péché qui mène à la mort» et les transgressions du fils cadet pouvaient approcher cet état terrifiant s'il ne se repentait pas et ne se détournait pas de ses voies mauvaises. Frère Talmage fait ce commentaire sur les péchés des deux frères :

«Nous n'avons pas le droit d'exalter la vertu de repentir du prodigue au-dessus des services fidèles et pénibles de son frère qui était resté au foyer, fidèle aux devoirs exigés de lui. Le fils dévoué était l'héritier; le père ne minimisait pas sa valeur ni ne niait ses mérites. Le déplaisir qu'il manifesta à cause de la joie qu'avait provoquée le retour de son frère débauché, était une preuve de manque de libéralisme et d'étroitesse d'esprit; mais des deux frères, c'était l'aîné qui était le plus fidèle, quels qu'aient pu être ses défauts mineurs.

«... Il ne s'y trouve pas un seul mot qui approuve ou excuse le péché du prodigue; celui-ci, le père ne pouvait le considérer avec le moindre degré d'indulgence; mais Dieu et la maison du ciel se réjouissent du repentir et de la contrition d'âme de ce pécheur.

«... Rien ne justifie la déduction qu'un pécheur repentant sera préféré à une âme juste qui a résisté au péché; si telle était la voie de Dieu, alors le Christ, l'Homme pur par excellence, serait surpassé dans l'estime du Père par des transgresseurs régénérés. Aussi formellement scandaleux que soit le péché, le pécheur est cependant précieux aux yeux du Père, parce qu'il lui est possible de se repentir et de revenir à la justice. La perte

d'une âme est une perte très réelle et très grande pour Dieu. Il en est peiné et affligé, car sa volonté est qu'il n'en périsse pas une seule[1].»

Cette parabole superbe contient beaucoup de leçons relatives au sujet de ce livre. Elle enseigne l'importance de rester pur et sans tache et de conserver la vertu et la justice; elle enseigne les lourds châtiments de la transgression. Elle met l'accent sur le principe du repentir comme moyen d'obtenir le pardon et de se reprendre. Elle enseigne l'horreur de l'orgueil, de la jalousie, de la maussaderie, du manque de compréhension et de la colère et elle souligne les bénédictions merveilleuses et finales qui sont accessibles à ceux qui sont dignes, même s'ils manifestent des faiblesses mineures.

Le fils prodigue avait certainement toutes les possibilités de jouir en permanence d'une propriété pleine et précieuse avec le confort, la joie, l'entente et la paix qui y étaient attachés. Il avait la sécurité. Tout lui était accessible jusqu'au moment où il quitta le chemin et dissipa sa fortune, haïssant son droit de naissance. Il avait exigé de son père «... la part de bien qui devait lui revenir». Il emmena «tout» dans un pays lointain et là, pressé par les exigences d'un monde charnel, gaspilla son bien dans une vie de débauche. Il dépensa «tout» son bien et fut réduit à la pénurie et à la faim.

Il reconnut plutôt qu'il ne confessa la violation de ses alliances. Et quelle différence entre reconnaître et confesser! Il reconnut son indignité mais ne parla absolument pas de passer de l'injustice à la pureté en réformant sa vie. «Rentré en lui-même» semble être davantage une prise de conscience de sa misère physique, des affres de la faim et de l'absence d'emploi qu'un vrai repentir. Est-il fait allusion à des objectifs nouveaux, à une vie transformée, à des idéaux et des attitudes propres à l'élever? Il parlait du pain du four plutôt que du «pain de vie», de l'eau du puits plutôt que de «l'eau vive». Il ne parla pas de remplir une couronne de joyaux d'accomplissements justes, mais tenait beaucoup à remplir un estomac qui s'était contracté par la famine.

Le fait que le fils aîné était toujours avec son père est significatif. Si cette parabole rappelle le voyage de la vie, nous nous souvenons que pour les fidèles qui vivent les commandements, il y a la grande promesse de voir le Seigneur et de toujours être avec lui dans l'exaltation. Par ailleurs, le fils cadet ne pouvait pas espérer davantage que le salut comme serviteur, étant donné qu'il avait «méprisé son droit de naissance»

[1] Talmage, *Jésus le Christ*, pp. 562-563.

et dissipa «tout» son héritage, ne laissant rien à développer et accumuler de nouveau en vue d'un héritage éternel. Il l'avait vendu pour un plat de lentilles comme l'avait fait Esaü, un autre prodigue.

Il avait vendu quelque chose qu'il ne pouvait retrouver. Il avait échangé l'héritage sans prix, d'une grande valeur durable, pour la satisfaction temporelle du désir physique, l'avenir pour le présent, l'éternité pour le temps, les bénédictions spirituelles pour la nourriture physique. Bien que regrettant son échange imprudent, il était maintenant si tard, «éternellement trop tard». Apparemment ni ses efforts, ni ses larmes ne pouvaient lui rendre ses bénédictions perdues. Ainsi donc Dieu pardonnera au pécheur repentant qui pèche contre la loi divine, mais ce pardon ne peut jamais rendre les pertes qu'il a subies pendant le temps où il péchait.

Mais beaucoup de torts peuvent être réparés si le repentir est sincère. Joseph F. Smith a détaillé cette pensée comme suit :

> «Quand nous commettons un péché, il est nécessaire de nous en repentir et de réparer dans la mesure où nous le pouvons. Quand nous ne pouvons réparer le mal que nous avons fait, alors nous devons demander que la grâce et la miséricorde de Dieu nous purifient de cette iniquité.
>
> «Les hommes ne peuvent pardonner leurs propres péchés, ils ne peuvent se purifier des conséquences de leurs péchés. Les hommes peuvent cesser de pécher, ils peuvent faire le bien à l'avenir, et, dans cette mesure, leurs actes sont acceptables devant le Seigneur et dignes d'être retenus. Mais qui va réparer les torts qu'ils se sont faits à eux-mêmes et à d'autres et qu'il leur semble impossible de réparer eux-mêmes? Par l'expiation de Jésus-Christ, les péchés de ceux qui se repentent seront lavés; fussent-ils écarlates, ils seront rendus blancs comme la laine. C'est la promesse qui vous est faite. Nous qui n'avons pas payé notre dîme dans le passé, et avons par conséquent vis-à-vis du Seigneur des obligations que nous ne sommes pas en mesure de satisfaire, le Seigneur ne l'exige plus de nous, mais nous pardonnera pour le passé, si nous observons honnêtement sa loi à l'avenir. C'est généreux et bon, et j'en suis reconnaissant[2].»

Quand on prend conscience de l'immensité, de la richesse, de la gloire de ce «tout» que le Seigneur promet de conférer à ses fidèles, cela vaut tout ce que cela coûte de patience, de foi, de sacrifices, de sueur et de larmes. Les bénédictions de l'éternité envisagées dans ce «tout» apportent aux hommes l'immortalité et la vie éternelle, la progression éternelle, la direction éternelle, l'accroissement, la perfection éternelle et avec tout cela, la divinisation.

---

[2] *Conference Report*, octobre 1899, p. 42.

La barre du jugement

Les Ecritures attestent amplement que l'homme doit affronter le jour des comptes et se tenir devant la barre du jugement pour recevoir les récompenses de la droiture ou les châtiments du péché. Ce jour là l'homme ne pourra pas cacher sa méchanceté, car ses actes l'accuseront comme Alma le prédit :

> «Et maintenant, mes frères, je vous le demande, comment vous sentirez-vous si vous vous tenez devant la barre de Dieu, les vêtements tachés de sang et de toutes sortes d'impureté? Que témoigneront ces choses contre vous?»

Après avoir décrit la rédemption de l'homme par le Sauveur, Jésus-Christ, une «rédemption d'un sommeil sans fin; duquel sommeil tous les hommes seront éveillés par la puissance de Dieu, quand la trompette sonnera...», Moroni dit à ses auditeurs :

> «Et alors vient le jugement du Très-Saint sur eux; et c'est alors que vient le temps ou celui qui est impur restera impur, que celui qui est juste restera juste; celui qui est heureux restera heureux et celui qui est malheureux restera malheureux» (Mormon 9 : 14).

La barre du jugement de Dieu est mentionnée dans le tout dernier verset du Livre de Mormon où Moroni, prêt à clore les annales de son peuple, écrit :

> «Et maintenant, je vous dis à tous adieu. Je vais bientôt me reposer dans le paradis de Dieu, jusqu'à ce que mon esprit et mon corps soient réunis de nouveau, et que je sois ramené triomphant dans les airs, pour vous rencontrer devant la barre agréable du grand Jéhovah, le Juge éternel des vivants et des morts. Amen» (Moroni 10 : 34).

Faisant un plaidoyer pour le repentir afin d'éviter l'horreur du châtiment qui doit être déversé sur les méchants, au jour du jugement, Jacob dit :

> «Ne savez-vous pas que si vous faites ces choses, le pouvoir de la rédemption et de la résurrection qui est dans le Christ vous amènera devant la barre de Dieu couverts de honte et d'une culpabilité terrible?
>
> «O alors, repentez-vous, mes frères bien-aimés, entrez par la porte étroite, et suivez le chemin resserré jusqu'à ce que vous obteniez la vie éternelle.
>
> «O soyez sages; que puis-je dire de plus?
>
> «Enfin, je vous dis adieu jusqu'au moment où je vous verrai devant la barre agréable de Dieu, à cette barre où les méchants sont frappés d'une crainte et d'un effroi terrible» (Jacob 6 : 9, 11-13).

Et qui seront les juges qui entendront si équitablement nos cas? Des centaines d'années avant que le Christ ne vienne sur terre, Néphi

vit en vision «... les cieux s'ouvrir, et l'Agneau de Dieu descendre du ciel ... le Saint-Esprit descendit sur douze autres hommes; et ils furent ordonnés de Dieu et choisis» (1 Néphi 12 : 6, 7). L'ange dit alors à Néphi :

> «Voici les douze disciples de l'Agneau, qui sont choisis pour enseigner ta postérité.
>
> «Et ces douze ministres que tu vois jugeront ta postérité... » (1 Néphi 12 : 8, 10).

L'ange dit aussi :

> «Tu te rappelles les douze apôtres de l'Agneau? (C'est-à-dire ceux qui avaient été appelés en Palestine.) Voici, ce sont eux qui jugeront les douze tribus d'Israël; c'est pourquoi les douze ministres de ta postérité seront jugés par eux : Car vous êtes de la maison d'Israël» (1 Néphi 12 : 9).

Ceci se rattache à la réponse que le Sauveur adressa à Pierre qui demandait : «Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi; qu'en sera-t-il pour nous?» (Matt. 19 : 27). La réponse du Rédempteur fut précise :

> «... je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël» (Matt. 19 : 28).

Repentez-vous ici-bas

J'ai déjà parlé de l'importance de cette vie dans l'application du repentir, mais je vais la souligner ici à propos du jugement final. On ne peut reporter le repentir à l'autre vie, au monde des esprits, et s'y préparer convenablement pour le jour du jugement pendant que l'on fait pour nous l'œuvre par procuration pour les morts sur la terre. Il faut se souvenir que l'œuvre par procuration pour les morts est pour ceux qui n'ont pas pu accomplir l'œuvre pour eux-mêmes. Les hommes et les femmes qui vivent ici-bas et qui ont entendu ici l'Evangile ont eu leur temps, leurs soixante-dix ans pour mettre leur vie en accord, pour accomplir les ordonnances, se repentir et parfaire leur vie.

Le peuple du temps de Noé entendit le message de l'Evangile prêché par les prophètes de Dieu. Ces gens menèrent une vie profane. Ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient. Ils mariaient leurs fils et leurs filles, ce qui signifie des foyers brisés, des divorces et une vie profane. Ils ignoraient les nombreux témoignages des prédicateurs de justice. Puis ils moururent noyés. Pour eux, la moisson était venue. La

fin de leurs «jours» était venue et la «nuit» allait être ténébreuse et longue. Ils attendaient ce qui devait leur paraître une période interminable; et finalement le Sauveur vint et par son programme missionnaire leur enseigna de nouveau l'Evangile, leur donnant une chance de se repentir. Mais reçurent-ils les bénédictions de la fidélité terrestre? Relisez ceci dans les Doctrine et Alliances en ce qui concerne les habitants du monde terrestre :

> «Et aussi ceux qui sont les esprits des hommes gardés en prison, que le Fils visita et à qui il prêcha l'évangile, afin qu'ils puissent être jugés selon les hommes dans la chair;
>
> «Qui n'ont pas accepté le témoignage de Jésus dans la chair, mais qui l'ont accepté ensuite» (D&A 76 : 73, 74).

Devaient-ils jamais recevoir le royaume céleste? Ils avaient eu leur chance, ils avaient gaspillé le temps de leur épreuve, ils avaient ignoré les témoignages des serviteurs de Dieu, ils avaient suivi le monde et mené une vie profane. Peut-être que beaucoup d'entre eux avaient pris l'attitude qui consiste à dire : «Je ne suis pas du genre religieux.» «Je n'aime pas aller aux réunions.» «Je suis trop occupé; je n'ai pas le temps.» «J'ai d'autres choses plus intéressantes à faire.»

Encore une fois, indubitablement, beaucoup de ces gens dans cette prison d'esprit, comme leurs frères de cette génération, avaient dû être de braves gens en ce sens que ce n'étaient pas des criminels. Ils durent être des «hommes honorables de la terre». Peut-être que beaucoup d'entre eux étaient honnêtes, de bons voisins, de bons citoyens qui ne commirent pas de délits graves, mais n'étaient pas vaillants. Les Ecritures ne disent-elles pas clairement qu'ils ont perdu leur occasion d'obtenir l'exaltation? N'est-il pas clair qu'il était éternellement trop tard pour eux quand ils furent noyés, qu'ils avaient gaspillé leur temps?

Les gens vraiment corrompus ne jouiront pas du royaume terrestre car ils n'obtiendront que le téleste. Et le terrestre ne sera pas non plus donné à ceux qui sont vaillants, fidèles, à ceux qui se sont rendus parfaits, car ils iront dans le royaume céleste préparé pour ceux qui vivent selon les lois célestes. Mais dans le terrestre iront ceux qui ne sont pas à la hauteur pour entrer dans le céleste. Parlant d'une catégorie de gens du terrestre, le Seigneur dit : Ce sont ceux qui ne sont pas vaillants dans le témoignage de Jésus, c'est pourquoi ils n'obtiennent pas la couronne du royaume de notre Dieu» (D&A 76 : 79). Le Saint des Derniers Jours qui n'est pas «vaillant» se trouvera là-bas.

Il est vrai, qu'il vaut toujours la peine de se repentir. Mais le repentir

dans le monde des esprits ne peut compenser ce qui pouvait et aurait dû être fait sur la terre.

Le jugement sur les nations

Tout comme les bénédictions pour les justes sont promises pour cette vie, de même des jugements pour les méchants ont été promis et ceci est vrai pour les nations aussi bien que pour les individus. Notre monde est en bouleversement. Ses maux ont souvent été diagnostiqués, et des maladies complexes cataloguées. Mais tous les remèdes appliqués ont été inefficaces, l'infection s'est installée et les souffrances du malade s'intensifient.

Dans une situation ancienne assez comparable à la nôtre, il y eut une grande destruction, et quand le silence vint, ceux qui étaient épargnés se lamentèrent :

> «Oh, si nous nous étions repentis avant ce grand et terrible jour, alors nos frères auraient été épargnés... (et) nos mères, nos belles-filles et nos enfants... n'auraient pas été ensevelis... » (3 Néphi 8 : 24, 25).

Aujourd'hui, nous sommes à une autre époque, il est vrai, mais l'histoire se répète. Les hommes «ont été frappés de génération en génération pour leur iniquité; et (aucun d'eux), n'a jamais été (détruit), que cela ne lui ait été annoncé par les prophètes du Seigneur» (2 Néphi 25 : 9). Et les prophètes modernes donnent l'avertissement fréquent et constant que les hommes sont en train d'être détruits par leurs propres actes.

Le sort de l'Amérique

L'Amérique est un pays grand et merveilleux. Elle est «préférable à toutes les autres terres». Elle a un passé tragique et sanglant, mais pourrait avoir un avenir glorieux et paisible si ses habitants apprenaient réellement à servir leur Dieu. Elle a été consacrée comme terre de promission pour les habitants de l'Amérique, à qui Dieu a donné cette promesse conditionnelle :

Ce sera un pays de liberté pour son peuple.
Il ne sera jamais emmené en captivité.
Il n'y aura personne pour le molester.
C'est un pays de promesses.
Il ne connaîtra pas l'esclavage.
Il sera libéré de toutes les nations sous le ciel.
Aucun ennemi n'entrera dans ce pays.
Il n'y aura pas de roi dans le pays.

Ce pays sera fortifié contre toutes les autres nations.
Celui qui lutte contre Sion périra.

Le Seigneur a fait ces promesses. Mais aussi généreuses qu'elles puissent être, aussi désirables qu'elles soient, elles ne peuvent se produire que «si elle (la nation) veut bien servir le Dieu du pays, qui est Jésus-Christ».

Jésus-Christ notre Seigneur n'a aucune obligation de nous servir si ce n'est dans la mesure où nous nous repentons. Nous l'avons ignoré, nous n'avons pas cru en lui et nous ne l'avons pas suivi. Nous avons changé les lois et enfreint l'alliance éternelle. Nous sommes à sa merci qui ne nous sera accordée que si nous nous repentons. Mais dans quelle mesure nous sommes-nous repentis? Un autre prophète a dit :

«Nous appelons le mal bien et le bien mal.»A force de justifications, nous nous sommes amenés à penser que «nous ne sommes pas si mal». Nous voyons le mal chez nos ennemis, mais nous n'en voyons pas chez nous. Sommes-nous pleinement mûrs? La pourriture de l'âge et l'affaissement se sont-ils installés? Allons-nous changer?

Apparemment nous préférons faire les choses à la manière du démon qu'à la manière du Seigneur. Il semble, par exemple, que nous préférions payer les impôts jusqu'à devenir esclaves plutôt que de payer notre dîme, construire des abris, des missiles et des bombes plutôt que de nous mettre à genoux avec notre famille en prière solennelle soir et matin devant notre Dieu qui nous protégerait.

Il semble que plutôt que jeûner et prier, nous préférons nous gorger aux tables de banquet et boire des cocktails. Au lieu de nous discipliner, nous cédons aux impulsions physiques et aux désirs charnels. Au lieu d'investir pour édifier notre corps et embellir notre âme, nous payons des milliards de dollars pour acheter de l'alcool, du tabac et d'autres substances qui détruisent le corps et abêtissent l'âme.

Trop nombreuses sont nos femmes et nos mères qui préfèrent le luxe supplémentaire provenant de deux revenus aux satisfactions de voir les enfants grandir dans la crainte et l'amour de Dieu. Nous faisons du golf, du bateau, de la chasse et de la pêche et nous regardons les sports plutôt que de célébrer le sabbat. La morale intégrale ne se trouve ni parmi le peuple, ni parmi les dirigeants de l'Etat. Les intérêts personnels et les arrière-pensées bloquent le chemin. L'autojustification est toujours là pour nous dire que nous avons raison de nous lancer dans cette déviation, et parce que nous ne sommes pas assez pervertis pour être enfermés dans un pénitencier, nous nous disons

que nous ne sommes pas indignes. Les masses du peuple ressemblent peut-être beaucoup à ceux qui ont échappé à la destruction de ce continent dans les temps anciens. Le Seigneur leur dit :

> «O vous tous qui avez été épargnés parce que vous étiez plus justes qu'eux (ceux qui avaient perdu la vie), ne voulez-vous pas maintenant revenir à moi, vous repentir de vos péchés et vous convertir, pour que je vous guérisse?» (3 Néphi 9 : 13).

«L'expérience est une dure école» disait Benjamin Franklin, «mais les insensés ne veulent s'instruire dans aucune autre.» C'est ainsi que notre nation persiste dans son impiété. Pendant que les rideaux de fer tombent et s'épaississent, nous mangeons, nous buvons et nous nous réjouissons. Pendant que les armées se constituent, marchent et s'entraînent et que des officiers enseignent aux hommes à tuer, nous continuons à boire et à festoyer comme d'ordinaire. Pendant que l'on fait sauter et que l'on essaie des bombes, et que les retombées s'instillent sur le monde déjà malade, nous demeurons dans l'idolâtrie et l'adultère.

Tandis que les couloirs sont menacés et que les concessions sont faites, nous vivons dans la débauche, nous divorçons et nous nous marions cycliquement, comme les saisons. Tandis que les dirigeants se querellent et que les rédacteurs écrivent, que les autorités analysent et font des pronostics, nous enfreignons toutes les lois du catalogue de Dieu. Pendant que les ennemis s'infiltrent dans notre nation pour nous saper, nous intimider et nous ramollir, nous persistons dans notre philosophie destructrice : «Cela ne peut pas arriver ici.»

Si seulement nous voulions croire les prophètes! Car ils ont averti que si les habitants de ce pays sont jamais emmenés en captivité et rendus esclaves, *«ce sera à cause de leurs iniquités; car si l'iniquité abonde, le pays sera maudit...»* (2 Néphi 1 : 7). Notre pays est un pays que le Seigneur a préservé «*... pour un peuple juste...* » (Ether 2 : 7).

> «Et maintenant, nous pouvons voir les décrets de Dieu touchant ce pays; que c'est une terre de promission; et que toute nation qui la possédera servira Dieu; sinon, elle sera balayée, quand la plénitude de sa colère tombera sur elle. Et la plénitude de sa colère tombe sur elle, quand elle a mûri dans l'iniquité» (Ether 2 : 9).

Dieu, le vrai protecteur

Ah! si les hommes voulaient écouter! Pourquoi faut-il qu'il y ait de la cécité spirituelle au jour des perspectives scientifiques et technolo-

giques les plus éclatantes? Pourquoi faut-il que les hommes se reposent sur les fortifications et les armements physiques, alors que le Dieu du ciel aspire à les bénir? Un seul geste de sa main toute puissante pourrait rendre impuissantes toutes les nations opposantes et sauver un monde même en agonie. Et pourtant les hommes évitent Dieu et mettent leur confiance dans les armes de guerre, dans le «bras de la chair».

Tout ceci continue malgré les leçons de l'histoire. La grande muraille de Chine, avec ses deux mille cinq cents kilomètres de murs impénétrables, ses huit mètres de haut imprenables, ses tours de garde innombrables, fut mise en brèche par la traîtrise de l'homme. La ligne Maginot en France, dont les forts étaient considérés comme si puissants et si imprenables, fut contournée comme si elle n'était pas là.

Les murailles de Babylone étaient trop hautes pour être escaladées, trop épaisses pour être renversées, trop fortes pour s'effondrer, mais pas trop profondes pour être minées quand l'élément humain céda. Quand les protecteurs dorment et que les dirigeants sont hors d'état d'agir à cause des ripailles, de l'ivresse et de l'immoralité, l'ennemi envahisseur peut détourner un cours d'eau de son lit et entrer par un lit de rivière.

Les murs immenses sur les hautes collines de Jérusalem détournèrent pendant un certain temps les flèches et les lances des ennemis, les catapultes et les tisons enflammés des armées assiégeantes. Mais même alors la méchanceté ne diminua pas; les hommes n'apprirent pas les leçons. La faim escalada les murs, la soif renversa les portes, l'immoralité, l'idolâtrie, l'impiété, le cannibalisme même se déchaînèrent jusqu'à ce que vînt la destruction.

Nous tournerons-nous jamais entièrement vers Dieu? La peur enveloppe le monde qui pourrait être à l'aise et en paix. En Dieu est la protection, la paix, la sécurité. Il a dit : *«Je combattrai pour vous»*. Mais il ne s'engage qu'à condition que nous soyons fidèles. Il promit aux enfants d'Israël :

> Je vous donnerai la pluie en sa saison.
>
> La terre donnera de son surplus et les arbres leurs fruit.
>
> Les greniers et les granges seront bondés au moment des semailles et de la moisson.
>
> Vous mangerez votre pain en abondance.
>
> Vous demeurerez en sécurité dans votre pays et personne ne vous fera peur.

L'épée ne traversera pas non plus votre pays.

Cinq d'entre vous en pourchasseront cent et cent d'entre vous en mettront dix mille en fuite.

Etant donné les promesses que Dieu a faites concernant l'Amérique, qui peut douter qu'il soit disposé à faire pour nous ce qu'il a fait autrefois pour Israël? Inversement, ne devons-nous pas nous attendre aux mêmes châtiments si nous ne le servons pas? Ceux-ci ont jadis été cités à Israël.

La terre sera stérile (peut-être radioactive ou frappée par la sécheresse).

Les arbres seront sans fruits et les champs sans verdure.

Il y aura du rationnement, la nourriture sera rare et la faim sera aiguë.

Aucune circulation n'encombrera les grandes routes désolées.

La famine traversera brutalement vos portes, l'ogre du cannibalisme vous dépouillera de vos enfants et ce qui vous reste de vertu se désintègrera.

Il y aura une peste incontrôlable.

Vos corps morts seront empilés sur les choses matérialistes que vous avez tant essayé d'accumuler et de sauver.

Je ne vous protégerai pas contre vos ennemis.

Ceux qui vous haïssent règneront sur vous.

Les cœurs seront faibles, «le bruit d'une feuille agitée» vous mettra en fuite, et vous fuirez quand personne ne vous poursuivra.

Votre puissance — votre suprématie — votre orgueil d'être supérieur — seront brisés.

Votre ciel sera comme le fer et votre terre comme l'airain. Le ciel n'entendra pas vos supplications et la terre ne produira pas sa récolte.

Vous dépenserez en vain vos forces pour labourer, semer et cultiver.

Vos villes seront saccagées, vos églises en ruines.

Vos ennemis seront étonnés de l'aridité, de la stérilité, de la désolation du pays qu'on leur avait dit être si excellent, si beau, si fécond. Alors le pays jouira de ses sabbats sous la force.

Vous n'aurez pas le pouvoir de résister à vos ennemis.

Votre peuple sera dispersé parmi les nations comme esclaves et domestiques.

Vous payerez le tribut, et l'esclavage et des entraves vous lieront.

Quelle sinistre prédiction! Et pourtant «tels sont les statuts, les ordonnances et les lois, que l'Eternel établit entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne du Sinaï, par Moïse» (Lévitique 26 : 46). Les Israélites ne firent pas attention à l'avertissement. Ils ignorèrent les prophètes. Ils subirent l'accomplissement de chaque terrible prophétie.

Nous, les gens du vingtième siècle, avons-nous des raisons de croire que nous pouvons être exemptés des mêmes conséquences tragiques du péché et de la débauche, si nous ignorons les mêmes lois divines?

La perspective est sinistre, mais la tragédie imminente peut être écartée. Les nations, comme les individus, doivent «se repentir ou souffrir». Il n'y a qu'un seul remède à l'état maladif de la terre. Ce remède infaillible est simplement la *justice, l'obéissance, la piété, l'honneur, l'intégrité.* Rien d'autre ne suffira.

Le temps des comptes pour tous

Un jour de comptes va s'abattre sur la nation impie. Il y a de même pour chaque individu, juste ou injuste, un temps de jugement, un temps pour rendre compte de son épreuve mortelle quand cette phase de l'existence éternelle sera terminée. A ce moment-là, les livres seront enfin clos, toutes les dettes devront être payées.

Nous avons heureusement du temps pour payer nos dettes avant que n'arrive ce jour terrible du jugement. En nous repentant maintenant, *dans cette vie*, et en menant dorénavant une vie de justice, nous pouvons apparaître purs et sains devant Dieu. Si nous le faisons, pour nous comme pour Moroni, le lieu du jugement sera «la barre agréable du grand Jéhovah» (Moroni 10 : 34). Elle ne sera pas terrifiante pour nous comme pour ceux qui ne se seront pas repentis. Et nous entendrons alors les paroles douces et aimantes de félicitations et d'accueil : «Venez, vous les bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde» (Matt. 25 : 34).

Chapitre vingt et un

L'Eglise pardonnera

> *... celui qui transgresse contre moi, tu le jugeras selon les péchés qu'il a commis; et s'il confesse ses péchés devant toi et moi, et se repent dans la sincérité de son cœur, tu lui pardonneras, et je lui pardonnerai aussi.*
>
> Mosiah 26 : 29.

Les membres consciencieux de la vraie Eglise de Jésus-Christ ne peuvent manquer de se faire du souci pour leurs péchés et ceux des autres, en ce qui concerne les relations au sein de l'Eglise. Rappelons-nous à ce sujet les effets du péché et le pouvoir de la repentance décrits dans un discours de Hugh B. Brown :

> «Le péché crée un conflit intérieur, cause la perte du respect de soi, sape la force morale, fait du tort aux autres et les éloigne de nous, rend les hommes plus sensibles à la tentation et retarde, freine et bloque en de nombreuses autres manières subtiles notre voyage vers notre but. Ces incitations ont tendance à nous écarter des idéaux moraux et à obscurcir notre perspective des objectifs désirables.
>
> «Le vrai repentir arrête cette désintégration et, quand il est suivi du baptême et du don du Saint-Esprit, nous oriente sur le chemin d'une vie réussie. Avec la compagnie de cet Esprit, on peut libérer la puissance qui est dans l'âme humaine, tout comme les hommes ont pu libérer la puissance de l'atome. Cette puissance, quand elle est libérée et divinement dirigée, conduit à l'immortalité et à la vie éternelle[1].»

En vérité, on a cette puissance quand on est membre fidèle de l'Eglise, celle-ci étant le moyen principal par lequel on peut l'exercer et la développer. Il est donc important qu'un membre soit pleinement intégré dans l'Eglise. Un péché grave produit une perte de puissance, car le pécheur se retranche presque invariablement des fréquentations de l'Eglise et des influences qui viennent de la fréquentation des gens

[1] Tiré d'un discours à la radio prononcé le 7 décembre 1947.

qui recherchent la justice. La puissance est alors mise en veilleuse et reste inefficace dans l'âme du transgresseur.

Mais la puissance peut être libérée de ses chaînes d'esclavage. Le repentir et sa promesse de pardon la libèreront pour qu'elle soit de nouveau efficace dans notre vie. Et pour ce faire, quand le péché est de grandes proportions, il y a deux pardons que celui qui ne se repent pas doit obtenir : le pardon du Seigneur et le pardon de l'Eglise du Seigneur, par les autorités appropriées.

Le pardon de l'Eglise

Nous traiterons du pardon du Seigneur dans le prochain chapitre. Sur le sujet général du pardon de l'Eglise, j'ai écrit entre autres ce qui suit à un jeune homme qui avait confessé avoir commis l'adultère :

> «L'autre pardon s'obtient par l'intermédiaire de votre dirigeant ecclésiastique : l'évêque, le président de pieu, le président de mission ou l'Autorité Générale qui a l'autorité de lever les châtiments. Vous avez offensé l'Eglise et son peuple aussi bien que le Seigneur en enfreignant la loi de chasteté, ce qui est le péché le plus grave après le meurtre. Si vous êtes arrogant, effronté et impénitent, vous pouvez être «retranché» ou excommunié de l'Eglise. Mais si l'officier ecclésiastique est convaincu de votre repentir total et soutenu, il peut lever ce châtiment — ce que l'on peut qualifier dans un sens de pardon. Simultanément le transgresseur doit commencer à demander au Seigneur le pardon final. Dieu peut effacer ou absoudre les péchés. Votre évêque n'a pas de pouvoir de ce genre. Votre Père céleste a promis le pardon si vous vous repentez totalement et si vous répondez à toutes les conditions requises, mais ce pardon, il ne suffit pas de le demander pour l'obtenir. Il faut qu'il y ait des œuvres — beaucoup d'œuvres — et une reddition totale avec une grande humilité et «le cœur brisé et l'esprit contrit».
>
> «C'est de vous qu'il dépend que vous soyez ou non pardonné et quand. Il peut se passer des semaines, des années, des siècles avant que ne vienne ce jour heureux où vous aurez l'assurance positive que le Seigneur vous a pardonné. Cela dépend de votre humilité, de votre sincérité, de vos œuvres, de votre attitude.
>
> «Continuez vos efforts avec un zèle accru et vos prières avec une intensité plus grande. Lisez le Livre d'Enos et (va, et toi fais de même). Lisez les Ecritures ci-incluses et apprenez par cœur les plus courtes.»

Fonction des dirigeants de l'Eglise

Les affaires de l'Eglise de Jésus-Christ sont administrées par la présidence de l'Eglise et les douze apôtres, avec l'aide de nombreuses autres Autorités Générales, et aussi par l'intermédiaire des présidents de pieu et de mission et par les évêques. Ces hommes sont les bergers

du troupeau. Le Seigneur les a placés pour diriger son royaume sur la terre et leur a conféré l'autorité et la responsabilité, chacun dans sa sphère particulière. Il leur a donné la Prêtrise de Melchisédek qui est son pouvoir et son autorité délégués aux hommes. Il reconnaît et ratifie les actes de ces serviteurs choisis et oints.

Le Seigneur pardonnera à ceux qui se repentent vraiment. Mais avant que le Seigneur ne puisse pardonner, le pécheur doit lui ouvrir son cœur avec une contrition et une humilité totales, se déchargeant, car le Seigneur voit dans notre âme même. De même, pour avoir le pardon de l'Eglise, il faut que l'on se décharge de son péché sur ceux qui sont dûment nommés à cet effet dans l'Eglise.

La fonction des autorités constituées de l'Eglise en matière de pardon est double :

1. Exiger le châtiment approprié — par exemple, lancer une action officielle en ce qui concerne le pécheur dans les cas qui justifient soit la disqualification, soit l'excommunication;
2. Lever le châtiment et tendre la main avec fraternité au transgresseur. Quelle que soit celle des deux mesures qui est prise, que ce soit le pardon ou les mesures disciplinaires de l'Eglise, cela doit se faire à la lumière de tous les faits et d'après l'inspiration qui peut être accordée à ceux qui prennent la décision. Il est donc important que le transgresseur repentant se confesse pleinement à l'autorité appropriée.

Les châtiments impliquent la privation

Tout écart par rapport au droit chemin est sérieux. Celui qui enfreint une seule loi est coupable de toutes, dit l'Ecriture (Jacques 2 : 10). Cependant il y a des offenses moindres qui, si le Seigneur, ses dirigeants ou l'Eglise ne peuvent fermer les yeux sur elles, ne sont pas punies sévèrement. Puis il y a des péchés graves qui ne peuvent être tolérés sans jugement, qui doivent être examinés par le dirigeant habilité et qui mettent en cause la situation du pécheur dans l'Eglise.

Les châtiments de l'Eglise pour le péché impliquent des privations : le refus des bénédictions du temple, des avancements à la prêtrise, des positions et autres occasions de servir et de progresser. Ces privations résultent d'erreurs qui ne sont pas toujours punissables par des mesures graves mais qui rendent le coupable indigne de diriger et de recevoir de hauts honneurs et de hautes bénédictions dans le royaume de Dieu. Ce sont là tous des retards dans sa progression éternelle que l'intéressé s'attire sur lui-même. Même sans aucune action officielle

de l'Eglise, par exemple, une personne qui enfreint la Parole de Sagesse s'exclut des offices et souvent — en n'allant pas aux réunions — de la fraternité de l'Eglise.

Quand l'évêque est ordonné, il devient juge de son peuple. Il détient les clefs qui mènent aux temples et aucun des membres de sa paroisse ne peut entrer dans un temple sans que l'évêque ne tourne la clef. S'il considère quelqu'un indigne de recevoir ces merveilleux privilèges du temple, il peut punir en refusant le privilège. Beaucoup d'autres bénédictions sont refusées pour donner à l'intéressé un peu de temps pour mettre sa vie au niveau requis. La privation est donc la méthode ordinaire pour discipliner dans l'Eglise. Dans les cas extrêmes décrits ci-après le transgresseur se voit privé de l'activité et de la participation par la disqualification ou est totalement exclu par l'excommunication.

Pouvoirs des officiers de l'Eglise

Ce n'est pas tout le monde ni n'importe quel détenteur de la prêtrise qui est autorisé à recevoir les confessions sacrées de culpabilité du transgresseur. Le Seigneur a organisé un programme ordonné et logique. Tout membre de l'Eglise est responsable devant une autorité ecclésiastique. Dans la paroisse c'est l'évêque, dans la branche le président, dans le pieu ou la mission, le président, et à l'échelon d'autorité supérieur, les Autorités Générales avec la Première Présidence et les douze apôtres à la tête.

La fonction de chacun ressemble à celle de l'évêque, c'est pourquoi nous allons le mentionner particulièrement puisqu'il donne le modèle. L'ordre du ciel prévoit que les membres de la paroisse consultent l'évêque. Il est, de par la nature même de son appel et de par son ordination, un «juge en Israël» (voir D&A 107 : 72). Le Seigneur lui a donné dans son ordination, certains pouvoirs et une certaine autorité :

> «Et il devra être donné à l'évêque de l'Eglise et à tous ceux que Dieu nommera et ordonnera pour veiller sur l'Eglise et pour être anciens de l'Eglise, de discerner tous ces dons, de peur qu'il y en ait parmi vous qui professent être de Dieu, tout en ne l'étant pas» (D&A 46 : 27).
>
> «Ainsi nul ne sera exempté de la justice et des lois de Dieu, afin que tout se fasse dans l'ordre et la dignité devant lui, selon la vérité et la justice» (D&A 107 : 84).

L'évêque déterminera les mérites du cas. C'est lui qui décidera d'après les faits et par le pouvoir de discernement qui lui appartient,

si la nature du péché et le degré de repentir manifesté justifient le pardon. Il peut considérer le péché comme étant d'une gravité suffisante, le degré de repentir comme suffisamment douteux et la publicité et le mal faits de proportions si considérables, que le cas doive être traité par un tribunal de l'Eglise selon la procédure prévue par le Seigneur. Toute cette responsabilité repose sur les épaules de l'évêque. Les instructeurs de séminaire, les directeurs d'institut, les officiers des auxiliaires et les autres officiers de l'Eglise peuvent exercer une puissante influence sur les gens en détresse en les conseillant et en leur manifestant leur sympathie et leur compréhension, mais ils n'ont aucune autorité ni aucune juridiction ecclésiastique et n'essayeront pas de supprimer les châtiments, mais enverront le pécheur à son évêque qui doit déterminer la mesure de confession publique et de discipline nécessaire.

Si un examen soigneux en révèle la nécessité, on envisage la disqualification, ce qui retire à l'intéressé les bénédictions de l'activité et de la participation dans l'Eglise mais ne le prive pas de sa qualité de membre ou de sa prêtrise. Quand une telle mesure est prise, il reste au pécheur repentant à continuer de s'efforcer d'être fidèle et de se montrer digne de faire tout ce qu'il lui serait normalement permis de faire. Quand ceci est accompli à suffisance, à la satisfaction du tribunal de l'Eglise qui a imposé le châtiment, on peut, en général, réintégrer celui qui a erré et lui permettre de reprendre une activité et une participation complètes.

Mais si, une fois tous les facteurs considérés, la nature et la gravité de la transgression, semblent, pour l'évêque, nécessiter l'excommunication, le transgresseur est invité à être jugé devant un tribunal approprié de l'Eglise pour que son cas soit examiné. Dans les cas de frères détenant la Prêtrise d'Aaron, ou n'ayant aucune prêtrise, et pour toutes les sœurs, il suffit d'une décision d'un tribunal de l'évêque pour le jugement, y compris même l'excommunication, bien que les tribunaux supérieurs puissent juger en première instance. Pour les détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek, le tribunal de l'évêque peut envisager le premier le cas et ne peut que disqualifier; le tribunal doit renvoyer le transgresseur au tribunal supérieur si une mesure plus radicale est recommandée.

Lorsque la présidence de pieu et le grand conseil ont jugé un cas, si le défendeur estime que la justice n'a pas été respectée ou que ceux qui l'ont entendu ne l'ont pas jugé équitablement, il peut aller en appel auprès de la Première Présidence de l'Eglise et du Conseil

des Douze. (On trouvera tous les détails dans le *Manuel d'Instructions*.)

L'excommunication

Les Ecritures parlent de membres de l'Eglise qui sont «chassés» ou «retranchés» ou dont les noms sont «rayés». Cela signifie l'excommunication. Cette action terrible signifie que l'individu est totalement séparé de l'Eglise. La personne qui est excommuniée perd sa qualité de membre de l'Eglise et toutes les bénédictions qui l'accompagnent. En tant que personne excommuniée, elle se trouve dans une situation pire qu'elle n'était avant de devenir membre de l'Eglise. Elle a perdu le Saint-Esprit, sa prêtrise, ses dotations, ses scellements, ses privilèges et son droit à la vie éternelle. C'est la chose la plus triste qui puisse arriver à quelqu'un. Il vaudrait mieux qu'il souffrît la pauvreté, la persécution, la maladie et même la mort. Un vrai saint des derniers jours préférerait de loin voir un être cher dans la tombe qu'excommunié de l'Eglise. Si celui qui est retranché n'a pas ce sentiment de désolation, de stérilité, de perte extrême, c'est la preuve qu'il n'a pas compris le sens de l'excommunication.

Quelqu'un qui est excommunié n'a aucun droit dans l'Eglise. Il ne peut pas assister aux réunions de la prêtrise (puisqu'il n'a pas de prêtrise); il ne peut pas prendre la Sainte-Cène, remplir de fonctions dans l'Eglise, faire de prière en public ni prendre la parole dans les réunions; il ne peut pas payer la dîme sauf à certaines conditions déterminées par l'évêque. Il est «retranché», «chassé» et livré à son Seigneur pour le jugement final. «C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant» (Hébreux 10 : 31) surtout quand on est déjà marqué comme apostat ou transgresseur.

> «Si vous êtes retranchés pour cause de transgression, vous ne pourrez échapper aux tourments de Satan, jusqu'au jour de la rédemption.
>
> «Et maintenant, je vous donne, dès à présent, des pouvoirs afin que si quiconque parmi vous qui êtes de l'ordre, s'avère être transgresseur et ne se repent pas du mal, vous le livriez aux tourments de Satan; et il n'aura pas le pouvoir de vous attirer du mal» (D&A 104 : 9, 10).

Il est possible que l'excommunié retrouve les bénédictions de l'Eglise et redevienne membre à part entière, mais ceci ne peut se faire que par le baptême après un repentir satisfaisant. Le chemin est dur et rude et, sans l'aide du Saint-Esprit pour chuchoter, plaider, avertir et encourager, l'ascension est infiniment plus difficile que s'il devait se repentir avant d'avoir perdu le Saint-Esprit, son état de membre et la communion avec les Saints. Le temps est ordinairement long, très

long, comme l'attesteront ceux qui ont remonté la pente. Tous ceux qui ont été finalement rétabli donneront le même conseil : repentez-vous d'abord, n'attendez pas d'être excommunier, s'il vous est possible de vous sauver de cette terrible calamité.

De nombreuses Ecritures montrent le pouvoir qu'ont les autorités habilitées de l'Eglise, de juger ceux de ses membres qui sont dans le péché. Le prophète Alma jugeait ceux qui avaient été dans l'iniquité et qui confessaient et se repentaient, et levait les châtiments ordinaires.

> «Et ceux qui se repentirent de leurs péchés et les confessèrent, il les compta parmi le peuple de l'Eglise :
>
> «Et ceux qui ne voulurent pas confesser leurs péchés, ni se repentir de leur iniquité, ceux-là ne furent pas comptés parmi le peuple de l'Eglise, et leurs noms furent rayés.
>
> «Et Alma mit en ordre toutes les affaires de l'Eglise» (Mosiah 26 : 35-37).

Le Sauveur avait dit précédemment à Alma :

> «C'est pourquoi je te dis : Va; et celui qui transgresse contre moi, tu le jugeras selon les péchés qu'il a commis; et s'il confesse ses péchés devant toi et moi, et se repent dans la sincérité de son cœur, tu lui pardonneras, et je lui pardonnerai aussi» (Mosiah 26 : 29).

Quand le Seigneur dit aux habitants de Palestine : «Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugés», il donnait évidemment des instructions générales à la masse de l'humanité via l'assemblée réunie devant lui. Dans l'Ecriture précitée, il parle aux dirigeants ecclésiastiques qui ont la responsabilité de juger le peuple et de régler les affaires de l'Eglise. En tant qu'individu, l'évêque ou tout autre dirigeant de l'Eglise ne jugera pas ses semblables, mais dans sa situation officielle d'évêque et de juge, il doit être le juge de leurs actes.

La promesse du Seigneur à Alma est rassurante : «Oui, et toutes les fois que mon peuple se repentira, je lui pardonnerai ses offenses envers moi» (Mosiah 26 : 30).

Le pouvoir de lier et de délier

Il y a des ergoteurs qui prétendent que l'Eglise pourrait exclure quelqu'un mais ne pourrait pas affecter son statut éternel ni lui enlever le Saint-Esprit, ni sa prêtrise, ni ses bénédictions du temple. C'est prendre ses désirs pour la réalité, car le Seigneur s'est engagé à reconnaître les actes de ses serviteurs et son Eglise est son royaume. Quand la personne est excommuniée par l'épiscopat, le grand conseil

ou les conseils supérieurs, c'est comme si le Seigneur avait prononcé le châtiment de sa propre voix.

Les paroles du Sauveur montrent clairement que ce genre d'autorité, prolongeant ses effets de cette vie jusque dans les phases futures de l'éternité, devait être caractéristique de l'Eglise de Jésus-Christ :

> «Et moi, je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux: Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux» (Matt. 16 : 18-19).

Le Seigneur parlait à Pierre, qui était le chef des apôtres, et c'est le premier apôtre qui détient toutes les clefs de la prêtrise. Plus tard Jésus dit :

> «Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel» (Matt. 18 : 18).

Joseph Smith le prophète explique :

> «Or donc, tout le secret de l'affaire... consiste à obtenir les pouvoirs de la Sainte Prêtrise. Celui à qui les clefs sont données n'a aucune difficulté à obtenir la connaissance de faits qui ont trait au salut des enfants des hommes...
>
> «Voici donc où résident la gloire, l'honneur, l'immortalité et la vie éternelle... (D&A 128 : 11, 12).

Les évêques lèvent les châtiments, mais pas les péchés

Bien qu'il y ait beaucoup d'officiers ecclésiastiques dans l'Eglise dont la situation leur donne le droit et exige d'eux d'être des juges, l'autorité de ces postes ne les qualifie pas nécessairement pour pardonner ou remettre les péchés. Ceux qui peuvent faire cela sont extrêmement rares dans ce monde.

L'évêque et les autres personnes qui détiennent des postes semblables peuvent pardonner dans le sens qu'ils peuvent lever les châtiments. Dans notre manière floue de nous exprimer, nous appelons parfois ceci pardon, mais ce n'est pas du pardon dans le sens d'«effacer» ou d'absoudre. Cette levée du châtiment signifie cependant que l'individu n'aura pas besoin d'être de nouveau jugé pour la même erreur, et qu'il peut redevenir actif et fréquenter le peuple de l'Eglise. En recevant la confession et en levant le châtiment, l'évêque représente le Seigneur. Il aide à porter les fardeaux, soulage la tension du transgresseur et lui assure la continuation de l'activité dans

l'Eglise. C'est toutefois le Seigneur qui pardonne le péché. Cette idée, et la position de l'évêque et des officiers comparables en la matière, a été soulignée dans les instructions suivantes données le 5 avril 1946 aux évêques de l'Eglise par J. Reuben Clark :

> «J'ai été très intéressé par ce que l'évêque a dit concernant le pardon. Ceci implique un grand principe, comme il l'a montré, et nous ne devons pas, je pense, en conclure qu'il suffit de demander le pardon pour l'obtenir. Notre attention a été attirée sur le fait que dans une de nos missions étrangères, des garçons sont allés trouver l'officier président, ont reconnu leur péché; ils ont confessé, ils regrettaient, je suppose qu'ils ont pleuré, et il leur a pardonné. Puis ils sont rentrés dans les rangs, sont revenus un mois ou six semaines plus tard, ont de nouveau confessé, et sont repartis pardonnés. Je ne comprends pas ainsi la loi de l'Eglise. Le péché est une chose terrible. Le Seigneur pardonne certes, et l'Eglise exige de nous que nous pardonnions, parce qu'il a dit : «Je pardonne à qui je veux pardonner, mais de vous il est requis de pardonner à tous les hommes.» Nous leur pardonnons en tant que membres de l'Eglise et les admettons à nouveau comme membres.
>
> «Il y a dans l'Eglise... le pouvoir de remettre les péchés, mais je ne crois pas qu'il réside chez les évêques. C'est un pouvoir qui doit être exercé en vertu de l'autorité appropriée de la prêtrise et par ceux qui détiennent les clefs qui appartiennent à cette fonction. Ramenez tous les pécheurs. Pardonnez-leur personnellement. Le Seigneur l'a dit. Faites tout ce que vous pouvez, mais une fois cette rémission officielle accordée, l'affaire repose entre le transgresseur et le Seigneur, qui est miséricordieux, qui connaît toutes les circonstances, qui ne veut qu'aider ses enfants, leur donner de la consolation, les guider et les aider. Mais le Seigneur a dit : «Je ne puis considérer le péché avec le moindre degré d'indulgence.» Nous nous en remettons donc à lui, et nos prières accompagnent celles du transgresseur pour que Dieu lui pardonne, mais le chemin du pécheur n'a jamais été facile et je crois qu'il ne le sera jamais. Nous devons subir le châtiment, mais la miséricorde de Dieu tempère sa justice. Son amour est sans limite, son désir de nous sauver est infini ... nous avons tous fait quelque chose que nous aurions mieux fait de ne pas faire. Nous avons tous besoin de la miséricorde de Dieu et de son amour, et nous devons regarder tous les autres, nos frères et sœurs, avec le sentiment que nous, comme eux, avons des choses à nous faire pardonner, mais nous devons nous souvenir que nous devons payer tout le prix que le Seigneur exige.

Disons, pour souligner, que même la Première Présidence et les apôtres n'ont pas pour pratique d'absoudre les péchés. Ils lèvent les châtiments dans le cours de leur ministère. Ainsi le pardon ou la levée du châtiment n'est pas quelque chose à prendre à la légère ou d'une manière irréfléchie et ne doit pas être accordé simplement parce que l'on a fait un effort de principe ou un essai, mais uniquement pour un

repentir authentique et fait de tout cœur. On ne peut guère attendre de récompense pour un minuscule effort pour se repentir, car le Seigneur a dit que ce doit être un repentir total, «de tout son cœur», et l'erreur doit être pleinement et entièrement abandonnée, mentalement aussi bien que physiquement. Celui qui entretient des pensées malsaines le jour ou la nuit, ou l'adultère qui a encore des désirs envers l'objet de son péché, ou trouve encore du plaisir dans le souvenir de son péché, ne l'a pas abandonné «de tout son cœur» comme l'exige l'Écriture sainte. Mais si le repentir est total, le «Tu pardonneras» scriptural non seulement est requis des individus, mais semble ouvrir des portes même pour les dirigeants.

Affirmations fausses à propos de la rémission des péchés

Tout ce que l'on a dit à propos de la levée du châtiment et de l'absolution des péchés, montre qu'il est insensé de croire que l'argent, la souffrance, la pénitence, le jeûne ou la confession apporteront en soi le pardon. La prescience prophétique de Moroni annonçait le temps où pareille idée serait avancée. Il dit que les promesses éternelles du Seigneur doivent continuer jusqu'à ce qu'elles soient toutes accomplies. Et ceci viendrait en un jour où on dirait que les miracles ont cessé, où le pouvoir de Dieu serait renié, où il y aurait beaucoup de commérages dans les églises, où il y aurait des guerres et des bruits de guerres, des tremblements de terre, et beaucoup de pollution sur la terre, avec des meurtres, des vols et beaucoup de péchés.

> «Oui, cela arrivera en un jour où seront établies des Eglises qui diront : Venez à moi, et pour votre argent vous obtiendrez le pardon de vos péchés» (Mormon 8 : 32).

Etant donné que le pouvoir de remettre les péchés est si soigneusement et strictement limité au sein de la vraie Eglise de Jésus-Christ, où tant d'hommes détiennent la vraie prêtrise de Dieu, c'est une présomption monumentale de la part d'hommes non autorisés que de prétendre absoudre les gens de leurs péchés. «... quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé... » (Luc 14 : 11). Nous pouvons être assurés qu'une grande condamnation tombera sur ceux qui assument pareille autorité. La parole du Seigneur constitue un avertissement solennel contre les imposteurs :

> «C'est pourquoi que tous les hommes prennent garde à la façon dont ils mettent mon nom sur leurs lèvres —
>
> «Car voici, en vérité, je le dis, il y en a beaucoup qui sont sous cette condamnation, qui se servent du nom du Seigneur et l'utilisent en vain, n'ayant pas d'autorité» (D&A 63 : 61, 62).

La confession est confidentielle et volontaire

Il est attendu de l'Evêque qu'il garde confidentielles les confessions du transgresseur à moins qu'il ne considère les péchés comme suffisamment graves et le repentir suffisamment faible, pour porter l'affaire devant le tribunal de l'évêque ou le tribunal du grand conseil. Le fait que la confidence soit entièrement respectée permet à la personne repentante de conserver la confiance et d'acquérir le soutien amical de tous ceux qu'elle fréquente. Si l'évêque estime qu'il doit pardonner la transgression, c'est-à-dire, lever les châtiments, il peut tenir à rester très proche du pécheur pendant une assez grande période de temps pour l'aider et l'encourager tandis que celui-ci surmonte ses erreurs et transforme sa vie. Et à la discrétion de l'évêque, ceux qui ont réglé leurs transgressions et partagé leurs fardeaux avec leur évêque ou l'autorité habilitée, peuvent alors de nouveau être actifs dans l'Eglise avec liberté et assurance.

Si la plupart des missionnaires entrent purs et dignes dans le champ de la mission, il y en a un de temps en temps qui part en mission avec une culpabilité qu'il n'a pas liquidée et doit mener une lutte continuelle pour conserver l'esprit de la mission. Certains échouent même dans la lutte, car le conflit intérieur les détruit presque. Mais le missionnaire coupable de transgression qui s'est vraiment repenti, a pleinement confessé son péché et s'est, dans la mesure du possible, totalement débarrassé de son fardeau, va dans le champ de la mission le cœur léger, plein de liberté et d'assurance. Il a agi volontairement pour se libérer. Sa confession et le pardon qui en résulte lui apportent la sécurité et de grandes récompenses.

La question de sa transgression est gardée d'une manière strictement confidentielle entre lui, son évêque et son président de pieu. C'est leur prérogative en tant qu'évêque et président de pieu de décider dans leur cœur, avec l'aide de leur Père céleste, si le jeune homme en question est digne de partir; s'ils estiment qu'il est suffisamment repentant, après avoir examiné tous les faits et constaté qu'il est digne pour le service missionnaire, ils peuvent lui accorder leur recommandation. Une Autorité Générale est ordinairement appelée à juger aussi des cas portant sur la loi de chasteté plus difficiles.

Un traitement varié pour des péchés semblables

On demande souvent pourquoi le traitement des transgresseurs est varié, pourquoi un certain péché n'entraîne pas toujours le même

châtiment. Il suffit de se rendre compte ici que les erreurs sont d'ampleurs différentes, les raisons et les motivations sont différentes. Le degré et l'intensité du repentir différent aussi.

Un membre d'une ville de l'Est m'a écrit en me demandant pourquoi un homme n'avait pas été excommunié. Il dit que le cas était flagrant et notoire. Il voulait aussi savoir pourquoi l'évêque n'était pas châtié pour avoir pardonné à l'offenseur et lui avoir permis de continuer à rester actif dans l'Eglise. La réponse que j'ai faite pourrait éclaicir la question pour d'autres, c'est pourquoi je la cite en partie ici :

«Cher frère,

«Le péché d'adultère est un péché abominable et mérite une discipline stricte. Nos évêques et nos présidents de pieu ont pour commandement de ne pas faire traîner ces affaires et de les régler avec miséricorde, avec compréhension et avec amour.

«Chaque cas relève de la responsabilité de chaque dirigeant ecclésiastique. Parfois, le président de pieu peut, lui aussi, prendre l'affaire directement en main.

«Les règles concernant le traitement de ces affaires sont assez souples. Sachant que le repentir est capital pour notre salut à tous, puisque tous les hommes pèchent à un degré plus ou moins grand et puisque l'intensité du repentir, qui est une chose intangible, ne peut être pleinement déterminée que par l'inspiration et le discernement, il est généralement laissé à la discrétion du dirigeant ecclésiastique de décider de la manière de traiter du cas, étant donné que tous les cas sont différents. Certains sont pervers, intentionnels, prémédités, répétés et il n'y a pas eu de repentir; d'autres semblent avoir des circonstances atténuantes ou peuvent avoir été accomplis dans un moment de passion ou sous la pression de situations très particulières et sont suivis d'un repentir sincère. En conséquence, le traitement de ces cas est laissé en grande partie à l'évêque de la paroisse, au président de pieu ou au président de mission.

«Selon mon expérience, j'ai constaté que le repentir est, lui aussi, un impondérable. On doit juger par le sentiment plutôt que par ce que l'on dit ou fait, et, selon mon expérience, bien des fois deux personnes ont commis le même péché et l'une peut être pardonnable et avoir la bénédiction de l'Eglise au bout de quelques mois, là où l'autre ne serait pas prête avant des années. En fait, j'ai vu ceci : l'un dur, froid, vindicatif et impénitent et l'autre prostré dans «le sac et les cendres», «le cœur brisé et l'esprit contrit» et disposé à tout faire pour réparer. Il doit être évident qu'on ne peut pas prendre pour facteur déterminant une période quelconque d'un an, de dix ans, d'un mois ou de toute une vie. Même le Seigneur ne pardonnera pas quelqu'un *dans ses péchés*. Si l'évêque ou le président de pieu est insouciant et accorde le pardon quand il n'est pas justifié, la responsabilité lui revient.

Il est évident que le public ne peut pas connaître le degré ni l'intensité du repentir. Une personne qui a commis un péché grave peut avoir versé des flots de larmes et prié pendant de nombreuses heures et jeûné pendant bien des jours, peut avoir manifesté le repentir le plus total et le plus efficace, sans que pourtant le public ait le moyen de le savoir. Il serait tout à fait inconvenant de la part de l'évêque ou du président de pieu qui a accompli les entretiens d'annoncer ceci en public. En conséquence, les gens doivent laisser cette affaire à l'évêque ou au président de pieu et, comme je l'ai déjà dit, ils peuvent le faire en toute confiance. Il convient, quand nous estimons que quelque chose ne va pas et a pu être oublié par l'autorité présidente, que nous attirions son attention là-dessus, et quand nous l'avons fait, la responsabilité est transférée au dirigeant ecclésiastique.»

A la base : le repentir

Les dirigeants de l'Eglise appelés à juger les membres en transgression portent un lourd fardeau de responsabilité. Avec leur aide, et par un repentir sincère, le pécheur peut faire les ajustements qui lui permettront de retrouver toute sa qualité de membre de l'Eglise. Le même genre de repentir lui assurera le miracle du pardon de Dieu, dont nous discutons dans les chapitres qui restent.

Chapitre vingt-deux

Dieu pardonnera

Voici, celui qui s'est repenti de ses péchés est pardonné, et moi, le Seigneur, je ne m'en souviens plus.

Doctrine et Alliances 58 : 42

Ce n'est que quand le pécheur prend enfin véritablement conscience de sa culpabilité et qu'il en sent le poids — sa force qui l'étrangle et son poids écrasant — ce n'est qu'alors qu'il peut commencer à se rendre compte à quel point il est impuissant à se débarrasser à lui seul de ses transgressions. Ce n'est qu'alors qu'il peut commencer à comprendre à quel point ses efforts solitaires sont futiles pour balayer les taches si indélébilement incrustées dans sa vie et dans sa personnalité. Dans son angoisse, il doit venir s'appuyer fortement sur le Seigneur et lui faire confiance, reconnaissant que «à Dieu tout est possible».

Jésus-Christ la seule voie

Il serait impossible de se purger du péché sans le repentir total et la tendre miséricorde du Seigneur Jésus-Christ dans son sacrifice expiatoire. Ce n'est qu'ainsi que l'homme peut être guéri, lavé et purgé et être de nouveau digne des gloires de l'éternité. A propos du grand rôle joué en ceci par le Sauveur, Hélaman rappela à ses fils le commentaire du roi Benjamin :

> «... Il n'y a d'autres voies ni d'autres moyens de sauver l'homme que le sang expiatoire de Jésus-Christ, qui viendra, oui, souvenez-vous qu'il vient pour racheter le monde» (Hélaman 5 : 9).

Et, rappelant les paroles qu'Amulek adressait à Zeerom, Hélaman souligna le rôle de l'homme dans l'obtention du pardon : se repentir de ses péchés :

> «... Il lui dit que le Seigneur viendrait sûrement pour racheter son peuple; mais qu'il ne viendrait pas pour le racheter dans ses péchés mais pour le racheter *de ses péchés*.

«Et le pouvoir lui est donné du Père de racheter les hommes de leurs péchés, *à cause du repentir*...» (Hélaman 5 : 10-11).

L'espérance pousse au repentir

De telles Ecritures insufflent de l'espérance dans l'âme du pécheur convaincu. L'espérance est en effet la grande motivation qui pousse au repentir car, sans elle, personne ne ferait l'effort difficile et prolongé requis, surtout quand le péché est un péché majeur.

Une expérience que j'ai eue, il y a quelques années, a bien souligné ceci. Une jeune femme m'a abordé dans une ville loin de chez moi; elle venait me trouver sur l'insistance de son mari. Elle reconnut devant moi qu'elle avait commis l'adultère. Elle était un peu dure et intraitable et finit par dire : «Je sais ce que j'ai fait. J'ai lu les Ecritures et j'en connais les conséquences. Je sais que je suis damnée, que je ne pourrai jamais être pardonnée, alors pourquoi est-ce que j'essayerais maintenant de me repentir?»

Je lui répondis : «Ma chère sœur, vous ne connaissez pas les Ecritures. Vous ne connaissez pas le pouvoir de Dieu ni sa bonté. Ce péché abominable *peut* vous être pardonné, mais il faudra beaucoup de repentir sincère pour y arriver.»

Je lui citai alors le cri du Seigneur :

«Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle allaite? N'a-t-elle pas pitié du fruit de ses entrailles? Quand elle l'oublierait, moi je ne t'oublierai point» (Esaïe 49 : 15).

Je lui rappelai les paroles du Seigneur dans notre propre dispensation disant que quiconque se repent et obéit aux commandements de Dieu sera pardonné (D&A 1 : 32). Ma visiteuse eut l'air ahuri, mais semblait aspirer à le croire. Je poursuivis : «Finalement, le pardon sera accordé pour tous les péchés, sauf pour le péché impardonnable, au transgresseur qui se repent assez profondément, assez longtemps, assez sincèrement.

Elle protesta de nouveau, bien que commençant à céder. Elle voulait tant me croire. Elle dit qu'elle avait cru toute sa vie que l'adultère était impardonnable. Et je pris de nouveau les Ecritures et lui lus la phrase de Jésus souvent répétée :

«C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir» (Matt. 12 : 31-32).

Elle avait oublié cette Ecriture. Ses yeux s'éclairèrent. Elle y réagit joyeusement et demanda : «Est-ce réellement vrai? Puis-je vraiment être pardonnée?»

Me rendant compte que l'espérance est la première condition, je continuai en lui lisant plusieurs Ecritures, pour soutenir l'espérance qui s'éveillait maintenant en elle.

Comme elle était grande la joie de sentir et de savoir que Dieu pardonne aux pécheurs! Jésus déclara dans son Sermon sur la Montagne : «... votre Père céleste vous pardonnera aussi» (Matt. 6 : 14). Ceci à certaines conditions bien entendu.

Comme je l'ai déjà dit, dans la révélation moderne le Seigneur a dit à son prophète : «Voici, celui qui s'est repenti de ses péchés est pardonné, et moi, le Seigneur, je ne m'en souviens plus» (D&A 58 : 42). Notre Seigneur a prononcé la même parole par l'intermédiaire du prophète Jérémie : «... car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché» (Jérémie 31 : 34). Comme le Seigneur est généreux!

Lors de cette conversation dont je viens de parler, cette femme, qui était fondamentalement bonne, se redressa, me regarda dans les yeux, et dit avec une nouvelle force et une nouvelle résolution dans la voix : «Merci, merci! Je vous crois. Je vais vraiment me repentir, laver mes vêtements souillés dans le sang de l'Agneau et obtenir son pardon.»

Il n'y a pas longtemps elle revint à mon bureau, toute transformée : les yeux brillants, le pas léger, pleine d'espérance, me déclarant que depuis ce jour mémorable où l'espérance avait vu une étoile et s'y était accrochée, elle n'était plus jamais retournée à l'adultère, ni à rien qui pût s'en approcher.

J'ai récemment eu une autre expérience relative à cette Ecriture particulière. Je venais d'accomplir la sainte ordonnance du temple par laquelle un jeune couple charmant avait été scellé pour l'éternité. Les nombreux parents et amis intimes félicitaient les jeunes mariés. Ayant d'autres rendez-vous pressants, je sortis discrètement de la salle et commençai à longer le couloir, et je fus surpris quand quelqu'un me saisit par le bras gauche. Me retournant, je vis une femme d'environ quarante-cinq ans, qui avait un regard suppliant. Elle me demanda assez brusquement : «Vous souvenez-vous de moi?»

Elle me regardait intensément pour voir si je la reconnaîtrais. Bien des fois cette question m'a été posée et, bien que j'essaie de me souvenir de ceux que j'ai rencontrés, parfois j'échoue. Cette fois-ci, je

fus déconcerté car, bien que j'eusse le sentiment de l'avoir déjà vue, je dus reconnaître avec un certain embarras : «Désolé.»

A ma surprise, elle chuchota avec une profonde conviction : «Je suis heureuse que vous ne vous souveniez pas de moi. Je craignais que vous ne vous rappeliez. Si *vous* pouvez me pardonner et pardonner mes transgressions, j'ai l'espérance que mon Père céleste peut oublier, comme il l'a dit : ‹... je pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leur péché.›»

Elle me rappela alors brièvement une longue nuit triste et troublée où j'avais passé des heures avec elle et son mari, à un moment où leur mariage éternel était en danger et où j'avais travaillé avec eux, plaidé avec eux, les avais mis en garde et leur avais cité les Ecritures pour amener le repentir et sauver leur mariage en cours de désintégration. Après m'avoir rappelé l'incident, elle poursuivit :

«Quinze ans se sont écoulés depuis cette nuit cruciale, et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour prouver mon repentir à mon Seigneur. Notre mariage a été sauvé et est cimenté. Il est merveilleux! Notre vie de famille est splendide et nos enfants grandissent dans la foi et la paix. Merci! Merci!»

Et elle chuchota en me quittant : «J'ai espéré, supplié, supplié et prié pour avoir l'assurance que le Seigneur m'avait totalement pardonné et oublié mes transgressions; et maintenant que vous ne vous souvenez plus ni de moi ni de mes péchés, mon espérance a fait un bond. Pensez-vous que mon Sauveur peut aussi avoir oublié mes erreurs?»

Un jour, dans mon bureau, se présenta un couple soucieux qui avait de nombreux enfants. Très tôt dans leur vie conjugale, ils avaient tous deux commis l'adultère et, pendant bien des années, ils avaient souffert d'un remords indicible. Ils s'étaient pardonné l'un à l'autre, mais ils étaient encore torturés.

Ce couple vint pour que je réponde à quelques questions. Ils ne pouvaient plus supporter la situation. Le mari brisa le silence. «J'ai dit à ma femme qu'à cause de notre adultère d'il y a des années, nous ne pourrions jamais espérer obtenir le salut dans le royaume céleste, moins encore l'exaltation et la vie éternelle, mais que nous pouvions recevoir de grandes satisfactions en ayant des enfants et en les élevant de façon à ce qu'ils soient si justes que nous pourrions être sûrs qu'ils recevraient tous toutes les bénédictions de l'Evangile et de l'Eglise et atteindraient finalement leur exaltation.»

Quand je leur citai une longue liste d'Ecritures montrant que le pardon était finalement possible, une fois le lourd prix payé, je pus voir l'espérance s'émouvoir en eux et la paix s'installer sur eux. Ils quittèrent mon bureau avec une extase nouvelle.

Promesses au pécheur repentant

Assurément le Sauveur aime le pécheur, et en particulier celui qui essaie de se repentir, même si le péché lui est abominable (D&A 1-31). Ceux qui ont transgressé peuvent trouver beaucoup d'Ecritures qui les consoleront et les pousseront à avancer vers un repentir total et constant. Par exemple, poursuivant sa révélation à tous les hommes, à la date du 1er novembre 1831 révélation déjà citée, le Seigneur dit :

> «Néanmoins, celui qui se repent et obéit aux commandements du Seigneur sera pardonné;
>
> «Et à celui qui ne se repent pas, on ôtera même la lumière qu'il a reçue; car mon Esprit ne luttera pas toujours avec l'homme, dit le Seigneur des armées» (D&A 32, 33).

Il faut se souvenir que ces commandements des ouvrages canoniques de l'Eglise s'adressent à «tous les hommes, et il n'en est aucun qui puisse s'y dérober». Cela veut dire que l'appel au repentir s'adresse à tous les hommes, pas seulement aux membres de l'Eglise et pas seulement à ceux dont les péchés sont considérés comme de gros péchés. Et l'appel promet le pardon du péché à ceux qui y répondent. Quelle farce ce serait d'appeler les hommes au repentir, s'il n'y avait pas de pardon; comme la vie du Christ serait gachée si elle n'apportait pas la possibilité du salut et de l'exaltation!

Parfois la conscience de la culpabilité écrase une personne d'un tel poids que quand elle se repent et regarde en arrière, elle voit l'horreur, le caractère méprisable de la transgression, elle est presque ébahie et se demande : «Le Seigneur pourra-t-il jamais me pardonner? Pourrai-je jamais me pardonner à moi-même?» Mais quand on atteint les profondeurs de l'abattement, que l'on sent le caractère désespéré de sa situation, et quand on supplie Dieu d'accorder sa miséricorde, avec désarroi mais avec foi, alors vient le murmure doux, léger mais pénétrant qui chuchote dans l'âme : «Tes péchés te sont pardonnés.»

L'image d'un Dieu aimant et qui pardonne parvient clairement à ceux qui lisent et comprennent les Ecritures. Puisqu'il est notre Père, il désire tout naturellement nous élever et non nous enfoncer, nous aider à vivre et non produire notre mort spirituelle. «Car je ne désire

pas la mort de celui qui meurt», a-t-il dit, «convertissez-vous donc, et vivez» (Ezéchiel 18 : 32).

C'est d'Ezéchiel aussi que viennent ces paroles de consolation et d'espérance :

> «Lorsque je dis au méchant : Tu mourras : — S'il revient de son péché et pratique la droiture et la justice, s'il rend le gage, s'il restitue ce qu'il a ravi, s'il suit les préceptes qui donnent la vie, sans commettre l'iniquité, il vivra, il ne mourra pas. Tous les péchés qu'il a commis seront oubliés; s'il pratique la droiture et la justice, il vivra» (Ezéchiel 33 : 14-16).

Le même prophète écrivit aussi, au nom du Seigneur :

> «Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés; je vous purifierai de toutes vos souillures et de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair» (Ezéchiel 36 : 25, 26).

Nous devons à Jean l'expression encourageante et admirable : «Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité» (1 Jean 1 : 9).

En priant avec ferveur lors de la dédicace du temple de Kirtland en 1836 Joseph Smith le prophète exprima son assurance que les péchés pouvaient être effacés : «O Jéhovah, sois miséricordieux envers ce peuple, et, puisque tous les hommes sont pécheurs, pardonne les transgressions de ton peuple, et qu'elles soient effacées à jamais» (D&A 109 : 34). Le Seigneur énonça aussi cette idée d'effacer les péchés pendant le processus du pardon quand il dit : «C'est moi, moi qui efface tes transgressions pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés» (Esaïe 43 : 25).

«Grandes sont les paroles d'Esaïe», dit le Sauveur (3 Néphi 23 : 1) et les paroles de ce prophète s'élèvent au sublime dans le passage bien connu où il a fait la promesse du pardon à tous ceux qui veulent se repentir :

> «Cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve; invoquez-le, tandis qu'il est près. Que le méchant abandonne sa voie, et l'homme d'iniquité ses pensées; qu'il retourne à l'Eternel, *qui aura pitié de lui,* à notre Dieu, *qui ne se lasse pas de pardonner»* (Esaïe 55 : 6, 7).

Quelle promesse merveilleuse de pardon le Seigneur a faite par l'intermédiaire du grand Esaïe! La miséricorde et le pardon! Qu'est-ce que les hommes pourraient désirer ou espérer de plus!

«Venez et plaidons! dit l'Eternel. Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine» (Esaïe 1 : 18).

Des assurances de pardon spécifiques sont données à plusieurs reprises dans les Doctrine et Alliances. Par exemple sur les rives du Missouri, que le prophète et dix anciens descendaient en canoë, le Seigneur donna au groupe ces paroles de réconfort :

> «Voici, en vérité, ainsi vous dit le Seigneur, ô anciens de mon Eglise, qui êtes assemblés en ce lieu, dont les péchés vous sont maintenant pardonnés, car moi, le Seigneur, je pardonne les péchés et je suis miséricordieux envers ceux qui confessent leurs péchés, le cœur humble» (D&A 61 : 2).

Et parlant de ses élus qui obéissent à ses lois, le Seigneur dit :

> «Car ils entendront ma voix et me verront, ne dormiront pas et supporteront le jour de ma venue; car ils seront rendus purs comme je suis pur» (D&A 35 :21).

La promesse est de nouveau donnée «afin qu'en gardant les commandements, ils puissent être lavés et purifiés de tous leurs péchés». Nous exhortons ici le lecteur à lire toute la section 76 des Doctrine et Alliances, mais en particulier à partir du verset 51. Ceux qui ont vaincu leurs péchés et ont été rendus parfaits sont «... l'Eglise du Premier-Né. Ce sont ceux entre les mains desquels le Père a remis toutes cboses» (D&A 76 : 54-55)

Le pardon de l'adultère

Quand Paul prêcha aux Galates, il énuméra les péchés qui laissent les hommes malheureux. Il donna cet avertissement :

> «... marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez» (Gal. 5 : 16, 17).

Paul cita alors les nombreux péchés et ajouta : «... Ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu» (Gal.5 : 21).

Beaucoup de personnes qui ont commis des péchés graves ont été terrifiées de cette parole de Paul. En matière de péché sexuel, beaucoup ont de même été profondément troublés par leur interprétation d'une déclaration de Joseph Smith le prophète qui a peut-être un impact plus grand sur les gens de notre dispensation. Dans une

réunion du grand conseil, on jugea le cas de Harrison Sagers. Il était accusé de séduction et avait dit que Joseph Smith enseignait que c'était juste. Le prophète écrit ensuite :

> «J'étais présent avec plusieurs des Douze et fis un discours tendant à exclure tout mal et les exhortant à pratiquer la vertu et la sainteté devant Dieu; je leur dis que l'Eglise n'avait reçu aucune permission de moi de commettre la fornication, l'adultère, ni aucune action corrompue, mais que chacune de mes paroles et de mes actions avait été dans le sens contraire. *Si un homme commet l'adultère, il ne peut recevoir le royaume céleste de Dieu. Même s'il est sauvé dans un royaume quelconque, ce ne peut être le royaume céleste.* Je pensais vraiment que les nombreux exemples qui ont été manifestés, comme celui de John C. Bennett et d'autres, étaient suffisants pour montrer l'erreur d'une telle conduite[1].»

Il pourrait sembler présomptueux de notre part d'essayer d'éclaircir la déclaration du prophète ou de préciser toutes ses idées, mais parce que tant de personnes qui sont tombées dans le péché sexuel et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour se repentir ont été accablées par le passage précité, il est constamment nécessaire de l'éclaircir. Puis-je proposer quelques suggestions au lecteur réfléchi?

J'ai reçu une lettre d'une femme qui, bien des années auparavant, avait commis l'adultère. Ayant pris conscience de sa situation, elle avait confessé ses péchés à son mari et à l'Eglise, les châtiments avaient été levés, et il lui avait été permis de poursuivre sa vie dans l'Eglise. Maintenant beaucoup d'années avaient passé — des années de fidélité, d'activité et de dignité. Elle avait eu le sentiment qu'elle était pardonnée — elle respirait de nouveau librement. Récemment on lui avait demandé de donner les leçons de théologie à la Société de Secours et dans une de ses premières leçons, elle avait rencontré la déclaration de Joseph Smith le prophète citée ci-dessus. Elle en fut accablée et elle se demanda si tout ce qu'elle avait souffert et toutes ses années de repentir ne changeaient rien pour elle, et si elle était toujours condamnée. Elle demanda : «Les choses pourront-elles jamais s'arranger pour moi? Me verrai-je privée du royaume céleste, quoi que je fasse? Perdrai-je mon mari bien-aimé? Mes enfants me seront-ils enlevés? Que puis-je faire? Suis-je perdue? A quoi puis-je m'attendre? N'y a-t-il pas d'espoir?»

Si la citation ci-dessus était prise littéralement, il semblerait difficile de la faire cadrer avec les autres Ecritures et avec les pratiques et

---

[1] *Documentary History of the Church*, vol. 6, p. 81 .

la politique de l'Eglise. Est-il possible que le prophète n'ait pas pris le temps de s'étendre sur le sujet à ce moment-là ou qu'en l'enregistrant il n'ait pas vérifié les implications? Ou a-t-elle été convenablement enregistrée quand il l'a donnée?

Ce même Joseph Smith qui nous a donné cette citation, nous a fourni aussi beaucoup d'Ecritures qui disent que le pardon existe; et d'autres Saintes Ecritures attestent que le repentir peut apporter le pardon s'il est suffisamment complet. Voici quelques-uns des écrits de la plume de Joseph Smith et d'autres prophètes. Pour ne pas être trop long, je ne donne ici en résumé que les phrases-clés. Il y en a que j'ai déjà citées.

«Néanmoins, celui qui se repent et obéit aux commandements du Seigneur sera pardonné» (D&A 1 : 32).

«Mais celui qui a commis l'adultère et qui se repent de tout son cœur, et renonce et ne recommence plus, tu lui pardonneras» (D&A 42 : 26).

«Voici, celui qui s'est repenti de ses péchés est pardonné, et moi, le Seigneur, je ne m'en souviens plus. (D&A 58 : 42).

«Je suis capable de vous rendre saints et vos péchés vous sont pardonnés» (D&A 60 : 7).

«... Moi, le Seigneur, je pardonne les péchés et je suis miséricordieux envers ceux qui confessent leurs péchés, le cœur humble» (D&A 61 : 2).

«... Moi, le Seigneur, je pardonne les péchés de ceux qui les confessent devant moi et en demandent le pardon et qui n'ont pas commis de péché entraînant la mort» (D&A 64 : 7).

«... Lorsque ... ils se repentiront du mal, ils seront pardonnés» (D&A 64 : 17).

«... Ils seront rendus purs comme je suis pur» (D&A - 35 : 21).

«... Je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché» (Jér. 31 : 34).

«J'efface tes transgressions comme les nuages... » (Esaïe 44 : 22).

«... s'il ... se repent dans la sincérité de son cœur, tu lui pardonneras, et je lui pardonnerai aussi» (Mosiah 26 : 29).

«. .. je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités» (Hébreux 10 : 17).

«... Et le Seigneur lui dit : Je te pardonnerai et je pardonnerai à tes frères leurs péchés» (Ether 2 : 15).

«... Vous convertir, pour que je vous guérisse» (3 Néphi 9 : 13).

«... Et je les guérirai; et vous serez le moyen qui leur apportera le salut» (3 Néphi 18 : 32).

Moins d'un an après le rétablissement de l'Eglise de Jésus-Christ, le Rédempteur parlait concernant l'affreux péché d'infidélité et de volupté et des conditions à remplir pour recevoir le pardon :

«Celui qui regarde une femme pour la convoiter, reniera la foi et n'aura pas l'Esprit; et s'il ne se repent pas, il sera chassé.

«Tu ne commettras point l'adultère. Celui qui commet l'adultère et qui ne se repent pas sera chassé.

«Mais celui qui a commis l'adultère et qui se repent de tout son cœur, y renonce et ne recommence plus, tu lui pardonneras» (D&A 42 : 23-25).

Et la section 132 des Doctrine et Alliances indique que, bien qu'il puisse être soumis aux tourments de Satan, l'intéressé peut finalement se voir pardonner l'adultère, même après le mariage pour le temps et l'éternité dans le temple :

«De plus, en vérité, je te le dis, si un homme épouse une femme par ma parole qui est ma loi et par la nouvelle alliance éternelle et que leur union est scellée par le Saint-Esprit de promesse, par celui qui est oint, à qui j'ai donné ce pouvoir et les clefs de cette prêtrise... et s'ils respectent mon alliance et ne commettent pas de meurtre pour verser le sang innocent, il leur sera fait en toutes choses comme mon serviteur le leur aura promis, dans le temps et dans toute l'éternité. Et ce sera parfaitement valide lorsqu'ils seront hors du monde. Et ils passeront devant les anges et les dieux qui sont placés là, vers leur exaltation et leur gloire en toutes choses, comme cela a été scellé sur leur tête, laquelle gloire sera une plénitude et une continuation des postérités pour toujours et à jamais» (D&A 132 : 19).

J'ai déjà fait allusion à la déclaration du Sauveur que tous les péchés peuvent être pardonnés sauf le blasphème contre le Saint-Esprit (voir Matt. 12 : 31). Il est intéressant de constater qu'en préparant sa révision inspirée de ce passage, Joseph Smith ait ajouté les termes significatifs «qui me reçoivent et se repentent», que nous mettons en italiques dans le passage suivant :

«... tout péché, tout blasphème sera pardonné aux hommes *qui me reçoivent et se repentent*, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné» (Matt. 12 : 26, Version Inspirée).

Pour revenir à la déclaration originale du prophète, s'il y avait inséré les trois mots que je crois qu'elle implique — «et ne se repentent pas» — ce passage cadrerait parfaitement avec le programme donné dans les nombreuses Ecritures dont beaucoup sont venues du Prophète lui-même. Si ces mots étaient insérés, le passage dirait ceci :

«Si un homme commet l'adultère et «ne se repent pas», il ne peut recevoir le royaume céleste de Dieu. Même s'il est sauvé dans un royaume quelconque, ce ne peut être le royaume céleste.»

Cette restriction sur l'adultère impénitent cadre avec celle qui est imposée à tous ceux qui restent dans le péché. Joseph Fielding Smith,

écrivant dans l'*Improvement Era*, a fait ce commentaire : «Celui qui ne se repent pas et qui demeure dans ses péchés n'entrera jamais dans les gloires du royaume céleste[2].»

Cette phrase cadre bien avec tout ce que nous lisons sur ce sujet dans les Ecritures, et qui est peut-être résumé dans les paroles d'Alma : «... car nul ne peut être sauvé s'il n'a les vêtements blanchis; oui, il faut que ses vêtements soient purifiés, jusqu'à n'avoir plus aucune tache... » (Alma 5 : 21).

En faisant ces suggestions, qu'il soit bien entendu que je n'ai pas l'intention de minimiser la gravité du péché sexuel ou des autres transgressions, mais simplement d'apporter de l'espoir au transgresseur, de sorte que les hommes et les femmes qui ont péché puissent s'efforcer de tout leur pouvoir de surmonter leurs erreurs, de se laver «dans le sang de l'Agneau», d'être purgés et purifiés et de pouvoir ainsi retourner à leur Créateur. Ceux qui sont impliqués ne doivent pas se relâcher à cause de la possibilité du pardon. Je répète que c'est quelque chose de grave quand les gens se laissent aller au péché sexuel, dont l'adultère n'est qu'un des plus graves.

A la lumière de toutes ces Ecritures que j'ai citées, et de beaucoup d'autres qu'on pourrait ajouter, n'est-il pas raisonnable de croire que la déclaration du prophète faite en 1843 qui préoccupe si profondément tant de personnes, est réellement en accord avec toutes les autres Ecritures?

Le commentaire de Paul aux Corinthiens révèle peut-être une situation semblable.

> «... Ne vous y trompez pas : Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu» (1 Cor. 6 : 9-10).

C'est là une définition extrêmement limitative qui semble coïncider dans sa portée avec celle de Joseph Smith mentionnée ci-dessus. Et elle est vraie! Il est certain que le royaume ne peut pas être peuplé par des hommes comme ceux que Paul avait trouvés dans les branches de l'Eglise où il travaillait. Ce ne pouvait guère être de la gloire, de l'honneur, de la puissance et de la joie, si le royaume éternel était composé de fornicateurs, d'adultères, d'idolâtres, de pervertis sexuels, de voleurs, de gens cupides, d'ivrognes, de menteurs, de rebelles, de réprouvés, d'escrocs et de gens de ce genre. La pensée suivante de Paul

---

[2] *Improvement Era,* juillet 1955 p. 542.

est consolatrice aussi bien qu'instructive :

> «Et c'est là ce que vous étiez, quelques-uns de vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu» (1 Cor. 6 : 11).

Tel est le grand secret. Certains de ceux qui héritent le royaume peuvent avoir commis des péchés aussi graves, mais ne sont plus dans ces catégories. *Ils ne sont plus impurs*, ayant été lavés, sanctifiés et justifiés. Les auditeurs de Paul avaient fait partie de ces catégories méprisables, mais ayant maintenant reçu l'Evangile avec ses pouvoirs purificateurs et transformateurs, ils étaient changés. Le processus de purification avait été appliqué et ils étaient rendus purs et éligibles pour la première résurrection et pour l'exaltation dans le royaume de Dieu.

Le processus de purification

Quand un corps physique est sale, le processus de purification consiste à prendre un bain complet, à se brosser les dents, à se laver les cheveux, à se nettoyer les ongles et à mettre des vêtements frais et propres. Quand on rénove une maison, on répare, on remplace le toit, on lave ou on peint les murs, on balaie et frotte les planchers, on répare et époussette le mobilier, on lessive les tentures et on polit les parties métalliques. Quand un homme souillé naît de nouveau, ses habitudes changent, ses pensées sont purifiées, ses attitudes sont régénérées, et élevées, ses activités tout à fait mises en ordre, et tout ce qui était sale, dégénéré ou réprouvé chez lui est lavé et rendu pur.

Cette analogie vaut aussi dans les autres domaines de la vie. Quand les vêtements souillés ont passé par la lessive et sont lavés, empesés et repassés, ils ne sont plus sales. Quand la victime de la variole est guérie et purifiée, elle n'est plus contaminée. Dans le domaine moral, l'immunisation existe aussi. Les maladies sociales et physiques ne se ressemblent-elles pas beaucoup? Elles viennent de ce que l'on est exposé et que l'on a peu de résistance, et s'il n'y a pas un traitement précoce et adéquat, elles risquent de suivre leur cours et même d'ôter la vie. L'une est physique et temporaire, tandis que l'autre a des conséquences éternelles. Quand on est lavé, purgé et purifié, on n'est plus adultère. Le processus de lavage et de purification est mentionné bien des fois en bien des endroits par bien des prophètes.

L'effet de la purification est merveilleux. Ces âmes troublées ont

trouvé la paix. Ces robes souillées ont été purifiées et sont maintenant sans tache. Ces personnes autrefois souillées, ayant été purifiées par leur repentir — leur lavage, leur purification, leur blanchissage — sont rendues dignes de servir constamment dans le temple et de se trouver devant le trône de Dieu, fréquentant la royauté divine.

Difficile mais accessible

Ceux qui, ayant commis des péchés sexuels graves, pensent que ce péché est impardonnable quelles que soient les circonstances confondent peut-être difficulté avec impossibilité. Il est certain que le chemin du repentir de tels péchés n'est pas facile, ce qui est, au départ, une bonne raison de s'en abstenir. Et comme je l'ai souligné dans tout ce livre, même si le pardon est si abondamment promis, il n'y a aucune promesse ni aucune indication de pardon pour l' âme qui ne se repent pas totalement.

A tout pardon il y a une condition. L'emplâtre doit être aussi grand que la blessure. Le jeûne, les prières, l'humilité doivent être égaux au péché ou plus grands. Il faut qu'il y ait un cœur brisé et un esprit contrit. Il faut qu'il y ait «le sac et la cendre». Il faut qu'il y ait des larmes et un changement de cœur sincère. Il faut qu'il y ait conviction du péché, abandon du mal, confession de l'erreur aux autorités dûment constituées du Seigneur. Il faut qu'il y ait réparation et changement radical d'allure, de direction et de destination. Les conditions doivent être contrôlées et les fréquentation corrigées ou changées. Il faut qu'il y ait lavage de vêtements pour les rendre blancs et il faut qu'il y ait nouvelle consécration et nouvelle dévotion pour l'application de toutes les lois de Dieu. Bref, il faut se vaincre soi-même, et vaincre le péché et le monde.

La sanctification par la victoire

Dans l'Apocalypse il est écrit que *celui qui vaincra* mangera «de l'arbre de vie», recevra «la couronne de vie», «n'aura pas à souffrir la seconde mort». Il recevra «de la manne cachée», «un caillou blanc» et «un nom nouveau» et il aura «autorité sur les nations». Il sera revêtu «de vêtements blancs» et son nom ne sera pas «effacé». «*Celui qui vaincra*, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône» (Apoc. 3 : 21). Comme elles sont merveilleuses et vastes les promesses faites à ceux qui vainquent!

«Ceux qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils?» demanda

un des vieillards de la vision de Jean, et la réponse fut : «... ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple...» (Apoc. 7 : 14, 15).

Il semblerait que ces gens n'avaient pas toujours été parfaits. Ils avaient eu des robes souillées et beaucoup de faiblesses, et avaient maintenant vaincu et avaient lavé leurs vêtements souillés dans le sang de l'Agneau. Ils étaient maintenant propres et purifiés, comme l'indiquent les bénédictions promises.

Le prophète Alma parle des miséricordes du Seigneur par le pouvoir purificateur dans lequel le repentir a purgé le péché et où la joie conduit au «repos» ou à l'exaltation :

> «C'est pourquoi, ils étaient appelés selon ce saint ordre (de la haute prêtrise), et étaient sanctifiés, et leurs vêtements étaient blanchis par le sang de l'Agneau.
>
> «Ainsi sanctifiés par le Saint-Esprit, leurs vêtements ainsi blanchis, et purs et sans tache devant Dieu, ils ne pouvaient considérer le péché qu'avec une aversion extrême; et il y en avait un nombre considérable, un nombre extrêmement considérable qui étaient purifiés et entraient dans le repos du Seigneur leur Dieu» (Alma 13 : 11, 12).

Ce passage décrit une attitude qui est fondamentale pour la sanctification que nous devons tous rechercher et donc aussi pour le repentir qui mérite le pardon. C'est que l'ancien transgresseur doit avoir atteint «un point de non retour» vis-à-vis du péché dans lequel il n'y a pas simplement une renonciation, mais aussi une horreur profonde du péché — où le péché devient quelque chose de mauvais goût pour lui et où le désir ou l'envie de pécher est exclu de sa vie.

C'est assurément ce que l'on entend, du moins en partie, par avoir le cœur pur! Et quand nous lisons dans le Sermon sur la Montagne que «ceux qui ont le cœur pur» verront Dieu, cela donne du sens à la déclaration du Seigneur, faite par l'intermédiaire de Joseph Smith le prophète en 1832 que les gens actuellement impurs peuvent se parfaire et devenir purs :

> «C'est pourquoi, sanctifiez-vous afin que votre esprit ne se soucie que de Dieu, et que les jours viennent où vous le verrez, car il vous dévoilera sa face et ce sera au moment qu'il a choisi à sa façon, et selon sa volonté» (D&A 88 : 68).

De nouveau en 1833, le prophète donna l'assurance que celui qui se repent totalement verra le Seigneur; et cela signifie le pardon, car seuls ceux qui ont le cœur pur verront Dieu.

«En vérité, ainsi dit le Seigneur : Il arrivera que tout homme qui abandonne ses péchés, vient à moi, invoque mon nom, obéit à ma voix et garde mes commandements, verra ma face et saura que je suis» (D&A 93 : 1

Avec une promesse aussi magnanime, pourquoi hésiter à rejeter le mal dans sa vie et venir à son Seigneur?

Les tourments de Satan

Une expression que l'on retrouve plusieurs fois dans la révélation moderne doit certainement inciter à un repentir prompt et sans réserve. Ce terme parle des pécheurs livrés aux «tourments de Satan». Par exemple le Seigneur condamne aux tourments de Satan ceux qui, s'étant organisés «par un acte ou alliance éternelle qui ne peut être rompu» ont ultérieurement enfreint cette alliance. «Et celui qui la rompt perdra son office et sa position dans l'Eglise, et sera livré aux tourments de Satan jusqu'au jour de la rédemption» (D&A 78 : 12).

Le Seigneur dit encore :

«Et l'âme qui pèche contre cette alliance et s'endurcit le cœur contre elle sera traitée selon les lois de mon Eglise et sera livrée aux tourments de Satan jusqu'au jour de la rédemption. (D&A 82 : 21).

Le Seigneur dit à certains des membres de l'Eglise du début de notre dispensation qui avaient enfreint leurs alliances et étaient ainsi tombés sous la condamnation :

«C'est pourquoi, si l'on découvre que vous êtes transgresseurs, vous ne pouvez échapper à ma colère dans votre vie.

«Si vous êtes retranchés pour cause de transgression, vous ne pourrez échapper aux tourments de Satan, jusqu'au jour de la rédemption.

«Et maintenant, je vous donne, dès à présent, des pouvoirs afin que si quiconque parmi vous, qui êtes de l'ordre, s'avère être transgresseur et ne se repent pas du mal, vous le livriez aux tourments de Satan; et il n'aura pas le pouvoir de vous attirer du mal» (D&A 104 : 8-10).

De même, dans la révélation relative à la nouvelle alliance éternelle, le Seigneur souligne la gravité de certaines transgressions en disant que même si les offenseurs sont rachetés et finalement exaltés «... ils seront... livrés aux tourments de Satan jusqu'au jour de la rédemption, dit le Seigneur Dieu» (D&A 132 : 26).

Personne ne sait en quoi consistent au juste «les tourments de Satan» sauf ceux qui en font l'expérience, mais j'ai vu beaucoup de gens qui ont été tourmentés dans la vie après être rentrés en eux-mêmes et s'être rendu compte dans une certaine mesure de l'horreur de leurs actes. Si leurs souffrances n'étaient pas «les tourments de

Satan», elles devaient en être terriblement proches. Assurément ils manifestent un grand chagrin, de l'angoisse d'âme, la honte, le remords et la souffrance physique et mentale. Il se peut que cette situation approche des souffrances dont le Seigneur parlait quand il dit :

> «Mais s'ils ne veulent pas se repentir, ils doivent souffrir tout comme moi.
>
> «Et ces souffrances m'ont fait trembler moi-même, moi, Dieu, le plus grand de tous, à cause de la douleur, et elles m'ont fait saigner à chaque pore, et m'ont torturé à la fois le corps et l'esprit...» (D&A 19 : 17, 18).

Il vaut toujours mieux ne pas pécher

Dans toutes nos expressions d'étonnement et de reconnaissance devant l'attitude aimante et miséricordieuse de notre Père, nous ne devons pas nous faire accroire que le pardon peut être pris à la légère ou que le péché peut être répété impunément après les protestations de repentir. Le Seigneur pardonnera, en effet, mais il ne tolérera pas que le péché soit répété :

> «... et le Seigneur lui dit : Je te pardonnerai et je pardonnerai à tes frères leurs péchés; mais tu ne pécheras plus, car tu te souviendras que mon Esprit ne luttera pas toujours avec l'homme; c'est pourquoi, si tu pèches jusqu'à ce que tu sois tout à fait mûr, tu seras retranché de la présence du Seigneur... » (Ether 2 : 15).

Une autre erreur dans laquelle tombent certains transgresseurs, parce qu'ils peuvent profiter du pardon de Dieu, c'est l'illusion qu'ils sont en quelque sorte plus forts parce qu'ils ont commis le péché et ont passé par la période du repentir. Ceci n'est tout simplement pas vrai. Celui qui résiste à la tentation et vit sans péché est beaucoup mieux loti que celui qui est tombé, quelque repentant qu'il ait été. Le transgresseur réformé peut, il est vrai, mieux comprendre quelqu'un qui tombe dans le même péché et, dans cette mesure, pourrait peut-être aider davantage à la régénération de ce dernier. Mais son péché et son repentir ne l'ont certainement pas rendu plus fort que la personne qui a toujours été juste.

Dieu pardonnera : de cela nous sommes sûrs. Comme c'est agréable d'être purifié de la malpropreté, mais comme c'est mieux de n'avoir jamais commis le péché! Même s'il a l'assurance que Dieu et tous les autres lui ont pardonné, un homme se pardonnera-t-il jamais totalement d'avoir commis un péché grave? Comme c'est splendide de pouvoir se tenir la tête haute, de regarder droit devant soi et affirmer

honnêtement que, même si on a commis certaines sottises et des péchés secondaires, on n'a jamais enfreint les lois les plus grandes! Ezéchiel console l'âme qui n'a jamais perdu pied lorsque, parlant au nom du Seigneur, le prophète souligne : «Celui qui suit mes lois et observe mes ordonnances en agissant avec fidélité, – celui-là est juste, il vivra, dit le Seigneur, l'Eternel» (Ezéchiel 18 : 9).

Il y a des prodigues comme l'assassin qui ne commet plus de crime parce qu'il est dans la cellule des condamnés à mort, ou le joueur qui abandonne la roulette parce qu'il n'a plus de quoi jouer. Pardonné? Oui, si le repentir est suffisant. Exalté? Cela c'est la question, et il n'y a peut-être que le Seigneur qui puisse y répondre. Mais dans tous les cas, la situation n'est pas désespérée. Le prodigue peut encore avoir une bonne vie avec beaucoup de bénédictions. Et le Seigneur, dans sa miséricorde, peut véritablement accomplir des miracles de pardon.

Un homme peut avoir été en prison pour un délit grave et par sa bonne conduite avoir été pardonné, mais pourra-t-il voter, détenir un office public, devenir le président de la république? Un membre de l'Eglise peut s'être livré à certains délits grossiers et être finalement pardonné, mais sera-t-il appelé comme évêque ou président de pieu? La méditation sur des questions comme celles-ci dissipe l'illusion qu'il vaut en quelque sorte mieux avoir parcouru le chemin difficile du péché et du repentir que d'avoir été constamment fidèle.

La miséricorde ne dépouille pas la justice

Il y a beaucoup de gens qui semblent se reposer exclusivement sur la miséricorde du Seigneur plutôt que sur l'accomplissement de leur propre repentir. Une femme disait avec une certaine désinvolture : «Le Seigneur connaît mes intentions et il sait que j'aimerais abandonner mes mauvaises habitudes. Il comprendra et me pardonnera.» Mais les Ecritures ne l'entendent pas de cette oreille-là. Le Seigneur peut tempérer la justice au moyen de la miséricorde, mais il ne la supplantera jamais. La miséricorde ne peut absolument pas remplacer la justice. Dieu est *miséricordieux*, mais il est aussi *juste*. L'expiation du Sauveur représente la miséricorde qu'il nous propose. Grâce à cette expiation tous les hommes peuvent être sauvés. La plupart des hommes peuvent être exaltés.

Beaucoup ont très mal compris la place de la miséricorde dans le plan de pardon. Son rôle n'est pas de donner de grandes bénédictions sans efforts. S'il n'y avait pas eu l'expiation du Christ, l'effusion de

son sang, le fait qu'il ait pris sur lui nos péchés par procuration, l'homme ne pourrait jamais être pardonné et purifié. La justice et la miséricorde travaillent de concert. Nous ayant offert la miséricorde dans la rédemption générale, le Seigneur doit maintenant laisser gouverner la justice, car, comme l'a expliqué Amulek, il ne peut nous sauver dans nos péchés (Alma 11 : 37).

L'exposé scriptural le plus remarquable sans doute sur les rôles relatifs de la miséricorde et de la justice, et la position de Dieu dans tout cela, est celui d'Alma à son fils Corianton. Il est important que nous comprenions tous cette idée.

> «Mais il y a une loi donnée, et une punition y est attachée, et le repentir est accordé; et la miséricorde réclame le repentir, autrement la justice réclame la créature et exécute la loi, et la loi inflige la punition. Si cela n'était pas, les œuvres de la justice seraient détruites, et Dieu cesserait d'être Dieu.
>
> «Mais Dieu ne cesse pas d'être Dieu, et la miséricorde réclame le pénitent, et la miséricorde vient par l'expiation; et l'expiation opère la résurrection des morts; et la résurrection des morts ramène les hommes dans la présence de Dieu; et ainsi ils sont rendus à sa présence pour être jugés selon leurs œuvres, suivant la loi et la justice.
>
> «Car voici, la justice impose toutes ses exigences et la miséricorde réclame tout ce qui lui appartient; et ainsi, nul n'est sauvé si ce n'est le vrai pénitent.
>
> «Quoi! Supposes-tu que la miséricorde puisse dérober la justice? Je te le dis, non; pas un iota. Si cela était, Dieu cesserait d'être Dieu» (Alma 42 : 22-25).

«Il ne doit pas y avoir de licence pour le péché, a dit le prophète, mais la miséricorde doit marcher de concert avec la réprimande.» Et encore : «Dieu ne considère pas le péché avec indulgence, mais quand les hommes ont péché, il doit y avoir de l'indulgence pour eux[3].»

Le pardon : l'invitation divine

D'après ce qui a été dit dans ce chapitre, j'espère qu'il est clair que le pardon est accessible à tous ceux qui n'ont pas commis les péchés impardonnables. Heureusement pour certains, quand le repentir est suffisant, Dieu pardonne même à quelqu'un qui a été excommunié, ce qui, comme l'intervention chirurgicale, est parfois malheureusement nécessaire.

> «Mais s'il ne se repent pas, il ne sera pas compté au nombre de mon peuple, afin qu'il ne détruise pas mon peuple, car voici, je connais mes brebis et elles sont comptées.

---

[3] *Documentary History of the Church*, vol. 5 p. 24.

«Toutefois, vous ne le chasserez point de vos synagogues, ou de vos lieux de culte, car vous continuerez à enseigner les personnes de ce genre; car vous ne savez point si elles ne reviendront pas, si elles ne se repentiront pas et si elles ne viendront pas à moi avec une ferme résolution, et je les guérirai; et vous serez le moyen qui leur apportera le salut» (3 Néphi 18 : 31, 32).

Nous ne pouvons jamais trop insister quand nous rappelons aux gens qu'ils ne peuvent pas pécher et être pardonnés pour ensuite pécher à nouveau et s'attendre à un pardon répété. Le Seigneur a prévu la faiblesse de l'homme qui le renverrait à sa transgression et, pour nous avertir, il a donné cette révélation :

«Et maintenant, en vérité, je vous le dis, moi, le Seigneur, je ne vous imputerai aucun péché; allez et ne péchez plus; mais les premiers péchés retourneront à l'âme qui pèche, dit le Seigneur votre Dieu» (D&A 82 : 7).

Le pardon des péchés est un des principes les plus merveilleux que Dieu ait jamais donnés à l'homme. Tout comme le repentir est un principe divin, le pardon est un principe divin. S'il n'y avait pas ce principe, il serait inutile de crier repentir. Mais grâce à ce principe, l'invitation divine est lancée à tous : Venez, repentez-vous de vos péchés et soyez pardonnés!

Chapitre vingt-trois

Le miracle du pardon

> *C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, est-ce que les miracles ont cessé parce que le Christ est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu pour réclamer les droits de miséricorde qu'il a sur les enfants des hommes?*
> *Et (le Christ) a dit : Repentez-vous tous les bouts de la terre; venez à moi, soyez baptisés en mon nom, et ayez foi en moi, afin que vous soyez sauvés.*
>
> Moroni 7 : 27, 34

Lançant un appel émouvant après l'extinction sanglante de son peuple, Moroni, le solitaire, dernier survivant d'une grande civilisation, contempla le flot du temps jusqu'à notre propre époque où le Livre de Mormon paraîtrait. Entre autres idées erronées, alors entretenues, prédit-il, il y aurait l'idée que «les miracles ont cessé» (Mormon 8 : 26).

Miracles modernes

Nous qui vivons maintenant, nous voyons que cette prophétie s'est accomplie. Heureusement les membres pratiquants de l'Eglise connaissent des miracles modernes — les visites d'anges, le rétablissement de l'Evangile, le Livre de Mormon, par exemple. Quand ils pensent aux miracles, la plupart d'entre eux pensent aux guérisons par le pouvoir de la prêtrise; mais il y a un autre miracle, plus grand encore : le miracle du pardon.

L'importance de la vision spirituelle

En fait, l'époque des miracles n'est pas passée, si ce n'est pour ceux qui ne veulent pas entendre l'appel du Seigneur et de ses serviteurs

qui, nuit et jour, avertissent, plaident et implorent. Un miracle merveilleux attend toutes les âmes qui sont prêtes à changer. Le repentir et le pardon transforment la nuit la plus noire en un jour brillant. Quand les âmes renaissent, quand les vies changent, alors vient le grand miracle qui embellit, réchauffe et élève. Quand la mort spirituelle a menacé et qu'au lieu de cela il y a maintenant la résurrection, quand la vie repousse la mort, quand cela arrive, c'est le miracle des miracles. Et de si grands miracles ne cesseront jamais, tant qu'il y aura une seule personne qui appliquera le pouvoir rédempteur du Sauveur et ses propres œuvres personnelles pour produire sa renaissance.

Il y a deux genres de miracles, comme il y a deux parties à la vie dans tout domaine. Il y a le corps et l'esprit. Ainsi il y a deux genres de guérison.

Comme le Seigneur avançait sur la route, deux aveugles lui demandèrent de leur donner la lumière. «Emu de compassion, Jésus toucha leurs yeux; et aussitôt ils recouvrèrent la vue, et le suivirent» (Matt. 20 : 24). C'étaient leurs yeux mortels qui étaient ouverts.

L'Ecriture dit : «... et ils le suivirent.» Cette dernière phrase pourrait signifier qu'ils obtiendraient la vie spirituelle. S'ils le suivaient réellement, vivaient ses commandements, obéissaient totalement, leur âme recevrait la vue leur permettant d'obtenir la vie éternelle.

Des deux, la vue spirituelle est de loin la plus importante. Seuls ceux dont les yeux physiques ne voient pas peuvent savoir quelles privations cela implique, et celles-ci sont sérieuses. Mais même cela ne peut se comparer à la cécité de ceux qui ont des yeux et ne veulent pas voir les gloires de cette vie spirituelle qui n'a pas de fin.

La bénédiction de la paix

L'essence du miracle du pardon est qu'il apporte la paix à l'âme précédemment anxieuse, agitée, frustrée, voire tourmentée. Dans un monde de remous et de querelles, c'est là en effet un don sans prix.

La civilisation néphite ne l'apprit pas à temps. Tandis qu'elle commençait à courir à une conclusion brutale et tragique, le prophète Mormon crut entrevoir la possibilité pour le peuple de se repentir et de recevoir le pardon de ses grands péchés. Mais il se trompait. Toute sa vie, depuis son enfance, il s'était lamenté sur la dureté de son peuple et observait avec tristesse et dans les larmes l'épaississement des ténèbres. Finalement, son espérance s'évanouit. Il écrivit :

«Mais voici, cette joie qui était la mienne fut vaine, car leur chagrin ne les conduisait point au repentir, à cause de la bonté de Dieu; mais c'était plutôt le chagrin des damnés, parce que le Seigneur ne voulait pas toujours leur permettre de continuer à mettre leur joie dans le péché.

«Et le chagrin me saisit de nouveau, et je vis que le jour de la grâce était passé pour eux, et temporellement, et spirituellement; car j'en vis des milliers fauchés en rébellion ouverte contre leur Dieu et entassés comme du fumier sur la surface du pays» (Mormon 2 : 13, 15).

Alma le dit bien. Il avait goûté à l'amertume d'une vie pécheresse et de rébellion spirituelle : il savait donc bien de quoi il parlait : «La méchanceté n'a jamais été le bonheur» (Alma 41 : 10). Et puisque le bonheur apporte la paix, la méchanceté apporte son antithèse : la lutte et le tourment.

«Le plus grand besoin du monde actuel, c'est la paix», a dit David O. McKay. «Les tempêtes turbulentes de la haine, de l'inimitié, de la méfiance et du péché menacent de détruire l'humanité. Il est temps que les hommes — les vrais hommes — consacrent leur vie à Dieu et crient avec l'esprit et le pouvoir du Christ : ‹Silence, tais-toi!›... »

La paix est le fruit de la justice. On ne peut l'acheter avec de l'argent et on ne peut ni l'échanger ni la troquer; il faut la gagner. Les riches dépensent souvent une grande partie de leurs gains à rechercher la paix, pour s'apercevoir qu'elle n'est pas à vendre. Mais les plus pauvres aussi bien que les plus riches peuvent l'avoir en abondance s'ils paient le prix total. Ceux qui respectent les lois et mènent une vie chrétienne, peuvent avoir la paix et d'autres bénédictions apparentées, dont les principales sont l'exaltation et la vie éternelle. Elles comprennent aussi des bénédictions pour cette vie.

«Et puisse le Seigneur vous bénir et garder vos vêtements sans tache, afin que, avec Abraham, Isaac, Jacob, et les saints prophètes depuis le commencement du monde, vous puissiez vous asseoir dans le royaume des cieux, pour n'en plus sortir, ayant vos vêtements sans tache comme ils ont leurs vêtements sans tache.

«Et maintenant, que la paix de Dieu repose sur vous, sur vos maisons, sur vos terres, vos troupeaux et sur tout ce que vous possédez, vos femmes et vos enfants, selon votre foi et vos œuvres, désormais et pour toujours... » (Alma 7 : 25, 27).

La puissance transformatrice de Dieu

L'effet de la puissance transformatrice du Seigneur se manifeste dans beaucoup de vies. Quand Saül eut été choisi, appelé et nommé pour être le roi d'Israël, quand il eut été oint, béni et mis à part, «... Dieu lui donna un autre cœur ...» et il le changea «... en un

autre homme... » (1 Samuel 10 : 6, 9). Des miracles avaient enveloppé Saül.

L'apôtre Paul est souvent mentionné dans cet ordre d'idées. Bien que, animé de motifs sincères, il eût précédemment persécuté l'Eglise de Dieu, il reconnut son péché et, par la grâce rédemptrice du Christ, trouva la paix par le pardon malgré les persécutions qu'il avait maintenant à subir. Son témoignage est impressionnant :

> «... Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. Mais j'ai obtenu miséricorde, afin que Jésus-Christ fît voir en moi le premier toute sa longanimité, pour que je servisse d'exemple à ceux qui croiraient en lui pour la vie éternelle» (1 Tim. 1 : 15, 16).

Mais la vie scripturale sans doute la mieux documentée qui montre la régénération frappante et la paix obtenues par le miracle du pardon est celle du prophète Alma (voir Mosiah 27). Sa vie avait été auparavant une vie de rébellion ouverte contre Dieu, de tentatives systématiques de détruire l'Eglise, malgré la formation que son père lui avait certainement donnée dans la vérité. Sa vie avait été une vie de grands péchés, à laquelle il avait ajouté le péché d'idolâtrie.

Alors il y eut la visite de l'ange, la terrible réprimande qui le rendit muet et le paralysa pendant trois jours et trois nuits. Pendant cette période, il connut l'angoisse du remords, une torture d'âme qu'il décrit en utilisant les termes «torturé d'un tourment éternel». Sa description est un passage classique dans les Ecritures. J'y ai déjà fait allusion, mais je la reprends en détail parce qu'elle est particulièrement appropriée dans ce chapitre final.

> «Mais j'étais torturé d'un tourment éternel, car mon âme était déchirée au plus haut degré et torturée par tous mes péchés.
>
> «Oui, je me rappelais tous mes péchés, toutes mes iniquités, et j'en subissais les peines de l'enfer; je voyais que j'avais été rebelle à mon Dieu, et que je n'avais pas gardé ses saints commandements.
>
> «J'avais tué un grand nombre de ses enfants, ou plutôt je les avais conduits à la destruction; oui, et enfin mes iniquités avaient été si grandes que la seule pensée d'entrer en présence de mon Dieu torturait mon âme d'une horreur inexprimable.
>
> «O, pensais-je, que ne puis-je être banni et anéanti corps et âme, afin de n'être point amené en présence de mon Dieu pour être jugé de mes œuvres.
>
> «Ainsi, pendant trois jours et trois nuits, je fus torturé des tourments d'une âme damnée» (Alma 36 : 1 - 16).

Dans le récit d'Alma, le lecteur sensible peut, dans une certaine mesure, s'identifier avec lui, sentir ses souffrances, connaître son grand

sentiment d'horreur en prenant conscience de la profondeur de son péché. Le lecteur peut alors participer aussi au grand soulagement qu'Alma devait éprouver. Comment obtint-il ce soulagement? De la même manière que n'importe quel transgresseur : en participant au miracle du pardon par le repentir sincère et en se confiant entièrement à la merci de Jésus-Christ.

> «Et comme j'étais ainsi torturé par le tourment, tandis que j'étais déchiré du souvenir de mes nombreux péchés, voici, je me rappelai aussi avoir entendu mon père prophétiser au peuple la venue d'un certain Jésus-Christ, un Fils de Dieu, pour expier les péchés du monde.
>
> «Lorsque mon esprit se saisit de cette pensée, je m'écriai dans mon cœur : O Jésus, Fils de Dieu, aie pitié de moi, qui suis dans le fiel de l'amertume, qui suis environné de chaînes éternelles de la mort.
>
> «Et maintenant, voici, lorsque j'eus pensé ceci, je ne pus plus me souvenir de mes peines; oui, je ne fus plus torturé du souvenir de mes péchés.
>
> «Et ô, quelle joie, quelle lumière merveilleuse je vis; oui, mon âme était remplie d'une joie aussi extrême que l'avait été ma souffrance!
>
> «Oui, je te le dis, mon fils, qu'il ne pourrait y avoir rien d'aussi raffiné et d'aussi cruel que mes peines. Oui, et je te le dis encore, mon fils, que d'un autre côté il ne peut rien y avoir d'aussi exquis et d'aussi doux que ma joie» (Alma 36 : 17-21).

Maintenant l'angoisse était remplacée par la joie, la peine par le calme, les ténèbres par la lumière. Ce n'était que maintenant qu'Alma pouvait avoir la paix. Il mit en relief pour son fils Shiblon la seule source de cette paix :

> «... Et je n'ai reçu la rémission de mes péchés qu'après avoir employé la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ. Mais voici, je l'ai imploré et j'ai trouvé la paix de mon âme» (Alma 38 : 8).

La paix en se préparant pour la venue du Christ

Il n'est pas facile d'être en paix dans le monde troublé d'aujourd'hui. La paix est nécessairement une acquisition personnelle. Comme nous l'avons laissé entendre tout au long de ce livre, on ne peut l'obtenir qu'en conservant constamment une attitude repentante, en recherchant le pardon des péchés, grands et petits, et en s'approchant ainsi toujours davantage de Dieu. Pour les membres de l'Eglise, c'est là l'essence de leur préparation, de leur qualification pour rencontrer le Sauveur quand il viendra. Toute autre voie les alignera sur les cinq vierges folles de la parabole du Maître.

> «Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de l'époux.

«Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq sages.

«Les folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles; mais les sages prirent, avec leurs lampes, de l'huile dans des vases.

«Comme l'époux tardait, toutes s'assoupirent et s'endormirent.

«Au milieu de la nuit, on cria : Voici l'époux, allez à sa rencontre.

«Alors toutes ces vierges se réveillèrent, et préparèrent leurs lampes.

«Les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.

«Les sages répondirent : Non; il n'y en aurait pas assez pour nous et pour vous; allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous.

«Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva; celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée.

«Plus tard, les autres vierges vinrent, et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous.

«Mais il répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas.

«Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure» (Matt. 25 : 1-13).

L'Evangile de Luc exprime d'une autre manière la même idée :

«Que vos reins soient ceints, et vos lampes allumées. Et vous, soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant! Je vous le dis en vérité, il se ceindra, les fera mettre à table, et s'approchera pour les servir» (Luc 12 : 35-37).

Ceux qui sont prêts seront en paix dans leur cœur. Ils participeront à la bénédiction que le Sauveur a promise à ses apôtres :

«Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point» (Jean 14 : 27).

Le miracle du pardon

La mission de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est d'appeler tous les hommes au repentir. Ceux qui écoutent l'appel, qu'ils soient membres de l'Eglise ou non, peuvent participer au miracle du pardon. Dieu essuiera de leurs yeux les larmes d'angoisse, de remords, de consternation, de peur et de culpabilité. Des yeux secs remplaceront les yeux mouillés, et des sourires de satisfaction remplaceront le regard soucieux et anxieux.

Quel soulagement! Quelle consolation! Quelle joie! Ceux qui sont chargés de transgressions, de chagrin et de péchés peuvent être pardonnés, purifiés et lavés s'ils retournent à leur Seigneur, s'instruisent

auprès de lui et gardent ses commandements. Et tous ceux d'entre nous qui ont besoin de se repentir des sottises et des faiblesses quotidiennes peuvent de même participer à ce miracle.

Ne pouvons-nous comprendre pourquoi le Seigneur plaide auprès de l'homme depuis ces milliers d'années pour qu'il vienne à lui? Assurément le Seigneur parlait du pardon par le repentir et du soulagement qui supprimerait la tension de la culpabilité, quand il ajouta cette supplication et cette promesse sublimes, après avoir fait sa merveilleuse prière à son Père :

«Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger» (Matt. 11 : 28-30).

J'espère de tout cœur que les hommes et les femmes de partout répondront à cette douce invitation et laisseront ainsi le Maître accomplir dans leur vie le grand miracle du pardon.

Index

A

Abel 120
Abinadi 126, 136
Abraham 15, 16, 224
Abricotier, histoire de l'159
Accepté, être socialement 79
Accroissement 226
Achille 204
Actes 102
Activités de groupe 238
Activités, groupe d' 206
Admission du péché 284, 285
  Forcée 169
Adultère 69, 71
  Femme qui avait pratiqué l' 71, 72
  Malédiction de l' 68, 69
  Pardon de l' 153
Adultère, femme 71, 72, 153
Agir, nous faisons alliance d' 92, 93
Alcool 57, 92
  L'homme qui avait été esclave de l' 157, 158
Allen James 101
Alliance du mariage 20, 94
Alliance, violateur de l' 59
Alliances 92
Alma 12, 64, 75, 132, 133, 145, 146, 147, 242, 287, 303, 324, 328, 333, 335
Alouette 200
Amérique 290
  Promesses que Dieu a données concernant l' 292, 293, 294
  Situation malheureuse de l' 290
Amour 66
  Dans l'esprit d' 273
Amulek 21, 111, 153
Amuseur, un
Anges 229
Appareils électroniques 105
Apathie, maux de l', spirituelle 90, 91
  Spirituelle 90, 91
Apostasie, esprit d' 46, 47,.48
Apostats 115
Argent, ceux qui aiment l' 50
Artiste, un célèbre 110
Attitudes 102
Aurèle, Marc 89
Autojustification 79, 204
Automobile, bénédictions et malédictions de l' 208
Autorité 57, 303, 304
  Ecclésiastique 298, 299, 300
Autorités, les, Générales 247
Aventures sentimentales illégales 71, 75, 109, 233, 234
Avertissements 21, 70, 215
Avortement 67, 181

B

Babylone, les murs de 293
Babyloniens 127
Ballard, Melvin J. 21, 22, 155
Baptême 92
Béatitudes 33, 34
Beecher, Henry Ward 243, 259
Benjamin, le roi 24, 311
Bennett, Arnold 91
Bennion, Adam S. 137
Benson, Ezra Taft 165
Boissons alcoolisées 57, 75
Bonheur 332, 333
  Faire des plans pour le 240
  Le chemin du 332, 333
Bouc émissaire, un 132
Bouddha 101
Braken, Thomas 253
Brown, Hugh B. 297
Brown, l'histoire de 264, 265
Bryan, William Jeenings 274
But, le, final 14
But divin de la vie 14

C

Café, usage du 58, 92
Caïn 120, 168
Callis, Charles A. 139
Calomnie 54
Candidats aux élections 55
Capacité, illimitée 14, 15
Carlyle 37
Cavell, Edith 261
Chameau, fable du 201

«Chassé» 73, 104
Chasteté 64, 65
  Réparation pour la perte de la 181
Châtiment 47, 299
Châtiments 47, 48, 130, 299
Chemin, le, non fréquenté 25
Chine, la grande muraille de 293
Choix 218, 219
Choses intangibles 44
«Chuchoteur» le 55
Circonstances 101
Civilisation, la, néphite 332
Clark, J. Reuben 105
Cœur, pureté de, 34
Colère 61
Colérique, le 108
Colomb 101
Commandements, garder les, de Dieu 43, 49
  Les Dix 67, 95,187,188
Commérage 56, 180, 251
Communication 239, 240
Compris, pas 252, 253
Conduite 64
Confession 165, 166
  Aux autres 167,172
  Aux serviteurs de Dieu 167,170
  Confidentielle et volontaire 173
  Doit être complète 167
  La paix par la 174
  Lettre de 174, 175
  Volontaire, est la meilleure 168
Conflit 24, 25
Confucius 274
Conscience, une étincelle céleste 141
  Les scrupules de la 140
Conseil dans les cieux 16
Conséquences, inévitables 131, 133
Constructeur, le, de ponts 218
Continence 65
Contrôle de soi 219
Converti, le, adulte 188
Conviction 139, 146
  Test de la 149
Convoitise 28, 64
Copernic 101
Corianton 114
Corps, un, physique 16, 17
Corruption, péché de 28, 63
Côté, rester du, du Seigneur 214
Couple, un jeune, qui a un problème 143
Courtiser, avant d'être divorcé 233, 234
Cowdery, Oliver 161
Cowley, Matthias F. 273
Crédit 191
Critique, le 251
Critique, des autorités et des dirigeants 46
«Critique supérieure» 48
Culpabilité 314

D

Danse 206, 207
  «à monopole» 207
Dante 17
David, le roi 120, 121
«Débat» 55, 258, 259, 260
Décisions 229
  Prendre des, «fermes» comme jeunes mariés 229
Défauts, refus de reconnaître nos 37
  Le plus grand de tous les 37
Destinée, des esprits des hommes 13
Déviations 78, 79
Dévouement 187
Diable 28, 34, 202
Dieu 9, 33, 131,139, 148
  Barre du jugement de 287
  But dans lequel, a créé le monde 14
  Ennemis de 59
  Grâce de 192
  Importance de la foi en 15
  Le vrai protecteur 292
  Pardonnera 311
  Puissance transformatrice 191
  Rien d'impur ne peut demeurer avec 27
  Rien de secret pour 105
  Violation d'une loi de 142
Dieux, faux 43, 44
Différences religieuses 225
Dimanche, la pêche, le 89
Dîme 94
Dîme, payeur de, promesse au 281
Diogène 56
Direction 218
Dirigeant, capacité de 298, 299
  Qui en impose 218
Dirigeants de l'Eglise 100, 161, 170, 300
Discernement 171
  Des serviteurs de Dieu 107, 171
Disciples, les premiers 242
Discipline 34
Discipline de soi 35
Disqualification 47, 301
Divinité, nom de la 56
Divorce 69, 70, 71, 208, 226, 234
Doctrines, une des plus fallacieuses 192
Drive in un 12
Drogues 57, 58
Droits de naissance 64

E

Editorial, un, du Deseret News 212, 213
Effort 151, 152, 187, 188
  Individuel 192
Eglise, un membre fidèle de l' 297
  Mission de l' 336
Egoïsme 249
Emotions viles 54
Employeur 53, 54

Enfance 13
Enfant né dans l'Eglise 188
Enfants 220
Enfantés 94
Organiser l'itinéraire pour les 238
Parents doivent rester proches des 239
Parents responsables de la formation des 240
Petits 141
Enoch 127
Enos 146
Epouses, avertissement aux, qui travaillent 70
Erreurs mineures 173
Esaïe 55, 312, 316
Esaü 224
Espérance, pousse à la repentance 312
Esprit, retrait de l', de Dieu 112
Essayer 152
Etat, premier 16
deuxième 16
Eternité, riches promesses pour l' 281
Etienne 256, 258, 275
Etude faite parmi les membres de l'Eglise 226
Etude sur quinze cents mariages 221
Evadé 133, 134, 135, 249
Evangile 193
Connaissance de l' 15, 16
L', notre carte 17
Evans, Richard L. 162
Evêque, l' 300, 304
Evêques, suppriment les châtiments, pas les péchés 304
Exaltation 15, 16, 225, 226, 228, 229, 241
Seuls les vaillants exaltés 19
Excommunication 302
Excommunié 302
Excuses sans valeur 96
Exemple, du Sauveur 202
Mauvais 90, 91
Exhibitionnisme 211, 212
Expérience 66
Sexuelle prémaritale 66, 67, 68
Ezéchiel 132, 177

F

Fable du chameau et de son maître 101
Faiblesse humaine 160
Famille, trouver le temps de vivre l'Evangile en 235, 236
Chef de la 74
Femme dont les sept maris moururent avant elle 227
Femme, jeune, célibataire 233
Hostile 243
Prise en adultère 69, 154
Fermier, un 100
Fidèles, les 281
Figuier stérile, symbolisme du 90
Films indésirables 214
Foi 191, 192
Perte de la 149
«Foi, obéissance de la» 196
Force 151
Fornication 65, 67, 68
Etapes vers la 67
Foyer, dans un, des Saints des Derniers Jours 231
convenablement organisé 232
Le, où il y a une mère 236
Nécessite que la mère reste au 236
Franklin, Benjamin 292

G

Gaspillage 90
Gens vulgaires 56, 213, 214
Gens jeunes 29
Goliath 204
Goût, bon 215
Grandeur, le signe d'une vraie 256
Grant, Heber J. 65
Grossesse 67,181, 182
Guérison 81
Guerre 121

H

Habitude, une mauvaise 151, 160
De la drogue 57, 58
Habitudes, pécheresses comparées à un fleuve 155, 156
Haine 250, 275
Peut être vaincue 263
Hait, ces choses que le Seigneur 43
Harris, Martin 41
Hélaman 311
Histoire d'un navire échoué au large de la côte d'Amérique du sud 137
D'un abricotier 159
D'un officier et d'un soldat 152
De l'alouette 200
Des trois hommes qui postulaient l'emploi de conducteur de car 203
De Glenn Kempton 266
De Robert Brown 264, 265
Histoire, les leçons de l' 293
Histoires, une des plus inspirantes de l'Ancien Testament 71
Holmes, Oliver Wendell 26
Homme 15, 82, 83, 276
Jeune 215
L', naturel 127
Riche 51
Un honnête 201
Homosexualité 77
Acceptation de sa responsabilité personnelle capitale 83
Aussi grave que l'adultère 81

Guérissable et pardonnable - avec un effort 81
La douceur d'en être libéré 86
Menace pour la vie familiale 80
Pas de retour 85
Péché vieux comme le monde 78
Programme d'aide de l'Eglise 81
Homosexuels, communauté d' 79
Hugo, Victor 261
Humilité 147
Hunt, Holman 197

I

Idolâtrie 43, 44, 45
Idoles modernes 44, 45
Immortalité 14, 193
Impénitent, châtiments pour l' 126, 127
L' 320
Impitoyable, caractère 58
Imposteurs 306
Imprévoyance 54
Impudeur 211
Impulsions 16, 28, 35, 52
Impur 67, 322
Impureté 65, 66, 67, 68
Impureté sexuelle 63
Inceste 181
Incompatibilité 234
Religieuse 223, 224
Indiens mayas 128
Indifférence 90
Infidélité 232
Un homme qui avait confessé son 180
Influences mauvaises et bonnes 23
Ingratitude 60
Iniquité 292
Initiative, dépend de l'individu 196
Instructeur, l', au foyer 93
Instructeurs qui font du tort à la foi des membres de leur classe 55
Intentions, bonnes 17
Intimité physique 66, 67
Isaac 224
Israël 69
Enfants d' 92
Promesse de Dieu à 195, 196
Tribus d' 127
Itinéraire, organiser un, sûr

J

Jacob 18, 24, 90,125
Jalons, 232
Jarédites 112
Jean le Révélateur 31, 90, 104
Vision de la ville céleste 33
Jérémie le prophète 278
Jérusalem 293
Jésus-Christ 71, 125,135, 202, 291
Grand exemple 257
La seule voie 311
Jeûne, négligence du 95
Jeunes mariés 208, 209
Jeunesse 13
Danger pour la 215
Expériences naturelles de la 216
Pièges pour la 209, 210, 211, 212, 213
Job 278
Johnson, Samuel 19
Jours, dans les derniers 30
Judas Iscariot 45, 119
Jugement 13, 31
Barre du 287
Jour du 277
Sur les nations 290
Viendra inévitablement 279
Juges 287
Jugez, ne, pas 246
Juifs 14, 127, 128, 154
Justice 287, 327
Justice (droiture) 50
Action pour la 75, 89

K

Kempton, histoire de 266
Kimball, Heber C. 107
Kimball, J. Golden 38

L

Largesse d'esprit 222
Larmes, baume guérisseur dans les 148
Lasciveté écrite et parlée 212
«Le Christ frappant à la porte», tableau de H. Hunt 197
Léhi, la postérité de 128
Lépreux, les dix 60
Les Misérables, livre de Victor Hugo 261
Lettre, d'un jeune transgresseur 174, 175
Libre arbitre 16, 24, 35, 249
Ligne Maginot, la 293
Lincoln, Abraham 255
Litige entre membres de l'Eglise 272
Livres célestes 104
Lois, les, morales 107, 108
Lucifer connaît les faiblesses de chacun 118, 202
Lutte 152, 219
Luxe 50, 70, 209

M

Maîtres impies 53
Maîtrise de soi 79, 162, 194, 195, 218, 262, 263
Mal 142, 143
Mal, à quel point le, est mal 143
Malachie 279
Mari, la position du 74
Mariage 80, 94
Amour dans le 73
Céleste 225, 226, 228, 229

Dangers de retarder le, céleste 229
Eternel 22, 23
Importance de respecter les vœux du mariage 232
Organiser l'itinéraire vers le 220
Précoce 208
Raison fondamentale du, éternel 225, 226, 227
Se marier dans l'Eglise 221, 223
Mariages précoces 208
Sottise des, mixtes 221
Masturbation 77, 78
Matière, notre esprit 16
McKay, David O. 65, 91, 101, 110, 140, 191
Méchanceté 112, 131, 257, 333
Méchants, la prospérité des, est temporaire 130, 131
Médiocrité 91, 219
Mensonge, un 170
Mensonges 56
Menteur, un 170
Mère, de rester au foyer 236
Message, de l'enseignement de paroisse 255
Meurtre 109, 120, 180
Eviter les premières étapes 108, 109, 123
Le péché le plus grave après le 64
Le premier 120
Pas de réparation adéquate pour le 180
Meurtrier, le 119, 121
L'Eglise et le 122
Miracle 331 332
Miracles modernes 331
Deux genres de 332
Miséricorde 275, 328
La, et la justice, les rôles de 327
Le manque de 60
Mission, notre 251
Missionnaire, un futur 171
En Amérique du sud 169
«Missionnaire, chaque membre un» 191
Missionnaires 162, 307
Mode 211, 218
Moïse 19, 68, 92
Monde 219, 275, 290
Le plus grand besoin de ce 333
Montagnes, une des plus belles, du monde 261
Mormon, le prophète 28, 331
Moroni 331
Mort 13, 112, 136
Certaines occasions finissent à la 13
La seconde 31, 118
Péchés menant à la 112
Spirituelle 118
Une, lente 136
Morts, œuvre par procuration pour les 289
Motivation 191
Eviter la, initiale 109
Moyle, Henry D, 261
Musique 24, 206

N

Napoléon 162
Nation, la, impie 293, 294
Nature, crime contre 77
Nécessité, de la discipline 34
Néphi 27, 29, 194
Néphites 71, 112
Nicodème 92
Noé 230
Le peuple du temps de Noé 288
Destin du peuple du temps de Noé 230, 231

O

Obéissance 35
Bénédictions mortelles de l' 280
Occasion de Satan 159
Œuvres, importance des bonnes 114, 137, 191
Officiers, pouvoirs des, de l'Eglise 300
Omissions, beaucoup d'occasions de faire des 93
Péchés d' 89
Ordonnances nécessaires 228, 229, 230
Orgueil 273
Oubli 242

P

Packer, Boyd K. 70
Paille, une 28, 248
Paix 75, 174, 273
La bénédiction de la 332
Parabole, des vierges 19, 336
Du Bon Samaritain 97
Du filet et des poissons 279
Du fils prodigue 282, 283
Du riche insensé 131
Des talents 97
Des deux fils 93
Du serviteur impitoyable 61, 248
De l'ivraie 131, 279
Pardon 24, 125, 157, 257, 241, 242, 255, 303, 311, 328, 329
Annulé en cas de récidive 157
Assurance formelle de 317
Conditions du 157, 323
Deux sortes de 166, 167
Doit être sincère 242
Exemples modernes 269
Fonction des dirigeants de l'Eglise 298
Histoire de Glenn Kempton 266
Histoire de Robert Brown 264
Le pardon suprême 261
Le respect des commandements de Dieu apporte le 187

Miracle du 241, 331, 336
Nous devons pardonner de toutes façons 258
Par l'Eglise 297, 298
Pas d'échappatoire sans le 249
Pardonne, celui qui 242
Pardonner, être pardonné 241
Pardons, deux 298
Parents, être 94
Parents 45
Doivent rester proches des enfants 239
Responsabilités des 235, 236
Responsables de la formation des enfants 240
«Parents, désobéissance aux» 60
Parfait, être 192, 193
Parlett, Ralph 151
Parole de Sagesse 19, 58, 65, 195, 196
Violation de la 57, 58
Paroles, nos 103
Passif 90
Patten, David W. 120
Paul, l'apôtre 19, 28, 53, 54, 60, 65, 73, 79, 126, 142, 167, 193, 223, 246, 247, 256, 317, 321, 322, 334
Avertit les Romains 28, 31, 77
Parole aux Corinthiens 28, 31, 223 256
Prophétie à Timothée 30
Pauvreté 52
Péché 27, 28, 29, 30, 31, 35, 43, 111, 199, 200, 201, 306, 307
Abandon du 151, 158
Admission du 165
A dix mille talents 180
Caractère insidieux du 199
Châtiment de l'Eglise pour le 299
Civilisations détruites par le 127
Confession du 165
Contre le Saint-Esprit 112
Coût du 135
Des siècles 78
Dieu déteste 61
Effets du 297
Entraîne des conséquences naturelles 131
Epreuve pour déterminer la profondeur de sa conviction du 149
Impardonnable 112, 113
Inconscience de la gravité du 143, 144, 145
Ne mourez pas dans le 135
Obstacle majeur au salut 33, 34, 35
Pécheurs modernes invitent des châtiments semblables 130
Répétitions du 326, 327
Retour au 157
Sexuel 30, 31, 63, 317
Sortir 149, 150
Un, grave 173
Pécher, ce qu'il y a de plus triste dans le fait de 136
Péchés 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32
Confession des, graves 173
De moindre gravité 173
De pensée 107
Différents degrés de gravité 112
Fausses prétentions à pouvoir remettre les 306
Impliquant le manque de contrôle sur le corps 155
Liste scripturale des 30
Peuvent être effacés 316
Pouvoir de remettre les 304, 305
Sexuels 31, 69
Traitements divers pour des, semblables 307, 308
Toujours mieux ne pas 326
Vieux, nouveaux noms 29
Pécheur, Dieu aime le 315
Promesses au, repentant 315
Les souffrances du 130
Pécheurs, tous sont 37
Peine de mort 69
Pelotage 30, 67
Pensée, éviter même la 71
Pensées, ayez des, vertueuses 110
Effet cumulatif des 100
Forment notre vie 99, 100
Gouvernent les actes et les attitudes 102
Influencent les autres 102
«Pensées, les, sont des choses», poème de H. Van Dyke 99
Perfection 193, 194, 195
La vie repentante cherche la 193, 195
Persévérer jusqu'à la fin 114, 115
Personnalité 92
Personne, la, intelligente 218
Perspective, la, est importante 195
Peterson, Mark E. 165
Pièges 204, 205
Pierre 46
«Pieux», voir jalons 232
Pilate,97, 154
Plan de Dieu 16
Planification 217
Effectuée par la personne intelligente 217, 218
Pommes dans un tonneau 168
Pompéi, la ville de 129, 130
Pope, Alexander 204
Pornographie 56, 212
Possessif, caractère 51, 52
Poutre, la 248, 249
Pouvoir 300, 303
Prière 235
En famille 235
Président, le, de pieu 247
Prêtrise 74

Serment et alliance de la 116
Prévention 75
Privation, les châtiments impliquent la 299
Problème, un, de la communauté 258
Processus d'évaluation 231
Promesses physiques 195
Spirituelles 195, 315
Prophètes 14
Pas parfaits 39
Propreté 27, 322
Prosélytisme 95, 96,190
Prospérité des méchants 277
Pur, qui ont le cœur 324
Pureté, essentielle à la vie éternelle 32
Purification, le processus de la 33 34, 35, 322

R

Rancune 61, 115, 243, 261
Peut être vaincue 263
Poison de la 250
Rancune, une 251, 252
Rayonnement 103
Rébellion, esprit de 45
Recevoir 117
Réconciliation 242, 243
Par les voies de l'Eglise 271, 272
Règle double 73, 299,
Règlement, des comptes, un jour de 295
Un temps des comptes 277
Renonciation au châtiment 49
Remords 132, 314
Réparation 185
Exemple classique 179
La réparation conplète est parfois impossible 179
Quadruple 179
Repentir 24, 25, 38,125, 308, 309, 312
Apporter l'Evangile aux autres aide à la 189
Appropriée 151
Chemin de la 322
Constante 188
Conviction, la, ouvre la porte à la 146
Danger de retarder la 136
Dans la mortalité 288, 289
Désir, le, ne suffit pas 151
Doit être faite de tout cœur 189
Essayer ne suffit pas 152
Membres, les, de l'Eglise ont besoin de la 38
Pas de pardon sans la 152
Pouvoir de la 297
Premier, le, pas, prend du temps 155
Réparation, la, fait toujours partie de la 178
Seul moyen 35
Sur le lit de mort 154, 155
Totale 182, 311
Véritable esprit de la 180
Vraie 142 143, 151
Repentant, l'Esprit aide le pécheur 163
Repentir, se, périr 125
Le moment de se 25
Représailles 245
Responsabilité 18, 25, 26, 93 184
La grande, des parents 94, 95, 240
Résurrection 17
Réunions de témoignage 191
Richesse 50, 51
Royaume céleste 19, 20, 289
Téleste 19, 20, 289
Terrestre 19, 20, 289

S

Sabbat, le 49, 94
Sabbat, violation du 49
Sagers, Harrison, le cas 317
Saints des Derniers Jours 23
Péchés parmi les 41, 42
Saint-Esprit 115, 116, 141, 142, 302
Aide du 25
Péché contre le 112, 114, 118
Salomon 72
Salut 192, 193
Samuel, le prophète lamanite 111
Sanctification, en vainquant 323
Sang, effusion du, innocent 29, 63, 113, 116, 123
Satan 27, 161, 162
Désire les dirigeants de l'Eglise 161
Réalité de 21, 28
Tourments de 325
Saül, le roi 260
Seigneur, le 93, 94, 97, 107, 117, 153, 154, 246, 247, 274, 303, 304, 313, 316, 319
Servir, refus de 90 91 93
Nous appartenons à celui que nous voulons 28
Service 90, 91
Sexe 65, 66, 67, 68, 74
Siècles, le message des 125
Sill, Sterling W. 104
Smith, George Albert 216
Smith, Joseph F. 260
Smith, Joseph Fielding 113, 115, 192, 241
Smith, Joseph le prophète 15, 20, 38, 39, 49, 112, 119, 121, 161, 168, 228, 230, 316, 319, 324
Réprimandé par le Seigneur 40
Smoot, Abraham O. 120
Snow, Lorenzo 228
Société, preuves de la détérioration de la 79
Sodome et Gomorrhe 78, 79, 127
Soirée familiale 236
Sorties 160, 208

Danger de sortir jeune toujours avec la même personne 207
Importance des bonnes 206
Spectacles dégradants 214
Spinoza 246
Sports 206
Stanton, Edwin, le ministre de la guerre de Lincoln 256
Stapley, Delbert L. 204
Statistique, une, célèbre 69
Steizle, Charles 91
Stephens, Evan 253
Substitution 160
Succès 101
Suicide 96, 122

T

Tabac 92
Tactique, aperçu de la, de Satan 28, 29
Tagore 26
Talent, un 248
Talmage, James E. 69, 227, 284
Taureau, un, de Jersey 34
Taylor, John 104
Tel que sont ses pensées en son cœur, par J. Allen 100
Témoignage, refus de rendre son 190
Valeur du 191
Témoins, faux 54, 55
Temple de Kirtland 89, 316
Temples, clefs des 300
Temporisation, dangers de la 18, 20
Temps 154
Doit être équilibré 235
Gaspillage du 90
Temps, calcul du 21 22
Ténèbres 118, 204
Tennyson, Alfred Lord 255
Tentation 39, 40, 201
Ne flirtez pas avec la 202, 203
L'homme qui résiste à la 326
Tentations 40
Petites 200
Terre, la 14
Thé, usage du 58, 92
Théâtre 206
Tragédie, la vraie 91
Traîtres 48
Transgresseurs 299
Ne pas les pourchasser 243
Travailleur, un, social éminent 30
Tribunal, un, de l'Eglise 301
Tristesse 142
Tumbleweed, la plante 217, 218
T. V. 214
Twain, Mark 157

V

Vaincre, la formule pour
Valjean, Jean 261
Van Dyke, Henry 99
Vengeance 245
Venue, se préparer pour la, du Christ 335, 336
Vérité, la 15, 28
Vertu 65, 67, 181, 274
Vertus, la plus difficile de toutes les 274
Vésuve 129, 130
Vêtements, les, modernes 211
Vice 204
Vie 16, 25, 102, 152, 204
Atteindre la, éternelle 25
But de la 13, 129
But divin de la 14
Développement correct de la 206
Eternelle 14
Chemin de la 14, 25, 204
Faites vos plans tôt dans la 217, 218, 220
Familiale quotidienne 95
Grande bataille de la, la plus 219
La, repentance 193
Menace contre la, familiale 80
Mortelle 17
Problèmes de la 25, 220
Trois secteurs de la 16
Vierges
Les, folles 19, 336
Viol 181
Visage, un, humain 100
Voie, la, du diable 28, 29
La, du Seigneur 311
La, droite 18
Vol 52 53
Voleur, un 53
Sur la croix 154
Volupté 66, 109
Voyage 128, 129
Vue 331
Vulgarité 56
Vulnérable 203

W

Whittier, John Greenleaf 275
Wilson Licurgus A. 120

Y

Young, Brigham 44, 51,173, 228

Z

Zachée 179

ÉGLISE DE
JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS
DES DERNIERS JOURS

French 80080 140